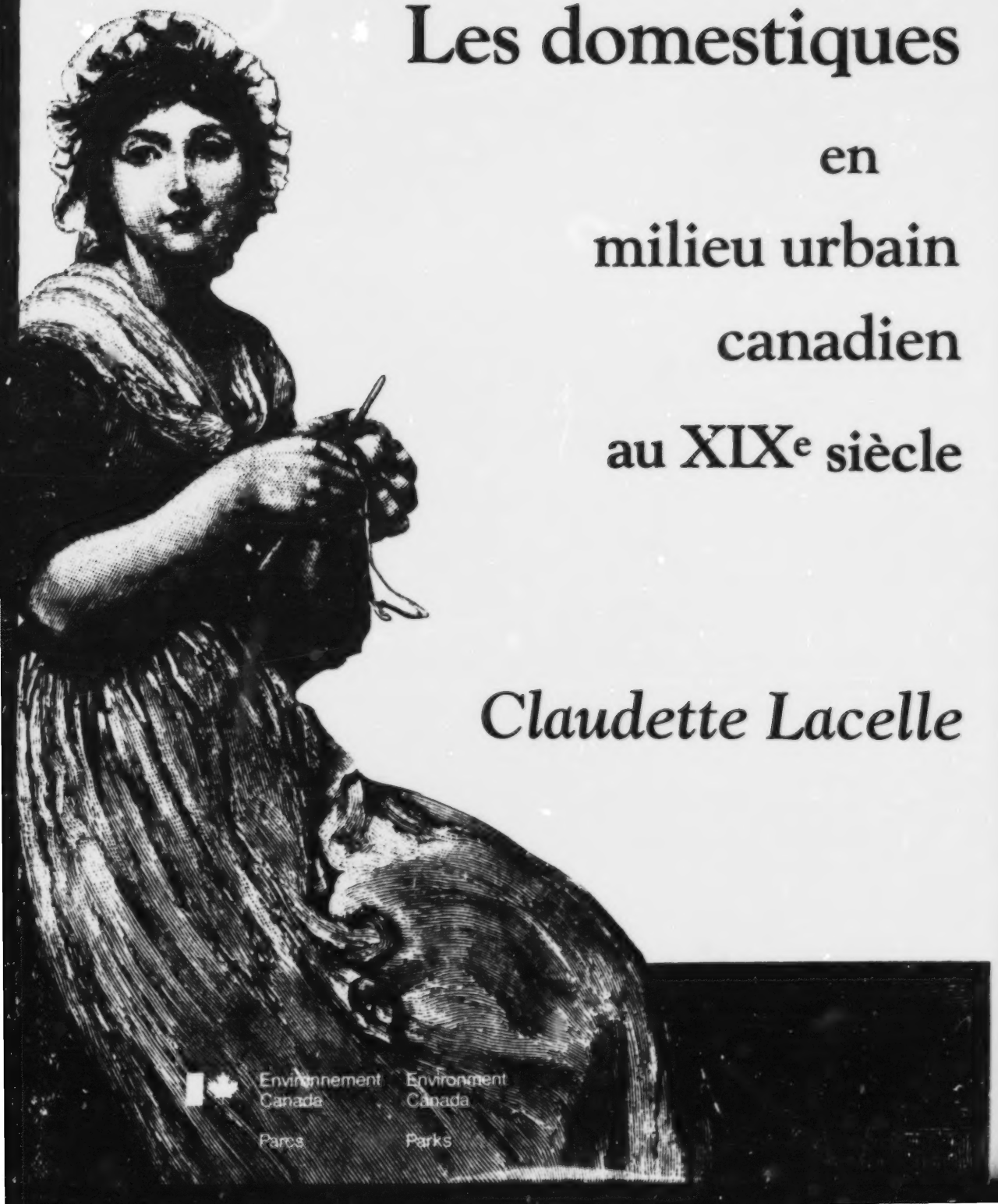

Les domestiques en milieu urbain canadien au XIX^{e} siècle

Claudette Lacelle

Environnement Canada Parcs
Environment Canada Parks

Les domestiques
en milieu urbain canadien
au XIX^{e} siècle

Claudette Lacelle

**Études en archéologie
architecture et histoire**

**Lieux et parcs historiques nationaux
Environnement Canada — Parcs**

©Ministre des Approvisionnements et Services Canada 1987.

En vente au Canada par l' entremise de nos agents libraires agréés et autres librairies, ou par la poste au Centre d' édition du gouvernement du Canada, Approvisionnements et Services Canada, Hull, Québec, Canada K1A 0S9.

This issue is available in English as **Urban Domestic Servants in 19th-Century Canada** (catalogue no. R61-2/9-36E) in Canada through authorized bookstore agents and other bookstores, or by mail from the Canadian Government Publishing Centre, Supply and Services Canada, Hull, Quebec, Canada K1A 0S9.

Prix Canada: 15,50 $
Prix à l' étranger: 18,60 $
Prix sujet à changement sans préavis.

Nº de catalogue: R61-2/9-36F
ISBN: 0-660-91920-6
ISSN: 0821-1035

Publié avec l' autorisation
du ministre de l' Environnement,
Ottawa, 1987.

Révision: Louis D. Richard
Conception: Jean Brathwaite et Louis D. Richard
Couverture: **Canadian Illustrated News**, 6 mai 1882 (APC, C-77137)

Les opinions exprimées dans le présent ouvrage sont celles de l'auteur et ne sont pas nécessairement partagées par Environnement Canada.

Environnement Canada – Parcs publie les résultats de ses recherches en archéologie, architecture et histoire. Pour obtenir une liste de titres, prière de s'adresser au chef des publications de recherches, Environnement Canada – Parcs, 1600 Liverpool Court, Ottawa, Ontario K1A 1G2.

TABLE DES MATIÈRES

Table des sigles 5
Sources des illustrations 6

Introduction 9
Notes 13

Première partie
Introduction 17
Notes 20
Les parties en cause au début du siècle 23
Domestiques 25
Maîtres 32
Notes 37
Le service domestique 41
Recrutement 41
Nature et durée du travail 45
Droits et devoirs 47
Avantages et désavantages 52
Notes 54
La vie quotidienne 57
Horaire de la journée 57
Vivre et couvert 59
Moeurs, loisirs et délits 65
Notes 72
Les rapports sociaux 77
Perception du service et types de domestiques 77
Rapports domestiques et maîtres 79
Rapports domestiques et entourage 83
Notes 85

Seconde partie
Introduction 91
Notes 97
Les parties en cause en 1871 99
Domestiques 101
Maîtres 109
Notes 117
Le service domestique 123
Recrutement 123
Nature et conditions du travail 125
Devoirs et rétributions 132

Désavantages et avantages 136
Notes 140
La vie quotidienne 151
Vivre et couvert 151
Santé et loisirs 166
Moeurs et délits 168
Notes 173
Les rapports sociaux 181
Perception du service 181
Perception du domestique 182
Rapports domestiques et maîtres 186
Rapports domestiques et entourage 190
Notes 193

Conclusion 199
Notes 204

Appendices
A. Formule du contrat d'engagement au début du siècle. 207
B. Compte rendu du procès d'Alexis de Roussel accusé par Susannah Eliza Davis de l'avoir violée en 1814. 209
C. Règlements concernant les apprentis, les domestiques et les journaliers, 1818. 217
D. Règlements du "Home for Young Women Seeking Employment", Halifax, 1870. 221
E. Tâches quotidiennes d'une servante. 223
F. Lettre de Charles Baillairgé démontrant la nécessité d'une école pour former des domestiques. 227
G. Réflexions d'une Canadienne sur les rapports maîtres-serviteurs au tournant du XX^{e} siècle. 231

Bibliographie
I Sources manuscrites 237
II Sources imprimées 243
1. Anthologies, dictionnaires, répertoires 243
2. Essais d'époque sur le service domestique 244
3. Manuels à l'usage des domestiques 246
4. Traités d'économie domestique 247
5. Études contemporaines sur les domestiques 248
6. Journaux locaux 253
7. Littérature d'époque: romans, contes, pièces de théâtre .. 253
8. Récits de voyage, Mémoires et journaux intimes 255
9. Recueils de plans de maisons 257
10. Recueils iconographiques 259
11. Ouvrages généraux et périodiques 261

Présenté pour publication en 1982 par Claudette Lacelle, Lieux et parcs historiques nationaux, Environnement Canada – Parcs, Ottawa.

TABLE DES SIGLES

ANQ-M: Archives nationales du Québec à Montréal

ANQ-Q: Archives nationales du Québec à Québec

ANQ-TR: Archives nationales du Québec à Trois-Rivières

AO: Archives of Ontario

APC: Archives publiques du Canada

APJ-M: Archives du palais de justice de Montréal

APJ-Q: Archives du palais de justice de Québec

AVQ: Archives de la ville de Québec

CNCP: Collection nationale de cartes et plans

IBCQ: Inventaire des biens culturels du Québec

PANS: Public Archives of Nova Scotia

SOURCES DES ILLUSTRATIONS

1 APC, CNCP, C 55480.
2 Ibid., 12938 2/2.
3 ANQ-Q, H772-22.
4 La Gazette de Québec/ Quebec Gazette, 1er mai 1817, 30 oct. 1817, 24 fév. 1820; La Gazette de Montréal/Montreal Gazette, 12 sept. 1816; Quebec Mercury, 24 juin 1817, 26 janv. 1819; Montreal Herald, 23 mars 1816, 29 nov. 1817.
5 ANQ-M, plan nº 1625.
6 ANQ-Q, greffe de Joseph Planté, acte nº 7108, 8-17 oct. 1816; ibid., acte nº 7368, 18-27 oct. 1817; ANQ-M, greffe de Nicolas-Benjamin Doucet, acte nº 6600, 15 sept. 1819.
7 IBCQ, 18,2890-11.
8 IBCQ, 17,213A-11.
9 ANQ-Q, N274-38.
10 Walker and Miles, The New Standard Atlas of the Dominion of Canada... (Montréal et Toronto, Walker and Miles, 1875), p. 80-81 (APC, CNCP, C-118009).
11 Ibid., p. 66-67 (APC, CNCP, C-118008).
12 Ibid., p. 59 (APC, CNCP, C-37130).
13 Ibid., p. 35 (APC, CNCP, C-118010).
14 Canadian Illustrated News, 22 avril 1871 (APC, C-54365).
15 Ibid., 17 mars 1877 (APC, C-65717).
16 AVQ, Plans d'architecture domestique, fonds Charles Baillairgé, cartable nº 1: Les maisons privées, pièce 46.
17 Ibid., pièce 47.
18 Ibid., pièce 48.
19 Ibid., pièce 49.
20 Canadian Illustrated News, 12 mai 1877 (APC, C-65833).
21 Ibid., 4 janv. 1873 (APC, C-58960).
22 Ibid., 28 déc. 1872 (APC, C-58947).
23 AO, Plans d'architecture domestique, coll. Horwood, 136/2.
24 AVQ, Plans d'architecture domestique, fonds Charles Baillairgé, cartable nº 1: Les maisons privées, pièce 98.
25 Ibid., pièce 97.
26 AO, Plans d'architecture domestique, coll. Horwood, 638/32.
27 ANQ-Q, Plans d'architecture domestique, fonds Staveley, N78-8-45.
28 APJ-M, greffe de L.-O. Hétu, acte nº 5646, 10 sept. 1873; ANQ-Q, greffe de W.D. Campbell, acte nº 3084, 1er mars 1875.

29 Leonore Davidoff et Ruth Hawthorn, A Day in the Life of a Victorian Domestic Servant (Londres, George Allen and Unwin, 1976), p. 13.
30 Canadian Illustrated News, 21 avril 1883 (APC, C-78158).
31 Ibid., 6 mai 1882 (APC, C-77137).
32 Ibid., 15 juil. 1871 (APC, C-56375).

INTRODUCTION

Notre recherche sur les domestiques canadiens au XIX^{e} siècle se situe dans le cadre des implications d'Environnement Canada – Parcs dans la restauration et l'interprétation du passé des maisons historiques. Pionnière en son genre au pays[1], elle s'imposait d'autant plus qu'on ne disposait alors d'aucun renseignement véritable sur l'identité et le nombre des domestiques, sur le lieu et l'état de leurs quartiers dans les maisons d'autrefois, et qu'on ignorait aussi à peu près tout de leurs conditions de vie et de travail. Cette lacune dans nos connaissances a du reste souvent amené les divers organismes voués à la restauration et l'interprétation à ne pas tenir compte des quartiers des domestiques dans les maisons historiques et à affecter ces espaces à leur personnel ou à l'entreposage[2], privant ainsi le public visiteur de renseignements précieux sur la vie et la société de l'époque. Parfois, il est vrai, la recherche portant sur une maison particulière dévoilait assez de détails pour que l'on puisse tenir compte de ces pièces, mais rarement est-on parvenu à en tirer quelques données significatives sur les gens de service qui y avaient oeuvré[3]. D'ailleurs, même si ces renseignements avaient été nombreux et substantiels, il aurait été impossible de situer cette maison par rapport aux autres maisons canadiennes quant au service — une institution dont l'importance au cours des siècles n'est plus à prouver et à laquelle certains ont même conféré le pouvoir de fixer le rang social d'une famille.

Étant donné l'ampleur de la question, il est évident qu'on ne pouvait se préoccuper de tous les domestiques ayant vécu au Canada durant le XIX^{e} siècle; aussi, nos recherches ont-elles porté plus particulièrement sur ceux qui vivaient en milieu urbain et qui résidaient chez leurs maîtres. Ce choix n'a pas été arbitraire: il a été dicté par les besoins de nos services. Ainsi, si l'on s'en est tenue au milieu urbain, c'est que la majorité des maisons restaurées se situaient dans ce milieu ou appartenaient à des citadins, et si l'on s'est attachée exclusivement aux résidents, c'est qu'ils ont été les seuls parmi les domestiques à vivre et à travailler dans la maison.

Nous avons également circonscrit notre étude à des périodes et à des villes témoins. Nous avons choisi deux courtes périodes, une dans chaque moitié du siècle, soit les années 1816-1820 et 1871-1875, alors que pour les villes nous avons opté pour les plus peuplées, c'est-à-dire Montréal et Québec pour la première période, et Toronto, Montréal, Québec et Halifax pour la seconde.

Effectuée de 1978 à 1981, notre recherche s'est faite en deux temps, correspondant aux deux moitiés du XIX^{e} siècle, et deux textes distincts en ont rendu compte – un en 1980, l'autre en 1982 – d'où la division du présent ouvrage en deux parties.

Le contexte s'est révélé fort différent d'une période à l'autre. Comment en effet aurait-il pu en être autrement à cinquante années d'intervalle, surtout quand cet intervalle connut une vague d'immigration absolument sans précédent et qu'il vit naître en plus les phénomènes d'industrialisation et d'urbanisation au pays! Nous ne nous attarderons pas à décrire ici les multiples transformations qu'ont subies les villes canadiennes au cours du XIX^{e} siècle et, plus particulièrement, entre 1820 et 1870. Une telle synthèse serait du reste tout à fait imparfaite étant donné l'état actuel de la recherche. Cependant, il importe peut-être de rappeler quelques éléments qui ont eu un impact certain sur la vie quotidienne dans les maisons de l'époque et qui, conséquemment, ont affecté les conditions de vie et de travail des domestiques qui y oeuvraient.

Une grande constante d'abord: durant les deux périodes, les grandes villes ont été caractérisées par la coexistence de deux populations fort différentes, l'une stable et permanente, l'autre mobile et transitoire. Or cet aspect est capital du fait que le service domestique mettait justement ces deux mondes en présence, et ce, dans un intérieur commun et sur une base quotidienne. Autre constante: les maisons où vécurent ces gens, tant dans une période que dans l'autre, ne constituaient qu'une faible minorité des résidences urbaines et elles comptaient parmi ce qu'il y avait de mieux et de plus confortable dans un siècle où on déplorait la grande pauvreté des villes, de même que leur insalubrité notoire.

Maints aspects, par contre, s'avérèrent différents d'une période à l'autre tel le resserrement de la discipline de travail qui s'observa dans la deuxième moitié du siècle, ou encore, le visage nouveau que prit le prolétariat des villes avec l'arrivée massive d'immigrants. Cependant, ce furent surtout les changements dans les maisons et dans les habitudes de vie qui eurent le plus d'impact sur le service. Ainsi l'avènement du chauffage central et de l'eau courante dans les maisons aisées de la deuxième moitié du siècle changea la nature même de plus d'une tâche domestique (lessive, ménage, etc.). Ceci n'impliqua pas toutefois que ces tâches en furent allégées; au contraire, dans plus d'une maison ces innovations techniques s'accompagnèrent de nouvelles normes de propreté qui vinrent augmenter les tâches au lieu de les diminuer. D'autres éléments moins percutants affectèrent également la vie quotidienne, telle l'habitude de manger plus tard, dans les familles de bonne société après 1850, qui allongea considérablement les heures de travail des domestiques, souvent même aux dépens des moments de loisirs dont ceux du début du siècle avaient disposé.

De toutes les sources que nous avons dépouillées, les recensements nominatifs ont été, sans contredit, les plus utiles; nous avons également analysé avec profit les testaments, les contrats d'engagement, les inventaires après décès, les registres de décès, les plumitifs, les registres de prison, et nombre d'autres séries judiciaires déposées dans les archives. En outre, nous avons dépouillé plusieurs journaux intimes, quelques papiers de familles, et nous avons également étudié de très nombreux plans de maisons du XIX^{e} siècle. Aux diverses collections iconographiques, nous avons ajouté des catalogues de collection ou d'exposition, et de nombreux ouvrages consacrés à l'art de l'époque ou à celui d'un artiste en particulier[4].

Nous avons aussi mis à profit la littérature de l'époque, tant canadienne qu'américaine et européenne, sous toutes ses formes[5]. Nous avons soigneusement dépouillé les publications particulièrement nombreuses ces dernières années aux États-Unis, en Grande-Bretagne et en France, sur la femme, l'enfant, la famille, la société, la criminalité, le travail et les problèmes urbains. Dans chacun de ces pays, plusieurs ouvrages concernant les domestiques sont parus dans les dernières années, ce qui nous a permis de comparer, pour la même époque, la situation du service là-bas avec celle qu'on retrouvait ici.

Ces diverses sources, est-il besoin de le signaler, n'ont pas livré tout ce qu'on en attendait, chacune comportant des limites. Par exemple, si le recensement de 1871 fut uniforme au pays – un élément non négligeable lorsqu'on espère pouvoir comparer des villes entre elles – ceux du début du siècle furent de fabrication tout à fait artisanale, et seul celui de Québec en 1818 a pu être analysé ménage par ménage. De même, si les testaments et les plans de maison se sont avérés fort bien faits dans toutes les villes, il n'en fut pas ainsi pour d'autres genres de documents, et la qualité des inventaires après décès de Québec et de Montréal s'avéra de beaucoup supérieure à celle des inventaires de Toronto et de Halifax. En outre, bien qu'on ait retrouvé des registres de décès pour chacune de ces villes, ce n'est que dans ceux de Montréal que l'occupation était mentionnée de façon assez constante pour être utilisable dans le cadre de notre recherche. Autres déceptions: bien que nous ayons disposé de quelque 200 contrats d'engagement de domestiques pour la période 1816-1820, il s'en est trouvé à peine une dizaine dans les archives de Québec et de Montréal pour les années 1871 à 1875, et pas un seul dans celles de Toronto et de Halifax; de plus, toutes les collections iconographiques n'ont livré que ces nombreuses caricatures qui furent en vogue dans certains journaux à compter des années 1860, et qui tournaient les domestiques en ridicule.

D'autre part, si l'on a pu lire avec profit de multiples oeuvres littéraires de l'époque, les ouvrages canadiens du même genre étaient pratiquement inexistants avant les années 1830. Or, ces sources sont

habituellement celles qui permettent le mieux de saisir la perception que l'on se faisait du service et du domestique à une époque donnée. Certes, la littérature intime, les récits de voyage et les articles de journaux ont comblé quelque peu cette lacune, mais ces écrits n'étaient pas assez nombreux à l'époque pour qu'on puisse juger si les perceptions qu'on y retrouve étaient proprement canadiennes ou si elles s'inscrivaient dans la ligne des stéréotypes que véhiculaient les littératures étrangères (surtout britannique et française) qui étaient fort prisées des Canadiens d'alors. En conséquence, le portrait du service et du domestique qui s'est dégagé de nos documents du début du siècle différait quelque peu de celui que véhiculaient les imprimés d'après 1840. Il importe aussi de préciser que ce n'est que pour la deuxième partie du siècle que nous avons pu véritablement comparer le domestique canadien à ses congénères américains et européens.

Enfin, on ne saurait trop insister sur l'ampleur du problème que posent tous ces stéréotypes et idées reçues qui entourent la question du service. Tous les auteurs s'entendent du reste pour souligner que chaque génération s'est considérée moins bien servie que la précédente, et qu'elle a décrit ses domestiques comme ayant un urgent besoin d'être réformés ou, tout au moins, contrôlés. Or, s'il est facile de reconnaître de telles erreurs dans la perception du service, il n'en reste pas moins que c'est avec ces sources qu'il faut composer. De plus, l'historien du XX^{e} siècle souffre aussi d'un anachronisme évident à l'égard du service au XIX^{e} siècle: en effet, non seulement est-il difficile, à partir de l'expérience contemporaine, d'imaginer la somme de temps qu'il fallait autrefois consacrer aux différentes tâches domestiques, mais aussi est-il tout à fait risqué d'essayer de juger de leur importance relative puisque certaines – le service à table, par exemple – n'avaient pas à l'époque la même connotation qu'aujourd'hui.

Il ressort donc que la question du service domestique est fort complexe puisque tenter de s'y attaquer c'est toucher à l'histoire sociale, économique, juridique, psychologique, ainsi qu'à celle du quotidien; en somme, c'est pratiquer une "histoire carrefour", selon l'expression de Guiral et Thuillier[6]. Il est bien évident que dans le présent ouvrage nous n'avons pu répondre à toutes les questions qui se sont posées en cours de route. Néanmoins, nous avons tenté de réunir les données essentielles qui, dans le cadre d'une restauration, contribueront à présenter une interprétation aussi juste que possible du passé d'une maison historique et des gens qui l'ont habitée.

Notes

1 Deux ou trois travaux de recherche se sont intéressés à la question des domestiques mais ils portent sur le régime français; voir en particulier celui de Francine Barry "La domesticité féminine de Québec au milieu du XVIII^{e} siècle" (communication présentée au congrès de l'Institut d'histoire de l'Amérique française, Montréal, 1974) et celui de Daniel Lépine "La domesticité juvénile à Montréal pendant la première moitié du XVIII^{e} siècle (1713-1744) (thèse de maîtrise en cours, université de Sherbrooke). Quant aux domestiques du XIX^{e} siècle, ils ont fait l'objet de peu de publications mais voir Geneviève Leslie, "Domestic Service in Canada, 1880-1920", dans Janice Acton et al., Women at Work: Ontario, 1850-1930 (Toronto, Canadian Women's Educational Press, 1974), Marilyn Barber, "The Women Ontario Welcomed: Immigrant Domestics for Ontario Homes, 1870-1930", Ontario History, vol. 62, n^{o} 3 (sept. 1980), p. 148-172 et Joy Parr, Labouring Children. British Immigrant Apprentices to Canada, 1864-1924 (Londres, Croom Helm, 1980).

2 C'est du moins ce qui nous a frappée lors de la visite des maisons Campbell et Boulton (The Grange) à Toronto, des maisons Prescott, Uniacke et Haliburton dans la région de Halifax, et aussi ce qui surprend lorsque l'on visite l'une après l'autre les maisons d'Upper Canada Village près de Cornwall.

3 La maison Bellevue dans la région de Kingston peut servir ici d'exemple; voir à cet effet l'étude de Christina Bates, Allocation and Functions of Domestic Offices at Bellevue N.H.P. Travail inédit n^{o} 429 (1981), Parcs Canada, Ottawa.

4 Voir bibliographie, sections 8, 9 et 10.

5 Voir bibliographie, sections 2, 3, 4, 6 et 7.

6 Pierre Guiral et Guy Thuillier, "Les sources de l'histoire régionale des domestiques au XIX^{e} siècle", Revue historique, n^{o} 269 (avril-juin 1978), p. 444.

PREMIÈRE PARTIE

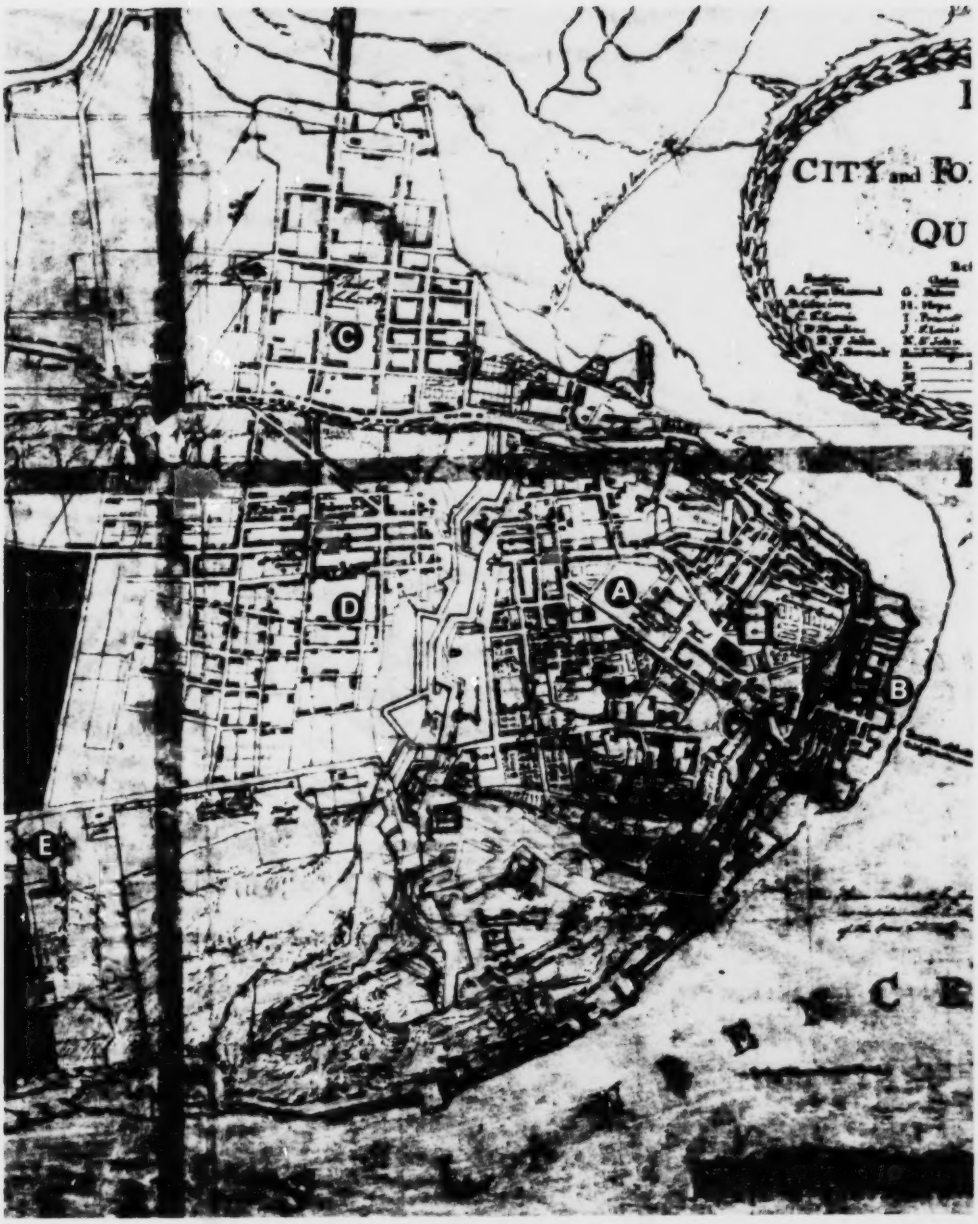

1 Québec en 1821.

A Haute ville
B Basse ville
C Saint-Roch
D Faubourgs-Haute ville
E Banlieue

INTRODUCTION

Le choix que nous avons fait de recourir à des villes et à des périodes témoins se voulait surtout un moyen d'utiliser une grande variété de sources tout en évitant l'échantillonnage. Cela nous permettait également de percevoir les constantes et les changements dans le service à quelques décennies d'intervalle.

Quatre villes ont d'abord retenu l'attention parce que nettement plus populeuses que les autres en ce premier quart de siècle: Montréal (22 540 hab. en 1825[1]), Québec (18 626 hab. en 1818[2]), Halifax (11 156 hab. en 1816-1817[3]), et Saint-Jean, T.-N. (10 000 hab. en 1815[4]). Les données statistiques concernant ces villes étaient cependant fort inégales, étant donné nos intérêts, et la documentation s'est montrée ici déterminante. Seules les archives du Québec disposaient de véritables séries de contrats d'engagement, de testaments et d'inventaires de biens[5] – documents essentiels à toute étude portant sur les domestiques. Nous avons donc retenu Montréal et Québec (voir fig. 1 et 2); c'étaient d'ailleurs les deux plus grandes villes de l'époque et les seules qui pouvaient refléter les particularités ethniques à l'égard du service, si particularités il y avait, puisque toutes deux comptaient alors une assez forte population anglophone[6].

Restait à déterminer une période témoin qui fût assez représentative de ce début du siècle et l'on s'est arrêtée aux années 1816-1820. A cet effet, le recensement de Québec en 1818 fut assez déterminant parce qu'il était le seul à donner l'occupation de tous les travaillants des ménages, alors qu'à l'époque l'on se contentait habituellement de celle du chef de famille. Ce choix s'avéra d'ailleurs assez judicieux. Ainsi, il permettait d'éviter les premières années du siècle qui auraient été trop tributaires du XVIII[e] et, également, les années de guerre, soit 1812-1814, qui ont dû perturber le rythme de la vie quotidienne. De même, la décennie 1820 marqua le début d'une époque mouvementée aux niveaux tant politique qu'économique, social ou culturel. Pour n'en donner que quelques exemples, 1822 vit avorter le premier projet d'union des deux Canadas, avec tout ce que cela impliqua de controverses[7], et les années vingt assistèrent, tant à Montréal qu'à Québec, à une agitation politique qui aboutit à doter ces villes d'une administration municipale élue dès le début des années trente[8]. Au plan économique, on entra dans une ère de grandes constructions – canal Lachine de 1821 à 1825, et fortification Québec de 1820 à 1830[9] – qui ouvrirent sûrement plus d'un débouché à une main-d'oeuvre masculine qui, jusque-là, avait peut-être dû se contenter d'un travail servile. Ce

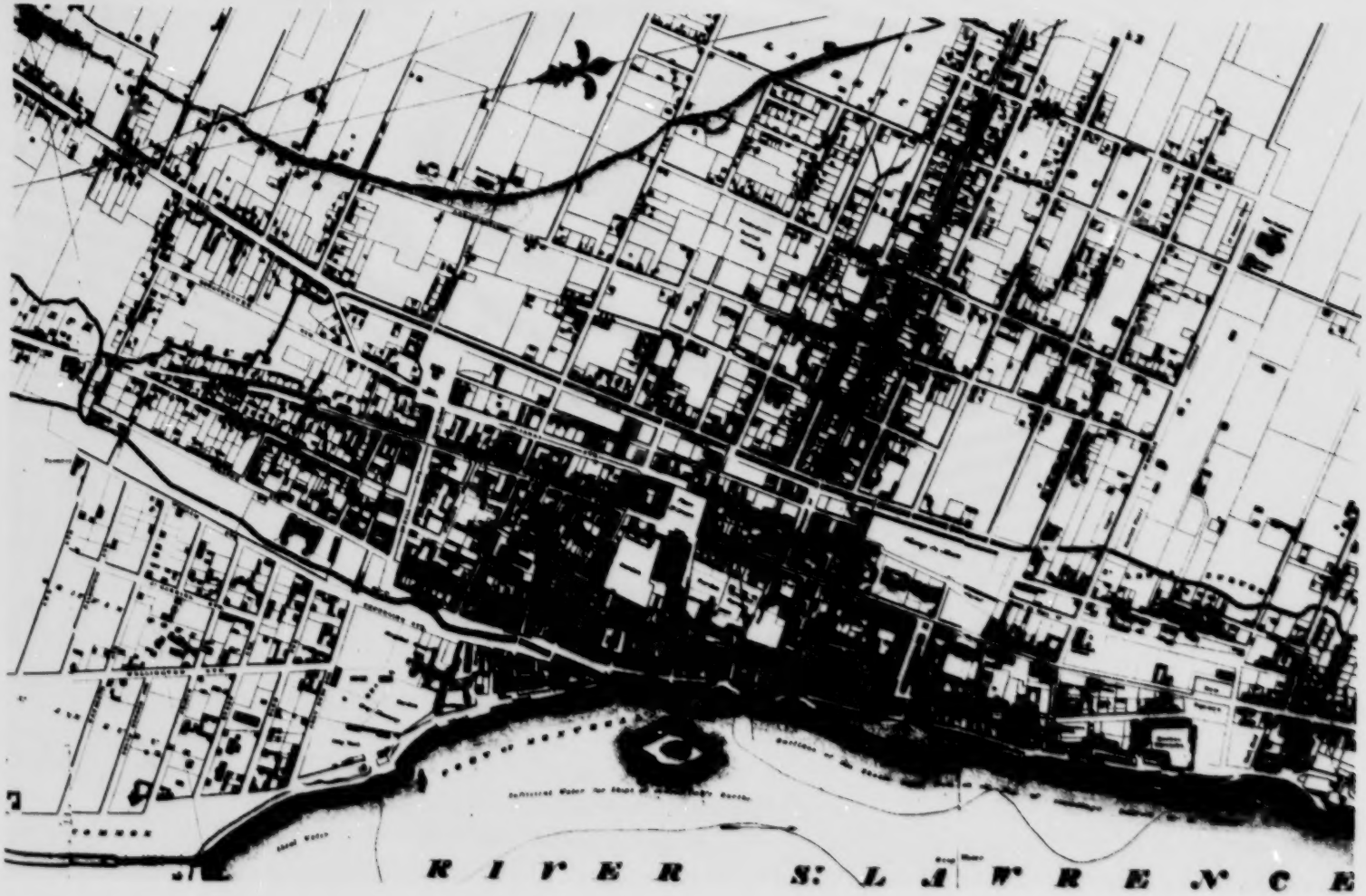

2 Montréal en 1825.

fut également l'époque où la bourgeoisie urbaine gagna de l'importance: à Montréal, par exemple, elle prit en charge le développement de la ville et on assista à la création du *Committee of Trade* en 1822[10]. Aux niveaux social et culturel, ces années furent aussi témoins d'un véritable bouleversement: après 1820, l'immigration massive en provenance des îles britanniques exerça un impact sur la société que l'on n'a pas encore fini d'évaluer[11], et le service domestique fut un des domaines les plus affectés par l'affluence d'une main-d'oeuvre abondante et peu coûteuse sur le marché du travail. Le début de cette décennie vit également la vie littéraire prendre son essor: ouverture de la librairie Fabre à Montréal en 1823, fondation de la *Literary and Historical Society of Quebec* en 1824, ouverture du Théâtre Royal à Montréal et parution de *La Bibliothèque canadienne* de Michel Bibaud en 1825; ce fut aussi l'époque des lois créant les écoles de fabrique (1824) et celles de l'Assemblée (1829), de même que l'époque de la fondation de plusieurs collèges classiques: Sainte-Thérèse et Chambly en 1826, Sainte-Anne-de-la-Pocatière en 1829[12]. Il y a là une incidence non négligeable et qui ne fut pas sans influence sur le service domestique à partir du moment où l'école devint de plus en plus accessible pour tous. Somme toute, des années mouvementées qui rendaient difficile l'observation de la vie quotidienne. En comparaison des unes et des autres, les années 1816-1820 apparaissaient donc comme relativement "ordinaires"[13] et, par le fait même, plus propices à l'étude d'une domesticité "ordinaire" – état de chose qui n'était pas à rejeter quand on songe qu'elle ne l'était déjà plus, une décennie plus tard, suite au flot d'immigrants qui vint l'envahir.

Notes

1 J.-F. Bernard, P.-A. Linteau et J.-C. Robert, "La structure professionnelle de Montréal en 1825", Revue d'histoire de l'Amérique française, vol. 30, nº 3 (déc. 1976), p. 386.

2 Selon le recensement du curé Signay en 1818; le curé a fait quelques omissions dans sa compilation et il donne un total de 16 008 alors qu'il doit être de 16 443; si l'on y ajoute les religieux et les membres de la garnison, on se retrouve avec un total de 18 626; voir Joseph Signay, Recensement de la ville de Québec en 1818 (Québec, Société historique de Québec, 1976) (ci-après Recensement de Signay), p. 279.

3 Pour le recensement de Halifax en 1816-1817, voir Thomas Beamish Akins, History of Halifax City (Belleville, Mika Publishing, 1973), p. 187.

4 C'est le nombre que nous avons retrouvé un peu partout dans les ouvrages; voir, à titre d'exemple, Gertrude A. Gunn, The Political History of Newfoundland, 1832-1864 (Toronto, University of Toronto Press, 1966), p. 9.

5 Halifax avait ses testaments et inventaires de biens mais leur qualité se comparait difficilement avec celle des documents notariés du Québec.

6 Pour Québec, voir Edward H. Dahl et al., La ville de Québec, 1800-1850: un inventaire de cartes et plans (Ottawa, Musées nationaux du Canada, 1975), p. 27; pour Montréal, voir Jean-Claude Robert, "Montréal (1821-1871). Aspects de l'urbanisation", thèse de doctorat (3e cycle), université de Paris, I, 1977, p. 183; voir aussi Fernand Ouellet, Éléments d'histoire sociale du Bas-Canada (Montréal, Hurtubise HMH, 1972), p. 181.

7 Fernand Ouellet, Le Bas-Canada 1791-1840, Changements structuraux et crise (Ottawa, Éditions de l'université d'Ottawa, 1976) (ci-après Le Bas-Canada), p. 316-321.

8 Antonio Drolet, "La ville de Québec, histoire municipale; II: Régime anglais jusqu'à l'incorporation (1759-1833)" Cahiers d'histoire, nº 17 (1965), p. 31-38; voir aussi, Jean-Claude Robert, op. cit., p. 43.

9 Claudette Lacelle, "La propriété militaire à Québec de 1760 à 1871" Histoire et archéologie 57 (1982) (ci-après "La propriété militaire"); Fernand Ouellet, Le Bas-Canada, p. 208.

10 Jean-Claude Robert, op. cit., p. 43.

11 Voir, entre autres, Helen I. Cowan, British Emigration to British North America, The First Hundred Years (Toronto, University of Toronto Press, 1961) et Huguette Lapointe-Roy, "Paupérisme et assistance sociale à Montréal, 1832-1865", thèse de maîtrise, université McGill, Montréal, 1972.

12 Dictionnaire des oeuvres littéraires du Québec (Montréal, Fides, 1978-), vol. 1: "Des origines à 1900", p. lvi.

13 Voir, à cet effet, Hubert Charbonneau et al., La population du Québec: études rétrospectives (Montréal, Boréal Express, 1973), p. 13.

LES PARTIES EN CAUSE AU DÉBUT DU SIÈCLE

Le premier problème qui se pose quand on tente de déterminer qui étaient les préposés au service domestique, c'est celui du vocabulaire. Plusieurs termes, en effet, pouvaient les désigner, et les plus fréquemment utilisés dans les documents consultés étaient *domestique, engagé, fille, garçon, servante* et *serviteur*[1]. Comme ceux-ci y étaient employés assez indifféremment, bien qu'avec une nette préférence pour le premier et les deux derniers, notre première démarche fut d'en vérifier le sens dans les dictionnaires des XVII^{e}, XVIII^{e} et XIX^{e} siècles.

Ainsi, le Furetière de 1690 définissait *domestique* comme celui "qui est d'une maison" ou comme des "officiers, valets à gages d'un Maître"; *fille* y désignait "toutes sortes de servantes", *garçon* s'appliquait à "un valet à tout faire et particulièrement quand il est seul à servir, et sans porter de couleurs" alors qu'une *servante* était "une fille ou femme qui sert dans une maison", et un *serviteur* "celui qui est aux gages d'un maître"[2].

Pour le *Dictionnaire de l'Académie* de 1765, *domestique* voulait dire "qui est de la maison" et, substantivement, "les serviteurs de la maison"; le mot *fille* ne s'appliquait, selon lui, qu'à la fille de chambre et le mot *garçon* désignait un "valet qui ne porte pas de livrée" et qui, parfois, "fait les plus bas offices"; une *servante* était une "femme ou fille [...] employée aux plus bas offices d'une maison et qui sert à gages" alors qu'un *serviteur* était "celui qui sert en qualité de domestique"[3].

De son côté, le Bescherelle de 1858 définissait *domestique* comme "celui et celle qui sert dans une maison, dans une famille, moyennant des gages" mais il précisait qu'il s'agissait là du sens restreint de ce mot et, qu'autrefois, il pouvait désigner toutes les personnes rattachées à un prince ou à une maison; le mot *fille* se disait pour "servante" et *garçon* signifiait "domestique, valet"; une *servante* était une "femme ou fille employée aux travaux du ménage, aux bas offices d'une maison, et qui sert à gages" alors qu'un *serviteur* était "celui qui est au service, aux gages d'autrui", le mot s'employant surtout "en parlant des domestiques"[4].

Enfin, dans le *Grand Dictionnaire universel du XIX^{e} siècle* de Pierre Larousse, publié entre 1865 et 1875, *domestique* désignait surtout un serviteur "vivant chez son maître" alors que *serviteur* s'appliquait souvent à celui qui "peut avoir un domicile propre et se trouver par conséquent dans une dépendance moins absolue"[5]. Notons

aussi qu'avant 1850 *engagé* n'était défini qu'en tant que verbe et qu'il fallut attendre le Bescherelle pour que le nom *engagé* ait une définition, soit "celui qui contracte un engagement volontaire dans l'année".

Si l'on compare ces diverses définitions, il appert que le sens de *domestique* a perdu une certaine extension au XIX^{e} siècle alors que le mot *engagé* a pris un sens très large; les termes *fille* et *servante* sont restés à peu près synonymes et, de même, *garçon, serviteur* et *domestique;* cependant, le mot *servante* a été de plus en plus associé aux travaux ménagers et aux bas offices alors que *garçon* a perdu la connotation du "seul à servir et sans livrée"; enfin, le sens de *serviteur* est resté sensiblement le même et ce n'est que Larousse qui ne l'a pas confondu avec celui de *domestique.*

Les documents consultés reflétaient assez bien cet état de chose même si au Canada l'on parlait habituellement d'un domestique ou d'un serviteur et que les deux mots se retrouvaient parfois utilisés l'un pour l'autre à l'intérieur du même document. Seuls, les *Statuts provinciaux* ont fait exception à cet égard et l'on a pu y lire, "s'il est domestique ou serviteur"[6]. De même, les *garçons* n'ont pas été "seuls à servir": dans le recensement de Québec, par exemple, ils étaient presque toujours dans des familles où il y avait plus d'un domestique[7]; quant aux filles ou aux servantes, il n'a pas été possible de savoir si elles occupaient le plus bas échelon, et l'on pourrait penser que l'unique servante d'une maison aurait été chargée de tous les travaux, mais tel n'était pas toujours le cas. Par exemple, plutôt que de confier les grosses besognes à sa servante, le marchand George Pozer de Québec employait une femme de ménage et un homme à tout faire qui ne résidaient pas chez lui. Dans cette maison, la servante résidante, donc, n'était peut-être chargée que des menues tâches; d'ailleurs, elle ne permettait pas aux deux autres de manger à sa table[8]. Il en était peut-être ainsi à plusieurs autres endroits... Enfin, le terme *engagé* fut celui qui eut le plus d'extension dans les documents puisqu'il englobait tous les autres termes et qu'il pouvait aussi s'appliquer à un journalier ou à un compagnon[9].

Signalons enfin que les documents n'utilisaient jamais le mot *laquais* et qu'on n'y a rencontré qu'une fois le mot *valet*[10]. Les dictionnaires définissaient d'ailleurs *laquais* comme un valet qui suit son maître et qui porte sa livrée; or, tous les témoignages s'accordant pour dire que les Canadiens ne portaient habituellement pas de livrée[11], il est logique qu'on n'ait pas retrouvé ce mot. Quant à *valet,* qu'on n'a noté qu'une fois dans le recensement et qui y désignait un serviteur de 60 ans, il répond au commentaire de Bescherelle: ce mot "a déjà pris un sens défavorable et on le remplace souvent par domestique ou serviteur"[12]. En raison de tout cela, on s'est limitée dans le présent ouvrage aux termes *domestique, serviteur* et *servante* et on les a utilisés indifféremment comme des synonymes.

Domestiques

Deux genres de documents nous ont renseignée plus particulièrement sur les effectifs du service domestique: les recensements et les contrats d'engagement. Bien qu'ils aient comporté tous deux certaines restrictions, ils se sont recoupés de façon intéressante, s'éclairant ainsi avantageusement l'un l'autre.

On a disposé de deux recensements pour ce premier quart de siècle: un pour la ville de Québec en 1818[13] et l'autre pour Montréal en 1825[14]. Cependant, seul celui de Québec nous faisait connaître le nom, l'âge et l'adresse du domestique, de même que le nom, l'âge et l'occupation de son maître. Celui de Montréal énumérait les gens par groupe d'âge et selon leur état civil — ce qui ne permettait pas de juger de la présence de domestiques dans une maisonnée. Néanmoins, on a pu utiliser les conclusions auxquelles est parvenu le groupe de recherche sur la société montréalaise au XIX^{e} siècle[15], lequel a analysé les compilations qu'avait faites le recenseur Viger.

Quelques mots d'abord sur la façon dont le curé de Québec a procédé. Le recensement fut fait par quartiers: Saint-Roch, la banlieue, les faubourgs de la haute ville, la basse ville, et la haute ville. Le curé visita chaque maison et recensa chaque ménage catholique, indiquant s'il s'agissait d'un propriétaire ou d'un locataire, inscrivant le nom du maître, son âge et son occupation, le nom de son épouse et son âge, énumérant les noms et âges des apprentis, des commis, des engagés et des parents vivant avec le ménage s'il y avait lieu; il nota aussi les noms et âges des enfants, ceux des domestiques — parfois se contentant d'écrire "3 domestiques" — et il donna également les noms et âges des étrangers faisant partie de la maisonnée. Dans le cas des familles protestantes, le curé ne donna aucun renseignement, sauf ceux concernant les catholiques qui vivaient avec elles; bien souvent, il n'écrivit que "une famille protestante" ou encore "Smith, William, 6 enfants, 13 protestants". Enfin, pour tous les ménages, il indiqua le nombre de catholiques, de communiants et de protestants qui s'y trouvaient.

Au départ, il était donc bien évident que notre compilation de ces données ne pourrait s'effectuer facilement. D'une part, on ne disposait d'aucun renseignement sur les ménages protestants et, d'autre part, l'occupation des très nombreux étrangers énumérés avec les familles n'était indiquée que dans 40 pour cent des cas. Comment pallier à ces difficultés? Nous avons considéré toutes les catégories susceptibles de référer aux gens de service, y compris les étrangers au statut non identifié. Seuls les apprentis et les commis identifiés comme tels ont été omis. Même si l'on sait que bien souvent ils étaient affectés aux travaux serviles de la maison et de la boutique, ils n'en étaient pas moins considérés comme ayant un statut à part[16].

Par contre, pour refléter autant que possible cette imprécision dans les termes du curé, nous avons référé à l'ensemble des catégories comme à "l'aide domestique" plutôt qu'aux "domestiques". De plus, pour rectifier un tant soit peu l'absence de renseignements concernant les familles protestantes, nous avons ajouté à la compilation une catégorie de "possibilités" dans laquelle ont été regroupés tous les ménages chez lesquels il est plus que probable qu'il y ait eu des domestiques. Dans la majorité des cas, il s'agissait de familles que l'on connaissait bien pour les avoir rencontrées lors de recherches antérieures[17]; dans d'autres, il s'agissait de familles recensées comme celle de William Smith mentionnée plus haut. On leur a accordé le nombre de domestiques correspondant à la moyenne pour leur quartier (tableau 7), bien que, dans le cas de plusieurs hommes éminents, cette moyenne ait été tout à fait inférieure à ce que leur statut social pouvait leur permettre. Le cas des militaires peut servir d'exemple: alors que l'on sait par les journaux de l'époque que les officiers qui arrivaient avec leur famille amenaient parfois avec eux trois domestiques[18], on n'en a accordé que 2,1 (moyenne de la haute ville) au major Cortlandt, et deux (moyenne de la banlieue) au colonel Harvey qui comptait pourtant 16 personnes dans sa maisonnée.

Les contrats, pour leur part, ont été examinés tant à Montréal qu'à Québec pour les années 1816 à 1820, et on n'a retenu que ceux concernant l'engagement de serviteurs, servantes ou domestiques, c'est-à-dire 196 sur environ 1500[19].

Ces documents, nous ont permis de constater que l'on avait eu raison de compiler toutes les catégories du curé. En effet, quand on a confronté la liste des noms du recensement à celle des 60 domestiques engagés par contrat à Québec de 1816 à 1818, l'on s'est rendu compte que certains avaient été recensés par le curé sans mention de leur statut. Ainsi, des 60 engagés par contrat à Québec entre 1816 et 1818, 12 furent repérables dans le recensement: sept d'entre eux étaient classés sans identification de statut à la suite de la famille, deux étaient recensés comme engagés, un autre était identifié comme garçon et les deux qui restent étaient énumérés avec leur famille plutôt qu'avec leur maître.

De prime abord, le rapport 12 sur 60 entre les deux genres de documents peut sembler faible. De fait, 18 des 23 adultes qui s'engagèrent par contrat en 1816 et 1817 le firent pour un an ou moins et leur emploi a dû être terminé au moment du recensement; de plus, 19 des 60 contrats avaient été passés entre anglophones et, comme le curé n'a pas donné de détails sur les familles protestantes, il est possible que ces domestiques aient été au service de ces mêmes familles et que, conséquemment, on n'ait pu les retracer; de même, il y avait 5 contrats qui dataient de l'automne 1818 et qui ont pu avoir été passés après le recensement. C'est dire, donc, qu'il n'y a que six

contrats sur les 60 dont on ne puisse rendre compte et il n'est pas impossible que le curé ait fait quelques omissions.

Qui donc étaient ces domestiques en ce début du XIX^{e} siècle? Pour tenter de le saisir, on a compilé, sous forme de tableaux, tous les renseignements qu'il était possible de tirer du recensement et des contrats d'engagement, espérant, qu'à la comparaison, il se dégagerait quelques grandes constantes dont on pourrait tirer parti. Ces tableaux, est-il besoin de le préciser, n'ont été constitués qu'à titre d'indicateurs et ils sont tributaires des carences des documents. De plus, il a fallu considérer séparément le recensement de 1818 et les contrats d'engagement qui, de part et d'autre, ne se prêtaient pas au cumul des données.

Tableau 1

L'aide domestique à Québec en 1818

		Aides domestiques dont l'âge et le sexe sont connus					
	Aide totale	Total	Hommes	Femmes	Âge moyen hommes	Âge moyen femmes	Âge moyen H et F
Domestiques	220	27	10	17	27,5	36,2	32,8
Engagés	183	168	81	87	22,8	24,9	23,9
Aides non identifiés	783	710	367	343	21,4	24,4	22,7
Possibilités (familles protestantes)	169						
Total	1355	905	458	447			
Moyenne					21,7	24,9	23,3
Pourcentage	100	68,8	50,6	49,4			

Source: Joseph Signay, *Recensement de la ville de Québec en 1818*, présent. H. Provost, Québec, Société Historique de Québec, 1976.

Quelques précisions s'imposent à l'examen du tableau 1. Notons d'abord que 67 garçons et 65 filles avaient moins de 16 ans (moyenne 12,4 ans) alors que 24 hommes et 53 femmes avaient plus de 40 ans (moyenne 51,4 ans). Si des pourcentages étaient établis à partir du total de l'aide domestique connue – ceux et celles dont on connait le nom et l'âge – les domestiques de moins de 16 ans compteraient pour 14,5 pour cent et les plus de 40 ans pour 8,5 pour cent, alors que les proportions seraient de 11,1 et 5,6 pour cent si elles étaient établies par rapport au total[20].

Dans l'ensemble, l'aide domestique apparaît comme ayant été assez jeune – 23,3 ans en moyenne – et elle se partage également entre les hommes et les femmes, la proportion étant de 50,6 contre

49,4. En était-il ainsi en réalité? A Montréal, en 1825, le recensement de Viger indiquait plutôt que la proportion aurait été d'un tiers contre deux tiers en faveur des femmes[21], mais il est possible que certaines femmes aient été recensées à plus d'un endroit à cause de leur très grande mobilité; par contre, cette mobilité a pu également inciter le curé de Québec à ne pas se préoccuper des femmes – ce qui expliquerait aussi que l'on ne connaisse que 27 domestiques sur 220, les autres ayant peut-être été, en grande partie, des femmes qu'on a recensées comme "x domestiques". D'ailleurs, le fait que ceux qui ont été identifiés comme domestiques aient été, en général, beaucoup plus âgés que les autres pourrait s'inscrire dans le même sens – le curé ne recensant alors que ceux qui étaient dans une famille depuis ou pour longtemps. Toujours en ce sens, il est possible aussi que le nombre de domestiques masculins à Québec ait été haussé par la catégorie des aides non identifiés qui a pu contenir un certain nombre d'apprentis et de commis; à cet effet, John Hare qui a travaillé longtemps sur la ville de Québec a constaté que la pyramide d'âge de la ville était tout à fait différente de celle du Bas-Canada en ce qui concerne les femmes de 18 à 25 ans au début du siècle, celles-ci y ayant été nettement surreprésentées[22]; ce phénomène était peut-être dû à la présence de nombreuses femmes domestiques dont le recensement du curé n'a pas semblé tenir compte. Enfin, il est aussi possible que l'écart de sept ans qui sépare les deux recensements soit très significatif à cet égard et que les années vingt aient coïncidé avec la montée de la féminisation du service domestique au pays, féminisation qui s'observait ailleurs depuis le début du siècle[23].

Les contrats confirmèrent également le fait que nombre de femmes domestiques ont échappé aux documents. Sur les 196 engagements dont on dispose pour les deux villes, il n'y en avait que 21 qui concernaient les femmes et encore faut-il noter que dix d'entre elles s'engageaient en même temps que leur mari et que quatre autres arrivaient d'Europe (tableau 2).

Notons que l'âge moyen des enfants engagés par contrat se situait entre 11 et 12 ans, et qu'il y en avait 24 de neuf ans ou moins; soulignons aussi que les âges qui comptaient le plus d'engagements (14) étaient les 12, 13 et 14 ans. Ceci dit, et compte tenu du petit nombre de femmes adultes (21) qui s'engageaient par contrat, l'aspect le plus intéressant du tableau 2 s'avère être les indications de provenance, où l'on mentionne si le serviteur venait ou non de la même ville que son maître, de la campagne ou d'Europe. Ces indications nous révèlent que nos 196 domestiques venaient à 76 pour cent de la même ville que leur maître, voire même, qu'ils s'engageaient souvent dans le faubourg qu'ils habitaient, contrairement à ce qui se passait à l'époque en France et en Angleterre où, selon les auteurs, les domestiques venaient habituellement de la campagne[24].

Tableau 2

Les domestiques engagés par contrat de 1816 à 1820

	Total	Hom.	Fem.	Provenance: Même ville	Autre ville	Campagne	Europe
Montréal							
Enfants	66	25	41	57	0	7	2
Adultes	43	37	6	32	0	3	8
Total	109	62	47	89	0	10	10
Québec							
Enfants	46	20	26	34	3	8	1
Adultes	41	26	15	26	1	1	13
Total	87	46	41	60	4	9	14
Général							
Enfants	112	45	67	91	3	15	3
Adultes	84	63	21	58	1	4	21
Total	196	108	88	149	4	19	24
Pourcentage	100	55	45	76	2	10	12

Source: ANQ-M et ANQ-Q, greffes des notaires, contrats d'engagement, 1816 à 1820.

Les registres de décès de Montréal pour la période 1816-1820 sont venus confirmer ces données puisqu'ils indiquaient également que la proportion des domestiques venant de la ville était de 76 pour cent[25]. Peut-être alors peut-on supposer que le domestique d'ici ne souffrait pas du dépaysement qui s'observait ailleurs et que l'enfant qui était en service n'était pas loin de sa famille et restait en contact avec elle. En somme, il est possible qu'au début du siècle, en ce pays, une bonne proportion des domestiques aient été des citadins qui n'aient pas éprouvé les difficultés d'adaptation des ruraux venus chercher du travail à la ville.

Quant à l'origine sociale des domestiques, tout porte à croire que, pour l'ensemble d'entre eux, elle était assez humble. Selon les contrats, 91 domestiques sur 196 (près de la moitié) seraient venus du milieu des journaliers, et 40 (20 pour cent) auraient appartenu à celui des artisans. Six enfants furent mis en service par un oncle tuteur dont trois étaient de profession libérale et les autres des marchands; mais, pour le reste, c'est-à-dire pour environ un tiers des domestiques,

on ne dispose d'aucun renseignement. Il semble en outre, toujours selon les contrats, que l'on ne mettait un jeune enfant en service que lorsqu'on ne pouvait subvenir à ses besoins; de plus, pour la majorité des domestiques qui était constituée de jeunes au début de leur vingtaine, le service représentait probablement le seul moyen d'accumuler quelque pécule avant de se marier, et l'on sait d'ailleurs que certains d'entre eux contribuaient à soutenir leur famille. Enfin, si l'on considère les domestiques plus âgés, il est probable qu'ils auraient quitté le service s'ils avaient eu quelque autre moyen de gagner leur vie. Somme toute, il est impossible de savoir si les proportions retrouvées dans les contrats concernant l'origine sociale rendent compte de la réalité ou si elles ne se situent pas bien en deçà de celle-ci.

Un problème semblable se pose à l'égard de la capacité de signer: les contrats sont les seuls à en rendre compte et ils établissent la proportion de ceux des domestiques – ou des parents de domestiques – qui savaient signer à 42 pour cent (tableau 3). Si l'on considère les villes séparément, on se rend compte que les Québécois avaient un plus haut pourcentage de signatures que les Montréalais, soit 43 contre 40.

Tableau 3

La capacité de signer des domestiques (selon les contrats) de 1816 à 1820

	Contrats	Signatures	Signatures (%)
Montréal			
Enfants	66	32	48,5
Adultes	43	12	27,9
Total	109	44	40,4
Québec			
Enfants	46	23	50,0
Adultes	41	15	36,6
Total	87	38	43,8
Général			
Enfants	112	55	49,1
Adultes	84	27	32,1
Total	196	82	41,8

Source: ANQ-M et ANQ-Q, greffes des notaires, contrats d'engagement, 1816 à 1820.

Le total général demande d'ailleurs des précisions parce que les pourcentages ne rendent pas compte des différences ethniques qui étaient ici très nettes. Spécifions d'abord que le contrat était rédigé dans la langue du domestique et que celui-ci, de fait, s'engageait presque toujours chez un maître de même langue. À Montréal, par exemple, des 59 contrats rédigés en français, 51 liaient deux francophones, et des 50 contrats rédigés en anglais, 49 liaient deux anglophones; les 9 qui restent furent rédigés dans la langue du domestique. En autant que l'on puisse se fier à la consonance des noms, il appert qu'à Montréal 77 pour cent des parents anglophones signèrent contre 23 pour cent des francophones; à Québec, la proportion était de 64 contre 42. Chez les adultes, la différence était encore plus marquée: 50 pour cent des Montréalais anglophones signèrent contre 5 pour cent des francophones, alors qu'à Québec le rapport était de 35 contre 21. Tout compte fait, s'il est exact que 42 pour cent des domestiques ou des parents de domestiques savaient signer, il faut préciser que ce groupe était composé d'environ trois anglophones pour un francophone.

Tableau 4

L'occupation des maîtres à Québec et à Montréal entre 1816 et 1820

	D'après le recensement		D'après les contrats	
	Maîtres	%	Maîtres	%
Commerce	134	21,5	34	21,3
Transport	47	7,5	3	1,9
Fabrication	99	15,8	17	10,6
Construction	83	13,3	4	2,5
Professions libérales	39	6,2	25	15,6
Services	8	1,3	10	6,2
Fonction publique	20	3,2	9	5,6
Agriculture	8	1,3	5	3,1
Divers "bourgeois"	9	1,4	23	14,4
Divers "travailleurs"	31	5,0	-	-
Inconnus	147	23,5	30	18,8
Total	625	100,0	160	100,0

Source: Joseph Signay, *Recensement de la ville de Québec en 1818*, présent. H. Provost, Québec, Société historique de Québec, 1976; ANQ-M et ANQ-Q, greffes des notaires, contrats d'engagement, 1816 à 1820.

Maîtres

Chez qui travaillaient ces domestiques et dans quels quartiers des villes étaient-ils susceptibles d'être retrouvés? Le recensement de 1818 et les contrats ont apporté nombre de renseignements à cet effet et il a été possible de regrouper les maîtres selon leur occupation, leur âge et leur ménage. Pour bâtir les tableaux concernant leurs occupations, on a eu recours aux catégories utilisées par l'équipe d'historiens de Montréal dans l'analyse qu'elle a faite de la structure professionnelle de la ville en 1825[26] (tableau 4). Précisons ici que le curé de Québec qui a recensé quelque 625 ménages comme ayant une aide domestique quelconque n'a précisé l'occupation du chef de ménage que dans les trois quarts des cas et qu'il n'a que rarement donné des détails sur les chefs des familles protestantes. Pour tenter de déterminer l'importance relative des occupations tant dans le recensement que dans les contrats, on leur a juxtaposé leurs pourcentages respectifs.

Tableau 5

Répartition moyenne des aides domestiques selon l'occupation des maîtres à Québec en 1818

	Domestiques	Engagés	Aides non identifiés	Aide totale
Commerce	28,2	29,3	22,2	23,7
Transport	0,5	4,1	7,2	5,5
Fabrication	2,0	19,3	19,1	17,9
Construction	-	6,4	11,9	9,9
Professions libérales	15,8	6,4	5,3	6,7
Services	0,5	2,9	1,9	1,7
Fonction publique	17,3	-	3,1	4,6
Agriculture	-	3,5	1,6	1,4
Divers "bourgeois"	12,9	-	1,6	3,0
Divers "travailleurs"	0,5	1,2	4,0	2,7
Inconnus	22,3	26,9	22,1	22,9
Total	100,0	100,0	100,0	100,0

Source: Joseph Signay, *Recensement de la ville de Québec en 1818*, présent. H. Provost, Québec, Société historique de Québec, 1976.

Plusieurs éléments intéressants ressortent ici de la comparaison des deux genres de documents: le premier réside dans l'importance du groupe des commerçants; le deuxième concerne les professions libérales et les divers bourgeois qui, en proportion étaient beaucoup plus nombreux selon les contrats que selon le recensement. Serait-ce que, de par leur profession ou leur situation, ils étaient plus portés à se garantir par contrat, ou, est-ce simplement parce qu'ils avaient nettement plus de domestiques que les autres, toutes proportions gardées? Cette même question s'applique d'ailleurs à l'inverse à l'égard des métiers de transport, de fabrication et de construction qui, selon les contrats, semblent en avoir eu beaucoup moins. La répartition des différents types d'aides domestiques selon la profession des maîtres à Québec en 1818 (tableau 5) indique clairement que les personnes de profession libérale et les bourgeois employaient une bonne proportion des domestiques identifiés comme tels. En effet, bien qu'ils ne représentaient que 6,2 et 1,4 pour cent des maîtres (tableau 4) ils employaient plus du quart des "domestiques", soit 15,8 et 12,9 pour cent respectivement. De même, alors que les gens de métiers (transport, fabrication et construction) représentaient 36,6 pour cent des maîtres (tableau 4), ils n'employaient que 2,5 pour cent de l'ensemble des domestiques proprement dits (tableau 5). Toutefois, si l'on considère l'ensemble de l'aide domestique (tableau 4), il semble bien que sa répartition correspond, grosso modo, à celle des maîtres dans le recensement de 1818 (tableau 5). Quant à savoir si certains étaient plus portés à se garantir par contrat, on ne peut en juger puisque nous n'avons analysé que les 196 contrats qui concernaient les domestiques urbains.

Le recensement nous a fourni également d'autres données intéressantes au sujet des maîtres: on a pu connaître leur âge, le nombre de personnes qui composaient leur ménage, le nombre d'aides domestiques qu'ils employaient et l'on a su aussi s'ils étaient propriétaires ou locataires de la maison qu'ils habitaient. Il est à noter, toutefois, que ce dernier élément n'est vraiment pas très significatif puisqu'on pouvait fort bien être le locataire d'une maison et être propriétaire de plusieurs autres, ou encore, choisir de louer parce qu'il n'était pas profitable de vivre autrement comme c'était le cas pour les militaires qui ignoraient habituellement quelle serait la durée de leur affectation. Le tableau 6 compile ces divers éléments; il faut souligner aussi que le nombre moyen de personnes par ménage exclut le nombre moyen d'aides domestiques qui paraît en première colonne.

Il semble bien, à l'examen de ces données, que les familles qui jouissaient d'une aide domestique quelconque étaient assez bien établies. En règle générale, le maître était propriétaire de sa maison, il était au début de sa quarantaine et comptait quelque cinq personnes dans sa maisonnée. Seuls les maîtres des "domestiques" dérogeaient à cette règle puisqu'ils étaient beaucoup plus âgés que la moyenne des

Tableau 6

Les ménages à domestiques à Québec en 1818

	Nbre moyen d'aides domestiques	Âge moyen du maître	% maîtres propriétaires	% maîtres locataires	Personnes par ménage
Domestiques	2,1	50,9	62,6	37,4	4,5
Engagés	1,6	42,9	68,9	31,1	5,2
Aides non identifiés	1,6	41,6	61,5	38,5	4,8
Total:					
Moyenne	1,8	42,2			4,8
Pourcentage			62,0	38,0	

Source: Joseph Signay, *Recensement de la ville de Québec en 1818*, présent. H. Provost, Québec, Société historique de Québec, 1976.

maîtres. Cet état de chose rejoint cependant ce que l'on disait au début concernant les domestiques ainsi identifiés, et la possibilité que le curé n'ait recensé comme tels que ceux qui étaient dans une famille depuis ou pour longtemps. Sans doute, ces familles établies depuis assez longtemps pouvaient se permettre une domesticité permanente, ou encore, l'âge du maître incitait à s'assurer les services d'un ou de plusieurs domestiques de façon continue.

La répartition par quartiers s'est avérée intéressante elle aussi comme l'indique le tableau 7. Une de nos premières constatations ici est celle de la concentration de l'aide domestique dans les plus vieilles parties de la ville, soit la haute ville et la basse ville; de fait, 62 pour cent des aides domestiques oeuvraient dans des quartiers qui contenaient environ 41 pour cent de la population de la ville[27]. Voire même, dans le cas des "domestiques", c'est dans une proportion de 85 pour cent (186 sur 220) qu'ils habitaient ces deux quartiers, et ils étaient concentrés à 65 pour cent dans la haute ville. État de chose qui ne pouvait être sans incidence sur la sociabilité de ces domestiques quand on connaît le peu d'étendue de la haute ville et les nombreuses courses que ceux-ci effectuaient quotidiennement (voir fig. 1).

Autre constatation digne d'intérêt: celle du nombre moyen d'aides par ménage. Il appert, à la compilation, qu'il y avait 1,8 aide domestique par ménage; cette moyenne est la même en Angleterre et très près de celle de la France (1,5) vers le milieu du siècle[28]. Toujours en ce sens, il est intéressant de noter que sur les 34 cas que le juge Sewell a rapportés dans les comptes rendus des procès qu'il a entendus à Québec entre 1808 et 1820, c'est-à-dire, sur les 34 maisons où il se passe un délit, 61 domestiques étaient mentionnés soit en tant

Tableau 7

L'aide domestique selon les quartiers de Québec en 1818

	St-Roch	Banlieue	Faubourgs hte ville	Basse ville	Haute ville	Total
Domestiques	6	23	5	43	143	220
Engagés	48	30	17	35	53	183
Aides non identifiés	130	28	161	180	284	783
Total	184	81	183	258	480	1186
Pourcentage de l'aide domestique	15,5	6,8	15,4	21,8	40,5	100,0
Nombre moyen par ménage	1,6	2,0	1,4	1,7	2,1	1,8
Pourcentage de population	28,0	6,3	24,1	19,7	21,9	100,0

Source: Joseph Signay, *Recensement de la ville de Québec en 1818*, présent. H. Provost, Québec, Société historique de Québec, 1976.

qu'accusés soit en tant que témoins – ce qui représente également 1,8 domestique par maisonnée[29]. À cet effet, il faut souligner cependant qu'on n'a retrouvé qu'une vingtaine de ménages comptant cinq aides domestiques ou plus; c'est donc dire qu'une bonne part des domestiques étaient seuls à servir dans la famille où ils habitaient. Au fait, si l'on se fie aux données du recensement, c'était dans environ 60 pour cent des familles qu'on était seul à servir. Le même phénomène s'observait d'ailleurs un peu partout[30] et il convient de préciser que les domestiques uniques étaient habituellement des femmes: ce n'est que lorsqu'on avait les moyens de s'offrir plusieurs domestiques, que l'on pensait à engager un homme[31].

Reste à signaler dans quelle proportion les chefs de ménage pouvaient se permettre d'engager des domestiques: à Québec, elle s'établissait à un ménage sur cinq. C'est là la moyenne qu'on obtient si on ajoute aux 625 chefs de ménage recensés comme ayant de l'aide domestique, le minimum des 84 susceptibles d'en avoir eu, le curé ayant recensé 3730 ménages en tout. Chose intéressante, cette donnée est corroborée par l'analyse de Luce Vermette des donations dans les régions de Québec et de Montréal de 1800 à 1820: un donateur sur six spécifiait par acte notarié que le donataire devait lui assurer les services d'une domestique quand il en ferait la demande[32]. Cette proportion s'apparente également assez bien à ce qui s'observait ailleurs: par exemple, McBride estime qu'en France, à l'époque, une famille sur six comptait des domestiques[33]. Les 20 pour cent de

Québec semblent donc très plausibles en ce début du XIX^{e} siècle, surtout quand on considère que la ville était alors le siège du gouvernement et qu'elle comptait, par le fait même, nombre de chefs de famille qui y exerçaient des fonctions importantes; de plus, elle servait de quartier général à l'armée britannique, et en conséquence la plupart des officiers supérieurs du pays y résidaient.

Notre étude met donc en présence deux groupes sociaux fort distincts. D'un côté, on retrouve les domestiques presque entièrement composés de jeunes gens et de jeunes filles issus d'un milieu plutôt humble. Pour la plupart, ce travail ne constituait qu'une transition entre l'enfance et la vie d'adulte, et on estime qu'ils comptaient pour environ huit pour cent de la population – c'est le chiffre qu'on obtient pour Montréal en utilisant les données de Viger (8,6), et également pour Québec à partir de celles de Signay (8,2)[34]. Du côté des maîtres, on retrouve une minorité de familles, soit une sur cinq, parmi les mieux nanties qui appartenaient presque toutes à la bourgeoisie libérale ou à celle des affaires.

Comment ces deux groupes se sont-ils accommodés de la présence l'un de l'autre? Comment la réglementèrent-ils? Quel impact cette cohabitation pouvait-elle avoir sur l'un et l'autre groupe et, par ricochet, sur la société de l'époque? Ce sont là des questions qui sont à la base de notre étude et auxquelles on a tenté d'apporter quelques éléments de réponse.

Notes

1 En anglais, on n'utilisait habituellement que les termes "servant" et "domestic servant", mais il arrivait à l'occasion qu'on dise aussi "menial servant", ou encore "indoor servant". Le Oxford English Dictionary (1970) n'a pas fait beaucoup de nuances quant aux divers termes: il définissait "domestic" comme "a member of a household", "a household servant or attendant"; "boy" comme "a servant"; "girl" comme "a maid-servant"; et "servant" comme "a person of either sex who is in the service of a master or mistress".

2 Antoine Furetière, Dictionnaire universel (1970), s.v. "domestique", "fille", "garçon", "servante" et "serviteur".

3 Dictionnaire de l'Académie française (1765), s.v. "domestique", "fille", "garçon", "servante" et "serviteur".

4 L.N. Bescherelle, Dictionnaire national de la langue française (1858), s.v. "domestique", "engagé, "fille", "garçon", "servante" et "serviteur".

5 Pierre Larousse, Grand Dictionnaire universel (1865-1875), vol. 6: s.v. "Domestique"

6 Bas-Canada, Parlement, Statuts provinciaux du Bas-Canada (Québec, P.E. Desbarats, 1811-1820) (ci-après Statuts provinciaux), vol. 7: "1811-1814", 51 Geo. III, chap. 3, art. 3.

7 Recensement de Signay, le curé a recensé 11 garçons et, de ce nombre, 10 étaient dans des ménages où il y avait d'autres serviteurs.

8 Nous tenons à remercier Louise Dechêne de nous avoir communiqué les résultats de ses recherches sur George Pozer. Dans le Recensement de Signay (p. 230), Pozer était recensé comme n'ayant qu'une servante.

9 Ceci rejoint la mise au point de Hardy et Ruddel qui pensent que "tous les domestiques sont des engagés et non que tous les engagés sont des domestiques": Jean-Pierre Hardy et David-Thiery Ruddel, Les apprentis artisans à Québec, 1660-1815 (Montréal, Presses de l'université du Québec, 1977), p. 73, n. 50.

10 Recensement de Signay, s.v. "Isoir du Provençal", p. 27.

11 Voir, à titre d'exemple, Mary Quayle Innis, éd., Mrs. Simcoe's Diary (Toronto, Macmillan, 1971), p. 147; d'ailleurs il en était ainsi aux États-Unis vers la même époque: voir Lucy Maynard Salmon, Domestic Service (New York, Macmillan, 1910), p. 57.

12 Dictionnaire Bescherelle, s.v. "valet".

13 Recensement de Signay.

14 APC, MG 17, A5, vol. 5, Recensement de la ville de Montréal par Jacques Viger en 1825.

15 Jean-Paul Bernard et al., op. cit.

16 Ainsi, il arrivait souvent que le plus jeune apprenti d'une boutique fasse le service domestique jusqu'à ce qu'un autre arrive; voir Pierre H. Audet "Apprenticeship in Early Nineteenth Century Montreal, 1790-1812", thèse de maîtrise, université Concordia, Montréal, 1975, p. 95. Lors de nos premières compilations, nous avions d'ailleurs inclu les apprentis et les commis et c'est en dernière analyse que nous avons opté pour les écarter.

17 Claudette Lacelle, "La garnison britannique dans la ville de Québec d'après les journaux de 1764 à 1840", Histoire et archéologie 23 (1979); id., "La propriété militaire".

18 Quebec Mercury, 24 mai 1816.

19 Parmi les quelque 1500 contrats répertoriés pour les années 1816-1820, il s'en est trouvé 245 qui concernaient les domestiques. De ce nombre, 196 étaient des engagements pour la ville, 33 pour les campagnes environnantes et 16 pour divers endroits du Haut-Canada. L'analyse a porté principalement sur les 196 contrats d'engagement de domestiques qui allaient vivre en milieu urbain. Les autres n'ont été utilisés que dans les cas où ils apportaient une information supplémentaire ou un détail signifiant. Soulignons également que l'on a fait quelques incursions dans les années précédentes pour fins de comparaison et que l'on a analysé de la même façon 73 contrats qui nous ont été signalés par Marthe Lacombe pour la ville de Québec de 1790 à 1800 et par Luce Vermette pour la ville de Montréal de 1780 à 1815; on les en remercie.

20 Il est intéressant de noter que l'analyse du recensement de Montréal en 1784 faite part W. Kingsford indique que les enfants de moins de 15 ans comptaient pour un domestique sur neuf c'est-à-dire un peu plus de 11 pour cent – proportion qui s'apparente très bien à celle qui prévaut ici; voir Louise Dechêne, Habitants et marchands de Montréal au XVII^{e} siècle (Paris et Montréal, Plon, 1974), p. 441, n. 93.

21 Jean-Paul Bernard et al., op. cit., p. 397.

22 Nous remercions John Hare de nous avoir communiqué cette information à l'automne 1979.

23 Voir à cet effet, Theresa M. McBride, The Domestic Revolution: The Modernization of Household Service in England and France, 1820 - 1920 (New York, Holmes and Meier, 1976) (ci-après Domestic Revolution), p. 9.

24 Ibid., p. 35; elle précise qu'en 1820, 61 pour cent des serviteurs de Versailles étaient nés à l'extérieur de Versailles et elle compare ces données à celles qu'Adeline Daumard cite pour Paris en 1831 où 60 pour cent des serviteurs qui y moururent étaient de l'extérieur de la ville; voir Adeline Daumard, La bourgeoisie parisienne de 1815 à 1848 (Paris, SEVPEN, 1963) (ci-après La bourgeoisie); voir aussi, Theresa M. McBride, "The Moderniza-

tion of Woman's Work" The Journal of Modern History, vol. 49, nº 2 (juin 1977) (ci-après "Modernisation"), p. 233.

25 ANQ-M, Registres de décès pour la paroisse Notre-Dame. Nous avons également consulté les registres de la paroisse Notre-Dame de Québec aux ANQ-Q pour les années 1813 à 1817, ceux de 1818-1820 n'étaient pas disponibles, mais nous n'y avons pas trouvé de décès de domestiques.

26 Jean-Paul Bernard et al., op. cit., p. 408-415.

27 Ces chiffres sont ceux que l'on obtient en utilisant ceux du curé, soit:

4611 âmes pour Saint-Roch
1035 pour la banlieue
3959 pour les faubourgs de la haute ville
3243 pour la basse ville
3595 pour la haute ville.

Ces chiffres, toutefois, ne tiennent pas compte des religieux et de la garnison. Il faudrait donc ajouter à la banlieue les 450 personnes de l'Hôpital général et, à la haute ville, les 133 prêtres et religieuses, les 18 habitants du château et les 1582 personnes de la garnison. Les proportions passeraient ainsi à 24,8 p. cent dans Saint-Roch, 8 p. cent dans la banlieue, 21,3 dans les faubourgs, 17,4 dans la basse ville et 28,6 dans la haute ville; cependant, nous ne croyons pas qu'il faille ici tenir compte de la garnison, aussi, avons-nous refait ces calculs en l'ignorant. Les pourcentages obtenus sont les suivants: Saint-Roch: 27,1; banlieue: 8,7; faubourgs: 23,3; basse ville: 19; haute ville: 22

28 Theresa M. McBride, Domestic Revolution, p. 117-118; voir aussi id., "Modernization", p. 232.

29 APC, MG 23, GII 10, vol. 12 et 13; il s'agit des comptes rendus de 272 procès qu'à conservés le juge Sewell des causes qu'il a entendues à Québec entre 1808 et 1820.

30 Theresa M. McBride, Domestic Revolution; voir aussi Pierre Guiral et Guy Thuillier, La vie quotidienne des domestiques en France au XIXe siècle (Paris, Hachette, 1978) (ci-après Vie quotidienne).

31 À cet effet, Cissie Fairchilds constate que, dans le cas de Toulouse, les serviteurs venaient même d'un milieu plus favorisé que les servantes: voir son "Masters and Servants in Eighteenth Century Toulouse", Journal of Social History, vol. 12, nº 3 (printemps 1979), p. 371; voir aussi Maurice Garden, Lyon et les Lyonnais au XVIIIe siècle (Paris, Belles-Lettres, 1975), p. 250.

32 Nous remercions Luce Vermette de nous avoir fait part de ses constatations à ce sujet. Il faut noter qu'il s'agit ici des paroisses des régions de Québec et de Montréal.

33 Theresa M. McBride "Modernization", p. 232. Vers le milieu du siècle, selon Michael Katz, la proportion aurait été de 1 sur 4

pour Hamilton; voir The people of Hamilton, Canada West, Family and Class in a Mid-Nineteenth Century City (Cambridge, Mass, Harvard University Press, 1975), p. 25.

34 Quand on utilise les chiffres du curé, l'aide domestique à Québec constitue 7,2 p. cent de la population totale. Cependant, rappelons ici qu'il a ignoré les protestants et qu'il n'a pas recensé le château qui abritait sûrement plus d'un domestique; de même, il n'a pas recensé les domestiques de toutes les communautés alors qu'elles en avaient dans les recensements précédents; enfin, il n'a fait aucune mention des domestiques rattachés aux divers hôtels ou auberges, exception faite de l'hôtel Union et du Neptune Inn. Toujours au chapitre de la sous-estimation, il y a aussi le fait que certains domestiques ne résidaient pas chez l'employeur; on en a trouvé cinq en cours de route - ce qui explique peut-être le silence du curé quant aux auberges ou hôtels; de plus, il est également possible que certains autres aient été recensés comme journaliers, à preuve, cet exemple tiré des recensements précédents: en 1792, Louis Lefebvre, 2 rue Laval, est désigné domestique; en 1795, on l'appelle journalier, et en 1805, il est de nouveau recensé comme domestique. Voir à ce sujet Joseph-Octave Plessis, "Dénombrements de Québec faits en 1792, 1795, 1798 et 1805 par le curé Joseph-Octave Plessis", dans Rapport de l'archiviste de la province de Québec pour 1948-1949 (Québec, Rédempti Paradis, 1949), p. 1-250. Ajoutons enfin qu'en tenant compte de notre catégorie de "possibilités" le pourcentage serait de 8,2.

LE SERVICE DOMESTIQUE

Le service domestique est peut-être l'une des plus vieilles institutions mais n'en est pas moins une des plus mal connues. Sans doute, ceci tient au fait que les domestiques n'ont jamais retenu l'attention et qu'ils ont toujours été considérés comme "faisant partie du décor" ou étant, par nature, des êtres inférieurs et peu dignes d'intérêt – du moins c'est l'attitude que nombre d'auteurs ont rapportée dans des études portant sur l'esclavage, sur le service ou sur les minorités[1]; sans doute aussi, comme on le disait brièvement en introduction, cette méconnaissance est-elle due, en grande partie, à l'anachronisme de notre perception du service[2]. Comment, par exemple, peut-on imaginer la somme de temps qu'il fallait consacrer à brosser et nettoyer les vêtements à une époque où le blanchissage était une entreprise de plusieurs jours qui ne s'effectuait que quelques fois l'an? ou encore comment se faire une idée du temps passé chaque jour à faire les courses? Comment, de plus, juger de l'importance de chacune de ces tâches et de la place qu'elles occupaient dans la hiérarchie du service? Il y a là tout un problème auquel on ne trouvera sans doute jamais de solution tant en raison des carences des sources qu'à cause de cet anachronisme de nos perceptions; à cet effet, du reste, Philippe Ariès nous a rappelé dans un très beau livre, que le service à table revenait aux fils de famille et qu'il ne suffisait pas, à l'époque, "pour paraître bien élevé de savoir se tenir à table, comme aujourd'hui: il fallait encore savoir servir à table"[3]. En dépit de toutes ces restrictions, les documents renferment quand même bon nombre de renseignements sur le service et il a été possible de recueillir des données sur le recrutement des domestiques, sur la nature et la durée du service, sur les droits et devoirs qu'il impliquait, et sur les avantages et désavantages qui en découlaient.

Recrutement

Comment trouvait-on "une place" au début du XIX^{e} siècle, ou encore, comment se trouvait-on un domestique? Il semble bien que le moyen le plus populaire ait été le bouche à oreille. Dans des villes de quelques milliers d'habitants où les mieux nantis habitaient surtout le centre de la ville, il a dû être aussi aisé de savoir qui avait besoin de

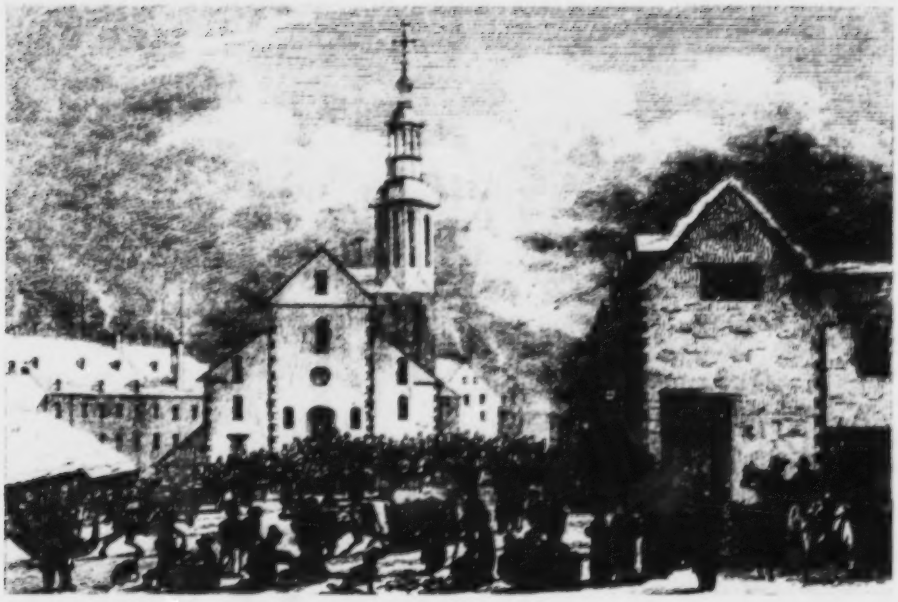

3 La place du marché de Québec en 1829.

---

domestiques que de savoir qui s'apprêtait à quitter telle ou telle maison. Sans doute, la place du marché a-t-elle joué en ce sens un rôle déterminant puisque tous s'y rencontraient souvent et étaient à même de solliciter ou d'offrir un emploi (voir fig. 3 et 8). À cet effet, il ne semble pas qu'il y ait eu à Québec et à Montréal de foires aux domestiques comme cela s'observait en France et en Angleterre, ni même de manifestations du genre des encans de pauvres qui se produisaient à l'époque au Nouveau-Brunswick; du moins, s'il y en a eu, les documents n'en font nulle mention.

La plupart du temps, le domestique se présentait en personne pour solliciter un emploi; parfois il offrait ses services à un ancien employeur, à un parent ou à quelqu'un qui employait un parent (onze pour cent des aides domestiques de Québec en 1818 étaient liés par la parenté)[4]. À l'occasion, certains se sont arrêtés quelque part pour demander à manger ou à se chauffer et n'en sont jamais repartis, comme cela s'est produit dans la famille Roquebrune[5].

Du côté des maîtres, on faisait parfois venir des gens des vieux pays; on s'adressait aussi aux communautés religieuses qui s'occupaient des orphelins puisque ceux-ci étaient habituellement mis en service à l'adolescence; il arrivait également qu'on attire les domestiques des voisins par des promesses ou par la ruse. Enfin, les uns et les autres avaient également recours aux annonces dans les journaux[6] et aux bureaux de recrutement ou de placement de Québec et de Montréal, à partir de 1818 et 1820 respectivement.

On a pu retracer quelque 200 annonces de journaux concernant un emploi de domestique: 44 pour cent d'entre elles étaient placées par des domestiques alors que 56 pour cent l'étaient par des familles en quête de serviteurs. Est-ce à dire que la demande excédait l'offre? Certains l'ont pensé, comme Dalhousie qui écrivait dans son journal en 1819: "They suffer inconvenience from want of servants"[7]. De même l'on pourrait penser que personne n'aurait cherché à s'approprier les domestiques des autres si les gens de service avaient été très nombreux. Cependant, le nombre supérieur des demandes venant des maîtres tient peut-être surtout au fait qu'étant plus instruits, ils étaient plus portés à recourir aux journaux que les domestiques. Ces annonces, nous apportent maints renseignements car si l'on se contentait souvent de demander ou d'offrir un emploi comme "serviteur" ou "servante", dans la majorité des cas (69 % des demandes 58 % des offres) on spécifiait de quel genre d'emploi il s'agissait (voir fig. 4). Chez les femmes, c'était le poste de cuisinière qui revenait le plus souvent, alors que chez les hommes, c'était celui de palefrenier capable également d'assurer le service de la table. Il est aussi intéressant de noter, d'une part, que 35 pour cent des offres s'adressaient aux hommes et 65 pour cent aux femmes – proportions qui rappellent le un tiers-deux tiers dont il était question au chapitre précédent – et que, d'autre part, presque toutes les annonces mentionnaient les références: les uns assuraient pouvoir en fournir et les autres stipulaient l'inutilité de se présenter si on n'en avait pas. De plus, il faut également souligner qu'après l'ouverture des bureaux de recrutement et de placement dans les deux villes, les annonces furent beaucoup moins nombreuses: sans doute, on utilisa de plus en plus ce service qui n'avait d'autre but que de renseigner, si l'on en croit l'annonce suivante parue dans le *Montreal Herald* du 4 mars 1820:

> A Register is opened by Mr. Gilchrist at the Montreal Repository, St. Antoine Street, in which will be enrolled the names of all persons in want of employment as Household Servants, Labourers and Tradesmen and all who may be desirous to engage servants of any description are requested to apply to Mr. Gilchrist who will furnish them with every information in his power with respect to the character and qualification of such [sic] apply to him in order to obtain employment.[8]

La Gazette de Québec/ The Quebec Gazette

1er mai 1817
On a besoin dans une petite famille, dans la Haute-ville, d'une servante qui entende la Cuisine et autres ouvrages d'une Maison. On exige une bonne recommandation. S'adresser à l'Éditeur de ce papier.

30 octobre 1817
On a besoin d'un Domestique sobre, d'un moyen âge, accoutumé à servir une petite famille, pour servir à table et faire les ouvrages ordinaires; il aura un Jardin à entretenir et une vache à soigner. On exige qu'il produise de la dernière Maison où il a servi un certificat de son caractère pendant douze mois. S'adresser à cette Imprimerie (on préférera un Canadien).

24 février 1820
Wants a situation - A Young Man, a Native of England, would wish to engage either as in or outdoor Servant with a Single Gentleman or in a Family. Can produce a good character from his last place. Apply at this office.

La Gazette de Montréal/ The Montreal Gazette

12 septembre 1816
On a besoin D'un Domestique capable de servir la Table et de prendre soin d'une paire de chevaux. S'adresser à cette Imprimerie.

The Quebec Mercury

24 juin 1817
A Female Servant wants a Situation
A Middle Age Woman just arrived from Dublin where she served in some of the most respectable families wants an eligible Service - she is capable of acting as a cook, housekeeper, house maid, laundry maid or dairy maid, is perfectly conversant with milk and butter, the latter she can make in a superior stile, she has no objection to Town or Country.

26 janvier 1819
Situation Wanted
A Young Woman wishing to engage herself with any respectable family as Cook or House Maid, she can produce certificates of recommendation.

The Montreal Herald

23 mars 1816
Situation Wanted
A man and his wife, one as a Groom or house servant, the other as a cook. Satisfactory recommendations can be produced. Apply to Mr. Robert McNabb recollet suburb or to the printer.

29 novembre 1817
Wanted in a small family where only one servant is kept a steady woman who understands PLAIN COOKING And can produce a good character from her last place. Enquire at this office.

4 Annonces types concernant l'emploi de domestiques parues dans les journaux de Québec et Montréal entre 1816 et 1820.

Enfin, il est peut-être bon de rappeler que ces domestiques n'avaient aucune formation mais seulement de l'expérience acquise dans des emplois antérieurs; on était encore loin de l'époque des écoles où on leur enseignerait comment vaquer aux soins d'une maison.

Nature et durée du service

En quoi consistait le travail domestique? On pourrait aisément répondre "en tout" puisque le serviteur devait "obéir en tout ce que son maître lui commande, ou fait commander de licite et d'honnête" (voir append. A pour un contrat type). Pour la servante qui était seule, et il en était ainsi dans environ 60 pour cent des familles, cela supposait l'entretien de la maison, la responsabilité de la cuisine, le soin du potager, et parfois aussi celui des enfants. Dans les maisons à deux ou trois domestiques, le travail devenait une question de spécialité ou de sexe; on y retrouvait habituellement une cuisinière, une servante qui faisait l'ouvrage de la maison et un domestique qui conduisait la voiture, s'occupait des travaux extérieurs (bois, animaux, potager) et à qui incombait également le service de la table. Dans les maisonnées où la domesticité était nombreuse, on retrouvait outre les serviteurs ou servantes attachés à la personne des maîtres et des enfants, une gouvernante ou un chef des domestiques qui assurait la direction de la maison et supervisait les domestiques subalternes.

Peu de documents, cependant, ont rendu compte du travail de chacun de ces domestiques, la chose étant sans doute connue de tous à l'époque. Même les contrats d'engagement qui, de par leur nature, auraient dû stipuler ces devoirs ne l'ont pas fait, et c'est par exception que l'on y en a retrouvé la mention. Ainsi, on a précisé, dans certains cas, qu'il fallait "servir la table, frotter les couteaux, fourchettes, souliers [...] soigner les chevaux, vaches, conduire les voitures, scier le bois, faire les commissions [...]", ou encore, charroyer le fumier en été et la neige en hiver; une petite fille devait s'occuper du linge de sa maîtresse, et une autre "aider à sa maîtresse à faire le train ordinaire de la maison trois fois par semaine"[9]. Aussi, dans le cas des domestiques chez les artisans, on a stipulé, à l'occasion, qu'il fallait s'occuper de la vente des produits dans les rues de la ville et des faubourgs[10]. Cependant, aussi précieux qu'aient été ces renseignements, ils n'ont pu rendre compte de tous les travaux d'un domestique à l'époque. Ainsi, on n'y a pas parlé des feux à allumer et à entretenir, de l'eau, du bois ou des ordures à transporter, du récurage des planchers, du blanchissage et du repassage. Toutes nos sources ont été muettes là-dessus.

On dispose, cependant, de plus de données sur la durée des contrats. En règle générale, on s'employait au mois et l'on changeait souvent de place. C'est la remarque que tous les auteurs font: on dira tantôt des domestiques qu'ils restaient rarement plus d'un mois à la même place, tantôt, qu'on "les chasse avec autant de facilité qu'ils donnent [demandent] leur congé", ou encore, qu'on ne restait à une place pratiquement que le temps de s'adapter[11]. Les documents corroborent d'ailleurs fort bien cet état de choses et l'on peut lire dans les règlements de la police de Montréal en 1817: "All domestic servants [...] hired for a month or a shorter or longer period [...]"[12]; de même les comptes rendus de procès rapportent plus d'un témoignage de domestique du genre "dans le mois de juillet, j'étais au service de [...]"[13]. A cet égard, celui de Suzannah Davis (voir append. B) a été des plus révélateurs: si on exclut les quatre années passées chez son premier employeur, alors qu'elle n'était qu'au seuil de son adolescence, cette domestique fit neuf maisons en un peu moins de trois ans (elle a alors 15, 16 et 17 ans), soit en moyenne, un peu plus de trois mois à chaque place. Du point de vue du maître, il est amusant de lire la narration des déboires de Madame Packard, une américaine, dans l'embauche de ses domestiques[14]. Dans la vie de S. Davis et de Madame Parkard, il y a tout un va-et-vient, et c'est sans doute une des principales caractéristiques du service à l'époque. C'est du moins l'impression générale qui se dégage de la documentation.

Les contrats font exception à la règle ici, nul doute de par leur raison d'être: on avait recours au contrat, de part et d'autre, pour s'assurer que l'engagement tiendrait pour plus de quelques mois. En effet, les adultes qui s'engageaient par contrat le faisaient pour un peu plus d'un an alors que les enfants le faisaient pour sept ans, en moyenne (tableau 8).

Il semble bien, de plus, qu'on ait respecté ces contrats. Sur les 196 que l'on a analysés, il n'y en a que 22 qui ont été résiliés – ce qui rejoint la proportion qu'observent Hardy et Ruddel pour les artisans[15]. Pourquoi résiliait-on son contrat? Seules deux raisons ont été spécifiées: le mariage et la désertion[16]. A cet effet, le moment où survenait la résiliation ne donne pas non plus d'indication valable puisque le laps de temps entre la passation du contrat et sa résiliation pouvait s'étendre de quelques jours à cinq années.

Par contre, dans son étude sur les apprentis de Montréal, Audet a pu relever plusieurs causes d'annulation de contrat. Sur 114 contrats, 85 furent résiliés sans raison donnée, 12 parce que les parents avaient racheté le temps, 5 pour cause de maladie, d'accident ou d'insanité, 4 à cause de disputes, 3 parce que l'apprenti avait causé des dommages à la propriété du maître, 2 parce que l'apprenti avait demandé sa liberté, 1 parce qu'il s'était absenté sans permission, 1 parce qu'il retournait à Québec, et 1 parce qu'il pouvait subvenir à ses propres besoins[17]. Hardy et Ruddel constatent également qu'il "est difficile de déter-

Tableau 8

La durée moyenne (années) des contrats passés entre 1816 et 1820

	Hommes	Femmes	Moyenne
Montréal			
Enfants	5,3	7,3	6,5
Adultes	1,5	0,8	1,2
Québec			
Enfants	7,2	9,0	8,2
Adultes	1,3	1,7	1,4
Total			
Enfants	6,1	7,9	7,2
Adultes	1,4	1,4	1,4

Source: ANQ-M et ANQ-Q, greffes des notaires, contrats d'engagement, 1816 à 1820.

miner les causes exactes de beaucoup d'annulations"; néanmoins, ils relèvent quelques cas de mauvais traitements, d'accidents et de mécontentements soit de la part du maître, soit de l'apprenti[18]. Sans doute, chacune de ces raisons pourrait s'appliquer aux domestiques, et c'est peut-être pour éviter tous ces problèmes qu'on préférait s'engager au mois et verbalement.

Droits et devoirs

Ce sont les contrats d'engagement qui donnent le plus de renseignements sur les droits et devoirs des serviteurs. Toutefois, la partie de la formule qui référait aux devoirs des domestiques se voulait tellement générale et englobante qu'elle était tout à fait imprécise. Ainsi, un domestique devait être fidèle, diligent, assidu et obéissant; il ne devait pas s'absenter sans permission ni causer ou laisser causer de dommages à son maître; il devait, de plus, s'abstenir de jouer et de boire. Certains contrats ajoutaient quelques précisions dont l'obligation de suivre la famille si elle se déplaçait; on disait

tantôt "dans cette province", tantôt "dans le Haut-Canada", et un des contrats spécifiait même "quelque soit le pays où ils [les maîtres] iront et décideront d'élire domicile"[19]. Plusieurs maîtres prirent soin d'inclure cette clause parce que la loi leur défendait, à moins d'entente préalable, d'amener un domestique hors du district où il s'était employé.

D'autres contrats nous renseignent sur les jours et les heures de travail. Dans un cas un jeune garçon devait travailler six jours par semaine, de cinq heures du matin à six heures du soir; dans un autre (une fille de 14 ans), l'heure limite était fixée à neuf heures du soir en hiver et à sept heures en été; enfin, dans un troisième cas, le domestique devait servir "de jour et de nuit, quelque soit l'heure, comme il lui sera commandé"[20]. Sont-ce là des clauses qui rendent compte de ce qu'était la charge habituelle du domestique? ou s'agit-il plutôt d'exceptions? Cette deuxième option est sans doute plus probable. Il semble, en effet, assez exceptionnel que, d'une part, le travail d'un domestique se soit terminé aussi tôt que spécifié dans les deux premiers exemples et que, d'autre part, il ait été aussi exigeant que ce qui est énoncé dans le dernier. Nous croyons plutôt, qu'en général, le domestique était en service une quinzaine d'heures par jour comme cela s'observait ailleurs.

Tableau 9

Les obligations du maître à l'égard du domestique selon les contrats de 1816 à 1820

	Nombre total de contrats	Agir en bon père	Égard à sexe et âge	Loger	Nourrir	Vêtir	Blanchir	Raccommoder	Entretenir	Chauffer éclairer	Pratiquer la religion	Faire faire la 1re communion	Soigner si malade	Enseigner la lecture	Enseigner l'écriture
Montréal															
Enfants	66	11	8	66	66	59	34	15	27	-	23	17	26	19	17
Adultes	43	--	-	37	37	3	8	2	--	-	1	--	1	--	--
Total	109	11	8	103	103	62	42	17	27	7	24	17	27	19	17
Québec															
Enfants	46	13	7	46	46	41	8	5	24	-	21	14	8	5	4
Adultes	41	--	-	36	33	2	2	2	--	7	--	--	1	-	-
Total	87	13	7	82	79	43	10	7	24	7	21	14	9	5	4
Total															
Enfants	112	24	15	112	112	100	42	20	51	--	44	31	34	24	21
Adultes	84	--	--	73	70	5	10	4	--	14	1	--	2	--	--
Total	196			185	182	105	52	24			45		36		
Pourcentage		21	13	94	93	54	27	12	46	17	23	28	18	21	19

Source: ANQ-M et ANQ-Q, greffes des notaires, contrats d'engagement, 1816 à 1820.

Certains contrats comportaient aussi des clauses négatives fort éclairantes. Par exemple, on a pu constater qu'on n'avait pas le droit de se marier avant la fin de son engagement, qu'on ne pouvait aller veiller sans permission ni recevoir de visite, "pas plus dans la maison que dans l'écurie"[21]. Somme toute, la charge du domestique semble avoir été lourde et contraignante, et elle exigeait une disponibilité totale et absolue. Qu'espérait-on en retour? Les contrats ont été beaucoup plus explicites là-dessus comme en témoigne le tableau 9. Il nous montre d'abord que certaines clauses, telles celles du logement et de la nourriture, se retrouvaient dans pratiquement tous les contrats. A vrai dire, elles faisaient partie de tous les contrats d'enfants alors que, chez les adultes, elles figuraient dans des proportions respectives de 87 et 83 pour cent, soit dans 73 et 70 contrats sur 84. Ce qui frappe ensuite, c'est que toutes les autres clauses, exception faite de celles du chauffage, de l'éclairage, du blanchissage et du raccommodage, concernaient presque exclusivement les enfants. Ainsi, dans le cas du vêtement, cette clause était incluse dans 89 pour cent des contrats d'enfants (100 sur 112) par opposition à six pour cent des contrats d'adultes (5 sur 84). Il faut ici souligner qu'elle était toujours accompagnée d'une expression du genre "comme il convient à un domestique" ou encore "selon son état" mais c'était là une expression fort commune à l'époque.

De même, ce n'est que dans le cas des enfants qu'on demandait aux maîtres de se conduire en "bon père" et de tenir compte de l'âge ou du sexe – ou des deux! – du domestique. On exigeait également que certains enfants – 28 pour cent – fassent leur première communion et que d'autres apprennent à lire et à écrire, ces stipulations se retrouvant respectivement dans 21 et 19 pour cent des contrats. Et parfois aussi on spécifiait que l'enfant serait entretenu, c'est-à-dire, pour l'époque, que le maître devait non seulement habiller cet enfant mais qu'il devait également voir à le chausser et à le coiffer.

Pourquoi tant d'éléments étaient-ils omis des contrats des adultes? Cela signifiait-il qu'ils l'étaient en réalité ou s'agissait-il là de clauses qui faisaient l'objet d'ententes tacites ou conventionnelles de sorte que la majorité des contractants ne croyaient pas nécessaire de les inscrire au contrat? Par exemple, faut-il déduire du petit nombre de domestiques qui devaient être chauffés et éclairés par le maître que la très grande majorité d'entre eux ne l'étaient pas ou que cet élément tombait sous l'égide de la tradition? Dans la même veine, qu'en était-il de la clause concernant les soins à prodiguer en cas de maladie[22]: faut-il déduire du 18 pour cent indiqué que la majorité des domestiques étaient renvoyés s'ils étaient malades? Compte tenu qu'on était habituellement très spécifique à l'époque quand il était question d'argent ou de coûts, nous sommes portée à penser qu'il a dû exister, à l'égard du service, une certaine coutume quant aux obligations des maîtres, que celle-ci devait être connue de tous, et qu'on ne

Tableau 10

Formes de rémunération des domestiques de 1816 à 1820

	Nbre total de contrats	Rémunération				Rémunération			
		En argent	En biens	Arg. et biens	Total	Au mois	A l'année	Au départ	Total
Montréal									
Enfants	66	16	9	4	29	6	6	17	29
Adultes	43	39	0	3	42	27	15	0	42
Total	109	55	9	7	71	33	21	17	71
Québec									
Enfants	46	11	2	0	13	3	6	4	13
Adultes	41	38	0	0	38	11	26	1	38
Total	87	49	2	0	51	14	32	5	51
Général									
Enfants	112	27	11	4	42	9	12	21	42
Adultes	84	77	0	3	80	38	41	1	80
Total	196	104	11	7	122	47	53	22	122

Source: ANQ-M et ANQ-Q, greffes des notaires, contrats d'engagement, 1816 à 1820.

s'appliquait pas toujours à en rappeler les divers éléments dans les ententes écrites. Néanmoins, si tel n'était pas le cas, il faudrait déduire de l'analyse des contrats que les domestiques ne s'attendaient pas à beaucoup de la part du maître puisque les obligations de celui-ci portaient presque exclusivement sur le logement et la nourriture, même si, dans le cas des enfants, elles comprenaient aussi l'entretien. Il faut dire d'ailleurs que ce dernier élément était habituellement remplacé, chez les adultes, par un salaire accordé sur une base mensuelle ou annuelle. Ce n'est pas dire, toutefois, que les enfants n'étaient jamais rémunérés: quelques-uns l'étaient en argent ou en biens, souvent au moment de terminer leur engagement (tableau 10).

Ce qui ressort de ce tableau, c'est que les enfants étaient rémunérés dans une proportion de 44 pour cent à Montréal (29 sur 66) et de 28 pour cent à Québec (13 sur 46), et que la moitié de ces enfants recevaient leur gratification au moment de leur départ. Cette gratification s'élevait habituellement à 15 £ pour les garçons et à 10 £ pour les filles. Quand leur salaire était payable en biens, il s'agissait presque toujours (10 cas sur 11) d'un habillement neuf et complet pour le dimanche; dans trois de ces cas, on en ajouta même un deuxième pour la semaine. Le seul contrat à faire exception stipule que le salaire a consisté en 50 acres que le maître a donné immédiatement au père de l'enfant engagé[23].

Tableau 11

Salaires annuels moyens* des domestiques de 1816 à 1820

	Montréal	Québec	Extrêmes
Célibataires (H)	20,5	19,6	12,5 - 30
Célibataires (F)	9,5	9,4	4,5 - 18
Couples	38,0	38,0	23,0 - 45
Hommes cumulant deux fonctions	39,4	39,4	31,0 - 66

Source: ANQ-M et ANQ-Q, greffes des notaires, contrats d'engagement, 1816 à 1820.

* En livres courantes (cours de Halifax).

Chez les adultes, le salaire était une chose généralisée puisqu'il était payable dans 95 pour cent des cas (80 sur 84). Dans la moitié des cas, ces salaires étaient versés mensuellement. Il faut préciser que, là où le salaire était annuel, on spécifiait parfois qu'il serait versé à mesure que le domestique en aurait besoin, ou encore, en quatre versements égaux. Dans le tableau 11, nous avons ramené ces salaires à la livre courante – certains étaient payés en livre sterling, d'autres en livres françaises ou en piastres espagnoles – et nous avons considéré le salaire sur une base annuelle. De plus, nous avons regroupé les adultes en quatre catégories: les hommes célibataires, les femmes célibataires, les hommes et les femmes qui s'engageaient comme couple – il y en a eu 7 à Québec et 3 à Montréal – et enfin, les hommes qui cumulaient deux emplois étant à la fois jardiniers et domestiques ou encore, cochers ou cuisiniers et domestiques. Il ne faut pas se surprendre que le salaire d'un couple ait été inférieur à celui d'un célibataire cumulant deux emplois; assez souvent, ce couple avait un jeune enfant qui était également logé et nourri par le maître.

Ces salaires étaient-ils convenables pour l'époque? Il est difficile d'en juger mais on est portée à croire qu'ils n'étaient pas mauvais. Dans le cas des femmes, ils s'ajustaient très bien à la norme qui prévalait en Angleterre vers 1825[24]; dans celui des hommes, ils se comparaient assez favorablement à ceux des travailleurs de l'époque puisque, selon la *Gazette de Québec* du 31 décembre 1818, celui d'un garçon employé dans un hôpital s'établissait à 25 £ annuellement (rien

n'indique que ce domestique était logé et nourri); de même, aux Forges du Saint-Maurice, un journalier était payé 42 £ par année, en 1818, et devait pourvoir aux besoins de sa famille[25]. Toutes choses considérées, sur le plan des salaires, les domestiques de Montréal et de Québec, du moins les hommes, semblent n'avoir rien eu à envier aux autres ouvriers ou journaliers de l'époque.

Ces domestiques avaient-ils des congés? Les contrats ne l'ont pas spécifié, exception faite de celui de James McCanna, jardinier et domestique en 1820, qui précisait qu'il devait rester à la maison tous les deuxièmes dimanches pour faire les ouvrages qu'on pourrait lui demander. C'est donc dire qu'il avait congé à tous les deux dimanches[26]. Était-ce chose commune? On en doute puisque celui-ci s'était donné la peine de l'inscrire au contrat. Sans doute, les domestiques devaient-ils disposer d'une heure ou deux le dimanche matin et les jours de fête pour assister à l'office divin, mais il n'est pas certain que tous y aient eu droit; de même, peut-être quelques-uns avaient-ils aussi quelques heures libres au cours d'un après-midi durant la semaine ou aux quinze jours mais aucun de nos documents n'en a fait mention.

Avantages et désavantages

Compte tenu de la multiplicité des tâches du domestique, de la disponibilité que ce travail exigeait et de l'insécurité d'emploi qu'il sous-entendait, compte tenu aussi de la solitude qui guettait la majorité des domestiques et du peu de liberté dont ils disposaient, on est en droit de se demander pourquoi on s'engageait comme domestique, ou encore, pourquoi on y engageait ses enfants. Nul doute qu'on y voyait des avantages qui contrebalançaient les désavantages.

Un de ces avantages était que le service jouait un rôle d'assistance ou de sécurité sociale. Il convient peut-être de rappeler ici qu'en ce début du XIX^{e} siècle, la pauvreté constituait le lot de plusieurs. Il n'était pas inhabituel, au demeurant, de lire dans les journaux qu'une famille avait été trouvée morte de faim et de froid dans le réduit qui lui servait de logement[27]. L'on comprend donc aisément que le service ait alors été perçu comme étant avantageux puisqu'il assurait logement, nourriture et entretien. Plus d'un contrat d'enfant, de fait, stipulait que la famille ne pouvait subvenir à ses besoins, surtout dans le cas où la mère était seule. Mettre l'enfant en service, c'était donc le mettre en sécurité et assurer sa survie. Comme le maître était presque toujours de profession libérale ou marchand, il en fut certainement plus d'un pour qui le service fut avantageux. On pense entre autres à ce jeune de quinze ans employé

pour cinq ans par un marchand qui devait lui apprendre à lire et à écrire, "jusqu'à ce qu'il soit en état de faire les comptes d'encans et les recueillir auquel cas il sera déchargé des travaux serviles [sic] pour n'être plus employé qu'au magasin, à faire les commissions, les comptes et les recueillir"[28]. Il ne fut peut-être pas le seul à être ainsi favorisé. La situation était semblable pour les domestiques plus âgés, habituellement veufs ou veuves: le service leur assurait protection et survie là où la famille ne pouvait les prendre à charge.

Un autre avantage touchait la majorité des domestiques, constituée de jeunes gens: vivre et couvert leur étant assurés, il leur était plus possible d'économiser en vue de s'établir que cela ne l'était pour leurs confrères journaliers ou ouvriers qui devaient pourvoir à tous leurs besoins et s'ajuster à l'instabilité des prix, et au chômage saisonnier. Les études britanniques et françaises ont d'ailleurs démontré que le domestique vivait souvent mieux et plus confortablement que l'ouvrier ou le journalier[29]. Le service mettait également le domestique en présence d'un mode de vie différent de celui qu'il connaissait et auquel certains voulurent accéder: McBride estime qu'environ un tiers des domestiques montèrent dans l'échelle sociale après avoir été en service[30].

Enfin, il est également fort possible que le niveau de vie ait été meilleur et différent dans bien des familles, vu le grand nombre de femmes qui avaient appris à tenir maison dans le service. Devenir domestique a donc pu être perçu, en plus, comme un bon apprentissage à la vie. Certes, on ne saura jamais si, pour la majorité, le service fut un choix ou s'il s'imposa faute d'alternative; cependant, il reste que certains ont dû profiter des avantages qu'il offrait à l'époque.

Notes

1 C'est là une incidence que Denise Helly rappelait dans une communication intitulée "Anthropologie et différenciation sexuelle" au colloque de l'Institut d'histoire de l'Amérique française tenu en octobre 1979 à l'université d'Ottawa.

2 À cet effet, voir Philippe Ariès, L'enfant et la vie familiale sous l'ancien régime (Paris, Plon, 1960) et particulièrement le chapitre intitulé "De la famille médiévale à la famille moderne".

3 Ibid., p. 412.

4 Ce phénomène de la parenté a été observé également en France, à l'époque, là où l'on disposait de livres de compte; ainsi, Ronald-Henri Hubscher observe que dans la famille Flahaut, près du tiers des domestiques qui avaient servi dans cette famille étaient apparentés: voir "Une contribution à la connaissance des milieux populaires ruraux au XIX^{e} siècle. Le livre de compte de la famille Flahaut (1811-1877)" Revue d'histoire économique et sociale, vol. 47, n^{o} 3 (1969) (ci-après "Contribution"), p. 396.

5 Robert de Roquebrune, Testament de mon enfance (Montréal, Fides, 1979), p. 20; il y raconte la venue de Sambo. Ces mémoires datent de la fin du siècle mais la méthode d'embauche, elle, a certainement valeur de tradition.

6 Quatre journaux ont été dépouillés pour les années 1816 à 1820: La Gazette de Québec, La Gazette de Montréal, Quebec Mercury et Montreal Herald.

7 Marjory Whitelaw, éd., The Dalhousie Journals (Ottawa, Oberon Press, 1978), p. 148.

8 Montreal Herald, 4 mars 1820.

9 ANQ-M, greffe de Jean-Marie Cadieux, acte n^{o} 239, 15 mai 1816; greffe de Henry Griffin, acte n^{o} 3253, 13 juil. 1820; greffe de Jean-Guillaume Delisle, acte n^{o} 1376, 8 sept. 1817; greffe de Louis-Huguet Latour, acte du 15 juil. 1818: il s'agit dans le dernier cas d'une petite fille qui était à la fois en service et en apprentissage.

10 ANQ-M, greffe de Jean-Marie Cadieux, acte n^{o} 386, 30 août 1816; greffe de Henry Griffin, acte n^{o} 1797, 9 avril 1817.

11 John Lambert, Travels through Lower Canada and the United States of North America, in the Years 1806, 1807 and 1808 (Londres, Richard Phillips, 1816), p. 475; Albert Babeau, Les artisans et les domestiques d'autrefois (Paris, Firmin-Didot, 1886), p. 286; Abel Chatelain, "Migrations et domesticité féminine urbaine en France, XVIII^{e}-XX^{e} siècles", Revue d'histoire économique et sociale, vol. 47, n^{o} 4 (déc. 1969), p. 508.

12 Voir l'article 5 des "Rules and Regulations of Police for the city and Suburbs of Montreal", Montreal Herald, 21 juin 1817.

13 APC, MG 23, GII 10, vol. 13, p. 6213-4.
14 Clarissa Packard (pseudonyme de Caroline Howard Gilman), Recollections of a Housekeeper (New York, Harper and Brothers, 1836).
15 Jean-Pierre Hardy et David-Thiéry Ruddel, op. cit., p. 172.
16 ANQ-M, greffe de Jean-Marie Cadieux, acte nº 27, 24 janv. 1816; greffe de Nicolas-Benjamin Doucet, acte nº 5058, 1er avril 1818; et greffe de Charles Huot, acte nº 808, 30 août 1816.
17 Pierre H. Audet, op. cit., p. 151, tableau 20.
18 Jean-Pierre Hardy et David-Thiéry Ruddel, op. cit., p. 173-175.
19 ANQ-Q, greffe de Jean Bélanger, acte nº 6872, 27 juin 1817: on a traduit l'expression "in whatever country they may go and wish to fix their resídence".
20 ANQ-M, greffe de Henry Griffin, acte nº 2451, 12 janv. 1819; greffe de Louis-Huguet Latour, acte du 15 juil. 1816; greffe de Henry Griffin, acte nº 1803, 14 avril 1817: nous avons traduit les mots suivants: "either by day or by night at such hours as shall be directed and made known to him".
21 ANQ-M, greffe de John Gerband Beek, acte nº 2265, 19 mai 1817; acte nº 2348, 21 août 1819; greffe de Charles Prévost, acte du 26 oct. 1818.
22 En Grande-Bretagne, cet aspect faisait l'objet d'une loi; voir (Thomas Coznett, The Footman's Directory and Butler's Remembrance; or the Advice of Onesimus to his Young Friends (Londres, imprimé à compte d'auteur, 1823), p. 260.
23 ANQ-Q, greffe de Jean Bélanger, acte nº 7184, 24 janv. 1818.
24 Theresa M. McBride, Domestic Revolution, p. 63.
25 ANQ-TR, greffe de Joseph Badeaux, acte nº 2126, 24 déc. 1817, et acte nº 2140, 27 déc. 1818.
26 ANQ-M, greffe de Henry Griffin, acte nº 2965, 22 fév. 1820.
27 Judith Fingard a traité de ce problème dans "The Winter's Tale: The Seasonal Contours of Pre-industrial Poverty in British North America, 1815-1860", Historical Papers / Communications historiques (1974), p. 65-94.
28 ANQ-M, greffe de Thomas Barron, acte nº 2979, 30 oct. 1816. Il est à noter que ce contrat laissait supposer que ce jeune était à l'emploi de son maître depuis quelque temps déjà.
29 Voir Theresa M. McBride, Domestic Revolution, de même que Pierre Guiral et Guy Thuillier, Vie quotidienne.
30 Theresa M. McBride, Domestic Revolution, chap. 5, et également "Social Mobility for the Lower Class: Domestic Servants in France" Journal of Social History, vol. 8, nº 1 (automne 1974) (ci-après "Social Mobility"), p. 63-78.

LA VIE QUOTIDIENNE

S'intéresser à la vie quotidienne des domestiques, c'est accepter de ne pas toujours disposer d'une documentation étoffée: peu de gens se sont préoccupés de noter les menus gestes de tous les jours ou de décrire leur entourage; de plus, bien souvent ceux qui l'ont fait étaient des étrangers ou des visiteurs, à l'affût des différences ou des particularités plus qu'à celui des ressemblances et des habitudes. Aussi, bien que l'on se soit astreinte à explorer toutes les pistes susceptibles de livrer quelque information, on n'a recueilli la plupart du temps que des bribes qui, même si elles furent suggestives et parfois fort révélatrices, n'en sont pas moins demeurées que des incidences et des faits détachés à partir desquels on ne pouvait généraliser sans risquer de fausser la réalité d'alors.

C'est donc bien en vain qu'on a parcouru des douzaines de récits de voyage et nombre de carnets intimes: il ne s'y trouvait presque rien se rapportant aux domestiques. Voire, on ne pouvait même pas juger si les Canadiens avait une perception particulière du service et du domestique parce que la littérature (romans, contes, nouvelles, pièces de théâtre) proprement bas-canadienne était à peu près inexistante en 1820. Certes, l'activité journalistique y était plus florissante mais les journaux non plus ne rapportaient rien concernant les domestiques si ce n'est des règlements qui les concernaient et des annonces d'offres ou de demandes d'emploi.

De même, les sources iconographiques ont été à ce sujet tout à fait décevantes: si plusieurs artistes de l'époque (e.g. James Cockburn) ont fait leurs délices de scènes d'extérieur, très peu se sont attardés aux intérieurs et aucun n'a jamais porté son attention sur les gens de service. Cependant, nous avons glané quelques détails dans les documents consultés et dans certains auteurs contemporains. On rapportera donc ici ceux des détails qui nous ont paru les plus significatifs: l'horaire de la journée, le vivre et le couvert, les moeurs, les loisirs et les délits.

Horaire de la journée

Tous les témoignages s'accordent pour affirmer que le domestique était en service de quinze à seize heures par jour; ces heures

s'apparentaient assez bien à celles des apprentis durant la même période et différaient quelque peu de celles des compagnons qui s'engageaient habituellement à douze heures par jour plutôt qu'à quinze[1]. On était encore loin des journées de dix heures de la fin du siècle et des quelques heures de congé par semaine.

Il semble bien qu'on se levait vers cinq ou six heures et qu'on se couchait vers neuf ou dix heures; c'est du moins ce qu'ont rapporté les domestiques interrogés aux procès que Sewell a présidés à Québec, entre 1808 et 1820[2]. Au fait, selon ces derniers, on se couchait habituellement en même temps que la famille mais on se levait un peu plus tôt qu'elle.

Les documents ont été muets sur l'ordre dans lequel on effectuait les multiples travaux du ménage, et, les auteurs qui ont fait part d'un horaire, comme Guiral et Thuillier ou encore Pamela Horn[3], se sont appuyés sur des témoignages postérieurs à 1860, témoignages peut-être non valables pour le début du siècle. Néanmoins, il est possible d'imaginer dans quelle séquence a pu se dérouler la journée. Sans doute, qu'on ait été seul ou plusieurs à servir, il fallait, de bon matin, allumer les feux, préparer le petit déjeuner de la famille, brosser vêtements et chaussures, et faire les courses de la journée. L'avant-midi a dû ensuite se passer à faire le ménage dans les chambres, à y transporter le bois et l'eau, à les débarrasser des ordures, puis, à préparer le repas du midi. On ne sait à quelle heure les domestiques prenaient leur petit déjeuner mais il semble bien qu'ils déjeunaient à une heure; du moins, il en était ainsi chez l'évêque Mountain qui entretenait une domesticité nombreuse[4]. Audet qui a travaillé sur les apprentis dit qu'on leur accordait, quarante-cinq minutes et une heure respectivement pour ces deux repas[5]: il en était peut-être ainsi également pour les domestiques. Une fois la vaisselle lavée et rangée, les ustensiles nettoyés et polis, et la cuisine mise en ordre, il restait sans aucun doute maints travaux de ménage à effectuer: ménage des pièces de séjour, des escaliers, des passages et corridors, nettoyage des lampes, entretien de l'argenterie, etc. On a dû ensuite vaquer à la préparation du repas du soir et il semble bien qu'une fois ce repas terminé, et, bien entendu, la vaisselle ayant été lavée et la cuisine rangée, les domestiques disposaient de quelque temps libre dans la soirée même s'ils devaient être prêts à répondre à l'appel de l'un ou l'autre de leurs maîtres.

L'on peut se demander si l'horaire d'un domestique était plus serré ou chargé quand on était seul à servir, ou encore, si le maître qui avait plusieurs domestiques était plus exigeant que celui qui n'employait qu'une bonne à tout faire. Aucun document n'apporte le moindre élément de réponse à cette question mais on a l'impression que la différence n'était pas seulement au niveau de la quantité des tâches mais aussi à celui de la solitude et de l'ennui qui ont pu donner

au travail de la bonne à tout faire un aspect beaucoup plus lourd et pénible que s'il avait été partagé.

Vivre et couvert

Il importe d'abord de dire que le milieu où vivait la servante ou le serviteur – exception faite de celui qui travaillait surtout dehors, évidemment –, c'était la cuisine: c'est là qu'on travaillait la majeure partie de la journée, qu'on mangeait, qu'on se reposait le soir une fois le travail terminé, et bien souvent aussi, c'est là, où près de là, que l'on couchait[6]. Dans les maisons où la domesticité était nombreuse (environ quatre pour cent des ménages, selon le recensement de Québec en 1818) les domestiques jouissaient en plus d'une pièce commune pour prendre les repas et passer la soirée, mais cette pièce, il va sans dire, était située elle aussi près de la cuisine. Cette dernière était relativement bien équipée mais elle n'était pas toujours bien éclairée et aérée.

Sur la centaine de plans de maison consultés pour le début du siècle, quatorze seulement donnaient des renseignements quant à la cuisine et aux quartiers de domestiques. Les inventaires de biens n'étaient d'ailleurs pas plus nombreux à le faire (10 sur 320). Il appert, de fait, que dans les 24 maisons que l'on a pu connaître par leur entremise, la cuisine était au sous-sol dans les deux tiers des cas, elle était habituellement située à l'arrière de la maison, et il s'agissait généralement d'une assez grande pièce (20 pieds sur 22, par exemple). Quelquefois, un escalier intérieur donnait accès au potager ou au jardin. La chambre des servantes était tout près de la cuisine, et souvent même elle ouvrait sur celle-ci. En règle générale, cette chambre était très petite et on en a même trouvé une qui ne mesurait que 6 pieds sur 7 et demi; quand par hasard elle était grande, c'est qu'elle abritait deux, trois ou même quatre servantes[7]. Quand les domestiques étaient de sexes différents, le serviteur occupait généralement la pièce la plus grande. Ainsi, on a retrouvé dans un sous-sol une chambre de servante qui mesurait 8 pieds et demi sur 15 alors que celle du serviteur faisait 15 pieds sur 17; en l'occurence, ici, celle de la servante donnait sur la cuisine alors que celle du serviteur en était séparée par un grand vestibule[8] (voir fig. 5). Rappelons de plus que cette première chambre a dû abriter plus d'une servante contrairement à celle du serviteur.

Ces chambres étaient en outre meublées très sommairement: un lit – quelquefois plusieurs – et quelques chaises[9]; parfois elles servaient en même temps de débarras (voir fig. 6).

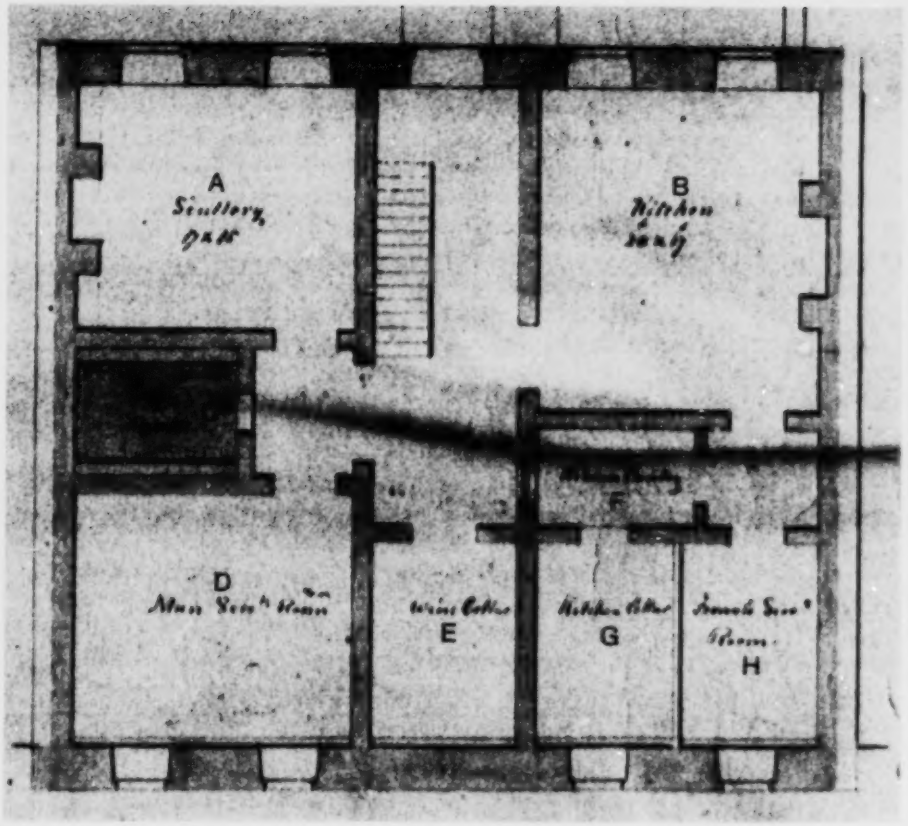

5 Les quartiers des domestiques au début du XIX^{e} siècle.

A	Arrière-cuisine	E	Cave à vin
B	Cuisine	F	Dépense
C	Chambre forte	G	Garde-manger
D	Chambre du serviteur	H	Chambre des servantes

Inventaire des biens du juge De Bonne

Dans la chambre où couchent les filles derrière la cuisine

Un miroir petit estimé quarante sols	-/1/8
Item, une couchette, une paillasse, un petit matelat, un petit traversin, un oreiller et une vieille couverte estimé le tout trois shellins	-/3/-
Item, une couchette vieille, une paillasse, un lit de plume couvert en coutil, un traversin D°, deux oreillers, une paire de drap de toile du pays, une couverte de laine blanche et une D° d'étoffe du pays estimé le tout trente shellins	1/10/-

[on trouve en marge, à côté du dernier item, "Marguerite Giroux femme d'André Dorion Cuisinier de la maison reclame ce lit sur lequel elle couche comme lui ayant été promis par Mr. Debonne"]

Inventaire des biens de F. Coulson

Dans la Chambre à coucher des Domestiques

Une couchette estimée un shellins	-/1/-
Item un traversin et un lit de plume estimés ensemble deux livres	2/-/-
Item deux couvertes estimées ensemble deux shellins et demi	-/2/6
Item une chaise estimé deux shellins	-/2/-
Item un lot de cage à oiseaux estimé deux shellins et demi	-/2/6
Item soixante douzaines de bouteilles vides estimés à deux souls pieces	3/-/-
Item dix neuf quarts vides estimés le tout vingt shellins	1/-/-
Item un lot de paniers, vieilles chaises Tt estimés dix shellins	-/10/-

Inventaire des biens de feue Sara Bruner et Moses Knapp

In the Servant's bedroom

One bunk bed with its contents appraised one pound	1/-/-
Three chairs appraised five shillings each	-/15/-

6 Inventaires du mobilier de chambres de domestiques à Montréal et Québec entre 1816 et 1820.

On ne sait si les domestiques enfants partageaient la chambre des adultes; à part Madame Packard, personne n'en a fait mention[10]. Un document parle d'une petite bonne de 14 ou 15 ans qui devait partager dans la cuisine près de la cheminée, le lit d'une des filles de la maison âgée de 10 ou 11 ans[11], mais c'est la seule mention du genre.

Quant aux domestiques mariés qui servaient ensemble dans la même maison, on a sur leur compte des renseignements fort variés. Certains contrats d'engagement précisaient qu'un couple aurait à sa disposition une petite maison attenante avec jouissance d'un potager[12]. Par contre, d'autres couples n'avaient même pas de chambre commune dans la maison de leur maître: ainsi, des époux couchaient dans des pièces différentes, la femme partageant la chambre des autres servantes (voir fig. 6)[13]. Était-ce là pratique courante ou exception? on ne saurait dire.

On ne sait pas non plus comment les domestiques étaient nourris, ni si la nourriture était saine et suffisante. Sans doute, dans les familles fortunées, le problème n'a pas dû se poser; l'on sait par exemple, que les domestiques de l'évêque Mountain invitaient parfois le mari de la blanchisseuse à manger avec eux[14]: c'est donc qu'il y en avait plus que suffisamment dans cette maison. Mais comment était-ce dans les familles qui ne pouvaient se permettre qu'une bonne à tout faire? Certains ont estimé, qu'une famille devait dépenser deux fois plus pour la nourriture d'une servante que pour ses gages[15]; mesquinait-on alors sur cette nourriture, sur sa qualité ou sur sa quantité? Aucun des documents consultés n'a apporté le moindre élément de réponse. Ceux qui se sont penchés sur ce problème en Europe ont d'ailleurs là-dessus des opinions fort contradictoires. Certains estiment que les domestiques étaient suffisamment nourris; d'autres jugent que leur nourriture devait être convenable puisqu'au début du siècle l'alimentation devint plus variée et plus équilibrée; par contre, d'aucuns rapportent qu'il en coûtait cher pour nourrir un domestique et que plusieurs familles étaient plutôt récalcitrantes à y consacrer une bonne somme; enfin, d'autres rappellent les nombreuses plaintes des domestiques à l'effet que certains maîtres mesuraient le lait au compte-goutte et coupaient des portions de viande qui auraient mieux convenu aux chats qu'aux domestiques[16].

Qu'en était-il ici? Faut-il déduire, vu l'absence de plaintes ou de commentaires que la nourriture était généralement saine et suffisante? Si l'on se fie aux donations des régions de Québec et de Montréal, on est portée à croire que les Canadiens en général mangeaient de façon fort convenable[17]. Mais en était-ce ainsi pour les domestiques? Peut-être des études futures éclaireront-elles la question.

Le vêtement est un autre élément sur lequel on a recueilli peu de renseignements. L'on sait par les contrats qu'un maître devait voir à vêtir les enfants "selon leur état" mais aucun d'eux n'a précisé en quoi

consistaient ces vêtements. Une dizaine de contrats mentionnaient que l'enfant recevrait des vêtements neufs à son départ, mais il s'agissait presque toujours de vêtements de dimanche; de plus, on ne donnait pas beaucoup de détails sur ces vêtements: l'on disait, par exemple "un habillement neuf et décent de pied en cap, et six chemises de toile ou cotton"[18]. Le maître devait aussi voir à entretenir ces vêtements; il était souvent stipulé que le domestique serait aussi "blanchi et raccommodé", mais rien par contre ne faisait allusion à l'hygiène et à la propreté des enfants. En était-il ici comme en France à l'époque où "être propre" c'était "avoir des vêtements propres"[19]? En plus de l'entretien matériel, le maître devait, rappelons-le, également voir au bien-être intellectuel et spirituel de l'enfant et même dans certains cas, lui faire apprendre un métier[20].

On n'est pas mieux renseignée sur le vêtement des adultes. Certains auteurs disent que les Canadiens refusaient de porter la livrée[21]; est-ce à dire que les domestiques qui arrivaient d'Angleterre la portaient s'ils appartenaient à une maison qui pouvait se permettre d'arborer une domesticité en livrée? Vers la fin du siècle, une pièce de théâtre québécoise intitulée "En livrée" ridiculisait une famille canadienne-française qui voulait imposer la livrée à son domestique[22]. C'est donc dire que certains la portaient mais on fait ici allusion aux années qui ont suivi l'immigration considérable en provenance des îles britanniques, et rien n'indique que cela était chose courante au tout début du siècle. Quelques avis de désertion nous ont donné tout de même quelques renseignements sur le vêtement des hommes; voici en guise d'exemple:

> Patrick Bogan, natif d'Irlande, d'environ 6 pieds de haut, les cheveux noirs, fort et bien fait supposé avoir été lors de sa désertion en gilet bleu, surtout neuf couleur de tabac, ou bleu, culotte claire ou bleue et veste jaune ou de nankin.[23]

On est encore moins bien renseignée sur les vêtements féminins. Il semble bien que les femmes ne portaient pas de costume défini: même dans l'Angleterre de l'époque il n'y avait pas de costume pour les femmes; elles s'habillaient généralement, dit-on, comme les gens du peuple[24]. Les documents iconographiques ne nous ont pas fourni les données escomptées; on n'y a retrouvé, pour le Canada, qu'une illustration tirée d'un livre de Philippe Aubert de Gaspé où la servante est vêtue d'une chemise, d'une jupe, d'un corsage et d'un mouchoir de cou, mais il s'agit là nettement d'une domestique du XVIII^{e} siècle (fig. 7).

Comment donc s'habillaient les servantes, en ce pays, au début du XIX^{e} siècle? Trois possibilités nous semblent mériter quelque attention. Il faut d'abord ne pas écarter le fait que certaines aient pu être habillées à l'ancienne et ressembler sensiblement à cette domestique que l'on peut observer dans la figure 7. Par contre, il est

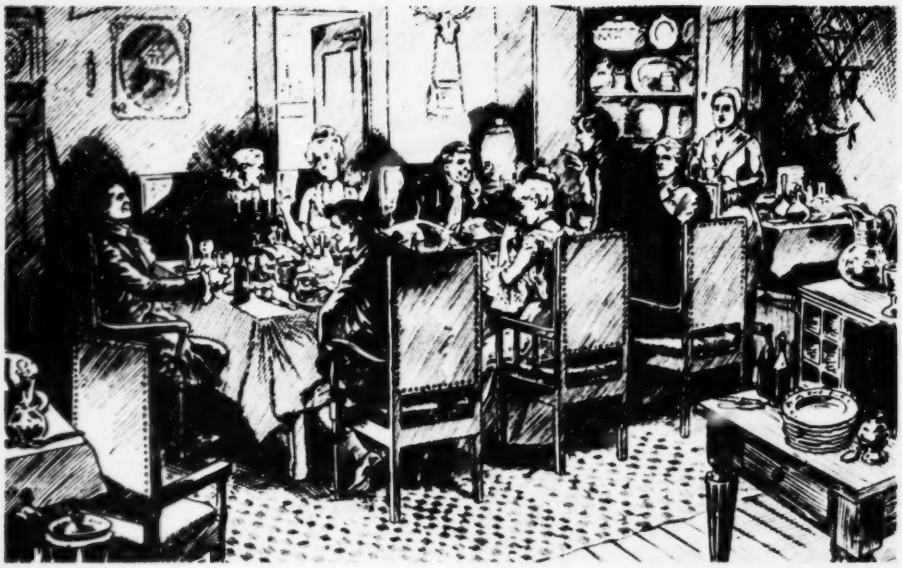

7 Un souper chez un grand seigneur canadien. (Photo: Inventaire des biens culturels du Québec.)

également possible que l'on ait cherché à s'habiller au goût du jour ou à la mode du peuple: comme les servantes habitaient presque toutes au centre-ville et qu'elles faisaient souvent les courses, elles étaient à même d'entrer dans les boutiques et d'être fort au courant de la mode du jour. Enfin, on ne peut douter que certaines autres aient plutôt cherché à imiter leurs maîtresses et qu'elles aient recherché les habits plus luxueux[25]: les documents nous parlent d'une servante qui avait volé un voile noir et d'une autre qui cherchait une couturière pour se faire faire une robe en soie[26]. Ce ne sont là que des exemples mais ils sont significatifs.

Somme toute, on ne sait pas si les domestiques étaient convenablement logés, nourris, habillés et entretenus. De fait, on ne sait même pas quels étaient leurs critères ou leurs exigences dans ces domaines. Considérait-on sa chambre comme confortable, ou, à la rigueur, acceptable? Était-on mieux en service que chez ses parents? Était-ce même une préoccupation, compte tenu que l'on changeait de place quatre à cinq fois par année? Sans doute, le confort a dû être

en rapport direct avec son poste dans la hiérarchie du service[27], et l'on peut penser qu'une personne qui était au service d'une famille depuis plusieurs années jouissait certainement d'un logement et d'une nourriture convenables, sans quoi elle aurait cherché une autre place. Quant aux enfants, si l'on considère que la majorité d'entre eux étaient mis en service parce que leur famille ne pouvait subvenir à leurs besoins, on peut penser qu'ils bénéficiaient, chez leurs maîtres, de conditions meilleures que celles qu'ils auraient connues chez leurs parents.

Moeurs, loisirs et délits

Les auteurs qui se sont penchés sur la domesticité au XIX^{e} siècle ont bien souvent privilégié la question des moeurs. Cependant, leurs commentaires ne nous ont pas toujours été utiles puisque plusieurs d'entre eux ont considéré le siècle dans son ensemble. Qui plus est, leurs sources étaient presque toutes victoriennes, voire fin de siècle, et ils ont tracé du domestique un portrait qu'ils ont néanmoins appliqué à tout le XIX^{e}. Ce n'est pas dire, toutefois, que ce portrait soit tout à fait fautif; de fait, il ressemble fort à celui qu'ont tracé les auteurs qui se sont intéressés aux siècles précédents et il importe peut-être d'en résumer ici l'essentiel.

Selon la majorité des auteurs, il appert que les moeurs et la vie étaient dures chez les domestiques: on travaillait de longues heures, l'ouvrage était astreignant, on souffrait soit de la solitude parce qu'on était seuls à servir, soit de la promiscuité à laquelle des quartiers réduits et partagés condamnaient; plusieurs étaient à la merci des employeurs, victimes de simples sautes d'humeur, de fausses accusations, de mauvais traitements et même d'agressions. De plus, on vivait dans la plus totale des insécurités ne sachant jamais si l'on serait renvoyé ni si l'on serait soigné dans le cas de maladie grave, ou encore, d'accidents de travail.

Il en serait résulté une propension au crime beaucoup plus prononcée chez les domestiques que chez d'autres groupes sociaux. Les domestiques avaient ainsi acquis la réputation d'être plus immoraux que d'autres; on aurait retrouvé chez eux de hauts taux de vol, d'ivrognerie, de prostitution et d'infanticide[28]; dans les grandes villes de France, par exemple, la moitié des prostituées auraient été d'anciennes servantes[29]. Plusieurs auteurs du XIX^{e} siècle s'étaient d'ailleurs appliqués à mettre leurs lecteurs en garde contre le danger pour les enfants de la famille à frayer avec les domestiques ou à être exposés à leur présence; ils étaient dans la famille des étrangers dont il fallait se méfier et qu'il importait de tenir à distance[30].

C'est une image du domestique quelque peu différente qui est

ressortie de nos documents. Si les auteurs considèrent, d'une part, que ce furent les hauts taux de criminalité qui valurent aux domestiques leur réputation de gens immoraux, il faudrait dire qu'au pays au début du siècle, les domestiques ne semblent pas avoir été beaucoup plus immoraux que d'autres. En effet, dans les comptes rendus de procès de Sewell, 20 des 272 causes impliquaient des domestiques (7,3 pour cent), et cela correspond, grosso modo, au pourcentage de domestiques dans les villes de Québec et de Montréal à l'époque. De même, le registre de la prison de Québec pour les années 1816 à 1820 comptait 1642 entrées dont 89 furent identifiées comme des offenses commises par des gens de service – de fait, cela ne faisait que 84 domestiques d'impliqués puisque trois y figuraient deux fois et un autre trois fois – et ceci représente 5,4 pour cent des offenses. Précisons de plus que nous avons parfois déduit qu'il s'agissait d'une personne de service parce que l'offense rapportée était la désertion, et que, de ce fait, le nombre de domestiques impliqués dans des "crimes" était peut-être encore plus petit que celui qui paraît ici.

D'autre part, si certains ont considéré que la dureté des moeurs était implicable à la dureté du travail, il faut dire qu'on n'a retrouvé aucune mention à cet effet dans nos documents. Les témoignages aux procès, par exemple, étaient sans animosité contre le travail, les maîtres ou les gens de la maison et l'on aurait pu se le permettre puisque, presque toujours, le domestique avait trouvé une autre place quand il témoignait deux, trois ou quatre mois après l'affaire en question. Il est vrai que c'est peut-être pour cela que l'on changeait souvent de place mais il faut se rappeler que, si l'on partait souvent, il arrivait aussi que l'on revienne chez un ancien employeur. De plus, ces heures qui nous paraissent si longues n'étaient peut-être pas vues de la même façon à l'époque, et l'on sait qu'un homme en vue comme l'architecte Baillairgé travaillait lui aussi fréquemment 15 ou 16 heures par jour, nombre d'années plus tard[31].

Somme toute, ces domestiques paraissent avoir été des gens bien ordinaires, des gens qui, quand ils le pouvaient, s'adonnaient aux mêmes loisirs que tout le monde: visites entre voisins, parties de cartes le soir, veillées à la cuisine, et bals de temps en temps[32]; on s'adonnait sans doute aussi à quelques travaux d'aiguille, ou encore à la lecture pour ceux qui savaient lire.

Il faut se rappeler en outre que les domestiques étaient également soumis, comme tout le monde, aux lois de l'Église et de l'État et que, dans leur cas, on a dû être encore plus exigeant. L'État, au demeurant, a souvent légiféré au sujet des domestiques et l'on peut retrouver dans les *Statuts provinciaux*, un avis qui défendait aux propriétaires de maisons de jeux et aux cabaretiers d'admettre des domestiques chez eux sous peine d'amende ou de confiscation de leurs permis[33]. Ces règlements visaient d'ailleurs autant les apprentis et les journaliers, et certains ont été publiés dans les journaux de l'époque

8 Le marché de la haute ville de Québec. (Photo: Inventaire des biens culturels du Québec.)

comme en témoignent le *Montreal Herald* (21 juin 1817) et *La Gazette de Québec* (20 juil. 1818) (voir append. C).

Certes, les domestiques commettaient des délits et ce n'était sûrement pas sans raison qu'on leur interdisait l'accès aux maisons de jeux et aux débits de boisson; cependant, nos documents ne confirment pas qu'ils en commettaient plus que les gens de leur âge qui n'étaient pas en service. Cet aspect de l'âge est de fait très important et plus d'un auteur s'est penché récemment sur le problème de la criminalité chez les jeunes au début du XIXe siècle[34]. Les 84 domestiques qui figuraient au registre de la prison entre 1816 et 1820 avaient, en moyenne, 19 ans. On n'y en a pas rencontré de moins de 17 ans et il n'y en avait qu'un de plus de 21 ans. Ce qui tient d'une certaine logique: on imagine mal un domestique enfant commettre quelque délit grave[35] et, de même, le problème a dû rarement se poser dans le cas des adultes d'un certain âge, en service dans une maison depuis de nombreuses années. Si leur conduite avait été quelque peu ombrageuse, on les aurait sûrement renvoyés depuis belle lurette, et on est sans doute justifiée de penser que chez eux, les moeurs étaient tout à fait acceptables, voire même, chez certains, remarquables, comme en témoigne Madame Casgrain au sujet de Léocadie Anctil[36]. On n'a retrouvé qu'un exemple de vieux serviteur accusé d'un délit: il s'agit d'un homme de 59 ans qui avait déserté le service, menacé de mettre le feu et qui avait également dépensé de l'argent qui lui avait été confié[37]; chose intéressante, il ne fut pénalisé que pour le délit de désertion.

Restent donc les jeunes, et ce sont eux qui firent les frais des comptes rendus de procès et du registre de prison. Quels étaient donc ces crimes dont ils se rendirent coupables? Dans les 20 procès impliquant des domestiques, et que Sewell présida, on retrouve 16 cas de vol dont sept seulement furent trouvés coupables[38], un cas (coupable) d'assaut avec intention de viol sur la personne de sa maîtresse, un cas de meurtre (acquitté), et deux mères accusées du meurtre de leur enfant illégitime; dans ces deux cas, toutefois, on rejeta l'accusation de meurtre mais on les trouva coupables d'avoir caché leur grossesse et la mort de l'enfant.

Les délits inscrits dans le registre de la prison de Québec n'ont pas permis de faire le même genre de compilation, puisque à une vingtaine des coupables, on indique deux ou trois chefs d'accusation. Néanmoins, si on les considère par ordre d'importance, ce sont les désertions qui furent le plus souvent mentionnées comme il paraît au tableau 12.

Somme toute, si on élimine les délits de désertion et d'absence sans permission, qui étaient directement reliés à la condition de domestique, les gens en service n'apparaissent pas comme ayant été plus immoraux que d'autres. A cet effet, il est intéressant de noter que 78 des offenses portées au registre furent commises par des

Tableau 12

Les délits des domestiques selon le registre de la prison de Québec pour les années 1816 à 1820

	Nbre de mentions
Désertion	38
Absence sans permission	18
Mauvaise conduite	14
Tapage, nuisance et dommages	12
Refus de faire son devoir	6
Vol	6
Assaut	5
Insolence	4
Menaces	4
Ivrognerie	3
Fraude	1
Prostitution	1
Bataille avec un confrère	1
Introduction d'une prostituée dans la maison du maître	1
Total	114

Source: ANQ-Q, Register of the Quebec Gaol, vol. 6, 1816 à 1820.

hommes contre seulement 11 par des femmes; dans les procès de Sewell, les 20 accusations se partageaient également entre les deux sexes. Comment donc si peu de femmes (11 dans un cas et 10 dans l'autre) ayant commis des offenses à Québec entre 1816 et 1820, pourraient-elles témoigner d'un haut taux de criminalité chez les domestiques, alors que celles-ci étaient plus de 600 à Québec durant la seule année 1818? Certes, les procès de Sewell et le registre de prison n'ont sûrement pu rendre compte de l'ensemble des délits. D'une part, Sewell n'a donné des détails que dans 60 pour cent des procès auxquels il a présidé entre 1816 et 1820 et, d'autre part, la comparaison des deux sources en fait foi: alors que 80 pour cent des procès de Sewell concernaient le vol, on n'en retrouvait que six dans le registre de prison. Il semble, de plus, qu'un maître ait été plus porté à traduire son serviteur en cour parce qu'il avait déserté le service que pour tout autre délit. Étant donné le petit nombre de femmes impliquées, ceci

9 La prison de Montréal en 1837.

---

donne à penser qu'elles n'aient pas été portées à déserter, possiblement parce qu'elles étaient beaucoup plus mobiles que les hommes.

Si le maître, donc, ne se préoccupait que de sévir contre l'absence et la désertion, est-ce à dire qu'il fermait volontiers les yeux sur la liberté des moeurs dont on a dit qu'elle était répandue chez les domestiques? On a relevé bien peu de choses dans les sources sur la morale sexuelle. Ainsi, le registre de la prison de Québec a rapporté 76 cas de vagabondage et de prostitution dont 60 concernaient des femmes et 16 des hommes, mais, il n'a pas spécifié quelle était l'occupation du moment ou antérieure des inculpés. Faute de détails sur leur occupation, nous avons confronté la liste de leurs noms à celle des domestiques tirés du recensement de Québec de 1818 et à celle des contrats d'engagement pour les années 1816 à 1820. Deux hommes et une femme seulement sont apparus comme ayant été des personnes de service. Combien, parmi les autres, ont pu être d'anciens ou d'anciennes domestiques? Il nous a été impossible d'en évaluer le nombre; il aurait fallu, pour ce faire, dépouiller l'ensemble des comptes rendus

de procès sur plusieurs décennies; or, ces documents sont difficilement consultables parce que les plumitifs ne donnent que rarement l'occupation des gens, et, parfois aussi, ils sont tout à fait inaccessibles, comme ceux de Montréal. Comme nous l'avons vu plus haut, les comptes rendus du juge Sewell, il est vrai, ont donné quelques exemples d'accrocs à la morale sexuelle de la part de domestiques, dont le cas de Susannah Davis qu'on a dit être de moeurs plutôt libres (voir append. B). D'autres documents, enfin, nous ont fait connaître une fille accusée de prostitution et une gouvernante qui donna trois enfants à son maître[39].

Qu'en était-il de la majorité? On pourrait spéculer longuement sur le sujet sans arriver pour autant à une réponse satisfaisante; cependant, si l'on peut donner quelque importance à l'impression qui se dégage de l'ensemble de la documentation pour les années 1816 à 1820, il faudrait incliner dans le sens de la normalité plutôt que dans celui de la marginalité. L'on peut se demander, d'ailleurs, si le domestique n'était pas plus – ou, du moins, tout autant – de son âge que de son emploi.

Peut-être les choses furent-elles différentes dans la deuxième moitié du siècle où les heures furent plus longues parce qu'on ne dînait plus à six heures mais bien à huit, où, par conséquent, on disposait de moins de temps libre pour se reposer ou pour s'amuser, et, où l'on travaillait peut-être plus fort parce que les normes de la propreté changèrent à partir du moment où les maisons furent pourvues d'eau courante. Au début du siècle, toutefois, rien de tout cela n'était encore venu perturber le rythme du travail des domestiques et il semble que ces derniers vivaient passablement de la même façon que les gens de leur âge qui, comme eux, travaillaient pour gagner leur vie.

Notes

1 Voir entre autres, Jean-Pierre Hardy et David-Thiéry Ruddel, op. cit., p. 130; Pierre Guiral et Guy Thuillier, Vie quotidienne, p. 78 et Theresa M. McBride, Domestic Revolution, p. 55; au sujet des apprentis, voir Jean-Pierre Hardy et David-Thiéry Ruddel, op. cit., p. 52-54; en ce qui concerne les heures des compagnons, voir à titre d'exemple, ANQ-Q, greffe de Roger Lelièvre, acte nº 8871, 25 mars 1816.

2 Voir par exemple, Theresa M. McBride (Domestic Revolution, p. 55) qui rappelle une phrase du manuel de Samuel et Sarah Adams (The Complete Servant, Londres, Knight and Lacey, 1825, p. 286): "those who thrive, must rise by five"; voir aussi, APC, MG 23, GII 10, vol. 12, p. 5845: en décembre 1811, Monsieur Organ dans son témoignage dit que la famille s'apprêtait à se coucher entre 9 et 10 h, ainsi que sa domestique; au vol. 13, p. 6195, Françoise Godbout dit qu'elle s'était couchée à 9 h du soir (juin 1816); en 1817, Marguerite Langevin, domestique, dit qu'elle était couchée à 10 h (p. 6715) et, de même, Amable Courteau également en service dit "Elle rentra à dix heures Jetois couché" (p. 6766).

3 Pierre Guiral et Guy Thuillier, Vie quotidienne, p. 79; Pamela Horn, The Rise and Fall of the Victorian Servant (New York, St. Martin's Press, 1975), p. 50.

4 APC, MG 23, GII 10, vol. 12, p. 6091.

5 Pierre H. Audet, op. cit., p. 92.

6 Sur les 24 maisons que l'on connaît pour le début du siècle, on a retrouvé 27 chambres de domestiques dont 24 près de la cuisine (à côté, en face, derrière ou au-dessus); les trois autres donnaient sur une pièce de débarras au grenier.

7 ANQ-M, Plans de l'architecture domestique, nº CAR 40/6/9; ce plan est aussi coté A-74-8 dans A. Giroux, N. Cloutier et R. Bédard, "Plans de l'architecture domestique inventoriés aux Archives nationales du Québec à Montréal" Histoire et archéologie / History and Archaeology 4 (1975); APC, MG 23, GII 10, vol. 13, p. 6986-8.

8 ANQ-M, Plans de l'architecture domestique, nº 1625; ce plan est aussi coté A-2-1 dans A. Giroux, N. Cloutier et R. Bédard, op. cit.; voir aussi Marthe Lacombe, La maison George-Étienne Cartier, rue Notre-Dame à Montréal, Travail inédit nº 240 (1977) Parcs Canada, Ottawa, pour un plan de la maison Perry en 1835.

9 ANQ-M, greffe de Nicolas-Benjamin Doucet, acte nº 6600, 15 sept. 1819.

10 Clarissa Packard, op. cit., p. 80-84.

11 ANQ-Q, QBC 28, vol. 43, Juges de paix et sessions de la paix, janv.-juin 1829.
12 ANQ-Q, greffe de Laughlan T. McPherson, acte du 19 mars 1817.
13 APC, MG 23, GII 10, vol. 13, p. 6715-6716.
14 Ibid., vol. 12, p. 6092.
15 Theresa M. McBride estime qu'il pouvait en coûter deux à trois fois le salaire d'une servante pour la nourrir: voir Domestic Revolution, p. 51; d'ailleurs lady Aylmer nous dit qu'il en coûtait 25 £ par an pour être pensionnaire chez les ursulines (APC, MG 24, A43, p. 76), c'est là deux fois et demi le salaire annuel d'une servante.
16 Albert Babeau, "La domesticité d'autrefois", Le Correspondant, vol. 139 (1885), p. 247; Louis Bergeron, "Approvisionnement et consommation à Paris sous le premier empire", Fédération des Sociétés historiques et archéologiques de Paris et de l'Ile de France, vol. 14 (1963), p. 232; Pierre Guiral et Guy Thuillier, Vie quotidienne, p. 50-59; Theresa M. McBride, Domestic Revolution, p. 54.
17 On se réfère ici à l'étude de Luce Vermette Les donations 1800-1820: activités domestiques et genres de vie, Rapport sur microfiches nº 16 (1982), Parcs Canada, Ottawa.
18 ANQ-M, greffe de Jean-Guillaume Delisle, acte nº 7462, 26 fév. 1816.
19 Pierre Guiral et Guy Thuillier, Vie quotidienne, p. 45.
20 ANQ-Q, greffe de Joseph-Bernard Planté, acte nº 7770, 20 juil. 1819.
21 Mary Quayle Innis, op. cit., p. 147.
22 Pamphile Lemay, Rouge et Bleu, Comédies (Québec, C. Darveau, 1891); l'une d'elles s'intitule "En livrée".
23 La Gazette de Québec, 1er juin 1820.
24 Dorothy Marshall, The English Domestic Servant in History (Londres, The Historical Association, 1949), p. 20; Phyllis Cunnington, Costumes of Old servants from the Middle Ages to 1900 (Londres, Adam et Charles Black, 1974).
25 Albert Faucher nous rappelle d'ailleurs que plus d'un auteur a noté une certaine propension au luxe chez les canadiennes; voir "La notion de luxe chez les Canadiens français au dix-neuvième siècle", Mémoires de la Société royale du Canada, sér. 4, vol. 11 (1973), p. 177-182.
26 APC, MG 23, GII 10, vol. 12, p. 6018-6021; vol. 13, p. 6227-6231.
27 James Lomax, "Behind the Green Baize Door", Country Life, nº 4186 (sept. 1977), p. 762-764.
28 Voir surtout Pierre Guiral et Guy Thuillier, Vie quotidienne, chap. 5; voir aussi les ouvrages de Jean-Louis Flandrin, Famille, parenté, maison, sexualité dans l'ancienne société (Paris,

Hachette, 1976) (ci-après Famille), ainsi que ceux de Pamela Horn, op. cit., Dorothy Marshall, op. cit., et Edward Shorter, Naissance de la famille moderne, XVIII^e-XIX^e siècle (Paris, Seuil, 1977) (ci-après Naissance).

29 C'est Pierre Guiral et Guy Thuillier qui le rapportent dans Vie quotidienne, p. 132; ils citent ici, Raymond Ryckère, La servante criminelle (Paris, Maloine, 1908).

30 C'est là une des plus vieilles plaintes contre les domestiques, et Philippe Ariès (op. cit., p. 428) rappelle à ce sujet un traité qui date de 1642; voir aussi à cet effet Daniel Calhoun (The Intelligence of a People, Princeton, Princeton University Press, 1973) qui parle de l'éducation des enfants aux XVIII^e et XIX^e siècles et qui rappelle que plusieurs auteurs ont décrié cette promiscuité entre enfants et domestiques; voir aussi Jean-Louis Flandrin ("L'attitude à l'égard du petit enfant et les conduites sexuelles dans la civilisation occidentale: structures anciennes et évolution", Annales de démographie historique, 1973, p. 143-210 ci-après "L'attitude"), et Blaine E. McKinley ("'The Stranger in the Gates': Employer Reactions Toward Domestic Servants in America, 1825-1875", thèse de doctorat, Michigan State University, 1969), Barbara Stein Frankle ("The Genteel Family: High Victorian Conceptions of Domesticity and Good Behaviour", thèse de doctorat, Wisconsin University, 1969), particulièrement le chapitre intitulé "Intruders in the Home: Servants in the Genteel Family"; enfin voir également Clifford E. Clark Jr. ("Domestic Architecture as an Index to Social History: the Romantic Revival and the Cult of Domesticity in America, 1840-1870", Journal of Interdisciplinary History, vol. 8, n° 1, été 1976, p. 50) où il est question de l'importance des escaliers de service dans une maison.

31 Voir Québec, ministère des Affaires culturelles, C. Baillairgé, Dessins architecturaux (Québec, ministère des Affaires culturelles, 1979); c'est le catalogue de l'exposition des dessins architecturaux de Charles Baillairgé aux archives de la ville de Québec, à l'automne 1979.

32 On a déjà parlé des veillées, des visites et des cartes; quant aux bals, c'est Agathe Lapointe qui dit, dans son témoignage, qu'elle était allée au bal chez Joanet le 28 déc. et qu'elle n'en était partie qu'à quatre heures du matin (APC, MG 23, GII 10, vol. 13, p. 6253).

33 On peut les retrouver avec divers amendements dans Bas-Canada, Parlement, Statuts provinciaux du Bas-Canada (Québec, P.E. Desbarats, 1811-1820), vol. 7: "1811-1814", 57 Geo. III, chap. 16, art. 10.

34 Voir entre autres, Michelle Perrot, "Delinquance et système pénitentiaire en France au XIX^e siècle", Annales E.S.C., vol. 30,

nº 1 (janv.-fév. 1975) p. 67-92; Robert M. Mennel, Thorns and Thistles: Juvenile Delinquents in the United States, 1825-1940 (Hanover, N.H., New England, University Press, 1973); John R. Gillis "Youth in History: Progress and Prospects", Journal of Social History, vol. 7, nº 2 (hiver 1974), p. 201-207; Harvey Graff, "Crime and Punishment in the Nineteenth Century: a New Look at the Criminal", Journal of Interdisciplinary History, vol. 7, nº 3 (hiver 1977) (ci-après "Crime and Punishment"), p. 477-491; Leonard Berlanstein, "Vagrants, Beggars and Thieves: Delinquant Boys in Mid-Nineteenth Century Paris", Journal of Social History, vol. 12, nº 4 (été 1979), p. 532-552; John W. Fierheller, "Approaches to the Study of Urban Crime: A Review Article", Revue d'histoire urbaine, vol. 8, nº 2 (oct. 1979), p. 104-112.

35 D'après les contrats, ces enfants avaient beaucoup à faire et ils étaient surveillés de près.

36 Bulletin des recherches historiques, "Une servante d'autrefois", vol. 46, nº 11 (nov. 1940) (ci-après BRH-"Servante"), p. 324.

37 ANQ-Q, Register of the Quebec Gaol, vol. 6, entrée nº 1006, 12 août 1818.

38 Il est à noter que dans le cas de Louis Isabel on n'a pas rendu de verdict; voir APC, MG 23, GII 10, vol. 12, p. 6211-6212.

39 ANQ-Q, Register of the Quebec Gaol, vol. 6, entrée nº 569, 3 juil. 1817; greffe d'Antoine-Archange Parent, acte nº 1327, 2 fév. 1820.

LES RAPPORTS SOCIAUX

Perception du service et types de domestiques

S'il est une perception qui fut commune à tous les siècles, c'est celle que le service va de soi: c'est de l'ordre des choses naturelles comme le sont le jour et la nuit; c'est une institution qui remonte à des temps immémoriaux et à laquelle on aspire pouvoir recourir puisque cela confère une importance certaine et consacre l'appartenance à une classe sociale déterminée. Autre perception qui fut tout aussi commune et qui se manifesta à toutes les époques comme on l'a déjà rappelé: le service allait se détériorant et, de toute évidence, on avait été mieux servi à la génération précédente. A preuve, ce reproche formulé au XVI^{e} siècle, et qui, selon d'Avenel, aurait tout aussi bien pu s'appliquer au XII^{e} ou au XIX^{e}: "De nos jours, les domestiques poussent si loin leur esprit d'indépendance et d'insolence, qu'ils refusent d'obéir non seulement à leurs maîtres, mais à l'autorité publique"[1].

Si donc l'on a considéré à toutes les époques que l'on était moins bien servi que ne l'avaient été ses parents ou ses grands-parents, il est logique que l'on ait considéré ses domestiques actuels comme ayant été plus enclins aux mauvaises actions que ne l'étaient ceux que l'on avait connus dans son enfance; d'autant plus que ceux dont on se souvenait étaient souvent ceux qui avaient été au service de la famille pendant plusieurs années, ceux qui aimaient bien les enfants et à qui on restait attaché. Cette attitude a dû, d'ailleurs, être également partagée par les nouveaux riches qui, n'ayant jamais connu cette institution du service étant enfants, ont pu s'en faire une idée tout à fait idyllique.

Est-ce donc à cette perception que furent imputables la mauvaise réputation que l'on a faite aux gens de service et la méfiance dont plusieurs faisaient preuve à leur égard? Si l'on se réfère aux procès de Sewell, par exemple, l'on constate que 80 pour cent des causes où des domestiques étaient impliqués, concernaient le vol, et que plus de la moitié de ces derniers furent acquittés. Est-ce donc que dès que l'on s'était rendu compte de la disparition d'un objet, l'on a conclu au vol, et que le coupable ne pouvait être que la personne en service? De même, le registre de la prison de Québec comportait les noms de domestiques détenus surtout pour désertion ou pour absence sans permission; serait-ce donc que souvent on aurait été acquitté des multiples autres accusations?

D'autre part, cette mauvaise réputation rejoignait-elle tous les domestiques? Trois catégories de domestiques sont ressorties à l'analyse de nos documents. On retrouvait d'abord un domestique enfant: il avait pu être placé dans une famille dès sa plus tendre enfance, c'est-à-dire vers deux ou trois ans; habituellement, cela se faisait vers 12, 13 ou 14 ans. Cet enfant était mis en service parce qu'il était orphelin ou parce que sa famille ne pouvait subvenir à ses besoins. On ne sait pas s'il était bien traité: aucun document n'en a témoigné mais par contre aucun non plus n'a témoigné du contraire. On peut penser que dans l'ensemble le domestique enfant vivait plus confortablement que s'il avait habité avec sa propre famille mais ce confort devait être gagné ou mérité, et il est fort possible que, dans certains cas, cela ait voulu dire assez péniblement.

La deuxième catégorie de domestiques était celle du veuf ou de la veuve, ou encore, celle du célibataire d'un certain âge qui restait au service d'une famille pendant de nombreuses années. C'est souvent lui – ou elle – que l'on a perçu comme étant le domestique idéal; on l'a vu fidèle, discret, ami, confident et souvent même complice de son maître et il a fait les frais de plus d'une pièce de la littérature de l'époque. Ensemble, ces deux premiers types constituaient le tiers des domestiques, les moins de 16 ans comptant pour environ 14 pour cent et les plus de 25 ans pour quelque 20 pour cent.

La troisième catégorie, celle des 16 à 25 ans, formait les deux tiers, soit, la grosse majorité de la population domestique. Jeunes et excessivement mobiles, ils étaient perçus comme des frondeurs et des profiteurs; c'est également eux que l'on se représentait comme habiles, rusés, inquisiteurs et même tyranniques si l'on en croit certaines pièces de théâtre. C'est donc eux qui ont valu aux domestiques leur réputation d'immoralité et d'inclination au crime.

Malgré ces catégories assez facilement identifiables, on ne peut toutefois parler d'un domestique-type puisque les documents nous en ont présenté de toutes sortes. Il y en eut une (voir append. B) qui, après avoir fait des avances à son hôte, l'accusa de viol; une autre s'engagea chez ses maîtres pour se rapprocher de l'église et sut leur inspirer une confiance absolue; une autre avait un fils étudiant en droit et une fille religieuse à l'Hôtel-Dieu; par contre, il y en eut un qui poursuivit sa maîtresse de ses assiduités et tenta même de la violer; une blanchisseuse à qui on avait volé une poche de linge appartenant à son maître un fut tellement traumatisée, qu'elle en perdit l'esprit (selon son mari)[2]; et il y a aussi eu cette servante de Pointe-aux-Trembles qui n'avait pas froid aux yeux si l'on en croit *La Gazette de Québec:*

> Nous apprenons qu'une femme, dernièrement en service à la Pointe aux Trembles, près de Montréal, désirant changer de demeure, demanda ses gages; mais comme elle n'avoit pas d'engagement écrit avec son maître, il fut appellé un

> voisin, pour témoin du payment de son du; après avoir reçu ses gages elle partit pour chercher une autre résidence, et fut rencontrée, en passant un bois, par celui qui avoit été témoin lorsqu'elle avoit reçu son argent, lequel, lui présentant deux pistollets chargés, lui demanda son argent, ou qu'il alloit la tuer, sur quoi elle tira son argent de sa poche, et le jeta sur la neige sur le bord du chemin, en le priant de le prendre et de lui laisser la vie. Par trop d'avidité pour la prise, il posa, par inadvertance, ses pistollets sur le Chemin, dont la femme se saisit immédiatement, et le tua sur le champ, sans reprendre son argent qu'elle n'eut averti les plus proches voisins de l'endroit où cette catastrophe venoit de se passer.[3]

Ce ne sont là que des exemples mais ils témoignent de la variété qui se retrouvait au sein de la population domestique et aussi, sans doute, des différences qui ont sûrement existé dans les rapports que ces domestiques entretenaient avec les gens qu'ils côtoyaient.

Rapports domestiques et maîtres

Pour celui qui cherche le genre ou la qualité des rapports qui s'établissaient entre maîtres et domestiques, il y a de tout dans les documents. On y a retrouvé en effet des exemples de bonté, de bienveillance et de reconnaissance chez les maîtres, d'autres de fidélité, de déférence et de dévouement chez les serviteurs; par contre, on y a vu aussi, de part et d'autre, des cas d'indifférence et même de malveillance, allant parfois jusqu'à l'hostilité.

Au chapitre des bons rapports, il y eut une madame King qui prêta de l'argent à sa servante pour qu'elle puisse acheter un voile dont elle avait envie; un monsieur Farran qui avança plus d'argent à sa domestique qu'il n'en avait été convenu pour ses gages et qui ne l'a pas harcelée lorsqu'un jour elle n'a pu accomplir ses tâches pour cause de maladie; il y eut aussi un monsieur Organ à qui une servante vint dire qu'il n'y avait plus de bois pour le lendemain et qui lui répondit qu'elle pouvait aller se coucher et qu'il s'occuperait de couper assez de bois pour les besoins de la matinée; de même, on a retrouvé des domestiques qui n'hésitaient pas à pourchasser quelqu'un qui avait volé leur maître; d'autres enfin qui s'empressaient de mettre leur maîtresse au courant du moindre événement qui sortait de l'ordinaire durant la journée[4].

Il y eut surtout les testaments pour témoigner des bons rapports entre certains maîtres et leurs domestiques. On en a retrouvé une quinzaine (sur près de 1000 consultés à Montréal et Québec) qui

faisaient part d'un legs en faveur d'un ou de plusieurs domestiques. Que léguait-on? dans la majorité des cas, c'était de l'argent. Ainsi, 20 des 23 domestiques héritiers reçurent leur legs en espèces, et, pour cinq d'entre eux, il s'agissait d'une rente viagère annuelle. Les trois autres furent gratifiés en biens, ou encore, on leur accorda l'usufruit de certains biens.

Qui étaient ces bénéficiaires? Dans certaines familles, il semble qu'on léguait quelque chose à tous les domestiques de la maison. Charlotte Guilman, veuve McGill, légua 100 £ à sa dame de compagnie, 50 £ à chacun de ses deux domestiques masculins, 10 £ à chacune de ses quatre servantes, et enfin, elle légua aussi 10 £ à son vieux serviteur et elle le confia à son fils qui devait le prendre chez lui comme domestique jusqu'à sa mort[5]. D'autres, par contre, ne léguaient qu'à l'un ou l'autre de leurs domestiques comme, par exemple, Anne Tarrieu de la Naudière, veuve Baby, qui légua une rente annuelle de 18 £ à la domestique qui était à son service depuis 20 ans[6] mais qui ne léguait rien aux autres qui, en 1818, étaient au nombre de trois si l'on se fie au recensement du curé[7]; sans doute, ces trois dernières, des jeunes femmes de 19, 22 et 25 ans, n'étaient que de passage dans la famille.

Il semble bien, à la lecture de ces testaments, qu'on léguait pour remercier des bons services rendus, par exemple pour les soins apportés lors d'une maladie[8]; il semble aussi que ces legs étaient en rapport avec le poste qu'occupait le domestique dans la hiérarchie du service ou avec le nombre d'années passées au service de la famille. Nous avons lieu de croire que quand on gratifiait tous les domestiques, le legs équivalait, grosso modo, à une année de salaire. C'est d'ailleurs aussi ce qu'observent certains historiens qui ont travaillé sur les testaments en France même si certains rappellent que ce legs ne constituait souvent qu'un simple acquittement de dette, c'est-à-dire qu'on versait des gages impayés depuis plusieurs années[9]. En était-il ainsi pour les domestiques de Québec et de Montréal? On l'ignore car les testaments ne laissent évidemment pas soupçonner qu'il pourrait s'agir d'un versement ou d'une dette acquittée mais, par contre, le testament d'un marchand de Québec ne cache pas que la gouvernante qui y était si grassement gratifiée était également la mère de ses trois enfants naturels[10].

Si l'on a disposé de plusieurs documents qui témoignaient des bons rapports entre maîtres et serviteurs, c'est sans doute le silence de la masse de nos documents que l'on pourrait porter au compte de l'indifférence: comme on se préoccupait peu des domestiques, on en a peu parlé. D'ailleurs, ce n'était pas la coutume d'entretenir des rapports soutenus avec des gens d'une classe sociale inférieure à la sienne. Les écrits ont fort bien traduit cette indifférence et il n'est qu'à lire ce court extrait du journal de lady Sherbrooke pour s'en convaincre:

> One of the Helpers in the Stables was found dead in the stable this morning the coroners' Inquest sat on the Body and brought in their verdict died from the excessive use of spirituous liquors – A showery day I did not go out...[11]

Résignation devant la mort? cela semble plutôt de l'indifférence à l'égard de ses domestiques. A cet effet, du reste, ceux qui ont dépouillé des livres de comptes de familles remarquent qu'on y fait habituellement référence à "la seconde domestique" ou à "la troisième domestique" plutôt qu'à Angélique ou à Marguerite[12]. Et il est plus d'un auteur qui signale qu'un maître changeait parfois le prénom de sa servante parce qu'il en préférait un autre[13]. Autre élément à l'enseigne de l'indifférence: la coutume de "transporter un engagement" qui remonte au régime français. Elle consistait à transférer son domestique à un autre maître pendant la durée de son contrat; on y avait recours pour acquitter une dette ou remettre une faveur[14]. Enfin, la facilité et la fréquence avec lesquelles le domestique changeait de place, ou encore, avec lesquelles il était chassé demeure un témoignage éclatant de la grande indifférence qui ressort d'une bonne part des relations entre maîtres et serviteurs.

Quant aux rapports de malveillance ou d'hostilité, on en a plusieurs exemples dans les registres de prison et les comptes rendus de procès[15]. D'un côté, les domestiques étaient accusés de mauvaise conduite, d'insubordination, d'insolence ou d'absence sans permission; l'on sait aussi que certains ont assailli leur maître, que d'autres les ont menacés, et on en a trouvé également un qui a tenté de violer sa maîtresse; de l'autre côté, des maîtres maltraitaient leurs domestiques (une cause d'annulation de contrat et sans doute aussi de désertion), d'autres étaient exigeants au-delà des limites du bon sens (e.g. service de jour et de nuit), plusieurs abusaient de leur autorité et assaillaient sexuellement leurs servantes[16]; il en fut même de si antipathiques qu'une servante à qui on donna le choix entre l'incarcération ou le retour chez son maître, choisit la prison[17].

Cette question des rapports maîtres-serviteurs a retenu l'attention de plusieurs auteurs et, généralement, on tend à dire que le rapport maîtres-serviteurs en était un de paternalisme qui a évolué lentement vers une relation de plus en plus contractuelle; certains disent que ce changement se fit vers le milieu du XVIII^{e} siècle et qu'il perdurait encore dans les premières décennies du XIX^{e}; on affirme aussi que la relation contractuelle s'est établie plus rapidement en Angleterre qu'en France[18].

Qu'en fut-il ici? Est-ce l'aspect paternaliste ou l'aspect contractuel qui a prévalu? De prime abord, on ne peut nier que les rapports des maîtres avec le domestique enfant aient pu être de nature paternaliste. Plusieurs contrats stipulaient que le maître devait agir en bon père et tenir compte dans ses demandes de l'âge et du sexe de

l'enfant (voir 1re partie, "Le service domestique", tableau 9). On précisait aussi à l'occasion qu'il devait reprendre l'enfant au besoin, le châtier si nécessaire mais toujours comme le feraient ses propres parents. Ainsi, on peut lire au contrat d'une petite fille dont la mère était domestique une clause selon laquelle sa maîtresse était chargée de

> veiller à ses moeurs et conduite, de la traiter humainement mais de la corriger comme une véritable mère d'une manière douce et humaine dans les fautes dans lesquelles elle pourrait tomber.[19]

On imagine d'ailleurs que, dans les cas où les enfants restaient en service longtemps, cette relation, là où elle existait, a dû se maintenir jusqu'à ce que le domestique quitte le service à l'âge de sa majorité.

De même, dans le cas des personnes d'âge mûr au service d'une famille depuis nombre d'années, on imagine qu'il a dû se créer des liens d'affection durables. Mais s'agissait-il d'une affection teintée de paternalisme? Philippe Aubert de Gaspé a prétendu que oui dans ses *Mémoires*[20] mais faut-il croire ce vieillard qui défendait chaudement la tradition seigneuriale à l'intérieur de laquelle il avait vécu? D'autres documents, comme les testaments, par exemple, trahissent également des sentiments d'affection ou, tout au moins, de responsabilité du maître pour son domestique, mais on ne sait s'ils tenaient plus du paternalisme que d'un sain esprit de justice. Enfin, d'autres sources nous portent à penser qu'il s'agissait d'un sentiment qui tenait beaucoup plus du respect que du paternalisme, comme en témoignent ces quelques lignes au sujet de la domestique des Casgrain: "Votre père l'avait en si haute confiance qu'il disait que sa seule présence assurait l'ordre"[21].

Somme toute, il est sans doute possible qu'on ait manifesté un certain paternalisme pour des domestiques, jeunes ou vieux, qui ont fait partie d'une maisonnée pendant une longue période de temps; par contre, on a peine à croire qu'il était possible pour un maître d'établir un rapport paternaliste – et l'on ne donne à ce mot aucune connotation péjorative – avec un ou une jeune domestique de vingt ans qui ne séjournait que deux ou trois mois, et peut-être moins, dans sa maison. Et la question se pose avec encore plus d'acuité quand il s'agit d'une maison où la domesticité était assez nombreuse pour qu'il y ait un domestique responsable des autres. Sans doute, dans le cas de la plupart de ces domestiques – et ils constituaient la grosse majorité des gens en service – la relation maître-serviteur était plutôt contractuelle: on s'engageait verbalement pour un mois ou deux puis on quittait une fois l'entente terminée. Peu question ici des gestes de condescendance ou de soumission qui pouvaient être de bon aloi dans le cas des enfants, ni des marques de respect mutuel comme cela pouvait se produire dans le cas des domestiques plus âgés et fidèles à la famille; on a plutôt l'impression que, dans le cas des jeunes gens qui

étaient si mobiles, on cherchait plutôt, de part et d'autre, à "tenir l'autre en respect". D'un côté, le maître pouvait toujours brandir l'arme de la bonne recommandation que l'on demandait avant de partir et qui était souvent nécessaire pour trouver une autre place[22]; de l'autre côté, le domestique avait celle du "bavardage" (un des moyens d'expression de ceux qui sont dans une situation d'infériorité), avec tous les dommages qu'elle pouvait causer dans une petite société[23]. De plus, la pénurie de domestiques conférait peut-être à ceux-ci un certain pouvoir de marchandage qui assurait un sain équilibre entre les parties. Peut-être tout cela aurait-il changé si l'offre avait excédé la demande en matière de service, mais, au début de XIX^{e} siècle, on n'en était pas encore là.

Rapports domestiques et entourage

On ne dispose pas de beaucoup de renseignements concernant les attitudes qu'adoptèrent les domestiques vis-à-vis de leurs semblables en service dans la même maison; encore ici, il y a de tout dans les documents mais il n'y a rien qui permette de généraliser ou de conclure à la prédominence d'une attitude particulière.

Sans doute, plusieurs ont dû être en assez bons termes et plusieurs faits pouvaient concourir à la bonne entente: on mangeait ensemble la plupart du temps, on jouait aux cartes, on veillait ensemble dans la cuisine le soir et, parfois, on était deux ou trois à partager une chambre; certains étaient même liés par la parenté[24]. Le fait de partager un sort commun créait sans aucun doute une complicité qui se sentait et qui se manifestait, en particulier, quand les maîtres étaient absents: en effet, il arrivait qu'on fasse la fête et qu'on invite ses voisins et amis domestiques en l'absence de la famille[25], et cette pratique se rencontre dans plus d'une pièce de théâtre[26].

Par contre, on n'hésitait pas à dénoncer un compagnon ou une compagne qui avait volé, n'était-ce que pour se disculper et n'être pas accusé; on fouillait le coffre d'un autre quand on avait quelque soupçon contre lui et l'on allait même jusqu'à se battre quand les rapports s'envenimaient[27]. Comment les domestiques vivaient-ils entre eux les problèmes posés par les différences d'âge (attitudes envers enfants et vieillards), de rang (comportement de surveillants à subalternes et vice versa), de sexe, de langue ou de religion? Ces rapports étaient-ils abusifs ou empreints de rivalité ou de jalousie? Somme toute, se liait-on d'amitié dans une maison où il y avait plus d'un domestique ou, tout au plus, s'accommodait-on de vivre côte à côte avec des étrangers avec lesquels il fallait même partager la chambre? On ne saurait dire,

cependant, on ne peut s'empêcher de se demander si on ne serait pas resté plus longtemps à la même place si on y avait eu des amis. Mais ce sont peut-être là de faux problèmes puisque la sociabilité d'alors ne faisait sans doute pas une aussi large part aux besoins d'intimité qui, de nos jours, sont considérés comme primordiaux.

Il est aussi difficile de parler des relations qu'entretenaient les domestiques avec leur famille parce qu'on n'a là-dessus aucun renseignement. On imagine que ceux qui venaient de la ville ont dû, à l'occasion, visiter leur famille, mais on ignore, dans le cas des autres, si le maître accordait quelques jours de congé à cet effet puisque cet article n'est jamais mentionné au contrat et que, de plus, les voyages ne s'effectuaient pas facilement à l'époque. L'on ne sait pas non plus combien de domestiques avaient encore des parents qu'ils pouvaient visiter; certaines études portant sur la Nouvelle-France ont estimé qu'à 20 ans la moitié des enfants avait déjà perdu un parent, habituellement le père, et qu'entre 20 et 25 ans, cette proportion passait à 60 pour cent[28]. Si cette proportion s'appliquait encore au début du XIX^{e} siècle, elle dû être encore plus considérable dans le cas des domestiques qui, bien souvent, étaient en service justement parce que la famille ne pouvait subvenir à leurs besoins.

Au fait, on n'a pu relever que quatre incidences où la documentation fait mention des parents: une fois à la résiliation et 2 fois à la passation du contrat d'engagement, et dans une cause entendue par le juge Sewell[29].

Nous n'avons pas plus de détails au sujet des voisins. L'on sait que certaines domestiques recevaient la visite de voisines et que d'autres allaient veiller chez les voisins[30]. Pour le reste, tout n'est que spéculations à partir du fait que l'on sait que les villes n'étaient pas très étendues et que les maisons étaient à proximité les unes des autres, que les domestiques sortaient souvent en commission, qu'ils faisaient parfois le marché, qu'ils changeaient fréquemment de place, et, qu'ils vivaient à une époque où la sociabilité de la rue était plus prononcée que celle que l'on connait (voir fig. 1 et 2). En somme, tout incite à penser que, pour le domestique du début du XIX^{e} siècle, les contacts avec les voisins étaient beaucoup plus soutenus, voire même, peut-être plus importants, que ceux que l'on entretenait avec sa famille.

Notes

1 Georges d'Avenel, Découvertes d'histoire sociale, 1200-1910, (Paris, Flammarion, 1910) p. 153; voir aussi Dorothy Marshall, op. cit.

2 APC, MG 23, GII 10, vol. 12, p. 6117-6128; BRH-"Servante", p. 324; La Gazette de Montréal, 10 fév. 1819; APC, MG 23, GII 10, vol. 13, p. 6334-6335 et vol. 12, p. 6091-6095.

3 La Gazette de Québec, 14 mars 1771; si ce document est quelque peu antérieur à notre période, il n'en demeure pas moins un des plus révélateurs qu'on ait rencontrés.

4 APC, MG 23, GII 10, vol. 12, p. 6018-6021; vol. 13, p. 6227-6231; vol. 12, p. 5845; vol. 13, p. 6213-6214 et 6227-6231; vol. 12, p. 6087-6088; vol. 13, p. 6986-6990.

5 ANQ-M, greffe de Nicolas-Benjamin Doucet, acte nº 5080, 9 avril 1818.

6 ANQ-Q, greffe de Joseph-Bernard Planté, acte nº 8091, 15 juin 1821.

7 Recensement de Signay, p. 237-238.

8 Voir à titre d'exemples, ANQ-M, greffe de Jean-Marie Cadieux, acte nº 67, 19 fév. 1817; greffe de Joseph Desautels, acte nº 3511, 14 fév. 1818; greffe de Jean-Guillaume Delisle, acte nº 7552, 23 mars 1819.

9 Yves Durand, Les fermiers généraux au XVIIIe siècle (Paris, Presses universitaires de France, 1971), p. 607; Cissie Fairchilds, op. cit., p. 373.

10 ANQ-Q, greffe d'Antoine-Archange Parent, acte nº 1327, 2 fév. 1820.

11 APC, MG 24, A57, Journals of Lady Katherine Sherbrooke, part. 2, vol. 10, 2 mai 1818.

12 Ronald-Henri Hubscher, "Contribution", p. 364.

13 Pierre Guiral et Guy Thuillier, Vie quotidienne, p. 23; dans ANQ-M, greffe de Nicolas-Benjamin Doucet, acte nº 5058, 1er avril 1818, la domestique Angélique Poirier est appelée Marguerite par quatre fois.

14 ANQ-Q, greffe de Pierre Laforce, acte nº 1545, 2 oct. 1817; Isabel Foulché-Delbosc, "Women in Three-Rivers: 1651-53" dans Susan Mann Trofimenkoff et Alison Prentice, éd., The Neglected Majority: Essays in Canadian Women's History (Toronto, McClelland and Stewart, 1977), p. 14-26.

15 ANQ-Q, Register of the Quebec Gaol, vol. 6: 1813-1823 (on a analysé les années 1816 à 1820 c'est-à-dire les entrées nos 185-1867); APC, MG 23, GII 10, vol. 12 et 13.

16 C'est le seul cas dont nous n'ayons aucun exemple dans notre documentation mais il n'y a pas un seul auteur qui n'en fasse

mention. Voir, en particulier, Alain Lottin, "Naissances illégitimes et filles-mères à Lille au XVIII^e siècle", Revue d'histoire moderne et contemporaine, vol. 17 (avril-juin 1970), p. 318; Jean-Louis Flandrin, Famille, et Les amours paysannes; amour et sexualité dans les campagnes de l'ancienne France (XVI^e-XIX^e siècles) (Paris, Gallimard/Julliard, 1975), p. 205-218.

17 ANQ-Q, Register of the Quebec Gaol, vol. 6, entrée n^o 569; il s'agit de Sally Brass, la servante du notaire Roger Lelièvre.

18 Lewis A. Coser, "Servants: The Obsolescence of an Occupational Role", Social Forces, vol. 52 (sept. 1973), p. 31-40, est un exemple parmi tant d'autres; Cissie Fairchilds (op. cit., p. 368) et Pierre Guiral et Guy Thuillier (Vie quotidienne, p. 35-36); Theresa M. McBride, Domestic Revolution, p. 118-119.

19 ANQ-Q, greffe d'Antoine-Archange Parent, acte n^o 239, 26 nov. 1816; la mère ajoute ici qu'elle reprendra sa fille si elle est maltraitée.

20 Philippe Aubert de Gaspé, Mémoires (Montréal, Fides, 1971) (ci-après Mémoires).

21 BRH-"Servante", p. 324.

22 Tous les auteurs français et britanniques insistent sur l'importance de la recommandation, et les annonces de journaux ont démontré que cette coutume était également établie ici.

23 Plusieurs auteurs américains se sont penchés sur le pouvoir du bavardage; voir Melissa Clark, "Les formes alternatives de prise de conscience politique chez les femmes", conférence présentée au colloque de l'Institut d'histoire de l'Amérique française, université d'Ottawa, oct. 1979.

24 APC, MG 23, GII 10, vol. 12, p. 6091-6092; Molly Harrison, The Kitchen in History (Reading, G.-B., Osprey Publishing, 1972), p. 86; APC, MG 23, GII 10, vol. 13, p. 6195-6197; vol. 12, p. 6887; vol. 13, p. 6986-6988; Ronald-Henri Hubscher, "Contribution", p. 396.

25 J. Jean Hecht, The Domestic Servant Class in Eighteenth Century England (Londres, Routledge and Kegan Paul, 1956) p. 129.

26 Pierre Petitclair, Griphon ou la vengeance d'un valet (Québec, William Cowan, 1837), p. 6; on peut y lire "Je ne sais pas pourquoi un valet est toujours content quand ses maîtres s'absentent... Nous nous sentons plus libres... nous pouvons fêter..." Voir aussi divers extraits de pièces dans Étienne Duval, Anthologie thématique du théâtre québécois au XIX^e siècle (Montréal, Théâtre Leméac, 1978).

27 APC, MG 23, GII 10, vol. 12, p. 5669; vol. 13, p. 6197-6200, 6211-6212, 6294-6295; ANQ-Q, Register of the Quebec Gaol, vol. 6, entrée n^o 769.

28 Peter N. Moogk, "The Craftsmen of New France", thèse de doctorat, université de Toronto, 1973, p. 280.
29 ANQ-Q, greffe de Charles Huot, acte nº 808, 30 août 1816; greffe d'Antoine-Archange Parent, acte nº 239, 26 nov. 1816; ANQ-M, greffe de Jean-Marie Cadieux, acte nº 271, 24 mai 1820; APC, MG 23, GII 10, vol. 13, p. 6986-6989.
30 APC, MG 23, GII 10, vol. 13, p. 6227-6231, 6715-6722.

SECONDE PARTIE

INTRODUCTION

Notre choix de la période témoin de la deuxième partie du siècle devait nécessairement inclure l'année 1871 puisque nous désirions en utiliser le recensement, lequel fut le premier à être uniforme au pays. Ce recensement nous donnant la possibilité de comparer les villes canadiennes entre elles, il nous apparaissait également important à cette étape de toucher toutes les régions du Canada d'alors et donc d'ajouter aux agglomérations du Québec celles de l'Ontario et des Maritimes. Notre choix s'est porté sur la ville la plus peuplée de ces dernières régions, soit Toronto et Halifax respectivement.

Il convient sans doute ici de situer ces villes dans le contexte de l'époque et de rappeler que les années cinquante et soixante avaient été généralement bonnes au niveau de l'économie mondiale compte tenu de l'essor de l'industrialisation et des progrès immenses réalisés dans la technologie des transports[1]. Les années soixante-dix s'annonçaient prospères. Pourtant, dès 1873, la situation se détériora et l'économie resta précaire dans certains secteurs jusqu'en 1896. Au pays, les conditions économiques s'inscrivirent également dans ces mouvements de longue durée. Ainsi, l'immigration considérable des Irlandais et des Britanniques qui avait marqué les années trente et quarante se trouva freinée pour quelques années suite aux meilleures conditions de vie qui prévalaient en Europe; en outre, les années quarante à soixante virent l'exécution de travaux d'envergure, tels la canalisation du Saint-Laurent et la construction du Grand Tronc, de même que la naissance de nombreuses entreprises privées comme celles de Redpath et d'Ogilvie de Montréal. Pourtant, l'Ontario fut touchée par la crise dès 1873, le Québec en 1874 et la Nouvelle-Écosse en 1876; la vague d'émigrants canadiens qui déferla sur les États-Unis dans les trois dernières décennies du siècle témoigne bien de l'ampleur de cette crise[2].

Au moment donc où, par le biais du recensement de 1871, l'on prend contact avec ces villes et les domestiques qu'elles abritaient, la situation était encore bonne au pays. C'est dire, par conséquent, que le portrait de la société qui s'en dégage reflète des années prospères, et qu'il ne s'appliquera pas nécessairement de façon intégrale aux années qui suivirent. D'ailleurs, ce portrait est également biaisé par suite du choix que nous avons fait de n'étudier que les quatre plus grandes villes de l'époque. Heureusement, toutefois, celles-ci étaient assez différentes pour que ce portrait soit représentatif du milieu urbain d'alors (fig. 10-13).

La dissemblance se manifestait d'abord au niveau de la population puisqu'en 1871, Montréal comptait 107 225 habitants, Québec 59 699, Toronto 56 092, et Halifax 29 582[3]. Par ailleurs deux d'entre elles, Montréal et Toronto, connaissaient une forte poussée démographique alors que les deux autres semblaient plutôt stationnaires. De plus, Québec et Montréal remontaient au XVII^{e} siècle alors que Halifax datait du XVIII^{e} et Toronto du tournant du XIX^{e}. Elles représentaient enfin trois entités géographiques distinctes, l'Ontario, le Québec et les Maritimes, et deux communautés linguistiques spécifiques, la francophone et l'anglophone. Somme toute, elles différaient assez pour exprimer les traits qui auraient pu être caractéristiques d'une région géographique déterminée, du degré de croissance d'une ville donnée, ou encore d'un groupe ethnique particulier et il nous a semblé que l'on pouvait, par leur entremise, se faire une idée assez juste de ce que fut la situation du service au pays en ce début des années 1870.

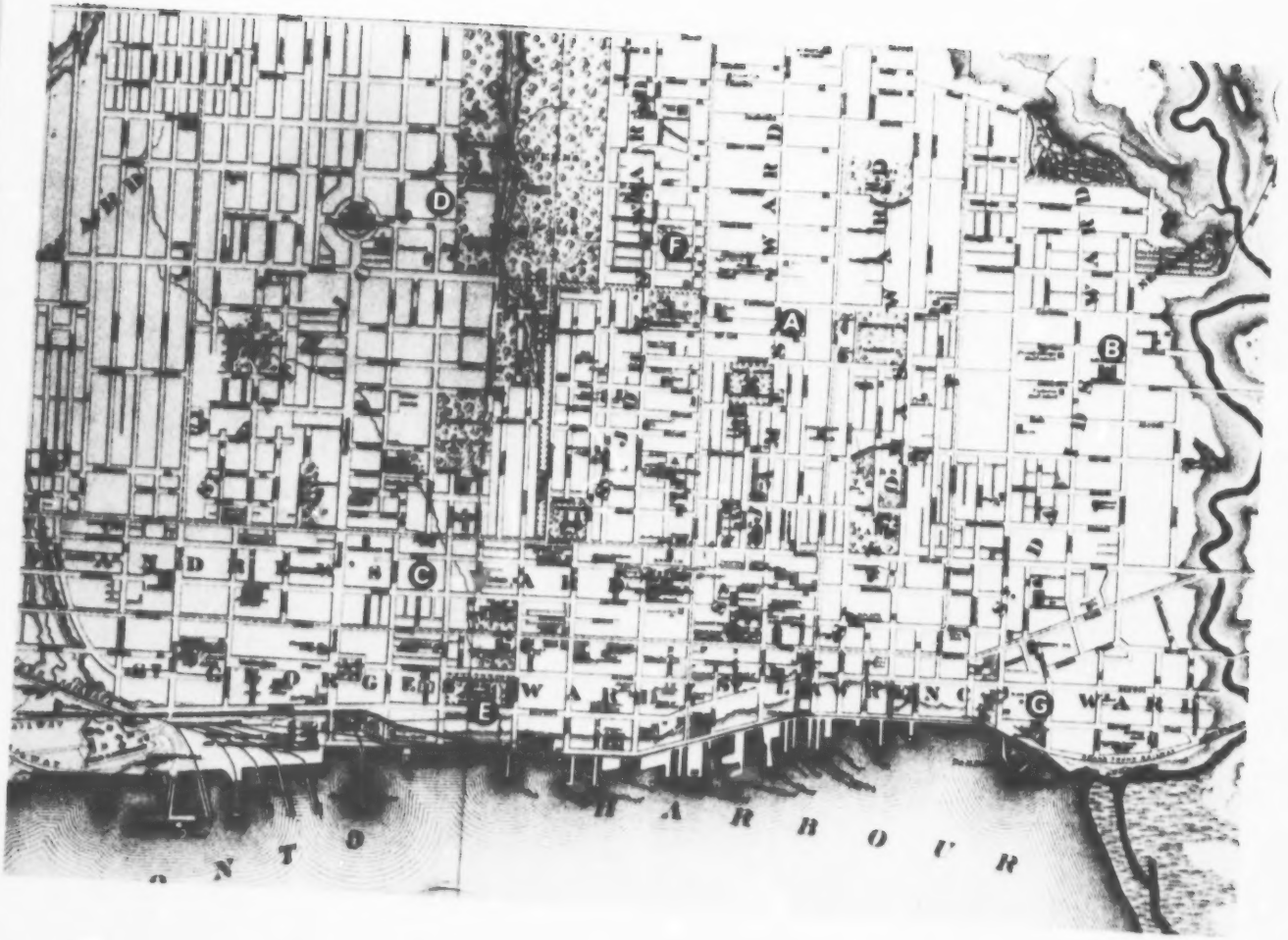

10 Toronto en 1875.

A St. James
B St. David
C St. Andrew
D St. Patrick
E St. George
F St. John
G St. Lawrence

11 Montréal en 1875. A Quartier St-Antoine.

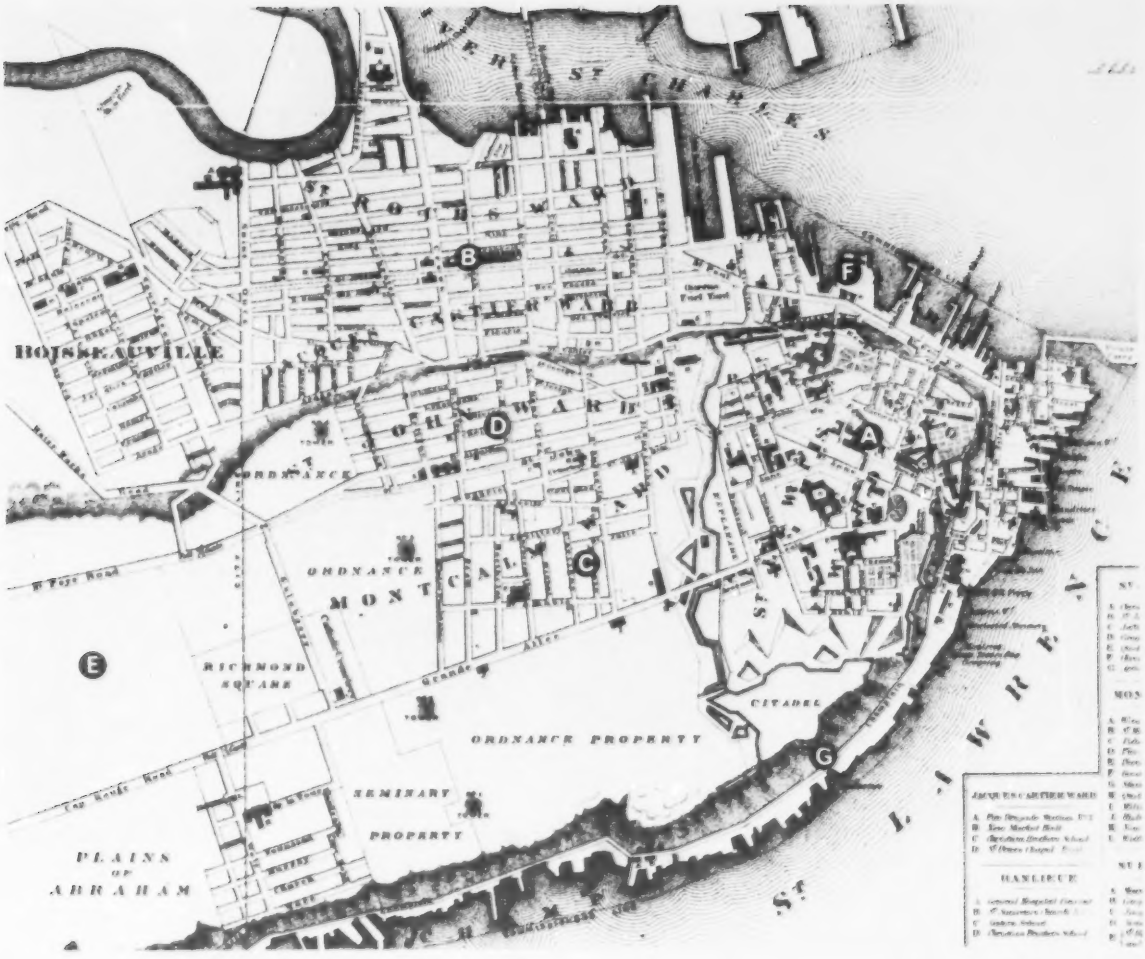

12 Québec en 1875.

A Palais/St-Louis
B St-Roch/Jacques Cartier
C Montcalm
D St-Jean
E Banlieue
F St-Pierre
G Champlain

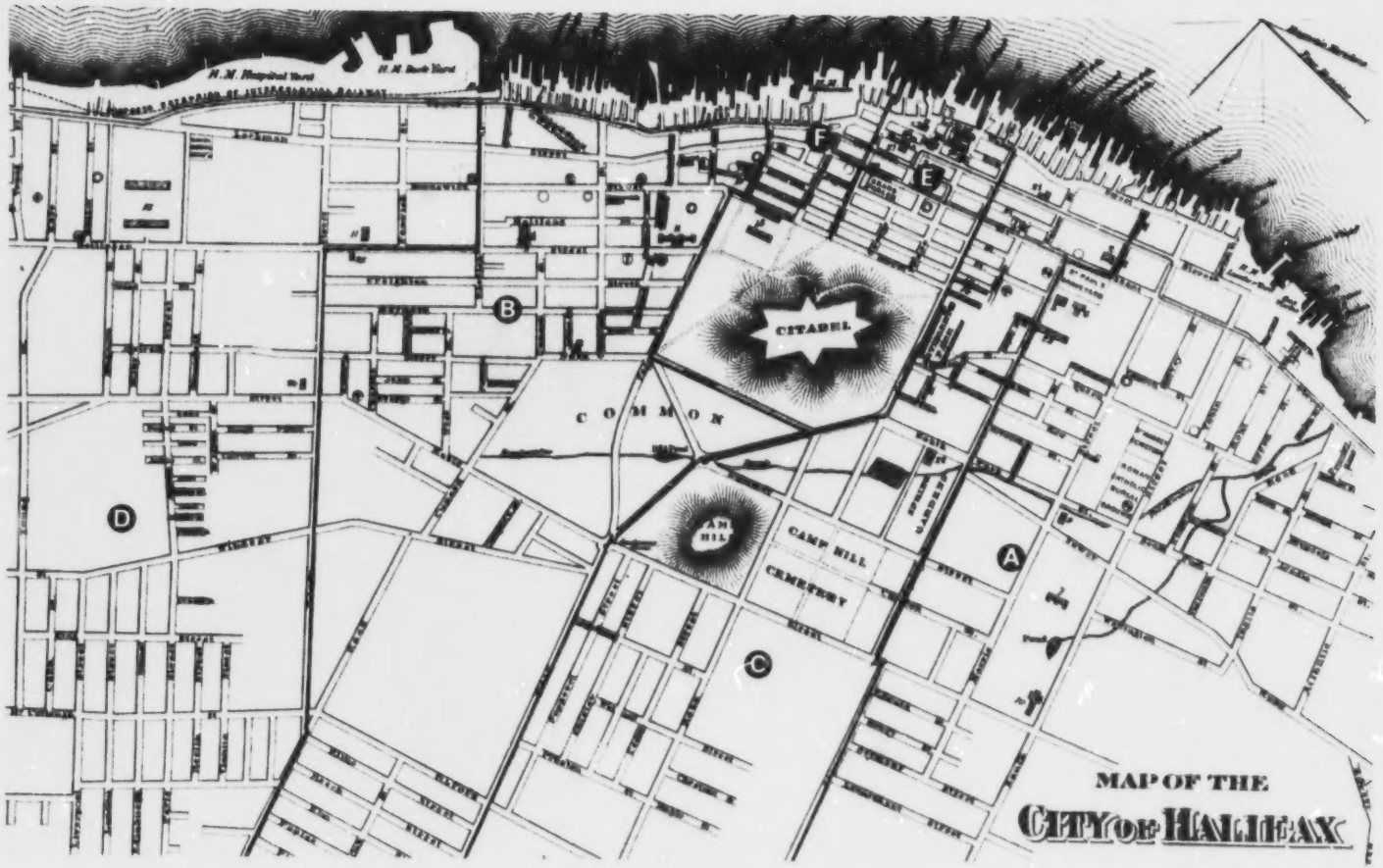

13 Halifax en 1875.

A Ward 1 C Ward 2 E Ward 3
B Ward 5 D Ward 6 F Ward 4

Notes

1 Les grandes synthèses s'accordent là-dessus, et il en est ainsi pour les monographies de villes. Voir à titre d'exemples des unes et des autres: W.T. Easterbrook et Hugh G.J. Aitken, Canadian Economic History (Toronto, Macmillan, 1956), p. 350 et Jean-Claude Robert, op. cit., p. 246-247.

2 Jean Hamelin et Yves Roby, Histoire économique et sociale du Québec, 1851-1896 (Montréal, Fides, 1971), p. 62-63, 76; Thomas H. Raddall, Halifax, Warden of the North (Toronto, McClelland and Stewart, 1948), p. 224; P.-A. Linteau, R. Durocher et J.-C. Robert, Histoire du Québec contemporain (Montréal, Boréal Express, 1979), p. 42.

3 Canada, Parlement, Recensement du Canada, 1870-71 (Ottawa, I.B. Taylor, 1873) (ci-après Recensement du Canada), vol. 1.

LES PARTIES EN CAUSE EN 1871

Le recensement nominatif de 1871[1] a constitué notre source la plus importante quant à l'établissement des effectifs. Cependant, ce document, comme tant d'autres, comporte des carences et il est impossible d'éliminer toutes les erreurs qui lui sont inhérentes, celles-ci relevant surtout du fait que les agents recenseurs étaient nombreux et différents de par leur milieu, leur langue, leurs préoccupations et leurs perceptions.

Un premier problème concerne la terminologie: bien qu'en général les agents recenseurs aient utilisé surtout les mots "serviteur", "servante" et "servant", il arrivait aussi que certains préfèrent "domestique"[2]; de même, bien que certains se soient donné la peine de préciser la fonction des gens de service (cocher, cuisinière, *groom*, *lady's maid*), la très grande majorité s'en tenait aux termes plus généraux[3], nous privant ainsi de renseignements fort précieux et aussi de la possibilité d'établir une liste des divers postes de domestiques au pays.

D'autres problèmes se posent également, tels les oublis et les erreurs qu'il est possible de relever ici et là, au fil des pages, qui incitent à une très grande prudence dans l'interprétation des données. Par exemple, on a inscrit "servant" dans la recension d'un bébé de deux ans (nous n'avons pas tenu compte des cas de ce genre); dans une famille de sept personnes, on a énuméré, et sans inscrire d'occupation, trois autres personnes de 20, 28 et 32 ans qui semblaient n'avoir aucun lien avec la famille, mais dont la mention se trouvait placée là où étaient habituellement les domestiques; enfin Hannah Walker, une servante de religion presbytérienne, a été dite d'origine française[4] (voir fig. 14). Nous avons donc dû ne considérer que les gens expressément identifiés comme domestiques, et nous en tenir aux renseignements fournis sur leur compte même ci ceux-ci nous semblaient parfois douteux.

S'il s'agit là de problèmes mineurs, la situation est cependant fort différente quand on s'arrête aux diverses occupations des chefs de ménage et à leur classification. Par exemple, bien que de prime abord un mot aussi simple que "marchand" semble devoir être exempt de difficultés, il n'en est pas ainsi puisque ceux-ci étaient proportionnellement plus nombreux à Halifax qu'ailleurs. Selon le recensement publié, ils y comptaient en effet pour 6,4 pour cent des occupations, contre environ 5 pour cent à Toronto et à Québec[5]. On est en droit de se demander si c'est là le reflet d'une situation véritable ou si ce mot n'avait pas dans cette ville un sens plus englobant que dans les autres.

OLD REGULUS.—"*It is necessary, Bridget, that you should inform me of your age and origin that I may comply with the law in filling up the census.*

BRIDGET.—"*Is it me age ye're wantin' to know, sir? An' faith I've often heerd me mother say I was born the same day as Mrs. Maloney's Pat that killed hisself wid drink; but me origin, faith! yer honour, I've'n't the laste idea of me origin.*"

14 Faut-il croire les recensements?

Ce problème de la classification des occupations est d'ailleurs un de ceux qui préoccupent le plus les utilisateurs des recensements et plusieurs ont établi et proposé un modèle de classification pour la période[6]. Aucun d'eux, cependant, ne répondait à nos besoins puisque nous désirions tenir compte des données que nous avions déjà compilées pour Québec[7] de façon à pouvoir comparer les périodes pour cette ville quant à l'occupation des maîtres. Nous avons donc préféré utiliser les mêmes vastes catégories, nous contentant de classer les gens comme commerçants, fabricants, de profession libérale, fonctionnaires, rentiers, ou engagés dans le transport, la construction ou les services; ceux qui n'entraient dans aucune de ces catégories ou qui n'avaient pas d'occupation déclarée ont été regroupés sous "autres".

Enfin, un dernier problème que pose le recensement: les domestiques ne résidaient pas tous chez leur maître alors que seuls ces derniers font véritablement l'objet de notre recherche. Nous avons donc compilé séparément trois catégories de domestiques. La première rassemble ceux qui travaillaient dans les hôtels, les hôpitaux ou les communautés religieuses; la deuxième comprend ceux qui, de toute évidence, ne résidaient pas avec la famille pour laquelle ils travaillaient – par exemple, les chefs de ménage désignés comme domestiques mais vivant avec leur propre famille; la troisième, enfin, est constituée de tous ceux qui étaient énumérés à la suite d'une famille qui n'était pas la leur et qui étaient identifiés comme domestiques. A notre avis, seuls ceux de ce dernier groupe étaient des domestiques résidants, et les statistiques que nous présentons ici ne concernent que ces derniers. Cependant, nous utiliserons les deux autres groupes à l'occasion.

Domestiques

Au total, les domestiques constituaient quelque cinq pour cent de la population des villes[8] et 70 pour cent d'entre eux étaient des résidents. Ce dernier pourcentage est évidemment une moyenne, car la proportion de résidents (Halifax 78 pour cent, Québec 69 pour cent, Toronto 60 pour cent) variait d'est en ouest à l'inverse du nombre des immigrants (Halifax 8,4 pour cent, Québec 22,4 pour cent, Toronto 63,2 pour cent). Ainsi, moins il y avait de domestiques immigrants dans une ville, plus il y avait de résidents. La situation était quelque peu différente, toutefois, dans les quartiers les plus aisés de chacune des villes puisque les résidents s'y retrouvaient à 90 pour cent[9].

Le nombre de domestiques variait aussi considérablement d'un quartier à un autre dans une même ville, et il ne reflétait pas toujours la proportion de la population de la ville qu'un quartier abritait

Tableau 13

Rapports (%) domestiques résidants-population urbaine en 1871

Toronto			Québec			Halifax		
Quartier	Dom.	Pop.	Quartier	Dom.	Pop.	Quartier	Dom.	Pop.
St. James	30,3	17,4	Pa./St-L.	48,8	8,9	Ward 1	40,9	22,4
St. David	19,6	20,0	St-Roch	20,2	47,4	Ward 5-1	13,4	16,2
St. Andrew	14,4	15,9	Montcalm	10,0	13,0	Ward 2	12,8	11,2
St. Patrick	11,8	14,1	St-Jean	8,3	13,3	Ward 6	11,2	13,4
St. George	11,3	6,3	Banlieue	7,6	4,4	Ward 3	10,5	11,1
St. John	8,3	19,4	St-Pierre	4,4	6,2	Ward 5-2	9,4	17,8
St. Lawrence	4,3	6,9	Champlain	0,7	6,8	Ward 4	1,8	7,9

Source: APC, recensement nominatif, 1871.

Tableau 14

Les domestiques résidants en 1871

	Pourcentage		Âge moyen		Pourcentage		Incapacité		Pourcentage
	Hom.	Fem.	Hom.	Fem.	Veufs	Veuves	Lire	Écrire	Immigrants
Ensemble des quartiers									
Toronto	9,5	90,5	25,8	24,9	0,6	4,6	2,1	3,5	63,2
Québec	12,0	88,0	27,9	26,9	2,9	2,5	11,0	16,7	22,4
Halifax	5,5	94,5	28,0	24,7	2,7	2,5	4,8	9,1	8,4
Quartiers riches									
Toronto	3,9	96,1	22,6	24,0	0,0	3,2	0,8	1,3	56,4
Québec	12,1	87,9	27,5	27,8	3,7	2,4	7,9	12,7	24,8
Halifax	4,3	95,7	28,4	25,1	0,0	1,5	4,2	9,0	8,7
Montréal	9,7	90,3	28,9	27,0	1,7	3,7	8,8	12,1	42,2

Source: APC, recensement nominatif.

(tableau 13). Pour fins de comparaison, nous avons regroupé certains quartiers de la ville de Québec (voisins à l'époque), tels les quartiers du Palais et Saint-Louis[10]; les quartiers sont placés selon l'ordre décroissant du pourcentage de leurs domestiques résidants.

Il appert à l'examen du tableau 13, que la ségrégation spatiale n'était pas aussi prononcée dans une ville neuve comme Toronto que dans des villes plus anciennes comme Québec et Halifax. On n'y retrouvait pas de quartier ayant une concentration de domestiques comparable aux 41 pour cent de Halifax, voire aux 49 pour cent de Québec, mais, par contre, il n'y avait pas non plus de quartier aussi pauvre que le quartier Champlain, par exemple. Notons d'ailleurs qu'à Montréal, où l'industrialisation est venue plus rapidement qu'ailleurs, la classe aisée avait déjà abandonné le centre-ville, ce qui a dû avoir un impact certain sur le domestique qui devenait de plus en plus isolé à mesure que les riches gagnaient les faubourgs.

Qui donc étaient ces domestiques résidants en cette deuxième moitié du XIX^{e} siècle? Les tableaux 14, 15, 16 et 18 font état des compilations les concernant pour les villes de Toronto, Québec et Halifax; on y trouvera également une série de données qui reprennent les mêmes éléments mais pour les quartiers riches de chacune de ces villes – St. James, à Toronto, Palais—Saint-Louis à Québec et Ward I, à Halifax – de même que pour le quartier Saint-Antoine de Montréal. On a cru bon étudier séparément ces quartiers parce qu'ils étaient plus représentatifs du genre de maison ou de maisonnée que Parcs Canada est habituellement appelé à restaurer et à interpréter. Ajoutons, enfin, que ces domestiques résidants étaient au nombre de 1712 à Toronto, 1738 à Québec, 1355 à Halifax et 1790 dans le quartier Saint-Antoine de Montréal.

Il faut dire d'abord que ces domestiques (tableau 14) étaient presque tous célibataires et qu'on n'y retrouvait qu'un faible pourcentage de veufs et de veuves. L'on constate aussi qu'en très grande majorité (90 pour cent) les gens de service étaient des femmes[11], et c'est là une différence sensible avec le début du siècle, le rapport hommes-femmes ayant été de moitié-moitié à Québec en 1818 et d'un tiers-deux tiers à Montréal en 1825.

Autres différences: alors qu'au début du siècle, il n'y avait eu que 42 pour cent des domestiques ou des parents de domestiques qui avaient pu signer les 196 contrats d'engagement que nous avons analysés, en 1871, selon le recensement, il n'y avait qu'un petit nombre de domestiques qui étaient incapables de lire ou d'écrire[12]; de même, l'âge moyen variait aussi d'une période à l'autre puisqu'en 1871 il était de 26 ans alors qu'en 1818, à Québec, il avait été de 23 ans (voir tableau 1).

Cette question de l'âge mérite d'ailleurs que l'on s'y attarde un peu. En effet, en 1871, plus de 60 pour cent des domestiques avaient moins de 25 ans, c'est-à-dire, 67,3 à Toronto, 61 à Québec, 72,7 à Halifax, et 58,1 dans le quartier riche de Montréal (tableau 15). S'il est intéressant de constater que la majorité des domestiques se situait dans le groupe des 16-25 ans, il est aussi bon de souligner que, dans l'ensemble, les moins de 16 ans avaient en moyenne 14 ans, les plus de

Tableau 15

Les domestiques résidants selon leur groupe d'âge en 1871

	Moins de 16	16–25	26–39	40 et plus
Ensemble des quartiers				
Toronto	7,3	60,0	22,5	10,2
Québec	4,7	56,3	25,0	14,0
Halifax	5,7	67,0	19,3	8,0
Quartiers riches				
Toronto	7,5	63,6	20,0	6,9
Québec	2,9	56,0	26,3	14,8
Halifax	3,8	69,0	19,1	8,1
Montréal	4,2	53,9	29,6	12,3

Source: APC, recensement nominatif, 1871.

Tableau 16

Appartenance ethnique des domestiques résidants en 1871

	Angl.	Écosse	Irlande	C. fr.	É.-U.	Europe	Autre
Ensemble des quartiers							
Toronto	27,5	17,1	50,5	0,7	2,4	1,1	0,7
Québec	5,2	2,4	32,8	58,8	0,5	0,3	
Halifax	25,5	24,5	38,5	2,0	0,3	4,9	4,3
Quartiers riches							
Toronto	26,0	20,2	48,9	0,8	2,5	1,0	0,6
Québec	6,4	2,3	38,2	52,5	0,5	0,1	
Halifax	20,8	28,7	41,5	1,4		4,7	2,9
Montréal	12,9	20,5	47,8	16,9	0,9	0,8	0,2

Source: APC, recensement nominatif, 1871.

40, 48,1 ans et les autres, 24 ans. Si l'on rapproche les nombres totaux des domestiques en service par groupes d'âge et qu'on les compare aux compilations du recensement publié pour ces mêmes groupes d'âge, il appert que les moins de 16 ans en service comptaient pour 0,5 à 0,6 pour cent chez les garçons et pour 2 à 4 pour cent chez les filles, dépendant des villes; dans le cas des 16-39, la proportion des domestiques était de 1 à 1,5 pour cent chez les hommes et de 10 à 15 pour cent chez les femmes, alors que les domestiques de plus de 40 ans comptaient pour 0,4 à 0,6 pour cent chez les hommes et pour 3,1 à 3,3 pour cent chez les femmes.

On aurait aimé pouvoir comparer ces données à celles qui prévalaient en Europe et aux États-Unis à l'époque, mais le fait que l'on ne s'attarde ici qu'aux domestiques résidants risque de fausser la comparaison. Il reste, cependant, que nos proportions ressemblent fort à celles que certains rapportent pour ces régions dans la même période[13]. La comparaison s'avère possible cependant entre les groupes d'âge de 1871 et ceux des domestiques résidants de Québec au début du siècle. Ainsi, en 1818, les domestiques de moins de 16 ans, constituaient 14,5 pour cent de l'ensemble des gens de service, les 16-25 ans, 65 pour cent, les 26-39 ans, 12 pour cent, et les plus de 40 ans, 8,5 pour cent. De plus, les moins de 16 ans avaient alors 12,4 ans, en moyenne, alors que les plus de 40 ans en avaient 51,4[14].

Autre différence, enfin: alors qu'en 1816-1820 on avait été servi par les siens[15], en 1871, on était souvent servi par des immigrants ou des fils et des filles d'immigrants et, parmi ceux-ci, les Irlandais étaient quelque peu surreprésentés compte tenu de leur poids démographique global dans l'ensemble des villes[16].

Tableau 17

Appartenance ethnique de la population urbaine en 1871

	Angl.	Écosse	Irlande	C. fr.	Europe	Autre
Toronto	37,8	14,6	43,0	1,0	2,3	1,3
Québec	6,7	3,1	20,7	68,5	0,9	0,1
Halifax	32,9	16,3	39,4	1,6	6,0	3,8
Montréal	12,0	9,2	23,7	53,0	1,8	0,3

Source: Canada, Parlement, *Recensement du Canada, 1870-71* (Ottawa, I.B. Taylor, 1873), vol. 1, p. 266-267, 288-289, 304-305 et 326-327.

La question de l'origine ethnique fait l'objet des tableaux 16 et 17. A la comparaison de ces tableaux, deux précisions s'imposent: au tableau 16, d'une part, la presque totalité des domestiques que nous avons classés sous "Autre" étaient des Américains de race noire que les agents recenseurs identifiaient toujours comme "Africains" plutôt que de les dire Américains; d'autre part, le tableau 17 ne contient pas de catégorie "É.-U." parce que le recensement publié ne compile pas les Américains même s'ils étaient inscrits comme tels au recensement nominatif.

Il appert donc qu'à Toronto, Québec et Montréal, les Irlandais étaient passablement plus nombreux dans le service qu'ils n'auraient dû l'être compte tenu de leur poids démographique, ce qui témoigne de la forte immigration irlandaise des décennies précédentes. En outre, il est intéressant de noter que plus on poussait vers l'ouest, plus la proportion d'Irlandais était grande dans les villes; cela correspond d'ailleurs à une immigration plus importante dans l'ouest que dans l'est (tableau 14).

Ces données sur l'appartenance ethnique ne permettent cependant pas d'établir dans quelle mesure les domestiques étaient d'origine rurale ou urbaine. Toutefois, les pyramides d'âges qu'elles permettent d'établir (celles de J.-C. Robert pour Montréal, par exemple[17]) démontrent bien que les femmes entre 15 et 30 ans étaient beaucoup plus nombreuses que les hommes du même âge à l'époque, témoignant ainsi de la présence de nombreuses jeunes femmes de la campagne ou

Tableau 18

Appartenance religieuse des domestiques résidants en 1871

	Cath.	Angl.	Presb.	Méth.	Autre
Ensemble des quartiers					
Toronto	31,3	26,9	17,6	15,2	9,0
Québec	90,9	6,2	1,2	1,1	0,6
Halifax	44,6	19,9	18,8	6,0	10,7
Quartiers riches					
Toronto	30,1	12,3	21,4	18,3	17,9
Québec	89,9	6,8	1,7	1,4	0,2
Halifax	44,4	19,8	25,1	4,2	6,5
Montréal	58,5	16,2	16,6	5,3	3,4

Source: APC, recensement nominatif, 1871.

Tableau 19

Appartenance religieuse de la population urbaine en 1871

	Cath.	Angl.	Presb.	Méth.	Autre
Toronto	21,2	36,8	16,0	17,1	8,9
Québec	87,7	6,8	2,7	1,3	1,5
Halifax	42,0	27,4	13,3	8,4	8,9
Montréal	72,7	10,8	8,5	4,2	3,8

Source: Canada, Parlement, *Recensement du Canada, 1870-71* (Ottawa, I.B. Taylor, 1873), vol. 1, p. 114-117, 158-161, 190-193, 234-237.

de l'étranger travaillant à la ville. D'autres documents, par contre, apportent plus de précisions. Ainsi, les registres de décès de Montréal[18] indiquent qu'en 1871 les domestiques auraient été des citadins dans 43 pour cent des cas, alors qu'en 1816-1820, la même source donne 78 pour cent (ce que confirment les contrats d'engagement pour les années 1816-1820, voir tableau 2); il y a donc là une indication que les ruraux du début du siècle auraient été beaucoup moins nombreux à venir travailler à la ville qu'ils ne l'étaient pendant la deuxième moitié du siècle[19].

Reste à rendre compte de leur appartenance religieuse. Il semble ici qu'à la comparaison des tableaux 18 et 19, les catholiques et les presbytériens auraient été surreprésentés, et les anglicans, sous-représentés. Dans l'ensemble, toutefois, l'appartenance religieuse des domestiques suivait sensiblement la même courbe que celle de la population en général. Par exemple, si à partir des recensements on compare le nombre des catholiques et des anglicans des quatre villes avec celui de leurs domestiques résidants des mêmes religions, on retrouve des proportions tout à fait similaires: les catholiques constituant environ 60 pour cent de la population tant urbaine que domestique, et les anglicans environ 17 pour cent. Au demeurant, l'appartenance religieuse ne semblait pas revêtir beaucoup d'importance à l'embauche puisque, exception faite de Québec où près de 90 pour cent de la population et des domestiques étaient catholiques, ce n'est que dans 25 à 28 pour cent des cas que l'on s'engageait chez un maître professant la même religion (25,5 26,5 et 27,6 pour cent à Toronto, Montréal et Halifax, respectivement).

THE VICISSITUDES OF HIGH LIVING.

Mistress to Maid:—"You must go, Nancy. We cannot afford a servant any longer. I must hereafter do my own work. Now-a-days the girl who earns her wages is safer than the lady who rolls in wealth."

15 Insécurité du travail dans le service.

Malgré tous les détails que livrent ces tableaux, il est impossible d'en tirer une image type du domestique en 1871, si ce n'est celle d'une jeune femme célibataire, au début de sa vingtaine, sachant lire et écrire. Certes, on s'est plu à l'époque à la représenter comme étant surtout Irlandaise et immigrante[20], et en cela on rejoignait un des principaux stéréotypes d'alors; cependant, cette représentation ne s'appliquait pas à l'ensemble des domestiques. Ce stéréotype n'est d'ailleurs pas le seul a avoir eu cours: on a aussi longtemps cru – et combien le croient encore! – que de très nombreux ménages avaient eu des domestiques, voire des domestiques en grand nombre. Or, depuis un certain temps, plusieurs auteurs ont remis en question cette idée reçue[21] et nos sources permettent de la rectifier encore davantage (voir fig. 15).

Maîtres

Selon le recensement de 1871, il n'y aurait eu que 10 à 15 pour cent des ménages urbains qui aient pu s'offrir les services d'un ou de plusieurs domestiques résidants, et ces ménages étaient répartis de façon fort inégale dans les divers quartiers des villes (tableau 20); à Québec en 1818, la proportion avait été de 20 pour cent[22]. C'est dire que des domestiques étaient employés dans un ménage sur sept à

Tableau 20

Pourcentage des ménages employant des domestiques résidants selon les quartiers en 1871

Toronto		Québec		Halifax	
St. James	21,2	Palais/St-L.	51,2	Ward 1	28,0
St. George	17,7	Banlieue	10,3	Ward 2	15,5
St. David	11,5	Montcalm	8,9	Ward 3	14,7
St. Andrew	11,2	St-Pierre	7,4	Ward 5-1	14,4
St. Lawrence	7,9	St-Jean	7,1	Ward 6	13,1
St. Patrick	7,4	St-Roch	5,9	Ward 5-2	10,1
St. John	4,9	Champlain	1,1	Ward 4	4,0

Source: APC, recensement nominatif, 1871.

Halifax, un sur neuf à Toronto et un sur dix à Québec. Certains diront que ces statistiques sont moins élevées que celles s'appliquant à certains pays d'Europe et aux États-Unis, où l'on estime qu'un ménage sur six avait des domestiques[23]; en réalité, cependant, les situations étaient très semblables puisque le rapport statistique, dans ces pays, a été établi à partir du nombre de domestiques par 1000 ménages et en présumant qu'ils étaient au nombre de 1,5 par ménage[24]. Procéder ainsi nous aurait donné un ménage sur cinq à Halifax, un sur six à Toronto et un sur sept à Québec et à Montréal. Somme toute, on aurait ajouté un minimum de 5 pour cent à la proportion des ménages jouissant des services d'un domestique, et à Halifax, par exemple, notre total de 903 ménages ayant des domestiques serait passé à au moins 1175. C'est une différence appréciable. On nous dira qu'on ne tient pas compte dans nos calculs des non-résidents; si l'objection est assez juste, il n'en demeure pas moins qu'il n'y a rien qui nous permette d'établir que ces domestiques ne travaillaient que dans des familles n'ayant pas de résidents: l'exemple de George Pozer, un marchand de Québec en 1818 dont nous avons déjà parlé, en témoigne. De plus, ces non-résidents pouvaient tout aussi bien trouver de l'embauche temporaire auprès des institutions qui employaient quelque 20 pour cent de la population domestique en 1871.

Tableau 21

Les ménages selon le nombre de domestiques qu'ils employaient en 1871

	Un dom.	Deux	Trois	Quatre	Cinq et plus
Ensemble des quartiers					
Toronto	72,5	18,4	6,0	1,8	1,3
Québec	68,5	17,9	9,1	2,8	1,7
Halifax	65,8	23,5	7,9	1,5	1,3
Quartiers riches					
Toronto	76,3	18,2	4,5	0,5	0,5
Québec	51,1	26,1	15,9	4,5	2,4
Halifax	54,2	28,5	12,7	2,5	2,1
Montréal	51,9	27,3	13,2	5,6	2,0

Source: APC, recensement nominatif, 1871.

Tableau 22

Ménages ayant des domestiques résidants en 1871

	Pourcentage ménages	Maîtres		Âge moyen		Nbre moyen enfants	Nbre moyen pers./mén.
		Hom.	Fem.	Hom.	Fem.		
Ensemble des quartiers							
Toronto	11,3	91,4	8,6	43,0	50,1	3,5	5,2
Québec	9,7	90,3	9,7	43,2	52,4	3,6	4,9
Halifax	15,4	88,2	11,8	43,0	52,7	3,2	4,8
Quartiers riches							
Toronto	21,2	89,1	10,9	42,1	51,4	3,4	5,1
Québec	51,2	87,1	12,9	46,6	51,4	3,7	4,7
Halifax	28,0	89,2	10,8	46,1	58,3	3,3	4,9
Montréal	23,5	90,5	9,5	43,9	51,4	3,5	5,2

Source: APC, recensement nominatif, 1871.

Les ménages employeurs, il va sans dire, n'accueillaient pas de nombreux domestiques puisqu'ils n'avaient en moyenne que 1,5 domestique chacun (recensement de 1871); à Québec, en 1818, ils en avaient eu 1,8. Dans les quartiers aisés des villes de 1871, toutefois, le recensement établissait généralement la moyenne autour de 1,7 à 1,8. De fait, dans environ 2 maisons sur trois, il n'y avait qu'un domestique et il était bien rare que l'on en eût cinq ou plus (tableau 21). En 1818, la situation était semblable puisque c'était environ 60 pour cent des familles qui n'avaient qu'un domestique; cependant, celles qui en avaient cinq ou plus comptaient pour environ 4 pour cent.

Il ressort aussi du tableau 21 que 80 à 88 pour cent des ménages n'avaient pas plus de deux domestiques et que ce n'était que dans une proportion de deux à quatre pour cent qu'ils en avaient quatre ou plus. Quand on considère qu'il n'y avait que 10 à 15 pour cent des ménages qui avaient des domestiques et que, parmi eux, seulement deux à quatre pour cent en avaient plusieurs, il est évident que l'on est fort loin de l'image d'un XIX^{e} siècle peuplé de gens de service. Certes, dans les meilleurs quartiers, la proportion était un peu plus élevée puisqu'elle frôlait le sept pour cent à Québec et Montréal, mais, encore là, c'était tout à fait modeste. A cet effet, d'ailleurs, il est intéressant de comparer ces statistiques à celles, très semblables, de Boston en 1845, où 67,2 pour cent des ménages avaient un domestique, 22,3 pour cent deux, 6,3 pour cent trois, 2,8 pour cent quatre et 1,4 pour cent cinq et plus[25], ou encore, à celles de Versailles, en 1872,

Tableau 23

Les ménages ayant des domestiques résidants selon l'occupation des maîtres en 1871

	Comm.	Prof.	Fonc.	Rent.	Fabr.	Trans.	Cons.	Serv.	Aut.
Ensemble des quartiers									
Toronto	32,1	21,8	4,5	3,2	11,8	4,0	2,5	7,4	12,7
Québec	31,4	13,8	6,2	2,7	14,2	4,4	1,7	8,3	17,3
Halifax	40,6	12,0	5,0	0,9	11,8	4,8	4,2	5,2	15,5
Quartiers riches									
Toronto	39,9	20,2	5,5	0,7	8,6	1,3	1,8	6,6	15,4
Québec	27,5	21,7	9,9	3,2	4,3	2,3	0,4	8,8	21,9
Halifax	44,6	14,2	9,0	2,4	8,4	0,6	1,9	3,4	15,5
Montréal	42,9	15,1	3,7	4,9	12,1	2,7	3,3	3,5	11,8

Source: APC, recensement nominatif, 1871.

Tableau 24

Les ménages urbains selon l'occupation des maîtres en 1871

	Comm.	Prof.	Fonc.	Rent.	Fabr.	Trans.	Cons.	Serv.	Aut.
Toronto	16,8	6,1	1,2	1,3	23,8	4,6	10,1	16,3	19,8
Québec	16,0	3,6	2,1	0,9	19,1	9,0	13,4	14,6	21,3
Halifax	17,3	4,0	1,9	0,4	19,1	8,1	9,0	11,5	28,7
Montréal	18,5	5,2	1,3	1,2	23,4	5,1	9,6	17,2	18,5

Source: Canada, Parlement, *Recensement du Canada, 1870-71* (Ottawa, I.B. Taylor, 1873), vol. 2, p. 262-271, 286-297, 310-321 et 334-345.

où 80 pour cent des domestiques travaillaient dans des maisons où ils n'étaient qu'un ou deux à servir[26].

Qui donc étaient ces ménages employeurs? Disons d'abord qu'ils se ressemblaient fort d'une ville et, même, d'une période à l'autre. Par exemple, ils comptaient en moyenne cinq personnes[27], le chef de famille était âgé d'environ 43 ans (42,2 à Québec en 1818), et ils n'embauchaient un homme qu'à partir du moment où ils avaient trois domestiques à leur service. (Il arrivait qu'un homme fut seul à servir, mais habituellement c'était chez un célibataire qui n'employait qu'un

domestique.) De même, dans les deux périodes, les familles de commerçants étaient les plus représentées.

Certains éléments du tableau 22 demandent ici à être précisés. D'une part, les femmes qui ne constituaient que 10 pour cent des maîtres étaient presque toutes veuves, soit dans près de 80 pour cent des cas. D'autre part, le nombre moyen d'enfants par ménage a été établi en ne tenant compte que des familles qui en avaient. Notons, enfin, dans 20 à 30 pour cent des ménages, la présence de personnes additionnelles: beaux-parents, frères et soeurs, ou encore, étrangers. En règle générale, ces ménages en comptaient de 1,5 à 2, mais ces chiffres ne comprennent pas leurs domestiques.

Par rapport à l'ensemble des occupations pour toute la population la proportion des commerçants, des gens de profession libérale, des fonctionnaires et des rentiers employant des domestiques était de deux à trois fois plus élevée que leur place relative dans les structures globales des occupations, contrairement au gens des domaines de la fabrication, du transport, de la construction et des services (comparer les tableaux 23 et 24). Ainsi, à Halifax les commerçants (17,3 pour cent des occupations de la ville) constituaient 40,6 pour cent des chefs des ménages ayant des domestiques; les maîtres de profession libérale (4 pour cent des gens actifs) comptaient cependant pour 12 pour cent; pour les fonctionnaires, les chiffres étaient de 1,9 contre 5 pour cent, et pour les rentiers, de 0,4 contre 0,9 pour cent. Par ailleurs, les fabricants (19,1 pour cent de la population active) ne constituaient que 11,8 pour cent des maîtres; chez ceux oeuvrant dans les transports, les rapports étaient de 8,1 et 4,8 pour cent, chez les constructeurs, de 9

Tableau 25

Nombre moyen de domestiques par famille selon l'occupation du maître en 1871

	Comm.	Prof.	Fonc.	Rent.	Fabr.	Trans.	Cons.	Serv.	Aut.
Ensemble des quartiers									
Toronto	1,3	1,7	1,8	1,7	1,2	1,3	1,4	1,3	1,3
Québec	1,6	1,9	1,8	1,9	1,1	1,3	1,4	1,5	1,3
Halifax	1,6	1,8	1,7	2,1	1,2	1,1	1,1	1,1	1,4
Quartiers riches									
Toronto	1,2	1,6	1,5	1,0	1,3	1,6	1,3	1,1	1,3
Québec	1,9	2,1	1,8	2,1	1,3	1,6	2,0	1,5	1,6
Halifax	1,8	2,1	1,8	2,1	1,1	1,0	1,3	1,0	1,5
Montréal	1,9	2,0	2,1	1,9	1,5	1,4	1,1	1,5	1,7

Source: APC, recensement nominatif, 1871.

Tableau 26

L'occupation des maîtres à Québec en 1818, 1842 et 1871

	Comm.	Prof.	Fonc.	Rent.	Fabr.	Trans.	Cons.	Serv.	Aut.
1818	21,5	6,2	3,2	1,4	15,8	7,5	13,3	1,3	29,8
1842	26,4	9,5	4,1	3,2	20,3	7,2	5,2	10,4	13,7
1871	31,4	13,8	6,2	2,7	14,2	4,4	1,7	8,3	17,3

Source: Joseph Signay, *Recensement de la ville de Québec en 1818*, présent. H. Provost, Québec, Société historique de Québec, 1976; recensement de Québec en 1842 (voir n. 7); APC, recensement nominatif, 1871.

Tableau 27

Répartition des chefs de ménage ayant plusieurs domestiques selon l'occupation des maîtres en 1871

	Comm.	Prof.	Fonc.	Rent.	Fabr.	Trans.	Cons.	Serv.	Aut.
Tous les ménages	33,9	16,1	5,2	3,3	12,5	4,3	2,6	7,1	15,0
Ménages de 4 dom. ou plus	37,9	27,4	11,1	7,9	3,2	1,0	0,0	2,6	8,9

Source: APC, recensement nominatif, 1871.

et 4,2 pour cent et, chez ceux du domaine des services, de 11,5 et 5,2 pour cent. Ces déséquilibres sont d'ailleurs confirmés par le fait que le nombre moyen de domestiques par ménage pouvait varier sensiblement selon la profession du maître comme l'indique le tableau 25.

L'on s'est également interrogée sur les variations que les pourcentages de l'occupation des maîtres pouvaient accuser d'une décennie à une autre dans une ville particulière, et il a été possible de compiler ces données pour la ville de Québec en 1818, 1842 et 1871. Selon le tableau 26, les fabricants et les gens de la construction et du transport étaient en perte de vitesse, alors que ceux des professions libérales et les commerçants gagnaient en nombre; notons aussi qu'en 1818, on

avait eu en moyenne 1,8 domestique par famille alors que cette proportion passait à 1,6 en 1842 et à 1,5 en 1871. Certains diront que ces chiffres témoignent du déclin de la ville entre les années 1840 et 1870 mais, personnellement, nous ne pouvons l'affirmer, puisque les chiffres du recensement de 1818 étaient beaucoup moins précis que ceux de 1871, et que, en ce qui concerne les domestiques, la situation était peut-être semblable dans les autres villes.

Enfin, nous avons voulu ici encore regarder d'un peu plus près ces ménages qui comptaient plusieurs domestiques. Nous avons donc examiné les foyers qui employaient quatre domestiques et plus; il y en avait 190 dans les quatre villes: 38 à Toronto, 51 à Québec, 26 à Halifax et 75 dans le quartier Saint-Antoine de Montréal. En règle générale, ces ménages différaient quelque peu de l'ensemble, les maîtres ayant en moyenne 49 ans au lieu de 43 et quatre enfants au lieu de trois. Ces ménages, de plus, comptaient 4,6 domestiques, en moyenne, et ceux-ci étaient répartis dans une proportion d'un homme pour trois femmes. Bien que ces premiers aient été du même âge que l'ensemble des domestiques masculins – ce qui est normal compte tenu du fait que ceux-ci ne travaillaient habituellement que dans des maisons à plusieurs domestiques – les femmes, elles, avaient trois ans de plus que l'ensemble des femmes en service. Enfin, ces familles étaient surtout celles de commerçants, de gens de profession libérale, de fonctionnaires ou de rentiers (tableau 27).

Parmi ces 190 ménages, 22 seulement comptaient six domestiques ou plus: trois de Toronto, six de Québec, quatre de Halifax et neuf du quartier Saint-Antoine à Montréal. Chez eux, les femmes en service avaient plus de trente ans, ce qui constitue un bon cinq ans de plus que l'ensemble des domestiques féminins et témoigne bien qu'on ne pouvait songer à servir dans les meilleures maisons qu'après avoir acquis une bonne expérience ailleurs. Les maîtres, par contre, étaient moins âgés (46 ans) que l'ensemble de ceux qui avaient un minimum de quatre domestiques. Parmi eux, dix étaient marchands, six fonctionnaires, cinq de profession libérale, et la dernière était une veuve sans occupation déclarée.

Il ressort de tout ceci que, dans les quatre villes les plus peuplées du pays en 1871, les ménages qui pouvaient s'offrir une domesticité nombreuse étaient plutôt rares; de fait, même les ménages à un seul domestique faisaient figure d'exception puisque l'ensemble des ménages à domestique(s) ne constituait qu'entre dix à quinze pour cent des ménages urbains. En cela, cependant, le Canada n'était pas différent des États-Unis, de la France ou de l'Angleterre puisqu'un peu partout il semble bien qu'à l'époque il n'y ait eu qu'un ménage sur six tout au plus qui ait employé un ou des domestiques. Et encore faut-il se rappeler que, dans ces pays, le pourcentage a été établi sur l'ensemble des domestiques et non pas en tenant uniquement compte des résidents.

On est loin ici de l'idée reçue selon laquelle, au siècle précédent, les ménages étaient nombreux à avoir des domestiques, voire des domestiques en grand nombre. Pourtant, l'image a perduré, transmise surtout par la littérature[28], et elle survit encore, comme en fait foi ce passage tiré de *En route* (nov. 1980): "Nos ancêtres de l'époque victorienne tenaient pour acquises certaines choses qui aujourd'hui sont considérées comme luxueuses. Domestiques, vastes maisons..."[29] Sans doute, les générations qui nous l'ont transmise ont-elles aimé croire, quand elles étaient aux prises avec les problèmes du quotidien, que leurs ancêtres avaient vécu un âge d'or qui pouvait être rétabli; sans doute aussi se leurraient-elles sur la composition de la classe dite "moyenne" à laquelle elles prétendaient appartenir, préférant s'imaginer qu'elle englobait la moyenne des gens plutôt que de s'avouer qu'elle ne constituait, en réalité, qu'une petite minorité de la population[30].

Notes

1 Il s'agit ici du recensement nominatif des villes de Toronto, Québec, Halifax et du quartier Saint-Antoine à Montréal, que nous avons consulté aux APC (ci-après APC, recensement nominatif).

2 Il en est ainsi dans la division 2 du quartier Saint-Jean à Québec ou l'agent recenseur identifie tous les gens de service comme "domestique".

3 Le quartier Saint-Antoine de Montréal peut ici nous servir d'exemple: bien qu'il soit divisé en 13 sections, ce n'est que pour 3 d'entre elles qu'on donne des précisions quant à la fonction des domestiques. Au fait, sur les 190 ménages qui, dans les quatre villes, avaient quatre domestiques ou plus, il y en a à peine 35 où les fonctions des domestiques ont été déterminées.

4 APC, recensement nominatif, Halifax, Ward 1, G-1, ménage 444; Ward 1, A-2, ménage 213; APC, recensement nominatif, Toronto, St. James, B-2, ménage 258.

5 Recensement du Canada, vol. 2, p. 262-271, 286-297, 310-321 et 334-345.

6 Voir, entre autres, W.A. Armstrong, "The Use of Information about Occupation", dans E.A. Wrigley, éd., Nineteenth Century Society. Essays in the Use of Quantitative Methods for the Study of Social Data (Cambridge, Cambridge University Press, 1972), p. 284-293; Adeline Daumard, "Une référence pour l'étude des sociétés urbaines en France aux XVIII^{e} et XIX^{e} siècles: projet de code socio-professionnel", Revue d'histoire moderne et contemporaine, vol. 10, n^{o} 2 (juil.-sept. 1963), p. 185-210; Michael Flinn, éd., Scottish Population History from the 17th Century to the 1930s (Cambridge, Cambridge University Press, 1977); enfin, voir aussi l'excellent article de Ronald-Henri Hubscher, "Société globale et population agricole: un essai de classification des catégories socio-professionnelles non agricoles", Revue d'histoire moderne et contemporaine, vol. 27 (avril-juin 1980), p. 312-319, qui contient une assez bonne bibliographie à ce sujet.

7 Le recensement de Québec en 1842 fut également analysé, celui-ci à partir du dépouillement qu'avait effectué Jean-Pierre Hardy; nous le remercions chaleureusement d'avoir mis ses fiches à notre disposition.

8 Les chiffres exacts, selon le volume 2 du recensement, sont de 4,1 pour Montréal, 4,3 pour Québec, 5,1 pour Toronto et 5,9 pour Halifax; dans l'ensemble, les domestiques comptaient pour 5 p. cent de la population des villes. Notons ici que ce pourcentage est de beaucoup supérieur à la proportion des domestiques par

rapport à la population totale du pays, soit 1,45 p. cent, et que cela confirme la tendance qu'avait le domestique à venir chercher du travail à la ville. Ainsi, alors qu'en 1871 les 10 villes canadiennes de plus de 10 000 habitants regroupaient 10,6 p. cent de la population du pays, elles drainaient 31,8 p. cent de l'ensemble des domestiques. Notons, de plus, qu'en 1921 les gens dont l'occupation était identifiée comme "service personnel" comptaient encore pour environ 5 p. cent de la population des quatre villes étudiées, alors qu'en 1971 ils ne constituaient pas tout à fait un pour cent. On a tiré ces données des tableaux compilateurs des recensements de 1921 et 1971.

9 Nous avons considéré comme quartiers les plus aisés ceux où la proportion des ménages comptant des domestiques résidants était la plus élevée: Palais-Saint-Louis à Québec (un sur deux), Saint-Antoine à Montréal et Ward I à Halifax (un sur quatre), et St. James à Toronto (un sur cinq).

10 Ainsi, nous avons regroupé des quartiers qui, autrefois, n'en formaient qu'un, tel Saint-Roch qui regroupe Saint-Sauveur, Jacques-Cartier et Saint-Roch nord en 1871; de même, nous avons regroupé les quartiers Montcalm et les banlieues ainsi que les deux quartiers qui constituaient la haute ville intra muros, soit Saint-Louis et du Palais.

11 Ces chiffres étaient sensiblement les mêmes aux États-Unis en 1870 (voir Blaine E. McKinley, op. cit., p. 7) et en Angleterre, en 1871 et 1872, où 92 p. cent des domestiques étaient des femmes; par contre, en France, la proportion aurait été de 71 p. cent contre 29 p. cent pour les hommes à la même époque; voir Theresa M. McBride, Domestic Revolution, p. 45.

12 Ce sont là d'ailleurs des données qui ressemblent fort aux résultats qu'a dégagés Allan Greer dans son étude sur l'alphabétisation au Québec pendant le XIX^{e} siècle: "The Pattern of Literacy in Quebec, 1754-1899", Histoire sociale /Social History, vol. 11, n^{o} 22 (nov. 1978), p. 295-335; voir, en particulier, le tableau 11, p. 327, où il est précisé que 81,8 p. cent des citadins de plus de 20 ans savaient lire en 1861.

13 En Angleterre en 1871, l'âge moyen aurait été de 26,8 si l'on en croit Theresa M. McBride ("'As the Twig is Bent': The Victorian Nanny", dans A.S. Wohl, éd., The Victorian Family, Londres, Croom Helm, 1978, p. 49); et la situation était semblable aux États-Unis si l'on en croit Daniel E. Sutherland ("Americans and their Servants, 1800-1920; Being an Inquiry into the Origins and Progress of the American Servant Problems", thèse de doctorat, Wayne State University, Détroit, 1976, p. 106). Notons, enfin, que l'âge moyen des domestiques non résidants et d'institutions était légèrement plus élevé (un à deux ans de plus); ce fait rapproche davantage les domestiques d'ici de ceux d'ailleurs

puisque le 26,8 de Theresa M. McBride semble établi sur l'ensemble des domestiques alors que l'âge moyen pour l'ensemble de nos domestiques résidants (70 p. cent des domestiques) est de 26 ans.

14 Ce sont là les statistiques que nous avons pu compiler à partir de l'aide domestique connue selon le recensement de Québec par le curé Signay en 1818; voir en première partie le chapitre "Les parties en cause au début du siècle".

15 Montréal peut servir ici d'exemple: des 59 contrats rédigés en français dans les années 1816-1820, 51 liaient deux francophones, et des 50 contrats rédigés en anglais, 49 liaient deux anglophones; les neuf qui restent furent rédigés dans la langue de l'engagé (ANQ-M, greffes des notaires).

16 Aux États-Unis, où le phénomène était le même, on identifiera même le problème des domestiques à celui des Irlandais; voir Blaine E. McKinley, op. cit., chap. 4; toutefois, il faut noter qu'à Halifax, où il y avait peu de domestiques immigrants, la proportion de domestiques irlandais coïncidait avec celle de la population irlandaise de la ville — ce qui s'inscrit dans la ligne des réflexions de A. Gordon Darroch et Michael D. Ornstein, "Ethnicity and Occupational Structure in Canada in 1871: the Vertical Mosaic in Historical Perspective", Canadian Historical Review, vol. 61, n° 3 (sept. 1980), p. 305-333.

17 Jean-Claude Robert, op. cit.

18 Aux ANQ-M, les registres de décès de la paroisse Notre-Dame ont été consultés pour les années 1816-1820 et 1871-1875. Pour la deuxième période, nous avons dépouillé également ceux de la paroisse St. Patrick de même que ceux de la cathédrale anglicane et de l'église méthodiste. Toutefois, seuls les registres de Notre-Dame nous ont été utiles puisque, d'une part, les décès de la paroisse St. Patrick sont enregistrés à Notre-Dame et que, d'autre part, les paroisses non catholiques ne donnent qu'exceptionnellement l'occupation du défunt. En ce qui concerne la ville de Québec, nos efforts ont été vains: aux ANQ-Q, les registres de décès de la paroisse Notre-Dame de Québec ne sont pas disponibles pour les années 1818 à 1820; nous avons donc dépouillé ceux de 1813 à 1817 mais sans y trouver de décès de domestiques. En 1871-1875, le problème est semblable: si on mentionne habituellement l'occupation de la personne décédée, on ne le fait que rarement dans le cas des domestiques et il est peu probable qu'il n'y ait eu que sept décès de domestiques dans la ville pendant ces cinq années. Pour cette deuxième période, nous avons consulté les registres des paroisses catholiques Notre-Dame de Québec, Notre-Dame de Foy, Saint-Jean-Baptiste, Saint-Roch, Saint-Sauveur, St. Patrick, et ceux des églises protestantes St. Andrew et St. Matthew. Nos recherches n'ont pas été plus

fructueuses à Halifax et à Toronto puisque, là comme ailleurs, on ne donne que rarement des renseignements concernant l'occupation.

19 On ne dispose pas de chiffres pour l'Europe et les États-Unis qui correspondent exactement à ces périodes mais Theresa M. McBride établit la proportion de ruraux à 60 p. cent en France vers 1830: voir "Modernisation", p. 233; elle s'appuie ici sur les travaux d'Adeline Daumard (La bourgeoisie) qui a utilisé à cet effet les registres de décès.

20 Ce n'est pas là, du reste, le seul stéréotype qui ait été véhiculé à l'époque; la littérature de l'époque proposait également celui de la petite bonne de la campagne, gauche, perdue et dépaysée chez ses maîtres de la ville. C'est du moins l'image qui prévalait alors en Europe; voir Theresa M. McBride, Domestic Revolution, p. 37 et en particulier cette phrase tirée de Edmond et Jules Goncourt, Germinie Lacerteux (Paris, Flammarion et Fasquelle, 1864), p. 44: "L'enfant, sortie de son village et tombée là à Paris brusquement, se trouva dépaysée, toute effarouchée dans cette place, dans ce service".

21 Ainsi, Blaine E. McKinley, op. cit. et Theresa M. McBride, Domestic Revolution.

22 C'est ce qui ressort de l'analyse du recensement de Québec du curé Signay; rappelons, toutefois, qu'à l'époque Québec était, à la fois, la plus grande ville du pays, le siège du gouvernement et celui des quartiers généraux de l'armée. En conséquence, les gouvernants y résidaient de même que les officiers de l'armée britannique.

23 C'est ce que Theresa M. McBride affirme pour la France de 1830 à 1880 (voir Domestic Revolution, p. 14). Aux États-Unis, on a procédé de la même façon et Blaine E. McKinley (op. cit., p. 5) estime que dans l'état de New York vers la même période (1825-1875) il y avait un domestique par 5,8 familles.

24 Theresa M. McBride, "Rural Tradition and the Process of Modernization: Domestic Servants in Nineteenth Century France", thèse de doctorat, Rutgers University, New Brunswick, N.J., 1973, (ci-après "Rural Tradition"), p. 10.

26 Theresa M. McBride, "Rural Tradition", p. 31.

27 C'est dire 4,8 personnes par ménage à Québec en 1818, 5,2 à Toronto, 4,9 à Québec (Recensement de Signay) et 4,8 à Halifax en 1871 (APC, recensement nominatif).

28 De nombreux auteurs ont constaté ce fait: voir Georges d'Avenel, op. cit., p. 153; Dorothy Marshall, op. cit., p. 15; Theresa M. McBride, Domestic Revolution, p. 31.

29 Andrew Allentuck, "Plaisirs en perdition", En route (nov. 1980) p. 35.

30 A Montréal, par exemple, une étude récente estime que la classe bourgeoise en 1871 n'aurait constitué que 13 p. cent de la population. Voir Marcel Bellavance, "Les structures de l'espace montréalais à l'époque de la confédération", Cahiers de géographie du Québec, vol. 24, nº 63 (déc. 1980), p. 363-384. Et il en était ainsi également en Angleterre et au pays de Galles, en 1867, si l'on en croit Harold Perkin et le tableau qu'il présente dans son ouvrage The Origins of Modern English Society 1780-1880 (Toronto, University of Toronto Press, 1969), p. 420. Selon lui, donc, la haute classe, soit celle dont les revenus dépassaient 1000 £, comprendrait 0,48 p. cent des familles, la classe moyenne (entre 300 à 1000 £ de revenus) 1,46 p. cent et la basse classe moyenne (Lower Middle) qui aurait entre 100 et 300 £ de revenus, 8,29 p. cent. Il ajoute aussi à cette dernière classe un groupe dont les revenus auraient été de moins de 100 £ et qui aurait constitué 15,35 p. cent de la population. Pris ensemble, ces groupes forment 25,6 p. cent de la population et les travailleurs 74,4 p. cent. Tous les gens de la classe dite "Moyenne" (25,1) ne pouvaient cependant pas se payer les services d'au moins une bonne à tout faire, puisqu'on estime à l'époque qu'il fallait au moins 150 £ de revenus pour se le permettre: voir Isabella Beeton, The Book of Household Management... (Londres, S.O. Beeton, 1861), p. 8. C'est donc dire, ici, qu'environ dix à onze p. cent des gens le pouvaient et cela rejoint très bien nos propres approximations.

LE SERVICE DOMESTIQUE

Il n'est pas facile de parler de la nature et des conditions du travail dans le service au pays pendant la deuxième moitié du XIX^{e} siècle parce qu'il y a peu de sources typiquement canadiennes qui en rendent compte. Ainsi, bien que l'on ait disposé de nombreux contrats d'engagement pour étudier le service au début du siècle, après 1850, ces contrats ont été plutôt rares et l'on n'en a trouvé que quelques-uns pour les années 1871-1875[1]; de même, bien que les États-Unis, la France et la Grande-Bretagne aient publié de nombreux traités d'économie domestique et manuels à l'usage des gens de service[2] tout au long du XIX^{e} siècle, au Canada, il faut attendre la deuxième moitié du siècle pour que paraissent des ouvrages semblables[3].

Cela ne veut pas nécessairement dire, toutefois, que le service au pays ait été différent de celui de l'Europe ou des États-Unis. Au contraire, tout nous porte à croire qu'il ait été très semblable, et l'on imagine bien que les livres populaires des Beecher, Beeton et Pariset ont été lus et consultés ici tout autant qu'ailleurs. En cela, de fait, la situation n'était pas différente de celle de la production littéraire puisque ce sont surtout les romanciers européens qui semblent avoir été lus ici[4]. D'autres sources, au demeurant, nous ont été utiles, telles les plans de maison[5], ou encore, certains journaux intimes[6] qui laissent percer quelques détails sur le recrutement ou l'embauche dans le service, de même que sur la nature du travail et les conditions qui y prévalaient.

Recrutement

Plusieurs avenues s'offraient, ici comme ailleurs, à qui cherchait une place ou une servante. Ainsi, il existait un peu partout des agences de placement de type commercial, et plusieurs d'entre elles s'occupaient presque exclusivement du placement des domestiques. A Québec et à Montréal, du reste, elles fonctionnaient depuis 1818 et 1820 respectivement, sous le nom de "Registry Office" ou "Bureau d'enregistrement"[7]. En Europe, et aux États-Unis, ces agences exigeaient habituellement un déboursé pour l'inscription mais cette somme était beaucoup moindre pour les employés que pour les employeurs[8]. Toutefois, cette contribution frisait l'exploitation du

domestique puisqu'elle équivalait fréquemment à une journée de son salaire[9], sans que pour autant un emploi lui soit garanti; de plus, il était souvent obligé de s'enregistrer auprès de plusieurs agences puisque celles-ci ne se communiquaient pas toujours leurs informations[10].

Ces agences, de plus, avaient souvent mauvaise réputation. C'est là une plainte que rapportent tous les auteurs européens et américains qui se sont penchés sur le sujet[11], et l'on peut soumettre, comme preuve à l'appui, cette enquête faite à New York dans les années 1880 qui estimait que 75 pour cent des agences de placement n'avaient aucun scrupule à envoyer des jeunes femmes dans des maisons douteuses[12]. En était-il ainsi dans les agences commerciales du pays? On n'a là-dessus aucun renseignement mais l'on sait, par contre, qu'à l'instar de ce qui se faisait ailleurs, des communautés religieuses et des associations charitables d'ici ont mis sur pied des maisons de refuge pour les domestiques sans emploi ainsi que des agences de placement privées[13]. Souvent, ces agences offraient gratuitement leurs services aux domestiques mais elles demandaient, cependant, une contribution aux employeurs[14]. Ce double aspect du "refuge" et du "bureau de placement" était assez répandu et ce genre de charité a été particulièrement populaire vers le milieu du siècle[15]. Ainsi, on en retrouve plusieurs exemples à Toronto après qu'on eut voté le House of Industry Act, en 1837; de même, plusieurs maisons du genre ont été mises sur pied à Montréal pendant les années quarante[16] et elles existaient également à Halifax comme en témoignent les rapports annuels du Home for Young Women Seeking Employment (voir append. D).

Ces divers organismes ne constituaient cependant pas le seul moyen d'embauche auquel domestiques et maîtres pouvaient recourir; on pouvait également faire paraître une demande ou une offre d'emploi dans les journaux. Là où ces annonces ont été étudiées pour la fin du siècle, les offres d'emploi étaient trois fois plus nombreuses que les demandes[17]. Ce rapport, néanmoins, ne reflète sans doute pas la réalité puisque la situation financière des employeurs faisait en sorte qu'ils avaient, beaucoup plus que les domestiques, les moyens d'insérer une annonce. D'ailleurs, certains auteurs estiment qu'il n'y avait que les domestiques de meilleure éducation qui pensaient à s'adresser aux journaux et que, de plus, le fait qu'il faille se rendre aux bureaux du journal pour répondre à une annonce décourageait les domestiques autant que les employeurs; de part et d'autre, on était convaincu, plus souvent qu'autrement, que la place devait être déjà comblée ou le domestique engagé[18].

Enfin, l'embauche s'effectuait aussi par le bouche à oreille, et certains auteurs affirment que c'était là le moyen le plus largement utilisé[19]. Dans des villes où la masse des domestiques était souvent concentrée dans un même quartier, il a dû être facile de savoir qu'une

bonne place, ou encore, qu'une bonne domestique était disponible[20]. Le fait que souvent des gens de la même famille travaillaient dans la même maison en témoigne d'ailleurs de façon éloquente. Car on imagine bien, en effet, qu'une servante ait volontiers vanté les qualités d'une parente lorsque son employeur était en quête d'une nouvelle servante[21]. Au pays, ces liens de parenté existaient chez neuf pour cent des domestiques qui travaillaient là où il y avait plus d'une servante[22].

Au moment de l'embauche, est-il besoin de le dire, les domestiques n'avaient à offrir que l'expérience acquise au cours de leurs emplois précédents[23] ou que les rudiments appris lors d'un sejour dans une maison de charité[24]. Aussi, les employeurs demandaient-ils habituellement une recommandation quant au travail et à la conduite dans un emploi précédent[25]. C'était d'ailleurs une coutume ancienne et fort répandue[26]: tous les manuels la prescrivaient[27] et l'on sait qu'elle a eu cours ici[28]. Cette exigence ne plaisait évidemment pas à tous les domestiques, et selon lady Dufferin, certaines recommandations pouvaient avoir été fabriquées[29]. Il faut bien dire aussi que plusieurs employeurs ne lui accordaient pas beaucoup d'importance comme le déplorait l'*Acadian Reporter* de 1875 au moment où une série de vols étaient perpétrés à Halifax:

> There are several females prowling about this community at the present time, in the disguise of female servants, whose ways are dark and who abound in vain tricks. They hire from place to place, apparently with no other object than that of robbing their employers, which they generally succeed in doing very soon after they have become domiciled... Meanwhile, housekeepers are very foolish to take domestic servants without receiving and verifying certificates or characters from previous employers or other responsible parties[30].

Quel qu'ait été, toutefois, le moyen d'embauche, et muni ou pas d'une bonne recommandation, il semble bien, qu'en règle générale, l'on commençait comme bonne à tout faire et que l'on n'accédait à un emploi dans les familles riches qu'après, plusieurs années d'expérience[31]. C'est donc dire que la nature et les conditions du travail variaient considérablement d'une place à une autre et qu'elles ont dû s'améliorer sensiblement à mesure que l'on progressait dans la hiérarchie du service.

Nature et conditions du travail

On ne s'arrêtera pas ici à décrire, en détails, les diverses tâches des domestiques. D'ailleurs, on risquerait sûrement d'en oublier

Tableau 28

Répartition (%) des domestiques résidants selon qu'ils travaillaient seuls ou à plusieurs dans une maison en 1871

	Un dom.	Deux	Trois	Quatre	Cinq et plus
Ensemble des quartiers					
Toronto	51,2	25,9	12,7	5,1	5,1
Québec	45,1	23,6	18,0	7,4	5,9
Halifax	43,9	31,3	15,7	4,1	5,0
Quartiers riches					
Toronto	58,2	27,7	10,4	1,6	2,1
Québec	26,8	27,5	25,0	9,5	11,2
Halifax	31,6	33,2	22,2	5,8	7,2
Montréal	28,7	30,3	22,0	12,3	6,7

Source: APC, recensement nominatif, 1871.

plusieurs car on a peine à croire qu'une personne ait pu, dans une journée, accomplir tous les travaux que les traités d'économie domestique et les manuels à l'usage des gens de service prescrivaient (voir des exemples en appendice E). Cependant, il importe de dire que ces tâches différaient grandement selon que l'on était seule ou plusieurs à servir. Ainsi, la servante unique se voyait chargée (comme au début du siècle) de l'entretien, de la cuisine, des courses, du jardin potager et, parfois aussi, de la garde des enfants. Par contre, quand on était plusieurs, les tâches devenaient plus spécialisées. Par exemple, une famille pouvant se permettre deux domestiques employait, comme avant, une cuisinière et une femme de ménage; le troisième domestique aurait été un palefrenier responsable également des travaux extérieurs et du service à table; le quatrième serait une dame de compagnie ou une bonne d'enfants; on engagerait en cinquième lieu une servante additionnelle, ou encore, un jeune garçon pour s'occuper des chevaux; et enfin, là où on en avait six ou plus, on ajoutait une servante ou un serviteur en maintenant généralement un rapport de un homme pour trois femmes[32].

Dans les villes étudiées, nous nous sommes penchée sur la répartition des domestiques dans les ménages (tableau 28). Il est aisé de constater que c'était une minorité qui travaillait dans des maisons d'au moins quatre domestiques, soit 11 pour cent pour l'ensemble des

Tableau 29

Répartition (%) des hommes et des femmes domestiques selon qu'ils étaient seuls ou plusieurs à servir en 1871

	Un dom.		Deux		Trois		Quatre		Cinq ou plus	
	H.	F.	H.	F.	H.	F.	H.	F.	H.	F.
Ensemble des quartiers										
Toronto	21	54	26	26	22	12	15	4	16	4
Québec	14	49	24	24	32	16	14	6	16	5
Halifax	12	46	27	31	36	15	5	4	20	4
Quartiers riches										
Toronto	15	60	35	27	30	10	10	1	10	2
Québec	8	29	19	29	38	23	17	9	18	10
Halifax	8	36	21	32	29	21	8	5	34	6
Montréal	5	31	16	32	38	20	24	11	17	6

Source: APC, recensement nominatif, 1871.

trois villes et 14 pour cent dans les quartiers riches. Par contre, c'est à près de 74 pour cent que l'on était un ou deux à servir, soit 46,7 et 26,9 respectivement; dans les meilleurs quartiers, le pourcentage s'élevait à 66 pour cent, les proportions étant de 36,3 et 29,7. Ces proportions, cependant, concernent l'ensemble des domestiques et elles s'avèrent fort différentes quand on considère les hommes et les femmes séparément, les premiers ayant travaillé surtout dans les maisons où l'on était plusieurs à servir (tableau 29). Vu les limites d'espace, les pourcentages ont été arrondis.

Il est évident, donc, que les conditions de travail ont dû varier grandement selon le nombre de domestiques dans le ménage. Au fait, pour en rendre véritablement compte, il faudrait s'arrêter à chaque genre de domestique et aux conditions qui s'appliquaient à leur travail spécifique. Or, cet exercice serait excessivement long sans convenir véritablement à notre rapport. Nous avons donc préféré nous attarder à la majorité des domestiques, soit ceux qui travaillaient seuls ou à deux, quitte à nuancer par la suite en nous référant aux conditions qui pouvaient exister dans les maisons plus cossues. Notons de plus qu'on ne se préoccupera dans le présent chapitre que de ce qui relève des conditions du travail comme tel, et non pas de ce qui se rapporte plutôt aux aspects de la vie quotidienne et des rapports sociaux: ils feront l'objet des prochains chapitres.

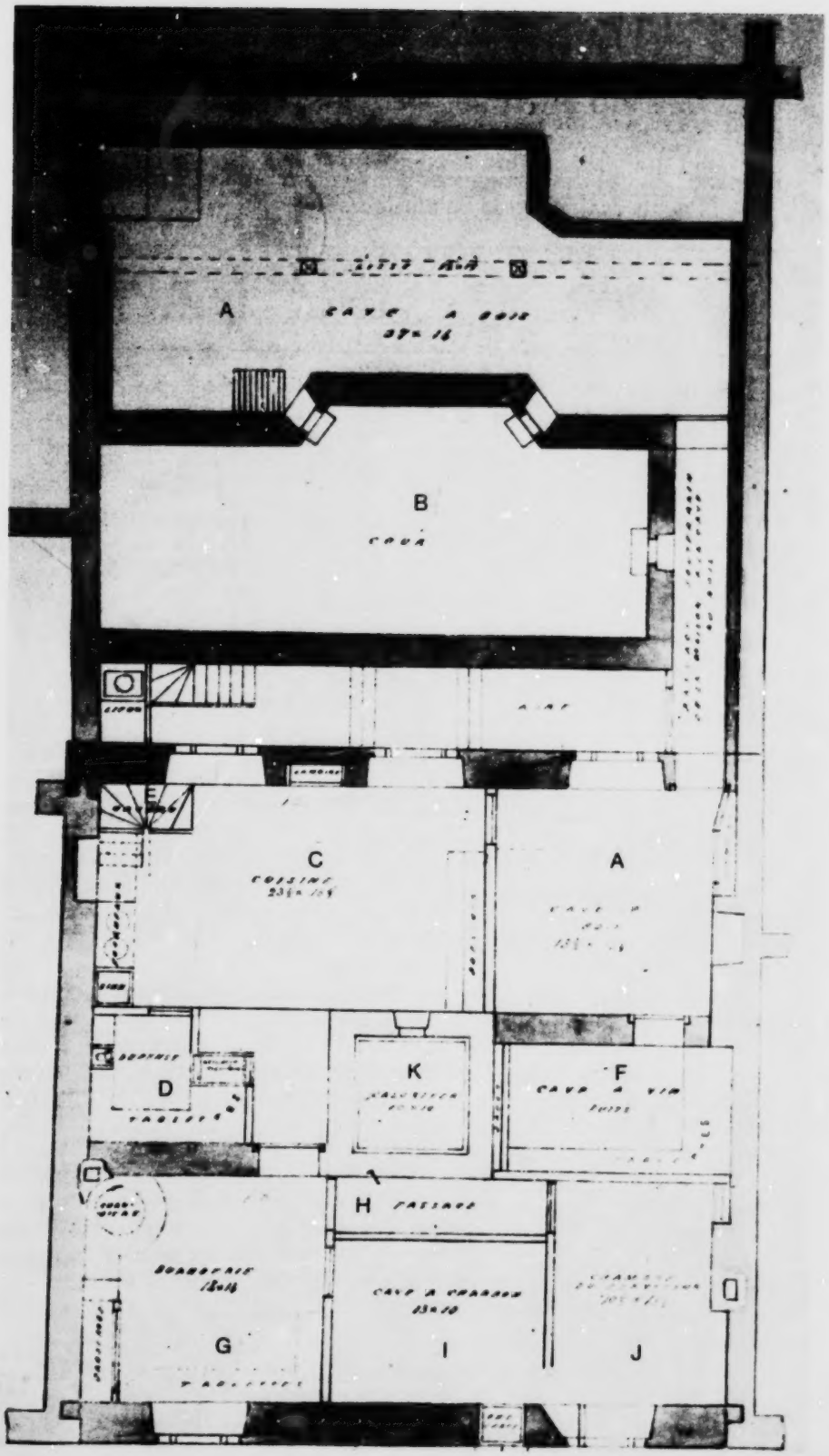
A
B
C
A
D
K
F
H
G
I
J

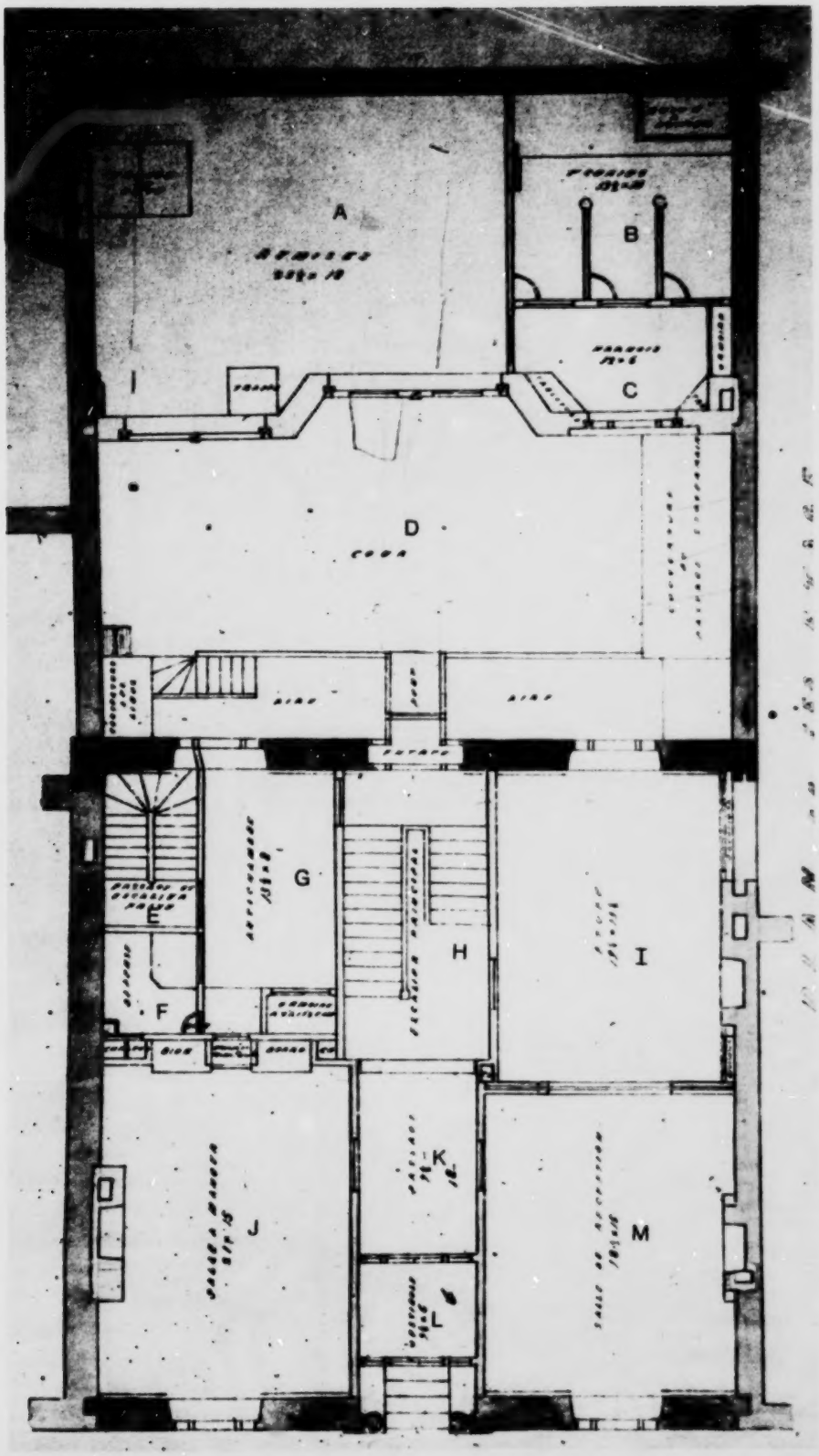

16 *Extrême gauch*
sous-sol.

A Cave à bois
B Cour
C Cuisine
D Dépense
E Escalier de service

17 *Gauche:* La ma
premier étage.

A Remises
B Écuries
C Harnais
D Cour
E Escalier de service
F Dépense

16 *Extrême gauche:* La maison Cirice Têtu à Québec en 1852: sous-sol.

A Cave à bois
B Cour
C Cuisine
D Dépense
E Escalier de service
F Cave à vin
G Buanderie
H Passage
I Cave à charbon
J Chambre du serviteur
K Calorifère

---

17 *Gauche:* La maison Cirice Têtu à Québec en 1852: premier étage.

A Remises
B Écuries
C Harnais
D Cour
E Escalier de service
F Dépense
G Antichambre
H Escalier principal
I Étude
J Salle à manger
K Passage
L Vestibule
M Salle à réception

---

18 *Droite:* La maison Cirice Têtu à Québec en 1852: deuxième étage.

A Décharge
B Fenil
C Cour
D Escalier de service
E Cabinets
F Chambre à toilette
G Escalier principal
H Chambre à coucher
I Salon
J Boudoir

---

19 *Extrême droite:* La maison Cirice Têtu à Québec en 1852: troisième étage.

A Couverture du hangar
B Lanterne
C Cour
D Escalier de service
E W.-C.
F Antichambre
G Escalier principal
H Vestibule
I Chambre à coucher

2:

c en 1852:

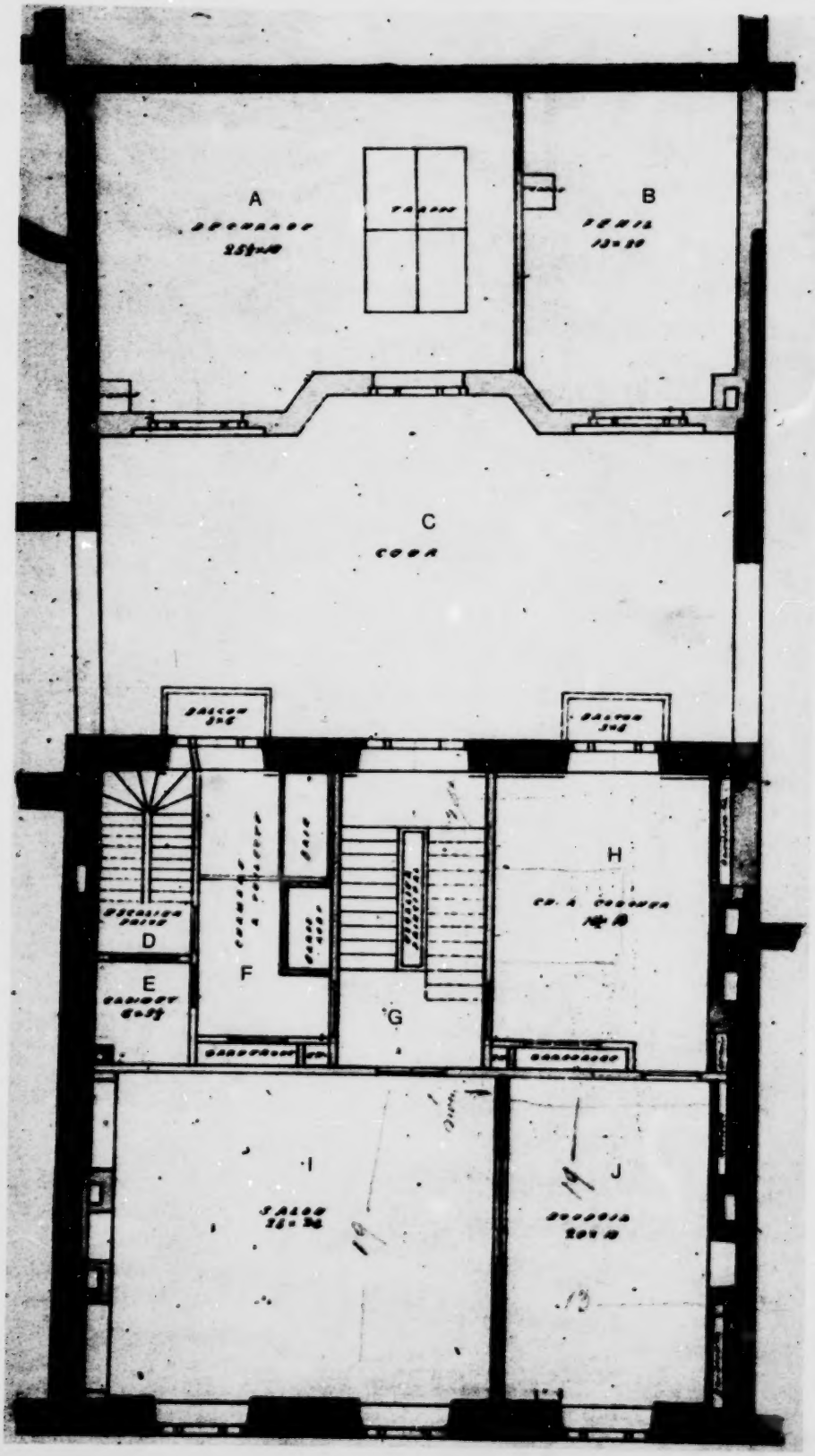

A
B
A
C
D
E
F
G
H
I
I
I
I

Devoirs et rétributions

Ce qu'il faut dire d'abord, c'est que le travail dans le service était dur et astreignant. Une servante devait fréquemment soulever des choses lourdes et les transporter de pièces en pièces, voire d'étages en étages. Au Canada, les maisons dont nous avons pu étudier les plans avaient, pour la plupart, deux ou trois étages, parfois quatre ou cinq, en plus d'un sous-sol et d'un grenier[33] (voir fig. 16 à 19 en guise d'exemples). On peut donc estimer à près d'une centaine les marches à monter et descendre avec des poids qui faisaient souvent 30 livres et ce, dans des escaliers de service étroits, raides et sans tapis[34].

Un autre aspect du dur travail domestique découlait des constants besoins d'entretien des maisons: tapis, meubles, chenêts, grilles, ou encore escaliers, parquets et dallages (voir append. E). Certains travaux, par surcroît, s'effectuaient à la cuisine où la chaleur était accablante presque à longueur de journée. Enfin, toutes ces tâches qui en elles-mêmes étaient lourdes et astreignantes paraissaient souvent plus pénibles encore du fait qu'on exigeait du domestique une disponibilité totale même une fois terminé le travail de la journée.

En conséquence, la journée de travail n'était pas seulement pénible, elle était également longue puisqu'elle s'échelonnait habituellement sur une quinzaine d'heures, allant parfois même jusqu'à 17 ou 18 heures[35], et tout le monde trouvait cela naturel:

> Des dames qui se lèvent à 11 heures et qui se sentent fatiguées après leur promenade du matin trouvent très naturel que leur domestique se lève à 6 heures du matin et travaille jusqu'à 11 heures du soir.[36]

D'ailleurs, en cette deuxième moitié du siècle, les heures de travail étaient encore plus longues qu'en son début, puisque la bonne société avait pris l'habitude de manger beaucoup plus tard, soit vers sept ou huit heures[37]. Les journées des domestiques s'en trouvaient donc allongées et ce, aux dépens du temps que l'on consacrait autrefois à se reposer ou à se divertir[38]. Il arrivait même que la journée s'étire sur plus de 18 heures: lorsque les maîtres sortaient, les domestiques devaient attendre leur retour pour se mettre au lit (fig. 20).

Il résultait donc de ces conditions difficiles que les domestiques cherchaient à améliorer leur sort en changeant constamment de place. C'est là une plainte des maîtres réitérée continuellement à l'époque; assez souvent les domestiques filaient à l'anglaise, ou encore, ils décidaient de quitter dans des moments inopportuns[39]. Tous les auteurs s'entendent d'ailleurs pour reconnaître que la mobilité des domestiques était excessive. Du côté des Européens, on dira "qu'on ne reste à une place pratiquement que le temps de s'adapter"[40] et, du côté des Américains, que les employeurs s'adressaient aux bureaux de

20 Toujours la dernière à se mettre au lit.

placement trois ou quatre fois l'an[41]. Au pays, il semble bien que la situation ait été semblable. Certes, on ne dispose pas de documents (tels les traités d'économie domestique et les manuels de service) qui permettent d'en convenir aussi facilement que dans les autres pays mais, par contre, on en a d'autres qui nous renseignent de façon intéressante[42]. Ainsi, un livre de salaires appartenant à Jules Quesnel de Québec démontre que plus de la moitié des domestiques qui ont été à son emploi ne sont pas restés un an, et que la durée moyenne de leur séjour chez lui a été de cinq mois[43]. Et il en était de même également dans la région de Toronto au début du siècle, si l'on en croit une anecdote que rapporte Marilyn Barber:

> A Magistrate remarked to a man brought before him for speeding.
> "The officer tells me that you were going forty miles an hour".
> "Yes Sir, your honor", the culprit admitted, "I was. I had just received word from the Employment Office that they had found a COOK who would agree to come to our house in the suburbs and stay at least a week".
> Fortunately the magistrate, too, lived in the suburbs.
> "Officer", he ordered, "Get my car for this man at once. It does at least sixty miles an hour easily".[44]

Évidemment, dans les maisons cossues où l'on était plusieurs à servir, les conditions étaient moins pénibles. Par exemple, la femme de chambre qui était attachée au service particulier de sa maîtresse n'avait pas à faire autant d'efforts physiques que l'aide cuisinière dans la maison et, de son côté, cette dernière n'avait pas à faire le ménage des chambres – toutes des tâches que devait assumer une bonne unique. Il faut dire aussi que les domestiques masculins de ces maisons avaient un travail encore moins exigeant parce qu'ils constituaient un élément de prestige pour ces maisonnées[45]. Les caricatures de l'époque en témoignent fort éloquemment, et il n'est pas rare d'y voir une servante montant l'escalier avec un énorme seau de charbon suivie d'un serviteur portant une lettre sur un plateau[46].

Vu les meilleures conditions, il va sans dire que les domestiques des maisons cossues changeaient de place moins souvent que les autres. Les journaux intimes en rendent bien compte, et il appert que dans des milieux aussi aisés que ceux de lady Dufferin, de Philippe Aubert de Gaspé et d'Henriette Dessaulles, certains domestiques gardaient longtemps leur place. Par contre, dans ces milieux, ils étaient généralement tenus de porter un uniforme, une obligation qui n'incombait pas à la bonne à tout faire (à cet effet, comparer les fig. 15 et 20). D'ailleurs, elle n'aurait pas eu les moyens de se le payer, ni les maîtres ceux de le lui offrir.

En retour de ses services, le domestique était d'abord logé et nourri. C'était là une importante partie de ses rétributions puisque les

gens de l'époque estimaient que le logement et la nourriture du domestique coûtaient environ deux fois plus à l'employeur que le salaire qu'il lui accordait[47]. Au pays, une servante recevait autour de cinq à six dollars par mois[48] et un serviteur pouvait facilement gagner le double[49]. Ces chiffres étaient sensiblement les mêmes qu'en Angleterre mais moindres qu'aux États-Unis[50]. De prime abord, ces salaires peuvent nous paraître dérisoires mais ils ressemblaient fort à ceux des ouvrières d'usine qui, contrairement aux domestiques, devaient se nourrir et se loger[51].

Les domestiques, en plus, tiraient d'autres bénéfices de leur emploi. Certains, par exemple, recevaient des étrennes au temps des fêtes; d'autres étaient gratifiés par les marchands avec lesquels ils faisaient affaire pour leur maître; et enfin, d'aucuns vendaient avec profit à des colporteurs des restes de cuisine – corps gras ou cendres[52].

Leurs congés, par contre, étaient peu nombreux. Dans les années soixante-dix, une servante pouvait bénéficier d'une soirée ou d'une demi-journée libre par semaine ou par quinzaine, mais comme elle devait avoir terminé le gros de son travail avant de partir, son congé ne commençait qu'après sept ou huit heures d'ouvrage[53]. Il semble bien, de plus, qu'il ne s'agissait pas toujours d'un véritable congé puisque certaines devaient emmener les enfants en promenade, et que d'autres étaient privées de leur sortie en punition d'une négligence ou d'une désobéissance, ou parce qu'un travail urgent – aux yeux du maître, il va sans dire! – devait être exécuté illico[54]. Certains employeurs offraient aussi à leur domestique une semaine de congé annuel pour visiter leur famille[55] mais, vu la très grande mobilité de la majorité d'entre eux, on se demande combien ont pu en profiter.

Enfin, l'on sait aussi qu'en règle générale une servante malade était soignée dans la famille qu'elle servait, mais qu'il n'en était ainsi que pour de très courtes maladies[56]. Autrement, la servante malade était simplement renvoyée.

Dans les maisons riches, les rétributions étaient évidemment plus considérables. On y était généralement mieux logé, nourri ou soigné et certains postes commandaient un salaire de beaucoup supérieur à la moyenne[57]. Il y était, en outre, plus facile de prendre ses congés parce qu'une servante pouvait conclure une entente avec une compagne de façon à pouvoir partir plus tôt ou rentrer plus tard. De plus, comme les domestiques de ces maisonnées étaient plus portés à garder leur place, on leur accordait sans doute le congé annuel pour visiter leur famille.

De nombreuses autres conditions de travail mériteraient sans doute que l'on s'y attarde. L'aspect des instruments de travail, entre autres, n'a pas du tout été abordé parce qu'aucun document ne les mentionne à part les traités d'économie domestique. En conséquence, on ne saurait dire s'ils étaient adéquats ou en nombre suffisant et, à

vrai dire, on doute fort que la majorité des ménages aient eu les dix sortes de brosses différentes qu'Isabella Beeton mentionne dans son *Book of Household Management* comme étant presque essentielles[58]. De même, on n'a pas parlé des problèmes de la langue de travail. Par exemple, bien que les domestiques se soient engagés surtout dans des maisons où l'on parlait leur langue[59], on n'est pas sans savoir que le discours des maîtres ne ressemblait pas toujours à celui de leurs domestiques et que cela a dû causer des embêtements aux uns autant qu'aux autres (voir à cet effet les fig. 14, 21 et 22). On n'a pas non plus parlé de la solitude et de l'ennui qui étaient en quelque sorte inhérents à la fonction de domestique, surtout dans les ménages à servante unique (66 pour cent). Enfin, on ne s'est pas attardée au caractère très temporaire du service pour la majorité des domestiques, et aux difficultés nombreuses que, conséquemment, plusieurs éprouvaient à améliorer leurs conditions de travail. Néanmoins, on s'engageait nombreux dans le service et c'est là un signe que certains y voyaient quelques avantages.

Désavantages et avantages du service

Spécifions d'abord que tous les auteurs s'accordent pour dire que le service souffrait de nombreux désavantages (travail pénible, heures longues, manque de repos ou de loisirs). Conséquemment, les domestiques étaient souvent prédisposés aux accidents et aux maladies, certains se plaignaient de mauvaise digestion et plusieurs souffraient d'anémie[60]. Pourtant, ils ne pouvaient pas se permettre d'être malades puisqu'on les renvoyait vite quand ils ne pouvaient s'acquitter de leurs tâches. De plus, leur travail impliquait une relation personnelle dans laquelle les domestiques étaient nécessairement en état d'infériorité[61] et souvent, par surcroît, victimes des divers caprices de leurs maîtres[62]. Ils se sentaient donc mal perçus, isolés, sans attaches et sans sécurité[63].

Par contre, comparés à d'autres groupes démunis de l'époque, ils étaient nettement favorisés. En effet, le vivre et le couvert leur étant assuré, ils souffraient moins de la faim et du froid que la population pauvre des villes; de plus, comme ils recevaient aussi un salaire, ils pouvaient faire des économies, ce qui n'arrivait pas à leurs confrères ouvriers[64]. Cet aspect des économies possibles est d'ailleurs l'avantage sur lequel les auteurs insistent le plus. Au pays, de fait, il existait des caisses d'épargne auxquelles les domestiques pouvaient souscrire[65]. Enfin, ceux qui travaillaient dans des familles riches avaient aussi l'avantage de vivre dans une certaine aisance, et certains avaient même l'occasion de voyager. Il en était ainsi du moins pour les

THE PATENT GRIDIRON.

Biddy.—"If ye plase, Ma'am, your new fanglings have dropped me mate in the fior! What'll I do?"

Mistress.—"Well, Biddy, Professor Cook tells us that only the carbonaceous portion undergoes combustion, so I suppose you can quickly rescue the fibrinous residue!"

Biddy.—"Faith, Ma'am, an' if it's this rat trap of a toasting fork ye mane, I wish it gone busted like the mate, shure I niver lost my stake thro' my fryin' pan that way."

21 Les vicissitudes d'une cuisinière.

SCIENCE AT A DISCOUNT.

Cook.—"Please 'm, I've come down to give you notice once more, for the likes o' this I never did see, nor will I stand. 'Ere's Miss Amelier a poking her glass thing-a-bob inter my mince pies to try their tempers, and well I knows as it'tries mine, a lettin' down the 'eats and coolin' the hoven. Has for Perfesser Cook, I'm tired o' 'earin' of 'im, and I don't b'lieve there's no sich person as 'ud talk sich nonsense."

22 Le harcèlement des domestiques.

domestiques de lord et lady Dufferin qui accompagnèrent leurs maîtres dans leurs voyages à travers le pays et les États-Unis[66].

Ces avantages contrebalançaient-ils cependant les multiples désavantages du service? Si l'on se fie aux témoignages qui nous sont parvenus de la France, de l'Angleterre et des États-Unis, le bilan s'avère plutôt négatif[67]. En était-il ainsi au pays? Il faut avouer, bien à regret, que la documentation n'a pu nous permettre d'en juger véritablement puisqu'on ne dispose pas de ce genre de témoignages rendus publics dans les autres pays par des enquêtes réalisées au tournant du siècle[68] ou par la publication des Mémoires de certaines bonnes en service vers la même époque[69]. Certes, le silence d'ici pourrait se prêter à toutes les interprétations mais tout nous porte à croire que la situation canadienne ait été fort semblable à celle des autres pays en ce qui concerne les conditions de travail dans le service.

Notes

1 ANQ-M, ANQ-Q, APJ-M et APJ-Q: greffes de notaires ayant exercé à Montréal et Québec de 1871 à 1875; six des 684 contrats répertoriés concernaient des domestiques. Ce changement dans l'habitude de s'engager par contrat semble d'ailleurs particulier à la deuxième moitié du siècle. Bien que nous n'ayons fait un dépouillement systématique que des années 1816-1820 et 1871-1875, nous avons pu bénéficier d'une recherche effectuée par des étudiants de Montréal, sous la direction de Robert Sweeney, portant sur des contrats d'engagement déposés dans les greffes des notaires de Montréal entre 1820 et 1840. Au moment où nous avons pu les consulter, à l'université McGill, seuls certains notaires anglophones avaient été dépouillés et on avait déjà retrouvé une soixantaine de contrats de domestiques. Or, à part le salaire des femmes qui avait légèrement augmenté, les clauses étaient tout à fait semblables à vingt ans d'intervalle et, il semble bien aussi, les contrats tout aussi nombreux. Pourtant, trente ans plus tard, ils étaient devenus presque inexistants... On tient ici à remercier Monsieur Sweeney et ses étudiants de nous avoir donné accès à la documentation.

2 Voir la liste des uns et des autres en bibliographie, sections 3 et 4.

3 Au début des années 1850, l'abbé Mailloux publiait Le manuel des parents chrétiens (nous avons consulté la 4^{e} éd. parue à Québec à L'Action sociale en 1910), et en 1855, Catherine Parr Traill faisait paraître The Canadian Settler's Guide (nous avons consulté l'éd. parue à Toronto chez McClelland and Stewart en 1969) mais, comme son titre l'indique, ce dernier s'adressait plutôt aux familles qui arrivaient au pays. Les livres qui parurent ensuite dans les années 1860 à 1890 étaient presque tous des livres de cuisine ou de recettes: on se réfère ici à la douzaine de titres qui figurent dans la bibliographie considérable compilée par Hilary Russell: "Bibliography of Domestic Manuals", manuscrit classé, Lieux et parcs historiques nationaux, Environnement Canada – Parcs, Ottawa (1980). Notons aussi que les communautés religieuses publiaient des traités d'économie domestique et des livres de recettes à l'intention de leurs élèves et qu'on a publié ici des ouvrages parus en Angleterre au début du siècle et portant sur la cuisine. Enfin, ajoutons aussi qu'un traité d'économie domestique paraissait en 1896, il s'agit de celui de Benjamin-A. Testard de Montigny, Manuel d'économie domestique (Montréal, Cadieux et Derome, 1896).

4 Parmi les romanciers français de l'époque, plusieurs étaient lus dans les feuilletons des journaux. Ainsi, La Patrie de Montréal

des années 1850 publiait du Lamartine (Séraphin Marion, Les lettres canadiennes d'autrefois, Ottawa, Éditions de l'université d'Ottawa, 1948-1954, vol. 4, p. 30) et L'Événement de Québec que nous avons dépouillé pour les années 1871 à 1875 publiait 27 feuilletons dont trois romans de Paul Féval, deux d'Émile Gaboriau et de Gustave Aymard, un de chacun des suivants: Henri de Suskau, Mme Léonie d'Aunel, Paul Duplessis, Ponson du Terrail, Émile Chevalier, Alfred des Essarts, Jules Sandeau, Edmond Aborit, Eugène Dick, F. de Boisgobey et dix autres d'auteurs inconnus. Enfin, l'Acadian Recorder de Halifax publiait aussi, en 1871, une traduction d'un roman d'Alexandre Dumas. Selon Yves Dostaler (Les infortunes du roman dans le Québec du XIX^{e} siècle, Montréal, Hurtubise HMH, 1977, p. 17-30), on lisait aussi beaucoup Victor Hugo, Émile Zola, J.-J. Rousseau, Eugène Sue, Madame de Genlis, Lesage, Voltaire, Montesquieu, Bernardin de Saint-Pierre, Mme de Staël, Chateaubriand, Lamartine, Mérimée, Alphonse Daudet, Louis Veuillot, Alexandre Dumas, Paul Féval, Mme Craven et Jules Verne. Du côté des auteurs anglophones, Walter Scott semble avoir été le plus lu. C'est ce qu'affirme Yves Dostaler (op. cit., p. 33) et aussi David Roberts pour l'Angleterre dans Paternalism in Early Victorian England (New Brunswick, N.J., Rutgers University Press, 1979), p. 59; Scott mis à part, on lisait aussi beaucoup Charles Dickens (voir les nombreuses mentions qu'en fait Henriette Dessaulles, Fadette, Journal d'Henriette Dessaules, 1874-1880, Montréal, Hurtubise HMH, 1971, p. 45-80), James Fenimore Cooper, Harriet Beecher Stowe, Jane Austen et les soeurs Brontë. A cet effet, il est intéressant de noter que dans la bibliothèque d'une garnison militaire, les livres qui avaient le plus besoin d'être réparés (donc les plus lus) étaient les ouvrages de Walter Scott, Charles Dickens, Jane Austen, Maria Edgeworth, James Fenimore Cooper et Henry Fielding: voir Carol M. Whitfield, "Tommy Atkins: le soldat britannique en garnison au Canada, de 1759 à 1870", Histoire et archéologie 56 (1981), p. 102. Nous avions constaté la même chose, en 1975, en effectuant une recherche concernant la garnison de Québec; entre 1845 et 1860 ce sont les livres des mêmes auteurs qui paraissent dans les listes de livres à réparer; voir APC, RG8 I, British Military and Naval Records, vol. 519 à 528, formulaires n^{o} 1 établissant la liste des livres à réparer au cours de ces années. Afin de constater quels stéréotypes concernant les domestiques étaient véhiculés dans les romans du XIX^{e} siècle, nous en avons lu plusieurs. En ce qui concerne le repérage des ouvrages français dont le personnage central est domestique, on doit beaucoup à Johanne Cloutier qui les a étudiés et qui nous en a signalé plusieurs, dont La Rabouilleuse de Balzac

(Paris, Livre de poche, 1972) que nous n'aurions sans doute pas lu; on la remercie ici de l'aide qu'elle nous a apportée.

5 Ils nous ont été utiles en ce sens qu'ils donnent une idée de la grandeur des maisons où travaillaient les domestiques, du nombre d'étages sur lesquels ils circulaient constamment et, par conséquent, du nombre d'escaliers qu'ils étaient exposés à emprunter maintes fois par jour; voir les fig. 17 à 20, à cet effet.

6 Ceux de lady Dufferin (My Canadian Journal, 1872-1878, Don Mills Longmans, 1969) et d'Henriette Dessaulles (op. cit.) nous ont été les plus utiles.

7 Voir La Gazette de Québec, 3 sept. 1818 et Montreal Herald, 4 mars 1820.

8 Aux États-Unis, par exemple, il en coûtait généralement deux fois plus cher pour l'employeur que pour le domestique: David Katzman, Seven Days a Week: Women and Domestic Service in Industrializing America (New York, Oxford University Press, 1978), p. 101.

9 Il en était ainsi du moins en France (Theresa M. McBride, Domestic Revolution, p. 78) et aussi aux États-Unis où la cotisation pouvait atteindre le quart du salaire d'une semaine (David Katzman, op. cit., p. 101).

10 Selon Theresa M. McBride (Domestic Revolution, p. 78), il en était ainsi en France mais non pas en Angleterre où les informations étaient partagées, du moins vers la fin du siècle.

11 Dans l'ensemble, on pensait que ces agences s'employaient à procurer des prostituées aux divers bordels et qu'à cet égard l'arrivée de jeunes filles qui recouraient à leurs services les servait fort bien. Voir ce qu'en disent Pamela Horn (op. cit., p. 40) pour l'Angleterre, Theresa M. McBride ("Rural Tradition", p. 177) pour la France, David Katzman (op. cit., p. 103) et Daniel E. Sutherland (op. cit., p. 48) pour les États-Unis.

12 David Katzman, op. cit., p. 104.

13 En ce qui concerne ces associations charitables voir l'analyse qu'en fait Blaine E. McKinley (op. cit., chap. 3), pour les États-Unis; pour la France, voir Theresa M. McBride, "Rural Tradition", chap. 4; pour l'Angleterre, voir entre autres, Pamela Horn, op. cit., p. 40-42, et Brian Harrison "For Church, Queen and Family: The Girls' Friendly Society, 1874-1920", Past and Present, vol. 61 (nov. 1973), p. 107-138.

14 Blaine E. McKinley, op. cit., p. 101; il est spécifié toutefois que cette contribution était annuelle et que les employeurs référaient aux agences plusieurs fois dans l'année. A Halifax, cependant, la contribution de la servante qui voulait demeurer au "refuge" équivalait à son salaire hebdomadaire.

15 Beaucoup de ces organismes concernaient les enfants; voir entre

autres Micheline Dumont-Johnson, "Des garderies au XIX^{e} siècle: les salles d'asile des Soeurs Grises à Montréal", Revue d'histoire de l'Amérique française, vol. 34, n^{o} 1 (juin 1980), p. 27-56; d'ailleurs, il importe peut-être de préciser qu'on s'adressait souvent à ces organismes pour employer des orphelins comme domestiques: voir G.E. Fenwick ("The Medical Statistics of the City of Montreal", British American Journal, vol. 3 [janv. 1862], p. 32) qui dit que des orphelins étaient envoyés en service, et voir aussi Joy Parr, op. cit.

16 Voir Rainer Baehre, "Paupers and Poor Relief in Upper Canada", Historical Papers/Communications historiques (1981), p. 57-80; voir aussi Huguette Lapointe-Roy, op. cit., chap. 2 et Suzanne Cross, "The Neglected Majority: The Changing Role of Women in 19th Century Montreal", in Susan Mann Trofimenkoff et Alison Prentice, éd., op. cit., p. 66-86; on ne dispose pas d'informations précises à ce sujet en ce qui concerne Québec, mais l'on sait par contre que les oeuvres de charité y étaient tout aussi florissantes; voir, entre autres, René Hardy, "L'activité sociale du curé de Notre-Dame de Québec; aperçu de l'influence du clergé au milieu du XIX^{e} siècle", Histoire sociale/Social History, vol. 3, n^{o} 6 (nov. 1970), p. 5-32.

17 Ces chiffres sont ceux que cite Marian Brown dans "Report on Newspaper Articles, Women's Columns and Domestic Labour Advertisement", travail inédit, présenté en juillet 1981, effectué dans le cadre du projet COSEP qui se préoccupe surtout de l'alimentation; des journaux de la Colombie-Britannique ont été dépouillés pour la fin du XIX^{e} et le début du XX^{e} siècle; nous remercions Marilyn Barber d'avoir porté ce travail à notre connaissance.

18 C'est Daniel E. Sutherland (op. cit., p. 43-44), qui fait cette réflexion; il affirme d'ailleurs en note, à l'appui, que peu d'employeurs avaient recours à l'annonce classée.

19 Par exemple, c'est ce qu'affirme, Theresa M. McBride pour la France ("Rural Tradition", p. 182), et c'est d'ailleurs ce moyen que l'on conseillait d'utiliser dans les traités d'économie domestique car on considérait qu'il était beaucoup plus efficace que les autres; à titre d'exemple, voir Isabella Beeton, op. cit., p. 6-7.

20 A cet effet, rappelons que la servante qui faisait les courses avait souvent l'occasion de rencontrer ses compagnes sur la place du marché ou ailleurs et d'apprendre rapidement "qu'une telle quittait telle place".

21 Ernest Doin, Le dîner interrompu ou nouvelle farce de Jocrisse (Montréal, Beauchemin, 1885) (ci-après Le dîner interrompu); Jocrisse demande à son maître d'employer son cousin.

22 C'est ce que l'on a pu déduire à partir de nos compilations; le fait n'est pas unique d'ailleurs: en France, dans la famille Flahaut, un

tiers des domestiques qui ont travaillé pour la famille entre 1811 et 1877 étaient apparentés. Voir Ronald-Henri Hubscher, "Contribution", p. 396.

23 Certains auteurs ont d'ailleurs attiré l'attention sur le fait que la jeune fille qui entrait dans le service ne connaissait même pas, bien souvent, le nom des objets qui se trouvaient dans la maison; voir, entre autres, Pamela Horn, op. cit., p. 34. A cet effet, voir la lettre de Charles Baillairgé aux ursulines de Québec à la fin du siècle (append. E) (on remercie Christina Cameron de nous en avoir fait part).

24 C'est le cas sans doute des orphelines à qui on enseignait comment effectuer les gros travaux mais qu'on renseignait peu sur les ouvrages plus délicats tels les soins qu'exige la porcelaine. Quant aux domestiques qui séjournaient quelque temps dans les maisons de charité, le temps leur manquait sans doute pour parfaire leurs connaissances.

25 C'est du moins ce que fait lady Dufferin à Québec en 1872; voir son journal, op. cit., p. 17.

26 En France, par exemple, les domestiques étaient habituellement tenus à transporter un livret qui rendait compte de leurs emplois antérieurs (Theresa M. McBride, "Rural Tradition", p. 175); en Angleterre, la recommandation revêtait une telle importance qu'elle était souvent une occasion de chantage (Dorothy Marshall, op. cit., p. 11); aux États-Unis elle avait également son importance puisque les agences de placement privées n'offraient leurs services qu'aux domestiques qui pouvaient la fournir (Blaine E. McKinley, op. cit., p. 101); voir aussi, à ce sujet, M.E.W. Sherwood, "The Lack of Good Servants", North American Review, vol. 153, n° 420, (nov. 1891), p. 552.

27 Voir Isabella Beeton, op. cit., p. 7, en guise d'exemple.

28 Ainsi, toutes les offres et toutes les demandes d'emploi parues dans les journaux de Québec et de Montréal, au début du siècle, portaient la mention d'une "recommandation".

29 Lady Dufferin, op. cit., p. 17.

30 Acadian Recorder, 29 oct. 1875.

31 C'est du moins ce que semble indiquer le fait que les domestiques travaillant dans les maisons à domesticité nombreuse étaient en moyenne beaucoup plus âgés que l'ensemble. C'est d'ailleurs ce qui ressort des témoignages de Margaret Powell (Below Stairs, Londres, Peter Davies, 1968) et de Paul Chabot (Jean et Yvonne, domestiques en 1900, Paris, Téma-éditions, 1977).

32 C'est l'analyse que nous avons faite des maisons à domesticité nombreuse qui nous guide ici; rappelons, toutefois, que les agents recenseurs étaient peu nombreux à donner des renseignements sur les différents postes de chacun.

33 Nous référons ici aux plans d'architecture domestique que nous avons consultés aux PANS, ANQ-Q, AVQ, ANQ-M, AO et à la Baldwin Room de la Toronto Metropolitan Public Library. Sur l'ensemble et en pourcentage, 4,3 avaient un étage, 43,5 en avaient deux, 39,2 en avaient trois, 8,7 en avaient quatre et 4,3 en avaient cinq. Ces maisons, bien entendu, avaient toutes un sous-sol ou une cave et plusieurs avaient un grenier habitable.

34 Leonore Davidoff et Ruth Hawthorn (A Day in the Life of a Victorian Domestic Servant, Londres, George Allen and Unwin, 1976, p. 78) précisent qu'un seau de charbon pesait de 20 à 30 livres alors qu'un pichet d'eau de moyenne grandeur pour remplir les bains pesait environ 30 livres; voir Margaret Powell, op. cit., p. 37.

35 Tous les auteurs en conviennent. Voir, pour l'Angleterre, Mark Ebury et Brian Preston (Domestic Service in Late Victorian and Edwardian England, 1871-1914, Londres, George Over, 1976, p. 28) qui disent bien qu'une semaine de 100 heures pour une domestique ce n'était pas inhabituel; pour la France, voir Theresa M. McBride, Domestic Revolution, p. 55 et, pour les États-Unis, David Katzman, op. cit., p. 20. De fait, encore aujourd'hui, des bonnes ont à travailler 15 ou 16 heures par jour selon ce que nous disent Rachel Epstein ("'I Thought There Was no More Slavery in Canada!' West Indian Domestic Workers on Employment Visas", Canadian Women's Studies / Les cahiers de la femme, vol. 2, nº 1, 1980, p. 26) et Mirjana Vukman-Tenebaum ("Domestic Workers and Organizing Strategies", Resources for Feminist Research /Documentation sur la recherche féministe, vol. 10, nº 2, juil. 1981, p. 32).

36 C'est Geneviève Fraisse (Femmes toutes mains. Essai sur le service domestique, Paris, Seuil, 1979, p. 39) qui rapporte ici les propos d'Elisabeth Renaud, une ancienne gouvernante, devant le congrès sur la condition et des droits des femmes tenu en septembre 1900.

37 Cette habitude de manger vers 8 h plutôt qu'à 6 h semble avoir été assez répandue: "[...] entre 1850 et 1900 [...] on dîne vers 8 heures à Paris, ce qui a retardé l'heure du coucher des domestiques: "la journée de travail d'un domestique se termine beaucoup plus tard maintenant que jadis", de dire Pierre Guiral et Guy Thuillier (Vie quotidienne, p. 80). Il en était ainsi en Angleterre si l'on croit Leonore Davidoff et Ruth Hawthorn (op. cit., p. 75): "By the 1850s middle-class families, often in the imitation of the upper-class [...] began to expect more complicated meals [...] people dined at 7 or 8 p.m." Il semble bien qu'aux États-Unis on ait également suivi ce courant: "people dine later than they did formerly", nous dit E.F. Ellet, éd. (The New Cyclopaedia of

Domestic Economy and Practical Housekeeper, Norwich, Conn., Henry Bill Publishing, 1873); au pays, le journal de Fanny Joseph (1871-1879) indique bien qu'il en était ainsi à Québec puisque, le 14 octobre 1877, elle déplore le fait que le médecin ait recommandé à son père de manger plus tôt: "we will have to give up our old habits"; le 5 novembre, elle précise d'ailleurs que le thé est reporté à six heures trente et qu'il tient lieu de repas: "we are taking [...] tea at 1/2 past six, the latter hitherto an unknown meal but necessary now on account of father's health" (APC, MG 24, I61, bobine M-200).

38 Au début du siècle, vers 9 h, les domestiques étaient à la cuisine à causer ou à jouer aux cartes – ce qui s'avérera impossible à partir du moment où il faudra préparer un repas pour 8 h et remettre ordre à la cuisine une fois le tout terminé. Nous tenons ces renseignements concernant les loisirs des domestiques des comptes rendus de 275 procès qu'a conservés le juge Sewell de Québec des causes qu'il a entendues entre 1808 et 1820 (APC, MG 23, G II 10; voir entre autres, au sujet des loisirs, vol. 13, p. 6227-6231 et 6715-6722).

39 C'est David E. Sutherland (op. cit., p. 225-226) qui nous le rappelle; selon lui, la grande mobilité des domestiques est due en partie au fait que c'est là un des seuls moyens qu'ils avaient de manifester leur indépendance.

40 Abel Chatelain, op. cit., p. 508.

41 Blaine E. McKinley, op. cit., p. 101; on fait ici référence aux "Registry Offices" de New York et de Philadelphie; voir aussi pour les États-Unis, l'ouvrage satyrique de Clarissa Packard (op. cit.).

42 Voir Catherine E. Beecher et Harriet Beecher Stowe, Principles of Domestic Science as Applied to the Duties and Pleasures of Home (New York, J.B.K. Ford, 1870), p. 279; les comptes rendus de procès de Sewell ont été très éclairants là-dessus, pour le début du siècle: APC, MG 23, G II 10, vol. 13, p. 6213-6214 et vol. 12, p. 6117-6128, voir append. B; voir aussi le journal d'Emma Newman en 1864-1865 qui parle d'une cuisinière arrivée le 5 janvier 1865 et repartie le 12 mars suivant (Grande-Bretagne, National Army Museum, Newman papers).

43 Québec, Archives du séminaire, Fonds manuscrits, MS nº 301, Servants Wages, livret tenu par Jules Quesnel de Québec, 1830-1840, 47 pages. Hélas, on ignore qui était Jules Quesnel mais tout nous porte à croire qu'il était marchand puisqu'il employait beaucoup plus d'hommes que de femmes. Des choses intéressantes se dégagent de l'analyse de ce document. D'abord, les femmes avaient le même salaire que les hommes, soit 5 dollars par mois, en moyenne. Toutefois, quand on considère les individus, certains hommes ne recevaient que trois dollars par mois alors que toutes les femmes en recevaient cinq. Auraient-elles toutes été

employées comme cuisinières, un poste qui était mieux rémunéré? Autre constatation, quand on demeurait plus d'un an au même poste, on restait habituellement un peu plus de trois ans. Les domestiques forment donc deux catégories ici, ceux (55 p. cent) qui restent en moyenne 5 mois et ceux (45 p. cent) qui restent trois ans et deux mois. Toutefois, on est portée à croire que le nombre de domestiques mobiles était plus grand que ne semblent l'indiquer les proportions ici; c'est que le livret concerne des hommes surtout, puisqu'ils constituent 83 p. cent des domestiques en question. Enfin, dernière remarque, Jules Quesnel commente la mauvaise conduite de 12 p. cent des domestiques qu'il a employés; les autres semblent avoir bien rempli leurs tâches. Nous remercions les historiens de Parcs Canada, région du Québec, de nous avoir fait parvenir une copie de ce document.

44 Marilyn Barber, op. cit., p. 162.

45 Le fait que l'on n'employait un homme que lorsque l'on pouvait se permettre trois domestiques constitue une bonne preuve.

46 Frank E. Huggett, Life Below Stairs. Domestic Servants in England From Victorian Times (Londres, John Murray, 1977), p. 36.

47 C'est ce qu'affirment Theresa M. McBride (Domestic Revolution, p. 51) pour l'Europe et Blaine E. McKinley (op. cit., p. 23), pour les États-Unis. Pour le Canada, on ne dispose que des chiffres de J.G. Snell, qui confirment bien cette théorie puisqu'il estime que dans les villes de l'Ontario en 1870, une femme déboursait en moyenne 3,25 $ pour sa pension hebdomadaire, i.e. 13,00 $ par mois, alors que le salaire mensuel moyen d'une domestique était de 5,50 $; voir J.G. Snell, "The Cost of Living in Canada in 1870", Histoire sociale/Social History, vol. 12, nº 23 (mai 1979), p. 189 et 191.

48 C'est ce qui appert au tableau produit par J.G. Snell, op. cit., p. 189. Certaines recevaient un peu moins toutefois, telles les servantes chez James Malcom, à Halifax, en 1876 et 1877 (PANS, RG 48, bobine 485, dossier nº 1608); il s'agit de l'inventaire des biens de James Malcom; le livre de compte tenu par son exécuteur testamentaire spécifie que les deux servantes recevaient quatre dollars par mois chacune.

49 Voir à titre d'exemple, le contrat d'engagement du domestique Théophile Dupont chez Joseph Barsalou: il spécifie que le salaire mensuel de Dupont serait de seize piastres par mois – c'est plus que le double du salaire mensuel d'une servante (ANQ-M, greffe de L.-Arthur Desrosiers, acte nº 3875, 2 août, 1873). Il appert donc que le salaire des femmes avait augmenté d'un tiers en 50 ans; dans le cas des hommes, si l'on se fie aux quelques données dont on dispose, il aurait plus que doublé.

50 Angleterre: Theresa M. McBride, Domestic Revolution, p. 62; É.-U.: Blaine E. McKinley (op. cit., p. 20) dit que le salaire hebdomadaire était de 2,45 $ alors que David Katzman (op. cit., p. 312) avance des chiffres de 4,76 $ par semaine.

51 C'est ce que rapportent Theresa M. McBride (Domestic Revolution, p. 62) pour l'Europe et Daniel Sutherland (op. cit., p. 173) pour les États-Unis.

52 Mark Ebury et Brian Preston, op. cit., p. 90; Anne Martin-Fugier, La place des bonnes. La domesticité féminine à Paris en 1900 (Paris, Grasset, 1979), p. 226-227; Theresa M. McBride, Domestic Revolution, p. 59 et Pierre Guiral et Guy Thuillier, Vie quotidienne, p. 61.

53 C'est ce qu'affirment Leonore Davidoff et Ruth Hawthorn (op. cit., p. 80) pour l'Angleterre, David Katzman (op. cit., p. 113) pour les États-Unis et Theresa M. McBride ("Rural Tradition", p. 129-130) pour la France.

54 John Leefe, présent., "Sidney Morton's Diary", Acadiensis: Journal of the History of the Atlantic Region / Revue de l'histoire de la région atlantique, vol. 4, nº 1 (automne 1974), p. 126; Leonore Davidoff et Ruth Hawthorn, op. cit., p. 80; David Katzman, op. cit., p. 114.

55 Leonore Davidoff et Ruth Hawthorn, op. cit., p. 80; en ce qui concerne tous ces détails au sujet des congés, on n'a aucune source canadienne qui nous renseigne véritablement sur les conditions existantes au pays.

56 Plusieurs auteurs font cette constatation; à cet effet, d'ailleurs, on ne peut qu'être surprise du nombre de jeunes domestiques de Montréal qui meurent à l'hôpital entre 1871 et 1875. Ainsi, 46 p. cent des servantes qui meurent à Montréal pendant ces années sont décédées à l'Hôtel-Dieu et elles avaient en moyenne 25,5 ans, voire le tiers d'entre elles n'avaient pas vingt ans. Chez les hommes, c'est le tiers d'entre eux qui meurent à l'hôpital et ils avaient en moyenne 26,5 ans. Sachant combien il est considéré triste à l'époque de mourir à l'hôpital (Louis Fréchette, Mémoires intimes, Montréal, Fides, 1977, p. 100-101), l'on ne peut douter que les domestiques qui y étaient n'avaient aucun autre refuge; voir ANQ-M, Registres de décès, Notre-Dame de Montréal, 1871-1875.

57 Voir à titre d'exemples ceux que Mark Ebury et Brian Preston (op. cit., p. 93) donnent pour la période 1868 à 1872; on y constate qu'une bonne à tout faire pouvait recevoir 12 £ quand une cuisinière était payée 24 £.

58 Isabella Beeton, op. cit., p. 988-998.

59 A partir du recensement (voir APC, recensement nominatif), on a pu établir qu'à Montréal et à Québec, 75 à 80 p. cent des ménages comptaient des domestiques de même langue.

60 Voir, à titre d'exemples, Leonore Davidoff et Ruth Hawthorn, op.

cit., p. 78, et Pierre Guiral et Guy Thuillier, Vie quotidienne, p. 81 et 86.

61 Tous les auteurs font ressortir cet aspect de l'infériorité du domestique, et plusieurs en analysent les conséquences et implications; voir Albert Memmi, L'Homme dominé (Paris, Payot, 1968).

62 C'est là un aspect que les soeurs Beecher rappellent dans leur livre (op. cit., p. 281).

63 Tous les auteurs en conviennent: voir, pour les différents pays, David Katzman, op. cit., p. 242, Leonore Davidoff et Ruth Hawthorn, op. cit., p. 82, et Geneviève Fraisse, op. cit., p. 115-126.

64 Theresa M. McBride a beaucoup étudié cet aspect des économies pour la France; ainsi elle affirme qu'en France les domestiques constituaient le groupe le plus considérable d'épargnants et qu'ils comptaient pour 20 à 25 p. cent des déposants aux banques d'épargne ("Rural Tradition", p. 219-234); par contre, David Katzman (op. cit., p. 308) rappelle que selon une enquête en milieu urbain, au Kansas, seulement 30 p. cent des servantes auraient fait des économies durant l'année; quoiqu'il en dise, c'est sans doute beaucoup plus que la proportion d'épargnantes chez les ouvrières de l'époque. A cet effet, il est intéressant de voir la mise au point que fait Michelet à l'époque en précisant que le travailleur et l'ouvrier préféraient rendre leur intérieur agréable et propre, et donc qu'ils épargnaient moins que le domestique qui n'avait pas à acheter de meubles (voir Jules Michelet, Le peuple, Paris, Flammarion, 1974, p. 59, n. 1).

65 Huguette Lapointe-Roy, op. cit., p. 138-139.

66 En 1876, alors que lady Dufferin voyageait dans l'Ouest avec ses servantes, elles s'arrêtèrent à un magnifique hôtel, le Palmer House. Lady Dufferin précisait d'ailleurs (op. cit., p. 189-190): "We settled into these magnificences", mais elle ajoutait immédiatement que toutefois, elle était d'accord avec sa servante qui avait dit qu'après une longue journée de train, elle ne se sentait pas disposée à être "bothered with so much splendour". Ne fallait-il pas qu'une servante soit habituée à l'aisance pour faire une telle remarque?

67 Pour la France, voir les témoignages que rapportent Pierre Guiral et Guy Thuillier (Vie quotidienne, p. 36, 115 et 116), et ceux que constituent la Germinie des frères Goncourt, la Geneviève de Lamartine, la Célestine de Mirbeau et les Jean et Yvonne de Paul Chabot; pour l'Angleterre, voir, entre autres, ceux que rapporte Pamela Horn, op. cit.; pour les É.-U., voir David Katzman, op. cit., et Clementina Black, "The Dislike to Domestic Service", Nineteenth Century, vol. 33 (janv.-juin 1893), p. 454-456.

68 Voir, par exemple, ce que disent Pierre Guiral et Guy Thuillier (Vie quotidienne, p. 38-39) au sujet de "l'Exposition de la Tuber-

culose" en 1906, ou encore, pour les États-Unis, les résultats d'enquêtes exposés par Lucy Maynard Salmon (op. cit.).

69 Voir, pour la France, Yvonne Cretté-Breton, Mémoires d'une bonne (Paris, Scorpion, 1966) ou encore, pour l'Angleterre, Margaret Powell, op. cit.

LA VIE QUOTIDIENNE

Il va sans dire que les conditions de vie des domestiques suivaient sensiblement les mêmes courbes que leurs conditions de travail. Par conditions de vie, on entend d'abord ce qui touchait au vivre et couvert, soit les questions de logement, de nourriture et de vêtement, ensuite, ce qui se rapportait à la santé et aux loisirs, et enfin, tout ce qui concernait les moeurs et les délits. Certains éléments, on en conviendra, ont exercé beaucoup d'impact sur les conditions de vie des domestiques tels, par exemple, la perception que l'on avait du service et du domestique, l'attitude qu'adoptaient les maîtres, les liens que gardaient les domestiques avec leur famille, ou encore, les rapports qu'ils entretenaient avec leurs collègues; vu leur importance, ces éléments feront l'objet d'un chapitre à part (voir "Les rapports sociaux").

Vivre et couvert

On s'est beaucoup préoccupé, à l'époque, de cette question du vivre et du couvert des domestiques. Plusieurs dénonçaient les mauvaises conditions dont les domestiques devaient s'accommoder et voyaient en elles une des principales causes de leur grande mobilité, alors que d'autres considéraient que ces conditions étaient conformes à ce que le statut des gens de service commandait. Ainsi, dans les années soixante-dix, l'on pouvait tout autant s'indigner à l'idée que souvent une servante "must sleep in a comfortless garret; and that when a new domestic comes, perhaps a coarse and dirty foreigner, she must share her bed with her"[1], qu'affirmer simplement: "it is generally thought that to warm their rooms is treating them with far too much consideration, and placing them beyond the sphere to which they belong"[2]. Ce sont là des exemples tirés de la documentation américaine mais il en existe de semblables dans les textes britanniques et français.

Tous les auteurs contemporains – américains, britanniques ou français – s'entendent d'ailleurs pour dire que les conditions de logement des domestiques étaient généralement mauvaises[3]. Leurs chambres étaient petites et sales, et elles ne garantissaient aucunement l'intimité et la sécurité des occupants. Elles étaient aussi mal

aérées et mal éclairées du fait que les fenêtres étaient petites ou que parfois certaines chambres n'avaient qu'une lucarne; ces chambres, en outre, étaient généralement humides et mal chauffées, la plupart étant glaciales en hiver et tropicales en été. Elles étaient également mal meublées et mal décorées puisqu'on n'y trouvait ordinairement qu'un lit de fer garni d'un mauvais matelas, de vieux meubles dépareillés et un petit miroir terni. Enfin, elles étaient habituellement situées dans les coins les plus reculés des maisons: en France sous les combles, en Grande-Bretagne au sous-sol (hommes) et au grenier (femmes) et aux États-Unis tantôt au sous-sol, tantôt au-dessus de la cuisine et tantôt au grenier.

En dépit des remarques sur l'importance de mieux loger les domestiques, dans les traités d'économie familiale et les recueils de plans de maisons de l'époque, les choses n'ont pas véritablement changé, puisqu'au tournant du XX^{e} siècle ces genres d'ouvrages faisaient encore les mêmes recommandations, comme en témoignent les livres de Campbell et d'Embury[4].

Les chambres à coucher des domestiques n'étaient d'ailleurs pas les seules pièces qui aient eu mauvaise presse et mauvaise réputation: on s'est également indigné à l'époque des conditions des cuisines. C'est là un fait d'importance capitale puisque le milieu où vivaient les domestiques, c'était la cuisine[5]. En effet, c'était là où ils passaient la majeure partie de la journée à travailler, là où ils mangeaient, et où ils se reposaient le soir une fois le travail terminé. Or, quoique de dimensions passablement vastes dans la plupart des cas, la cuisine était rarement convenablement aérée et éclairée; de plus, comme on devait constamment y maintenir un bon feu, la chaleur y devenait souvent accablante et même infernale. Il appert aussi que les meubles y étaient rares et inconfortables et que c'était fréquemment la pièce la moins accueillante puisqu'elle était généralement sise au sous-sol, à l'arrière de la maison. Certes, à partir des années cinquante, les recueils de plans de maisons ont recommandé de la monter au rez-de-chaussée[6], mais il fallut attendre la fin du siècle pour que la coutume se généralisât, le mouvement s'étant avéré, au demeurant, beaucoup plus lent dans les villes que dans les campagnes[7].

Dans les maisons les plus fortunées, bien sûr, les conditions de logement étaient bien meilleures. D'une part, les domestiques qui se situaient au haut de la hiérarchie avaient leur propre chambre et, d'autre part, ils disposaient habituellement d'une pièce spéciale où ils pouvaient prendre leurs repas et se reposer[8]. Cette pièce, généralement, donnait sur la cuisine ou était placée non loin d'elle. Encore là, toutefois, les situations pouvaient varier d'une maison à une autre si l'on en croit Margaret Powell qui en décrit deux bien différentes[9].

La situation canadienne était en tous points semblable à ce qui s'observe ailleurs et l'on a la bonne fortune, ici, de disposer d'inventaires après décès et de plans architecturaux qui sont nombreux à y

Tableau 30

Dimensions des chambres à coucher des domestiques selon les plans d'architecture domestique dans la deuxième moitié du XIX^{e} siècle

Dimensions en pieds carrés	Chambres	
	Serviteurs	Servantes
100 ou moins	3	16
101 à 150	3	11
151 à 199	3	6
200 ou plus	3	10
Total	12	43

Source: Plans d'architecture domestique déposés aux APC, AO, ANQ-M, ANQ-Q, AVQ et à la Toronto Metropolitan Public Library.

faire référence. Ainsi, parmi plus de 400 plans que nous avons consultés[10], une cinquantaine étaient assez détaillés pour qu'y soient repérés les quartiers des domestiques; en outre, des quelque 1260 inventaires après décès dressés au cours des années 1871 à 1875[11], une quarantaine nous ont permis de reconstituer la façon dont ces quartiers étaient meublés.

Selon ces plans, les chambres des domestiques étaient habituellement petites en comparaison des autres chambres à coucher dans les maisons, et celles des femmes abritaient souvent plus d'une domestique. De fait, 63 pour cent des chambres de servantes ne faisaient pas plus de 12 pieds sur 12 et la majorité d'entre elles ne faisaient que 8 pieds sur 10. Nos données sur les 12 chambres d'hommes et les 43 chambres de femmes apparaissent au tableau 30. Là où les plans nous donnaient des dimensions pour des chambres d'hommes et de femmes dans la même maison, celle du serviteur était plus grande dans tous les cas sauf deux. Encore faudrait-il considérer que le serviteur n'avait pas à partager sa chambre, contrairement aux femmes qui le devaient presque toujours; d'ailleurs, là où la chambre du serviteur était plus petite, c'était à peine de quelques pieds carrés (voir fig. 23).

Toujours selon les plans, il appert que dans les maisons où il y avait des domestiques des deux sexes, les chambres, dans les deux tiers des cas, étaient au même étage et presque toujours au sous-sol (voir fig. 23). L'on constate aussi, dans les plans postérieurs à 1850, la

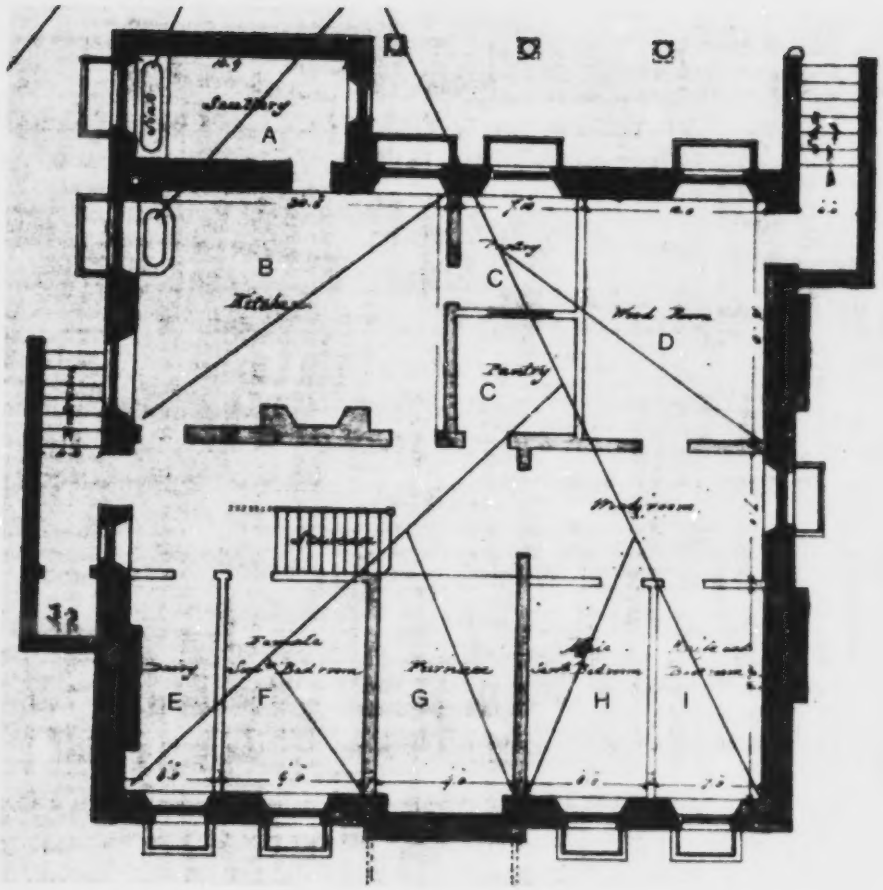

23 La maison Egerton Ryerson à Toronto, vers 1860: sous-sol.

A Arrière-cuisine
B Cuisine
C Dépense
D Cave à bois
E Laiterie
F Chambre des servantes
G Chaudière
H Chambre du serviteur
I Entretien des couteaux et bottes

tendance, ici comme ailleurs, à déplacer les chambres des gens de service vers le haut à mesure que le siècle avançait. Au début du XIX^{e} siècle, la majorité d'entre elles se situaient au sous-sol, près de la cuisine, alors que dans la deuxième moitié du siècle, elles ne s'y trouvaient que dans 50 pour cent des cas. Au pays, toutefois, on ne semble pas avoir adopté l'habitude de loger les femmes au grenier[12] puisque seulement 10 pour cent des chambres y étaient selon les plans consultés. Les autres (40 pour cent) étaient divisés à peu près également entre le rez-de-chaussée et l'étage des chambres (voir fig. 24 et 25 pour des exemples des uns et des autres). Ce qui ne changea pas dans les deux parties du siècle, néanmoins, c'est la proximité des chambres des domestiques et de la cuisine dans les deux tiers des cas, certaines étant juste à côté et les autres au-dessus (voir les fig. 23, 24 et 26).

Ces données constituent l'essentiel de ce que l'on peut dégager des plans étudiés; cependant, on ne peut, à partir d'elles seules, affirmer avec certitude qu'elles soient représentatives de l'ensemble des chambres de domestiques dans la deuxième moitié du XIX^{e} siècle puisque, d'une part, les plans qui nous sont parvenus, il faut bien se le rappeler, concernent surtout des maisons cossues et que, d'autre part, ils représentent, pour la plupart, des maisons nouvellement construites. Toutefois, les inventaires après décès semblent les corroborer[13]. Ainsi, selon les inventaires, là où on employait des domestiques des deux sexes, deux maisons sur trois les logeaient au même étage (le sous-sol dans la moitié des cas), alors que les autres les répartissaient sur plus d'un étage. De plus, ces inventaires qui datent des seules années 1871 à 1875 témoignent bien du mouvement vers le haut des maisons puisque, sur l'ensemble des chambres de domestiques dont ils rendent compte, le pourcentage de ces derniers logés au sous-sol passe à 40 dans les années soixante-dix, alors que celui des domestiques logés à l'étage des chambres se chiffre à quelque 35 pour cent. Les autres étaient partagés entre le rez-de-chaussée (environ 20 pour cent) et le grenier.

Ces inventaires nous permettent aussi de connaître la façon dont ces chambres étaient meublées (voir fig. 28). L'on constate d'abord que le mobilier était très sommaire, comme c'était le cas dans les quartiers des domestiques américains, britanniques et français. Par exemple, des 46 pièces où la valeur des meubles a été estimée, il y en avait la moitié où l'évaluation était de moins de dix dollars et dix seulement où elle dépassait vingt dollars. C'est bien peu quand on considère que l'ensemble du mobilier de certaines des maisons concernées était évalué à quelque quatre ou cinq mille dollars.

Selon ces inventaires, l'on pourrait ainsi décrire un ameublement moyen (évalué à moins de dix dollars): un lit en fer avec matelas ou paillasse, une petite table, une ou deux chaises, un nécessaire de toilette et un petit miroir[14]. Une bonne chambre, par contre (du

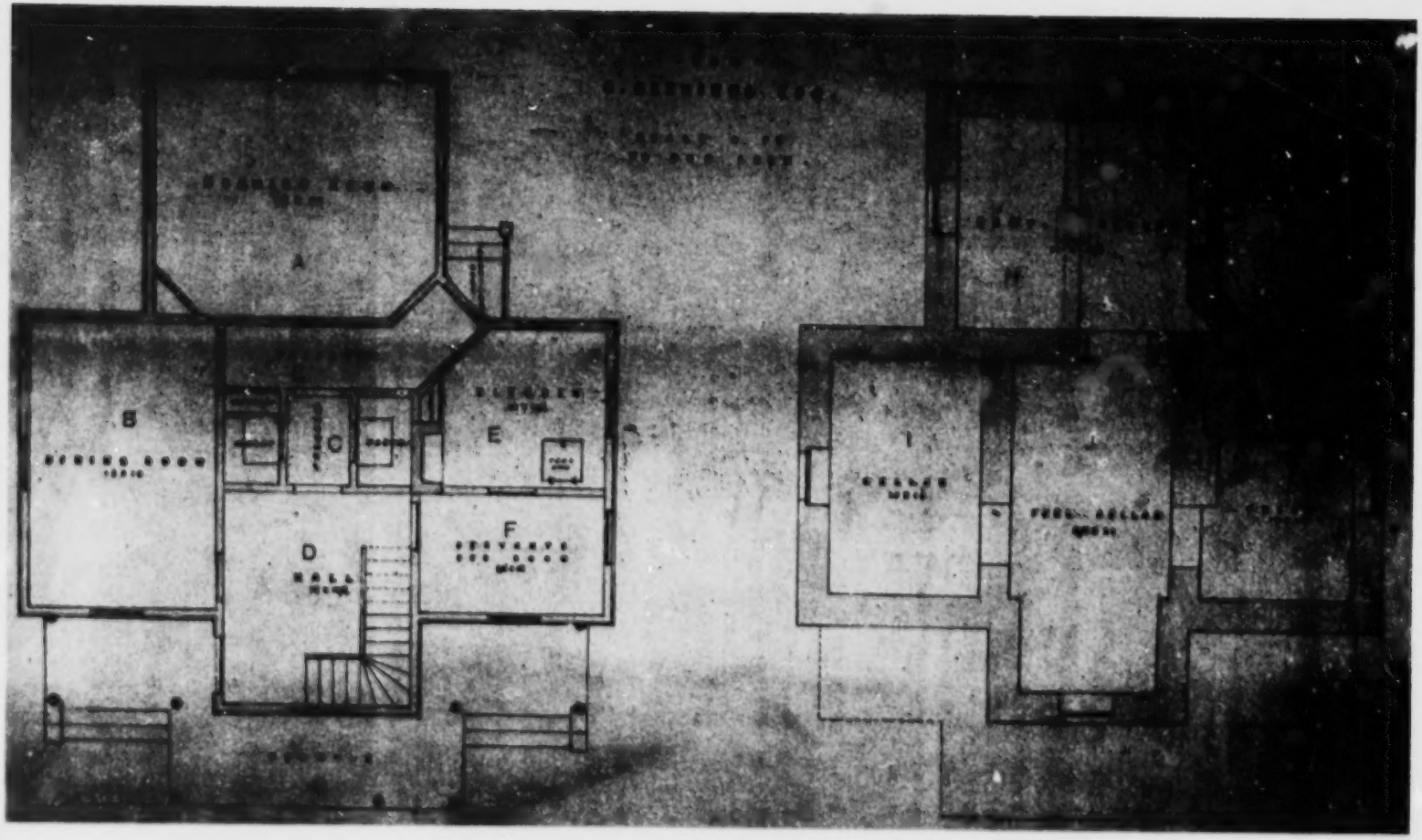
A
B
C
D
E
F
I

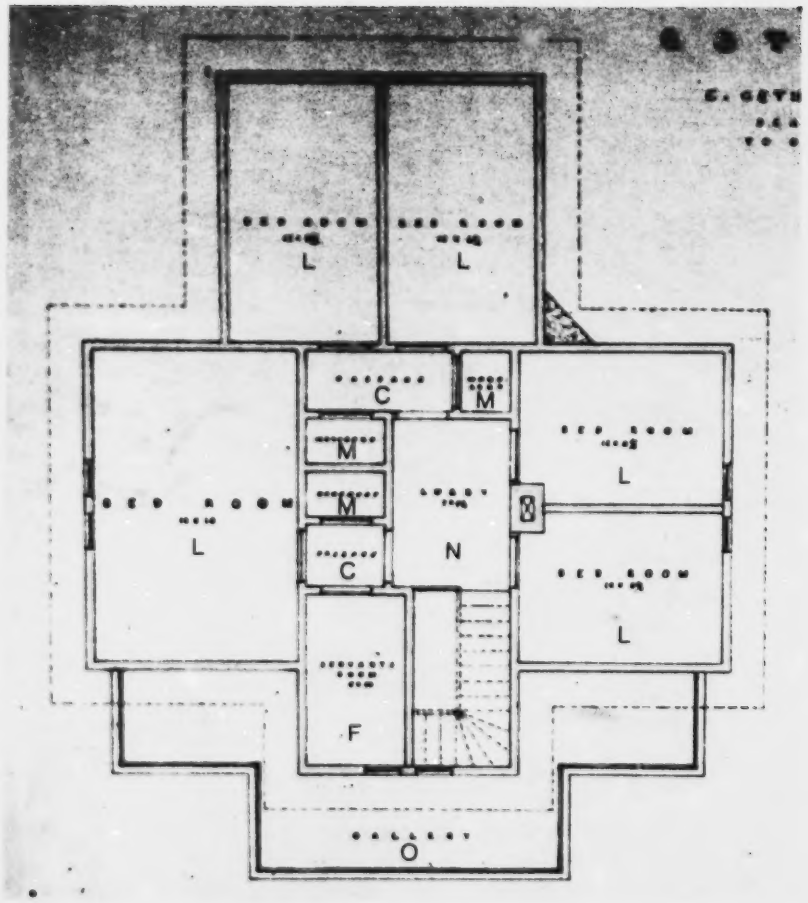

24 et 25 La villa Gethings à Québec: sous-sol, rez-de-chaussée et grenier.

A Salon
B Salle à manger
C Passage
D Hall
E Cuisine
F Chambre des domestiques
G Véranda
H Cave à provisions
I Cave
J Cave à combustible
K Chambre forte
L Chambre à coucher
M Penderie
N Vestibule
O Balcon

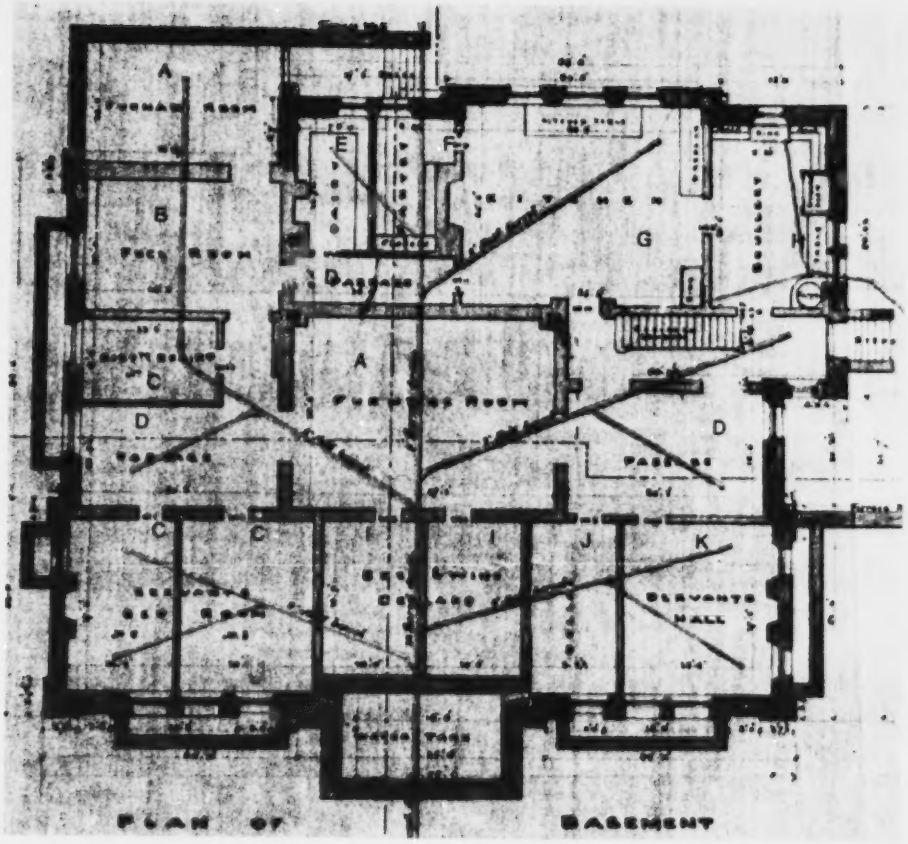

26 La résidence C.S. Gzowski à Toronto en 1855: sous-sol.

A	Chaudière	G	Cuisine
B	Combustible	H	Arrière-cuisine
C	Chambre de domestiques	I	Vin et bière
D	Passage	J	Cave
E	Laiterie	K	Salle des domestiques
F	Dépense	L	Escalier de service

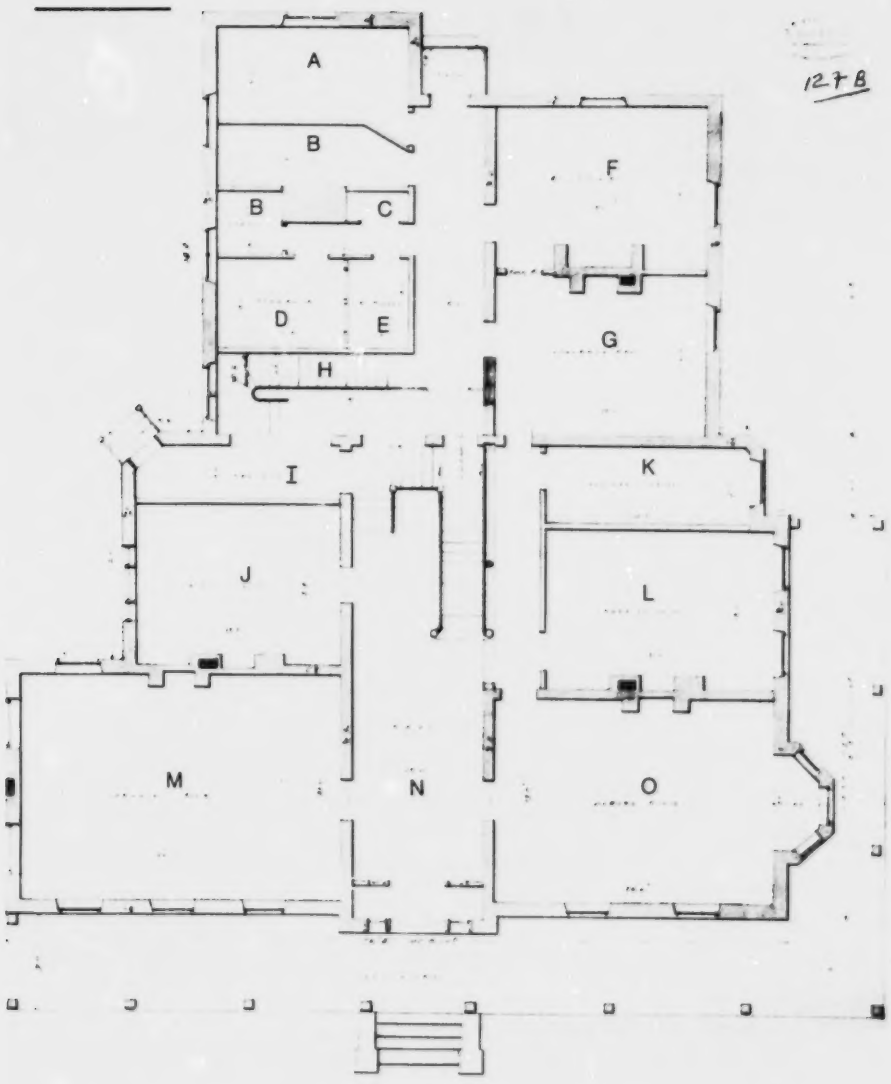

27 La résidence J. Burstall à Québec en 1876: rez-de-chaussée.

A	Laiterie	F	Cuisine	K	Office
B	Garde-manger	G	Salle des domestiques	L	Boudoir
C	Verrerie	H	Escalier de service	M	Salon
D	Rangement	I	Passage	N	Hall
E	Dépense	J	Salle de classe	O	Salle à manger

Inventaire des biens de Louis Beaudry, écuyer

Chambre à coucher des domestiques

Un lit complet avec couvertures et couchette le tout estimé à	$5.00
Une commode	2.00
Un sofa	2.00
Une petite table	1.00

[L'inventaire indique que le tout était retenu par Madame Beaudry]

Inventaire des biens de A.R. Sewell, ci-devant maire de Québec

Servants room

Two single iron bedsteads valued two dollars each	$4.00
Two spring mattrasses [sic] two dollars and a half for the two	2.50
Two pillows valued one dollar	1.00
A towel horse valued twenty-five cents	0.25
A stove and pipes valued five dollars	5.00
A small table valued one dollar	1.00
Two small hair mattresses valued five dollars	5.00
Two pairs blankets valued one dollar and a half each pair	3.00
Two quilts valued one dollar each	2.00
A toilet glass valued one dollar	1.00
A washstand basin and jug valued one dollar and fifty cents	1.50
A scotch carpet valued four dollars	4.00
A large ----- box valued one dollar	1.00

28 Inventaires du mobilier de chambres de domestiques entre 1871 et 1875.

She wore cotton combinations next to her skin, and over them she put on her corset. Then came long cotton knickers which buttoned at her waist and a kind of short vest called a spencer. Then came a flannel petticoat, and she had to wear thick black stockings that fastened to the legs of her corset. Her morning uniform was a blue cotton print frock, which came down to her ankles. She took it from its hook, behind a curtain that hung across one corner of her room and served as a wardrobe. She had to be very careful not to wake Rose Simmons, the house parlour-maid, who was asleep in the bed next to hers in their small, sparsely furnished attic bedroom.

She tied a white apron on over her dress, and put a heavy brown apron on over that. Then she had to put up her hair. This was difficult to do quickly. All servants had to wear their hair up, even if they were only twelve or thirteen.

29 Le costume d'une jeune servante anglaise à l'époque victorienne.

---

genre de celles qui avaient été évaluées à plus de vingt dollars), pouvait contenir deux lits garnis de matelas et de couvertures, une table, un miroir, deux chaises, un bureau, un nécessaire de toilette, une lampe à gaz et une horloge[15].

Il faut préciser, cependant, qu'une dizaine d'inventaires ne rapportent que "one Bed and Bedstead" et que, de ce fait, plusieurs chambres semblent avoir été dépourvues du mobilier moyen. De même, bien que les inventaires décrivent 46 chambres de domestiques, dans l'ensemble, on n'a pu compter que 21 tables, 22 chaises, 36 nécessaires de toilette et 24 petits miroirs. Et les totaux sont encore bien moindres quand on s'arrête aux autres objets mentionnés: 15 bureaux ou commodes, 4 lampes à gaz, 3 stores, 23 morceaux de tapis usé et 2 horloges. Certains inventaires faisaient mention à part de couvertures, de couvre-lits et d'oreillers mais ils étaient peu nombreux à le faire soit, 11, 7 et 16 respectivement. Enfin, notons aussi que, sur l'ensemble des chambres, il n'y en avait que sept où l'on retrouvait plus d'un lit, et qu'une où l'on faisait mention d'un poêle[16]. Est-il besoin de préciser que ces dernières faisaient toutes partie de maisons fort riches où l'on pouvait se permettre d'employer plusieurs domestiques.

En somme, au Canada comme ailleurs, les chambres des domestiques auraient eu un mobilier très sommaire et, la plupart du temps, tout à fait inadéquat. Elles semblent, de plus, n'avoir pas été

chauffées ou éclairées et elles étaient généralement dépourvues de toutes commodités ou éléments décoratifs. Enfin, exception faite des femmes employées dans des maisons très fortunées – et aussi de celles qui travaillaient seules, évidemment – il semble bien qu'on ait dû, ici également, partager assez souvent son lit avec une compagne.

A la fin du siècle, de fait, un livre d'économie domestique publié au Canada insistait sur l'importance d'aménager convenablement les chambres des domestiques:

> It pays to make the servant's room as cozy and home-like as possible. A very little money and pain make all the difference between a dull, uninviting den and a dainty, pleasant chamber – curtains and carpets past their wear in the lower rooms, or if newly furnishing, why, cheap drugget and a bit of cheap muslin, make them home-like. A few cheap pictures, perhaps a shelf for a bright, innocent novel or two and last month's magazines. We know from our own experience how much we value our own special corner, which is ours alone.[17]

Dans la presque totalité des plans que l'on a consultés, la cuisine était passablement vaste – 300 pieds carrés ou plus dans maints endroits. La plupart, cependant, étaient mal éclairées parce qu'ayant peu de fenêtres et sûrement aussi mal aérées du même fait (voir fig. 16, 23 et 26). Cette situation s'améliora grandement toutefois quand la cuisine s'installa au rez-de-chaussée (fig. 24 et 27). Quant à leur aménagement et leur équipement, il nous a semblé, par contre, que les cuisines étaient assez convenables (voir fig. 16) et qu'elles étaient relativement bien pourvues en ustensiles ménagers. On imagine, néanmoins, que la chaleur a dû y être plus accablante que partout ailleurs – ce qui a fait écrire à Henriette Dessaulles: "Je plains les cuisinières qui passent leur vie à se cuire avec nos repas"[18].

On dispose de moins de renseignements en ce qui a trait aux salles de séjour des domestiques. Quatre pour cent des plans, seulement, en font mention (voir fig. 26 et 27 pour des exemples), mais cela s'avère significatif puisque cela correspond grosso modo au pourcentage des ménages qui employaient quatre domestiques et plus (voir tableau 21). Un seul inventaire, au demeurant, nous en fait la description: il s'agit de la salle des domestiques chez sir William Logan de Montréal qui aurait été meublée de "One large sofa, two wood seat arm chairs, two plain wood seat arm chairs, one Pembroke table, one clothes basket and ironing blanket, one large water barrel and flower barrel", le tout évalué à 9,75 $[19].

Les données se font encore plus rares quand on s'arrête aux problèmes de la nourriture et du vêtement. En général, les auteurs américains, britanniques et français s'entendent pour dire que l'on mangeait bien dans les grandes maisons, mais plutôt mal dans les maisons modestes où l'emploi d'une ou de deux servantes pouvait

lourdement grever un budget[20]. Plusieurs font état des plaintes des domestiques; d'autres citent les traités d'économie domestique qui suggéraient que les domestiques prennent leurs repas après ceux des maîtres afin de pouvoir manger les restes; enfin, d'aucuns rappellent pour leur part que les domestiques étaient fréquemment accusés de voler des sucreries[21]. Certains livres de bienséance, parus vers la fin du siècle, insistaient d'ailleurs pour que la nourriture des domestiques soit "saine et abondante"[22]. C'était là une préoccupation qui n'avait pas toujours eu cours, cependant, puisqu'au milieu du siècle, certains avaient recommandé que le repas du midi des domestiques soit pris "en continuant de vaquer à leurs occupations, et point du tout attablés"[23].

La question du vêtement différait également selon que l'on servait dans une maison riche ou modeste. Dans les premières, on exigeait que les hommes portent une livrée et celle-ci leur était habituellement fournie gratuitement[24], comme c'était la coutume depuis le siècle précédent. Chez les femmes, la situation était relativement différente puisque l'on tendait de plus en plus, dans la deuxième moitié du siècle, à leur imposer un genre d'uniforme – robe de couleur claire avec coiffe et tablier pour le matin et robe foncée pour l'après-midi – contrairement à ce qu'avait été la coutume auparavant[25]. Certains auteurs remarquent d'ailleurs que plus on s'élevait dans l'échelle sociale, plus on tendait à vouloir des domestiques en uniforme, et ce, même en Amérique où la livrée n'avait jamais été à la mode; de fait, certains constatent même qu'elle eut un regain de popularité après l'immigration massive des années 1840 et l'arrivée d'une abondante main-d'oeuvre servile sur le marché du travail[26].

Accéder au travail dans une grande maison signifiait donc pour un homme qu'il était habituellement vêtu aux frais de son maître alors que, du côté des femmes, l'on devait s'imposer des dépenses supplémentaires. Et cela s'avérait d'autant plus onéreux qu'une servante occupait un poste plus élevé dans la hiérarchie du service, son travail exigeant qu'elle fut mieux vêtue que les autres (comparer à cet effet les figures 15 et 20). C'était le cas des bonnes d'enfants, par exemple, et certains auteurs ont souligné le poids financier considérable imposé par leur condition[27] (voir fig. 30).

Dans les maisons plus modestes, les domestiques n'avaient pas à porter de costume si ce n'est les traditionnels tabliers et bonnets (fig. 31). Certaines étaient même vêtues assez pauvrement (fig. 29) mais l'on sait, par contre, que plusieurs jeunes servantes recherchaient les vêtements plus luxueux et aspiraient à pouvoir se les procurer[28]. A l'époque – et encore souvent aujourd'hui[29] – l'on taxait cette attitude de mimétisme social, mais nous croyons qu'il faut aussi y voir une question de circonstance où de jeunes domestiques qui n'avaient pas à pourvoir à leur logement et nourriture pouvaient, à l'occasion, se

30 La bonne d'enfants négligente.

---

permettre d'acheter quelque beau vêtement. Peut-être certaines n'économisaient-elles, de fait, que dans ce but...

La situation était sans doute semblable au Canada. Il est évident que certaines familles fortunées ont exigé que leurs domestiques portent une livrée, comme dans une comédie de Pamphile Lemay, publiée à la fin du siècle[30]. Dans ces familles aisées, certaines domestiques étaient très bien vêtues comme en témoigne la photo, dans le journal d'Henriette Dessaulles, de Kate, la bonne d'enfants, au début des années 1860[31]. Enfin, il semble bien aussi que les servantes canadiennes aient eu le goût des beaux vêtements à l'instar de leurs congénères européennes et américaines, même lorsqu'elles occupaient les plus bas échelons dans le service puisque lady Dufferin notait dans son journal au 13 septembre 1872: "I have been looking for a scullery

31 Aux travaux de la cuisine.

---

maid [...] one young lady in search of the place [...] appeared in a smart hat and feathers"[32].

En ce qui concerne la nourriture, toutefois, on ne dispose d'aucune véritable donnée qui nous permette de juger de sa qualité ou de sa quantité. Certes, l'on a bien quelques témoignages tirés des pièces de théâtre, tel "je crois bien que nous soyons obligés de manger les restes du dîner" qui démontrent que la situation n'était pas différente ici; l'on sait aussi par les donations des années 1850 à 1870 que l'on mangeait fort convenablement au pays mais on ne peut certes pas en déduire qu'il en était ainsi pour les domestiques. Enfin, on a également ce témoignage d'un journaliste de l'époque qui est rapporté par Suzanne Cross et selon lequel les domestiques d'ici étaient mal payées, surchargées de travail, n'avaient guère de congés... en plus d'être mal logées et mal nourries[33].

Que peut-on en déduire? Faut-il penser que la grande majorité des domestiques urbains du Canada vivaient dans des conditions difficiles? Et s'agissait-il, pour l'époque, de conditions difficiles, compte tenu de la grande pauvreté qui sévissait dans les villes[34]? En somme, était-on mieux logé et nourri chez ses maîtres que dans sa famille? Tout porte à le croire, du moins pour les enfants, puisqu'ils étaient presque toujours mis en service parce que leur famille n'avait pas les moyens de les loger et de les nourrir convenablement; et il a dû en être ainsi pour de nombreux jeunes adultes en service pour les mêmes raisons et dont le salaire, bien souvent, aidait à nourrir la famille. Quant aux domestiques qui n'avaient qu'à pourvoir à leurs besoins, il est impossible de savoir s'ils se considéraient mieux logés et nourris qu'ils ne l'auraient été chez eux. Il est fort possible d'ailleurs que, pour eux, le logement et la nourriture ne se soient pas mesurés en qualité et en valeur mais plutôt en sécurité[35].

Santé et loisirs

Nous ne sommes guère mieux renseignés sur la santé et les loisirs, puisque les données pertinentes sont fragmentaires dans tous les pays. Plusieurs auteurs ont souligné les dangers pour la santé et les risques d'accidents qu'occasionnaient les mauvaises conditions de travail, de logement et de nourriture. Guiral et Thuillier, par exemple, énumèrent les maladies propres aux servantes: rhumatismes, varices et névroses; ils soulignent aussi les ravages plus sournois de l'alcoolisme, de la syphilis et des maladies mentales, et constatent le haut taux de mortalité chez les jeunes "par suite du surmenage, du manque de repos et de nourriture"[36]. McBride, de son côté, parle d'anémie et de tuberculose fort répandues chez les domestiques; Showalter rappelle qu'à l'époque l'on croyait ferme que les servantes constituaient le groupe de la société le plus sujet aux maladies mentales[37]. Les romans de l'époque véhiculaient aussi des images semblables, et Lamartine, pour sa part, nous présente une Geneviève qui devait avoir 35 à 40 ans mais dont l'âge n'était pas lisible sur des traits usés par la fatigue[38].

On ne connaît pratiquement rien d'ailleurs sur les conditions d'hygiène dans lesquelles vivaient les gens de service. La majorité d'entre eux semble avoir eu un nécessaire de toilette dans leur chambre, mais il a dû servir surtout à s'asperger la figure et les mains. En général, les auteurs pensent d'ailleurs que dans les maisons où l'on disposait d'une baignoire, celle-ci ne pouvait pas être utilisée par les domestiques[39]. En souffraient-ils, cependant? Malheureusement la

recherche dans ce domaine est encore trop sommaire pour fournir de solides éléments de réponse.

En ce qui a trait aux loisirs des domestiques, les auteurs s'entendent généralement pour dire qu'ils aimaient beaucoup bavarder, se promener, danser, et qu'ils prenaient aussi plaisir à aller à l'église, à coudre et à lire[40]. Les réformateurs et les philanthropes de l'époque s'inquiétaient beaucoup que les domestiques lisent des romans, et ils leur conseillaient plutôt des lectures pieuses ou morales[41].

On ne saura cependant jamais combien de temps les domestiques pouvaient consacrer à leurs loisirs dans une journée ou une semaine. Cela variait sans doute beaucoup selon que l'on était seule ou plusieurs à servir, la servante seule ayant certainement moins de temps et moins de moyens de se divertir. Cela devait aussi dépendre de l'attitude des maîtres et de la façon dont ils traitaient leurs domestiques.

Au Canada, la situation était semblable à celle des autres pays, si on se fie à nos maigres informations. Ainsi, le recensement de Toronto nous permet de savoir qu'il y avait des domestiques qui souffraient des poumons, du coeur et de maladies nerveuses. Des 27 servantes décédées dans le quartier St. David, en 1871, six étaient atteintes de phtisie et deux de pneumonie, trois du coeur, deux de débilité, une d'hystérie, une d'un ulcère; dix autres étaient mortes du typhus et deux de causes inconnues. Elles avaient 35 ans, en moyenne[42]. A Montréal on constate dans les registres de décès que les domestiques y mouraient très jeunes également: entre 1871 et 1875, leur groupe avait en moyenne 31 ans et se composait de trois femmes pour un homme; près de la moitié d'entre eux moururent à l'hôpital, un signe éloquent, comme on l'a dit plus haut, qu'il ne fallait surtout pas être malade en service[43]. Enfin, il semble bien qu'ici aussi les domestiques étaient nombreux à être internés. A l'asile de Toronto, par exemple, 23 pour cent des malades étaient des domestiques[44], ce qui est énorme en comparaison du cinq pour cent de la population urbaine qu'ils constituaient. Certains ont dû venir des environs et d'autres y étaient sans doute parce qu'ils n'avaient pas d'autre refuge, mais cela ne change rien au fait qu'ils constituaient près du quart des patients – une indication assez révélatrice des dures conditions de travail et de vie de plusieurs.

Les loisirs des domestiques canadiens paraissent avoir été les mêmes également. On aimait parler, se promener et danser[45]. On lisait des livres populaires et des feuilletons dans les journaux; dans sa pièce de théâtre "Le dîner interrompu", Doin fait lire à Jocrisse *Le Juif errant*, les *Prédictions de Nostradamus*, le *Parfait cuisinier* et les feuilles publiques[46]. On aimait aussi veiller et recevoir à la cuisine, aller à l'église, ou écrire à sa famille; d'autres enfin se plaisaient aussi à raconter des histoires: chez les Dessaulles, Adèle, la cuisinière,

racontait des histoires de loups-garous et de feux-follets. Et peut-être aussi certains avaient-ils, comme Adèle, des animaux qui leur tenaient compagnie[47].

Tous ces loisirs, on en convient, étaient bien inoffensifs, et il est bien évident que certains domestiques ont dû en avoir qui étaient tout autres, ne serait-ce que l'alcool et le vagabondage. Puisque bien souvent ces loisirs prenaient des proportions de délits punissables par la loi, nous avons préféré les étudier comme tels.

Moeurs et délits

Les domestiques ont souvent été considérés comme étant de moeurs grossières et rudes, et l'on s'est plu à dire que le taux de criminalité chez eux était de beaucoup supérieur à celui qui aurait convenu à leur poids démographique. La littérature de l'époque en témoigne bien et il n'est pas rare d'y voir un traité d'économie domestique débuter avec la narration d'un crime récent au cours duquel un domestique aurait assassiné son maître[48], ou encore, un journal quotidien avoir une chronique concernant la criminalité des servantes[49]. Pourtant, comme le constate McBride, les statistiques sur lesquelles on s'est appuyé pour juger des taux de criminalité concernaient souvent le nombre d'accusations au lieu du nombre de condamnations qui, lui, s'avérait toujours beaucoup moindre[50]. En conséquence, il est difficile de juger des moeurs des domestiques à partir de sources aussi peu fiables. Néanmoins, les auteurs qui les ont étudiés en Amérique, en France et en Grande-Bretagne ont pu dégager certaines tendances qu'il est sans doute utile de relever ici.

Trois genres de délits semblaient plus particulièrement répandus chez les domestiques: le vol, l'ivresse et la prostitution. A l'époque, certains considéraient même que le besoin de voler était inhérent à la profession, voire que c'était l'infraction par excellence de la servante[51]. Il faut dire aussi que les gratifications que certains domestiques recevaient des commerçants étaient considérées par plusieurs comme constituant une forme de vol plus ou moins sanctionné par l'usage[52].

En ce qui a trait à l'ivresse ou à l'alcoolisme, les auteurs qui en parlent y réfèrent surtout comme étant des vices plus propres aux cuisinières et aux domestiques masculins. Alors que chez les cuisinières ils en attribuent la cause à la chaleur excessive des cuisines, dans le cas des hommes, ils croient généralement que c'était la facilité d'accès qui l'engendrait puisque, bien souvent, ces derniers étaient responsables de la cave à vin[53].

La prostitution s'avère cependant le délit qui a le plus retenu l'attention des chercheurs. Il est habituellement admis que la servante était, plus que toute autre personne, exposée à recourir à la prostitution à un moment ou l'autre de sa vie[54]. Certaines étaient victimes des machinations d'agences de placement à leur arrivée à la ville; d'autres étaient violées par leur maître ou ses proches et congédiées si elles devenaient enceintes[55]; certaines, enfin, n'avaient d'autres recours si elles étaient longtemps sans travail puisqu'on estime qu'une servante pouvait dépenser jusqu'à quatre mois d'économies pour survivre à une semaine de chômage[56]. Partout, donc, on estime que le groupe des prostituées dans une ville était constitué pour la moitié de domestiques ou d'anciennes domestiques. À titre d'exemple, une enquête menée à New York en 1850 auprès de 2000 prostituées a révélé que 933 d'entre elles étaient d'anciennes servantes[57]; conséquemment, les servantes étaient les plus nombreuses parmi les mères célibataires – et l'on sait l'odieux qui était souvent rattaché à cet état[58]. A Londres, les servantes constituaient 59 à 70 pour cent des mères célibataires dont les enfants avaient été admis au London Foundling Hospital dans la deuxième moitié du XIX^{e} siècle[59]. A Paris, à la fin du siècle, au moins la moitié de ces mères étaient d'anciennes domestiques[60]. Il en résultait évidement qu'il y avait également chez elles de hauts taux d'avortements, d'infanticides et d'abandons d'enfants[61].

On ne peut cependant établir dans quelles proportions les domestiques en service commettaient des délits, ni surtout, s'ils les commettaient parce qu'ils étaient domestiques. De fait, la grande majorité d'entre eux était jeune et il faut se rappeler que c'étaient surtout les jeunes qui, dans les villes, faisaient l'objet de la surveillance policière et de la préoccupation des organismes charitables. Plusieurs auteurs ont d'ailleurs étudié le problème de la délinquance à l'époque[62], et il faut bien admettre que les domestiques, comme tout le monde, étaient tout autant de leur âge que de leur métier.

Pour ce qui est du Canada, les sources à ce sujet s'inscrivent dans la ligne de ce qui se constate dans les autres pays. Ici comme ailleurs, l'on croyait que les domestiques étaient spécialement portés au crime et, à l'instar des journaux européens et américains, *L'Événement* de Québec avait sa chronique concernant les crimes des domestiques[63]. Ici aussi, le vol, l'ivresse et la prostitution constituaient une bonne part des délits commis. A Halifax, par exemple, l'*Acadian Recorder* de 1875 mettait ses lecteurs en garde contre de prétendues servantes qui volaient leurs maîtres[64], et de son côté la chronique de criminalité dans *L'Événement* nous permet de constater que 60 pour cent des crimes de domestiques rapportés concernaient l'ivresse, les autres étant le vol et quelques infractions mineures comme la désobéissance, les jurons et la résistance à la police. Dans les deux

Tableau 31

Les domestiques ayant commis des délits à Québec entre 1871 et 1875

	H. (9)	F. (179)
Origine ethnique		
Irlandais	5	93
Canadiens fr.	1	76
Britanniques	1	8
Écossais	1	1
Autres	1	1
Résidence		
Québec	4	58
Ailleurs	2	44
Vagabond	3	77
Tempérants	9	67
Intempérants	0	112
Âge moyen	31,9	35,2

Source: ANQ-Q, Ministère de la Justice, Prison de Québec, Mandats, janv. 1871-déc. 1875.

journaux, on rapportait aussi des cas isolés d'infanticide et de prostitution[65].

Parmi les sources judiciaires que nous avons consultées, se sont surtout les mandats de la prison de Québec qui nous ont renseignée sur les crimes des domestiques[66], et ils ne nous informent que sur les condamnations. Selon Graff, ces dernières constitueraient environ 68 pour cent des accusations portées[67]. Pendant ces cinq années, 179 femmes et 9 hommes domestiques ont été trouvés coupables de 492 offenses. Parmi elles, 80 pour cent concernaient la débauche (loose and disorderly), 7 pour cent l'ivresse et 6 pour cent le vol. Il est intéressant de noter (tableau 31) que la majorité de ces domestiques n'avait pas de domicile à Québec et qu'une bonne partie d'entre eux étaient considérés purement comme des vagabonds. Bien que l'ivresse n'ait motivé que 7 pour cent des condamnations, les mandats spéci-

fiaient que plus de 60 pour cent des domestiques détenus étaient intempérants.

Les mandats indiquent aussi que les offenses étaient réparties de façon assez homogène sur les cinq années. De plus, l'on pourrait établir qu'un domestique aurait commis 2,6 offenses, en moyenne, sur les cinq années mais, de fait, 110 d'entre eux n'ont été appréhendés qu'une fois, 63 de 2 à 5 fois, 8 de 6 à 10 fois, 4 de 11 à 20 fois et 3 de 21 à 34 fois.

On aurait aimé s'arrêter longuement à l'âge moyen de ces domestiques qui était de dix ans supérieur à la moyenne d'âge des domestiques en 1871. Cependant, ce calcul posait ici un véritable problème puisque les domestiques ne disaient pas toujours la vérité sur leur âge et que, parfois, il existait un écart de huit à dix ans entre l'âge que déclarait un domestique appréhendé une première fois, et celui qu'il donnait lors d'une deuxième offense. Lorsqu'il en était ainsi – et cela s'est produit chez presque la moitié des domestiques appréhendés plus d'une fois – nous nous sommes basée sur l'âge qui revenait le plus souvent et nous avons calculé la moyenne à partir de l'âge en 1871. Selon ces calculs, les âges variaient entre 15,5 ans et 83 ans, et les domestiques étaient répartis assez également entre les groupes d'âges, 31 pour cent ayant 25 ans ou moins, un autre 31 pour cent ayant entre 26 et 39 ans, et 38 pour cent ayant 40 ans et plus. Si l'âge moyen des domestiques condamnés entre 1871 et 1875 reflète leur âge véritable, l'on peut s'interroger à savoir si le service ne comportait pas plus de dangers au niveau des moeurs pour ceux et celles qui y restaient plus longtemps.

Histoire de satisfaire notre curiosité, nous avons également repéré les prostituées. Nous en avons retrouvé 231 qui ont commis 1000 offenses sur les cinq années. Pour ce qui est de l'âge – et le problème est le même – elles avaient en moyenne 30,3 ans et elles étaient réparties sensiblement de la même façon que les domestiques: 32 pour cent d'entre elles ayant 25 ans ou moins, 38 pour cent entre 26 et 39 ans, 30 pour cent 40 ans et plus, et les limites s'établissant à 15,5 et 60 ans. Chose intéressante, cette liste de prostituées nous a permis de repérer 20 pour cent des servantes qui avaient commis des délits et l'on s'est retrouvée avec 36 femmes qui appartenaient aux deux groupes.

Au niveau des offenses, il appert que les prostituées récidivaient plus souvent que les domestiques (tableau 32). Les choses étaient également différentes en ce qui concerne la répartition sur les cinq années puisque l'on remarque une nette différence entre l'année 1871 où elles étaient au nombre de 117 et les années suivantes où leur nombre ne dépassa jamais 80. Ceci s'explique par le départ de la garnison britannique; le même phénomène s'observait d'ailleurs à Montréal selon ce que rapporte Jean-Claude Robert qui s'appuie pour ce dire sur le rapport annuel du chef de police[68].

Tableau 32

Nombre d'offenses (%) commises par les domestiques et les prostituées à Québec entre 1871 et 1875

	Une offense	2 à 5	6 à 10	11 à 20	20 à 40
Domestiques	58,5	33,5	4,3	2,1	1,6
Prostituées	46,3	31,2	10,4	8,6	3,5

Source: ANQ-Q, Ministère de la Justice, Prison de Québec, Mandats, janv. 1871-déc. 1875.

De fait, si l'on considère l'ensemble des offenses commises entre 1871 et 1875, il appert que seulement 30 pour cent d'entre elles appartenaient à des femmes, dont 58 pour cent étaient des prostituées et 28 pour cent des servantes, l'autre 14 pour cent n'ayant pas eu d'occupation déclarée. L'on peut en conclure que les domestiques, et les femmes surtout, étaient peut-être plus exposées que d'autres groupes sociaux à commettre des délits, mais ce n'est pas dire cependant que la majorité ait été de moeurs douteuses. Ainsi, le total de 46 domestiques condamnées en 1871 – ce sont toutes des femmes – comparé au total des domestiques recensées à Québec en 1871, soit 1925[69], fait à peine 3 pour cent, et même si l'on y ajoutait les 117 prostituées en présumant que toutes auraient été servantes, cela ne ferait que 9 pour cent. Sans doute, les conditions difficiles vécues par plusieurs les incitaient à rechercher une vie meilleure, mais ce n'est qu'une minorité d'entre elles qui l'on fait par des moyens répréhensibles, contrairement à ce que leurs contemporains ont souvent pensé.

Notes

1 Catherine E. Beecher et Harriet Beecher Stowe, op. cit., p. 285.

2 Blaine E. McKinley, op. cit., p. 253; il cite Henry Hudson.

3 Voir:
Leonore Davidoff et Ruth Hawthorn, op. cit., p. 82
Frank Dawes, Not in Front of the Servants (New York, Taplinger, 1973), p. 67
Pierre Guiral et Guy Thuillier, Vie quotidienne, p. 37-39
Pamela Horn, op. cit., p. 116
David Katzman, op. cit., p. 20
Theresa M. McBride, Domestic Revolution, p. 51-52
Blaine E. McKinley, op. cit., p. 250-255
Margaret Powell, op. cit., p. 61
Daniel E. Sutherland, op. cit., p. 182-183.

4 Helen Campbell, Household Economics (New York, G.P. Putnam's Sons, 1898), p. 223, et Aymar Embury, The Livable House. Its plan and Design (New York, Moffat Yard, 1917), p. 123.

5 Au sujet de la cuisine, voir:
Catherine E. Beecher et Harriet Beecher Stowe, op. cit., p. 280
Geneviève Fraisse, op. cit., p. 151, 189
Pierre Guiral et Guy Thuillier, Vie quotidienne, p. 83
Molly Harrison, op. cit.
Theresa M. McBride, Domestic Revolution, p. 52-53
Blaine E. McKinley, op. cit., p. 242-245
Daniel E. Sutherland, op. cit., p. 182, 188
Aussi Émile Zola (Pot-Bouille, Paris, Garnier-Flammarion, 1969, p. 53) qui fait dire à Mme Josserand que la cuisine "est une infection".

6 Du moins, il en était ainsi en Amérique selon Blaine E. McKinley, op. cit., p. 242 et Arthur C. Downs, "Downing's Newburgh Villa", Association for Preservation Technology Bulletin / Bulletin de l'Association pour la préservation et ses techniques, vol. 4, nos 3-4 (1972), p. 1-113; certains recueils de plans de maisons en témoignent d'ailleurs fort bien puisque tous les recueils de plans que nous avons consultés et qui paraissent à partir des années 1870 recommandaient de placer la cuisine au rez-de-chaussée; voir bibliographie, section 9: "Recueils de plans de maisons", entre autres: Robert Kerr, E.C. Hussey, Robert W. Edis, S.B. Reed, Louis H. Gibson, George W. Kinzer, et Aymar Embury.

7 Ainsi, Blaine E. McKinley précise que dans les villes, les cuisines sont encore au sous-sol dans les années 1860 et 1870 (op. cit., p. 242), alors que Daniel E. Sutherland affirme que la situation était encore telle en 1890 dans des villes comme New York (op. cit., p. 68).

8 Cette pièce de repos n'existait évidemment que là où le nombre de domestiques le demandait soit dans les maisons où ils étaient trois ou quatre et plus; les recueils de plans de maisons en témoignent, voir, à titre d'exemple, Robert W. Edis, Decoration and Furniture of Town Houses (Wakefield, Yorkshire, E.P. Publishing, 1972), p. 231.

9 Margaret Powell, op. cit., p. 41 et 129.

10 AO, plans d'architecture domestique de Toronto pour les années 1850 à 1880, collection Horwood; Toronto, Metropolitan Toronto Public Library, Baldwin Room, collection Howard, plans architecturaux d'après 1840; APC, Collection nationale de cartes et plans, plans d'architecture domestique d'après 1840; ANQ-M, plans d'architecture domestique d'après 1840 répertoriés par A. Giroux, N. Cloutier et R. Bédard, op. cit;, ANQ-Q, plans d'architecture domestique d'après 1840 et surtout le fonds Staveley; AVQ, plans d'architecture domestique d'après 1840 et, en particulier, le fonds Baillairgé. Nous avons de plus consulté les plans reproduits dans les Agenda Papers pour les maisons qui dataient d'après 1840 (Canada, ministère de l'Environnement, Lieux et parcs historiques nationaux, Agenda papers, Ottawa 1962-1978). Notons que nous n'avons pas considéré les plans de Halifax bien que nous en ayons consulté plusieurs sur microfilm: ils dataient presque tous d'après 1890 et peu d'entre eux se rapportaient à la ville même. Ajoutons aussi que nous avions également consulté une centaine de plans d'avant 1840 lors de la recherche sur le début du siècle. Il est important de le préciser parce que nous disions dans un article paru en mai 1982 que la cuisine était au sous-sol dans les deux tiers des maisons; or à l'époque où l'article fut écrit, nous n'avions pas encore eu accès aux quelque 125 plans des collections de Toronto. Quand donc on eut enlevé la centaine de plans du début du siècle et ajouté la centaine venant de Toronto, les proportions sont passées du deux tiers à la moitié pour la 2e moitié du siècle. Enfin, nous avons également consulté divers livres de dessins architecturaux tels ceux de L. Noppen, C. Paulette et M. Tremblay, Québec. Trois siècles d'architecture ([Montréal], Libre Expression, 1979), France Gagnon-Pratte, L'architecture et la nature à Québec au dix-neuvième siècle: les villas (Québec, ministère des Affaires culturelles, 1980), Raymonde Gauthier, Les manoirs du Québec (Montréal, Fides et l'Éditeur officiel du Québec, 1976), Michel Lessard et Huguette Marquis, Encyclopédie de la maison québécoise, 3 siècles d'habitation (Montréal, Éditions de l'Homme, 1972) et Michel Lessard et Gilles Vilandré, La maison traditionnelle au Québec: construction, inventaire, restauration (Montréal, Éditions de l'Homme, 1972); curieusement ces livres ne faisaient que rarement mention des quartiers des domestiques –un signe éloquent du peu d'importance qu'on leur a toujours accordé.

11 AO, RG 22, 05/109/6-10 et 05/121/25, York Co., Estate Files, 1871-1875, boîtes 89-124: des 431 inventaires de biens qui s'y trouvaient, 7 donnaient des détails sur les chambres des domestiques. ANQ-M et APJ-M, greffes des 48 notaires ayant exercé à Montréal pendant les années 1871 à 1875 et de 20 autres ayant exercé dans les environs. Le Tableau de l'ordre des notaires (Québec [province], Chambre des notaires, Le tableau de l'ordre des notaires de la province du Québec, s.l., Chambre des notaires de la province de Québec, 1967) en énumère 156 qui auraient pratiqué dans la région à l'époque; 48 d'entre eux n'étaient pas dans les deux dépôts ci-haut mentionnés et nous en avons rejeté 40 qui n'avaient pas pratiqué sur l'ensemble des cinq années qui nous intéressaient. Aux ANQ-Q et APJ-Q, greffes de 48 notaires ayant exercé à Québec entre 1871 et 1845; nous n'y avons pas dépouillé de greffes de notaires des environs, excepté celui de F.A. Mercier qui était considérable, parce que cela n'avait rien ajouté ou changé à nos constatations dans le cas de Montréal. Selon le Tableau de l'ordre des notaires déjà cité, 95 notaires auraient pratiqué dans la région de Québec entre 1871 et 1875; parmi eux, 49 exerçaient leurs fonctions à Québec: nous avons consulté les greffes de 48 d'entre eux, l'autre n'était pas disponible. A Montréal, des 377 inventaires que nous avons retracés, 19 concernaient des maisons où il y avait des quartiers de domestiques; à Québec, des 127 inventaires répertoriés, 5 contenaient des renseignements sur les quartiers des domestiques. Aux PANS, à Halifax, RG 48 bobines 478 à 496, 6 inventaires sur 323 concernaient les domestiques. Enfin, nous avons aussi eu recours à l'inventaire de Macaulay dans les années cinquante, reproduit dans Jeanne Minhinnick et Elizabeth Wylie, "Extracts from the Macaulay Papers Relating to Furnishings, Architecture and Gardens", Association for Preservation Technology Bulletin /Bulletin de l'Association pour la préservation et ses techniques, vol. 5, n° 3 (1973), p. 34-76.

12 Ce qui s'avère bien différent de la situation qui prévalait en Angleterre à l'époque où les hommes couchaient au sous-sol et les femmes au grenier. A cet effet, il convient peut-être de se demander comment on a établi ce fait et s'il n'a pas été simplement déduit de ce que l'on connaissait concernant les très grandes maisons.

13 De plus en plus, d'ailleurs, on tend à croire que ce document est représentatif. Voir, à cet effet, Yves Morin, "La représentativité de l'inventaire après décès - l'étude d'un cas: Québec au début du XIX^{e} siècle", Revue d'histoire de l'Amérique française, vol. 34, n° 4 (mars 1981), p. 515-534.

14 Voir, à titre d'exemples, AO, RG 22, 05/109/6-10, boîte 95, dossier 1336; ANQ-M, greffe de James S. Hunter, acte n° 20580;

ANQ-Q, greffe de John Clapham, acte nº 4849; PANS, RG 48, bobine 478, dossier 1458; ces actes datent tous du début des années soixante-dix excepté le dernier qui date de 1867.

15 Voir, par exemple, ANQ-M, greffes de James S. Hunter, acte nº 20814, 14 avril 1875, et de J.-Hilarion Jobin, acte nº 12914, 4 sept. 1872, et ANQ-Q, greffe de W. D. Campbell, acte nº 3084, 1er mars 1875.

16 Il s'agit de la chambre des domestiques chez R. Sewell, ancien maire de la ville de Québec; voir ANQ-Q, greffe de William D. Campbell, acte nº 3084, 1er mars 1875.

17 B.G. Jefferis et J.L. Nichols, The Household Guide or Domestic Cyclopaedia (Toronto, J.L. Nichols, 1894), p. 396.

18 Henriette Dessaulles, op. cit., p. 210.

19 ANQ-M, greffe de James S. Hunter, acte nº 21252, 8 sept. 1875.

20 Leonore Davidoff et Ruth Hawthorn, op. cit., p. 81; Anne Martin-Fugier, op. cit., p. 278; Daniel E. Sutherland, op. cit., p. 172 et 179.

21 Theresa M. McBride, Domestic Revolution, p. 54, et Blaine E. McKinley, op. cit., p. 216; Pierre Guiral et Guy Thuillier, Vie quotidienne, p. 50 (ils réfèrent à l'édition de 1852 de Mme Pariset, Manuel de la maîtresse de maison, ou lettres sur l'économie domestique, Paris, Audot, p. 66), et Blaine E. McKinley, op. cit., p. 215; Anne Martin-Fugier, op. cit., 279.

22 Bernard O'Reilly, The Mirror of True Womanhood: a Book of Instruction for Women in the World (New York, Peter F. Collin, 1879), p. 315; nous avons traduit "wholesome and abundant".

23 Voir Pierre Guiral et Guy Thuillier, Vie quotidienne, p. 52.

24 Leonore Davidoff et Ruth Hawthorn, op. cit., p. 80; voir aussi à cet effet, Phyllis Cunnington (op. cit., p. 17-18) qui spécifie bien que les gentilshommes évitaient de porter des couleurs telles le bleu qui étaient préférées pour les livrées.

25 Leonore Davidoff et Ruth Hawthorn, op. cit., p. 80.

26 David Katzman, op. cit., p. 237-238; Lucy Maynard Salmon, op. cit., p. 57, et Catherine E. Beecher et Harriet Beecher Stowe, op. cit., p. 289; Douglas T. Miller, "Immigration and Social Stratification in Pre-Civil War New York", New York History, vol. 49, nº 2 (avril 1968), p. 164.

27 M. Jeanne Peterson, "The Victorian Governess: Status Incongruence in Family and Society", Victorian Studies, vol. 14, nº 1 (sept. 1970), p. 8.

28 Pierre Guiral et Guy Thuillier, Vie quotidienne, p. 46; Catherine E. Beecher et Harriet Beecher Stowe, op. cit., p. 281. Voir aussi Pamela Horn, op. cit., p. 114, qui rappelle que les maîtres imposaient aussi certaines restrictions et qu'au temps des crinolines, par exemple, certains les interdisaient.

29 Voir, par exemple, le livre de Jean-Pierre Gutton, Domestiques et serviteurs dans la France de l'Ancien Régime (Paris, Aubier-Montaigne, 1981), p. 179.

30 Pamphile Lemay, op. cit.: voir la pièce intitulée "En livrée".

31 Henriette Dessaulles, op. cit., onzième page d'illustrations entre les pages 288 et 289 intitulée "Kate McGinley, à l'emploi durant quatorze ans chez Casimir Dessaulles, comme bonne d'enfants, tenant sur ses genoux, Henriette enfant".

32 Lady Dufferin, op. cit., p. 17.

33 Ernest Doin, Le dîner interrompu, p. 6; voir Luce Vermette, Les donations, 1850-1870: activités domestiques et genres de vie, Rapport sur microfiches nº 17 (1982), Parcs Canada, Ottawa; Suzanne Cross, op. cit., in Susan Mann Trofimenkoff et Alison Prentice, éd., op. cit., p. 72.

34 La pauvreté sévit partout dans les villes de l'époque; voir entre autres ce qu'en disent James H. Treble (Urban Poverty in Britain, 1830-1914, Londres, Batsford, 1979) et James A. Hammerton (Emigrant Gentlewomen: Genteel Poverty and Female Emigration, 1830-1914, Londres, Croom Helm, 1979), pour l'Angleterre; Leonard Berlanstein (op. cit.), et Léon Murard et Patrick Zylberman (Le petit travailleur infatigable ou le prolétaire, Fontenay-sous-Bois, Recherches, 1976), pour la France; Sean Wilentz ("Crime, Poverty and the Streets of New York City: the Diary of William H. Bell, 1850-51", History Workshop. A Journal of Socialist Historians, vol. 7 [printemps 1979], p. 126-155), pour les États-Unis. Et voir surtout des romans populaires de l'époque qui l'ont décrite et exploitée: Paul Féval, Les mystères de Londres (Paris, Nouvelles éditions Oswald, 1978; l'ouvrage parut d'abord en feuilletons dans les années 1843 et 1844) et Eugène Sue, Les mystères de Paris (Paris, C. Gosselin, 1844). Au Canada, il va sans dire, les villes avaient aussi leurs pauvres; voir Harvey J. Graff, "Pauperism, Misery and Vice: Illiteracy and Criminality in the Nineteenth Century", Journal of Social History, vol. 11, nº 2 (hiver 1977), p. 245-268 et aussi Judith Fingard, op. cit., Huguette Lapointe-Roy, op. cit., Bettina Bradbury, "The Family Economy and Work in an Industrializing City: Montreal in the 1870s", Historical Papers/Communications historiques (1979), p. 71-96 et Jean-Claude Robert, op. cit., p. 225 à 228.

35 C'est Jean-Pierre Gutton, op. cit., p. 170 et 171 qui fait cette constatation en parlant des domestiques d'ancien régime et nous croyons qu'elle était encore d'actualité en cette deuxième moitié du XIXe siècle.

36 Voir Pierre Guiral et Guy Thuillier, Vie quotidienne, p. 86 et 127.

37 Theresa M. McBride, "Rural Tradition", p. 124; Elaine Showalter, "Victorian Women and Insanity", Victorian Studies, vol. 23, nº 2 (hiver 1980), p. 157.

38 Alphonse de Lamartine, Geneviève, histoire d'une servante (Paris, Michel Lévy, 1863), p. 63.

39 Daniel E. Sutherland, op. cit., p. 186; cela peut sembler surprenant, mais selon Sutherland, les baignoires ne se répandirent pas parmi la classe moyenne avant les années 1870, et les toilettes intérieures pas avant les années 1890 .

40 Voir, entre autres, Catherine E. Beecher et Harriet Beecher Stowe, op. cit., p. 280-281, Anne Martin-Fugier, op. cit., p. 264 à 283 et Daniel E. Sutherland, op. cit., p. 191-192.

41 Comme nous le rappelle Anne Martin-Fugier, op. cit., p. 266-268; de plus, Mirbeau fait lire du Paul Bourget à Célestine, Madame Celnart recommande que les domestiques lisent des chose "sages et amusantes" comme La science du bonhomme Richard, le premier des écrits populaires de Franklin, et Lamartine a fait lire à Geneviève, les Évangiles, des vies de saints, l'Imitation de Jésus-Christ, Robinson Crusoé, Télémaque et Paul et Virginie.

42 APC, recensement nominatif, Toronto, quartier St. David, recensements des morts.

43 ANQ-M, Registres de décès de Notre-Dame de Montréal, 1871 à 1875; voir le chapitre précédent, note 56; notons à cet effet, que dans ses mémoires Louis Fréchette (op. cit., p. 101) traduit bien l'idée de l'époque que mourir à l'hôpital, c'est être pauvre.

44 APC, recensement nominatif, Toronto, quartier St. Andrew, B-4, dernier numéro.

45 Il en était ainsi du moins au début du siècle si l'on en croit les comptes rendus de procès de Sewell, voir APC, MG 23, GII 10, vol. 13, p. 6227-6231 et 6715 à 6722.

46 Ernest Doin, Le dîner, p. 19; on ne sait si Doin a délibérément choisi Le Juif errant (un roman très populaire de Paul Féval au XIX^{e} siècle) pour insinuer que les domestiques se seraient complus dans ce roman qui est une longue diatribe contre les jésuites.

47 Ibid., p. 9; voir aussi Henriette Dessaulles, op. cit., p. 82, 87, 88; et BRH-"Servante", p. 324.

48 P.G.M. Bouniceau-Gesmon, Domestiques et Maîtres ou Sécurité de la famille à propos de crimes récents (Paris, E. Dentu, 1886).

49 Ce sont Pierre Guiral et Guy Thuillier qui nous le rappellent dans Vie quotidienne, p. 142. L'Événement de Québec est d'ailleurs pour nous un bon exemple et la chronique concernant la criminalité des domestiques revient régulièrement.

50 Theresa M. McBride, Domestic Revolution, p. 107. A cet effet, nous avons constaté la même chose à l'analyse des comptes rendus de procès de Sewell à Québec entre 1808 et 1820.

51 P.G.M. Bouniceau-Gesmon, op. cit., p. 111; Geneviève Fraisse (op. cit., p. 180) rapporte les propos de Raymond Ryckère (op. cit.).

52 A ce sujet, voir, entre autres, Anne Martin-Fugier, op. cit., p. 226 à 234.

53 Geneviève Fraisse, op. cit., p. 189 et Pamela Horn, op. cit., p. 146.

54 Edward Shorter, "Illegitimacy, Sexual Revolution and Social Change in Modern Europe", Journal of Interdisciplinary History, vol. 2, nº 2 (automne 1971), p. 250.

55 Voir, entre autres, P.G.M. Bouniceau-Gesmon, op. cit., p. 172-173; Pierre Guiral et Guy Thuillier, Vie quotidienne, p. 133; Edward Shorter, Naissance, p. 172; John R. Gillis, "Servants, Sexual Relations and the Risks of Illegitimacy in London, 1801-1900", Feminist Studies, vol. 5, nº 1 (printemps 1979), p. 160.

56 C'est Anne Martin-Fugier qui le rapporte (op. cit., p. 77).

57 Daniel E. Sutherland, op. cit., p. 122-123.

58 Pour s'en convaincre il faut relire Nathaniel Hawthorne, The Scarlet Letter (Franklin Center, Pa, The Franklin Library, 1978); la première édition a paru en 1850, celle que nous avons consultée reprend le texte de la deuxième édition publiée en 1852.

59 John R. Gillis, op. cit., p. 114-115.

60 Anne Martin-Fugier, op. cit., p. 294.

61 Ibid.

62 Voir, entre autres, R.M. Mennel, op. cit.; Michelle Perrot, op. cit.; Paul Boyer, Urban Masses and Moral Order in America, 1820-1920 (Cambridge, Harvard University Press, 1978) et aussi John W. Fierheller (op. cit.) qui en analyse plusieurs.

63 Cette chronique paraît irrégulièrement mais fréquemment dans L'Événement; en juillet 1871, par exemple, on y retrouve des articles portant sur des infractions de servantes les 4, 6, 13, 14, 20, 24 et 27 du mois.

64 Acadian Recorder, 29 oct. 1875.

65 Voir à titre d'exemples, L'Événement, 1er juin 1871 et l'Acadian Recorder, 10 nov. et 20 déc. 1875.

66 ANQ-Q, Ministère de la justice, Prison de Québec, Mandats, janv. 1871 à déc. 1875. Nous avions espéré pouvoir tirer des renseignements d'autres sources judiciaires mais le fait que les plumitifs ne nous donnaient pas l'occupation des parties en cause nous en a empêchée. Ainsi, aux PANS, nous avons consulté dans RG 34-312, Halifax County, sér. J, les vol. 4 à 6: les volumes 4 et 5 ne contenaient rien pour nous et le volume 6 (Visiting Committee Jail 1868-79) nous a donné quelques renseignements intéressants sur les conditions de vie en prison mais ils sont loin de nos intérêts; nous y avons aussi consulté le plumitif des cas de la cours suprême (RG 39, J 112 à 114), mais sans y trouver d'occupations. Nous avons donc tenté une incursion dans les documents mêmes (RG 39, sér. C, Halifax Supreme Court) où nous avons consulté les trois premières boîtes (255-257) pour 1871: il n'y avait qu'une mention d'un serviteur (le cas 11168) qui fut acquitté. Il aurait fallu plusieurs semaines de travail pour couvrir

les années 1871 à 1875 (boîtes 255 à 303) et nous ne croyons pas que cela eut été rentable. A Toronto, la recherche n'a pas été plus profitable. Nous avons consulté, aux AO, les documents suivants mais sans y trouver quoique ce soit qui ait pu nous être utile: dans RG 22, voir 05/112/29, York County, Quarter Session Minutes, 1870-1879 et 05/99/17A, York County, King's Bench Civil Assize Minutes, 1867-1875.

67 Harvey J. Graff, "Crime and Punishment", p. 487.

68 Jean-Claude Robert, op. cit., p. 315.

69 L'on tient compte ici de l'ensemble des domestiques recensées parce que quelques-unes des servantes condamnées étaient inscrites comme femmes de ménage; 1530 d'entre elles étaient domestiques résidantes. Si l'on n'a tenu compte que des femmes ici c'est qu'aucun homme domestique n'a été condamné en 1871. Notons toutefois que les hommes s'étaient rendus coupables de 70 pour cent de l'ensemble des offenses commises entre 1871 et 1875.

LES RAPPORTS SOCIAUX

Il est impossible de parler des rapports sociaux que les domestiques de la deuxième moitié du XIX^{e} siècle entretenaient avec leurs maîtres, leur famille et leurs collègues sans parler d'abord des perceptions et stéréotypes que l'on nourrissait à l'époque tant à l'égard du service comme institution qu'à l'endroit du domestique comme personnage. Bien que, de part et d'autre, rapports et perceptions aient toujours été intimement liés, nous avons tenté de les examiner séparément afin de les mieux comprendre et de pouvoir en dégager les composantes essentielles.

Perception du service

Dans la deuxième moitié du XIX^{e} siècle, il était d'opinion commune que l'on vivait une bien mauvaise époque en matière de service domestique, celui d'antan ayant été, pensait-on, marqué par la fidélité, la persévérance, le dévouement et ayant constitué, de plus, l'apanage d'une très grande proportion des familles d'alors[1]. En fait, on ressemblait fort à ses ancêtres puisque toutes les générations s'étaient considérées moins bien servies que la précédente[2]. Ce qui a été spécifique à la période, toutefois, c'est d'une part que ces impressions ont été rendues publiques par l'entremise des nombreux périodiques qui parurent à l'époque. On en vint donc à croire que le service traversait un état de crise qu'il n'avait jamais connu et à y référer comme étant un des problèmes cruciaux du siècle. De plus, on considéra que le service était meilleur non seulement avant, mais aussi ailleurs. Certains auteurs français, par exemple, croyaient que les domestiques britanniques étaient supérieurs aux leurs[3], alors que certains américains soutenaient plutôt que c'étaient les Français qui étaient les meilleurs[4]. L'engouement pour l'étranger s'arrêtait là néanmoins puisque, paradoxalement, l'on associait volontiers le "problème du service domestique" au fait que l'on était fréquemment servi par des étrangers[5].

Cette perception du service reflétait surtout les idées de la classe moyenne qui n'avait pas, en règle générale, de tradition familiale à l'égard du service du fait qu'elle se renouvelait considérablement à chaque génération[6]; conséquemment, elle était

portée à se faire du service une image idéalisée et à regretter un âge d'or qui n'avait jamais existé. Il faut bien dire aussi qu'on avait à l'époque une véritable phobie à l'égard des "classes dangereuses" dont les domestiques étaient issus[7]; en outre, on avait de plus en plus tendance à croire que la pauvreté était un mal que l'on s'infligeait soi-même et que les gens démunis étaient responsables de leur état[8]. Il en résultait non seulement que le service était perçu comme souffrant d'un mal qui allait en s'aggravant mais aussi que les gens de service étaient fréquemment considérés comme des personnages repoussants qui méritaient bien toute la xénophobie dont ils étaient victimes.

Perception du domestique

On ne discutera ici que brièvement de la perception que l'on avait du domestique au XIX^{e} siècle parce que l'ampleur du sujet est telle qu'il y aurait matière à plusieurs livres. On pourrait, en effet, analyser séparément la perception du domestique qui se dégage de sources diverses, telles les romans, les pièces de théâtre, les traités d'économie domestique, ou encore les périodiques, les revues, les journaux intimes et les correspondances de familles, mais cela dépasserait de beaucoup le cadre du présent travail. Ce que l'on rapportera ici sera plutôt tiré d'ouvrages divers appartenant à toutes ces catégories, certaines ayant été fort bien analysées par les auteurs contemporains et d'autres moins[9]. On ne pourra évidemment pas apporter les nuances qui s'appliqueraient à une source particulière; cependant, on tentera d'en dégager les plus grandes constantes.

Dans ces sources, parler des domestiques, c'est se référer à leur conduite, à leurs attitudes et à l'image que l'on se faisait d'eux; de plus, les perceptions que l'on en avait appartenaient à trois grandes catégories, soit celle du domestique criminel, celle du domestique enfantin et insignifiant, et enfin celle du bon domestique.

Ainsi, on a fait fréquemment allusion à leur conduite soi-disant criminelle et immorale; n'hésitant pas à voler, se complaisant dans la promiscuité, ils auraient été corrompus et corrupteurs. De même, on dénonçait leur attitude insolente, impertinente, arrogante et méfiante, quand ce n'était pas leur gaucherie, leur négligence ou leur paresse. En conséquence, on les croyait suspects, instables, changeants et surtout, dangereux, en particulier pour les enfants[10]. Plusieurs traités d'économie domestique insistaient d'ailleurs sur ce dernier point[11].

Certains auteurs, cependant, se sont contentés de les présenter comme étant malpropres et misérables; d'autres, par contre, ont fait preuve d'une certaine compassion et ont prétendu qu'ils étaient plutôt naïfs et simples d'esprit[12].

Enfin, d'aucuns – mais ils sont peu nombreux – ont plutôt présenté des images du domestique fidèle et dévoué jusqu'à la mort, ou encore, de la servante amie et confidente, charitable et réconfortante[13]. Nous avons constaté d'ailleurs, et ceci est intéressant, que les gens issus de familles très à l'aise étaient plus indulgents à l'égard des domestiques. C'est là, sans doute, le fruit d'une expérience plus ancienne et plus agréable de la domesticité[14], et aussi la conséquence logique du fait qu'ils avaient les moyens de mieux payer leurs domestiques, de leur accorder de meilleures conditions de travail, et donc, de s'assurer les services de personnes plus stables et plus compétentes.

Quelles qu'aient été les divergences dans la perception du domestique, toutefois, les gens de l'époque avaient néanmoins deux points en commun. Le premier était l'habitude de comparer les domestiques à des animaux. Parmi les représentations les plus populaires, l'image du chien était associée au domestique fidèle et dévoué[15], et celle du singe au domestique irlandais[16]. Ce dernier, il faut le dire, fut, et de beaucoup, le plus mal perçu de tous, du moins en Amérique et en Grande-Bretagne. On se plaisait à le caricaturer avec des traits simiesques (voir les fig. 14 et 32), et certains croyaient même fermement que son "infériorité" était le fait de toute sa race:

> Many members of the Victorian governing class believed that Irish inferiority was a more or less permanent state of affairs, the result of biological forces above and beyond the powers of enlightened English administrators to control or ameliorate. Irish inferiority was seen as a function of Irish ethnicity.[17]

Le second point commun aux gens de l'époque était la conviction qu'un domestique appartenait à une classe sociale inférieure et qu'il fallait le tenir à distance[18]. Cette attitude, héritée des siècles précédents, se manifesta d'une façon bien concrète dans la deuxième moitié du XIX^{e} siècle par l'installation d'escaliers de service. Après 1850, en effet, on pouvait les retrouver un peu partout, préoccupés que les gens étaient d'établir une démarcation entre eux et la domesticité, de se protéger de ses indiscrétions et de faire en sorte qu'elle puisse travailler sans être vue ni entendue[19].

Cette perception du domestique n'était pas sans affecter celle que ce dernier avait de lui-même et de son travail. Très souvent, de fait, les gens de service avaient l'impression de n'être pas grand-chose et d'effectuer un travail qui était en lui-même dévalorisant. On ne s'affichait pas ouvertement comme domestique et certains refusaient d'être récompensés publiquement pour leurs services pour éviter que leur nom ne soit prononcé en public comme étant celui d'un domestique. En cette deuxième moitié du XIX^{e} siècle d'ailleurs, on ressentait une certaine honte à être domestique, et celle-ci était d'autant plus accentuée que la domesticité prenait de plus en plus

Rather a green 'un.

OLD GASTRONOMIC receives a present of a fine turtle.
IRISH SERVANT (*of an inquiring turn of mind.*) "*Now, Sur, might I be askin' ye whither that's a real turtle or a mock turtle?*"

32 Le domestique irlandais ridiculisé.

---

conscience qu'elle constituait une classe particulière que plusieurs voulaient tenir à distance. A cet effet, il est assez symptomatique que les domestiques français de la fin du siècle aient intitulé leur journal: *L'Escalier de service*[20].

Les domestiques n'avaient pas, cependant, une meilleure opinion de leurs maîtres. Aussi, les considéraient-ils généralement comme des êtres à part, comme étant "les autres" ou "them", et en parlaient-ils fréquemment entre eux comme "des singes"[21]. Voilà bien des perceptions qui n'annonçaient certes pas des rapports harmonieux.

Vivait-on les mêmes perceptions au pays? Il va sans dire qu'il n'existe pas de sources littéraires aussi abondantes et aussi variées qu'en Europe et aux États-Unis pour en rendre compte. Cependant, il faut se rappeler que la littérature étrangère était fort en vogue au pays à l'époque et que, conséquemment, les mêmes perceptions ont dû avoir cours. On a d'ailleurs retrouvé des documents qui laissent croire que les domestiques pouvaient ici aussi être perçus soit comme criminels et dangereux, soit enfantins et négligents, soit fidèles et dévoués.

Ainsi, le *Canadian Illustrated News* de 1878 conseillait à ses lecteurs de réfléchir sur leurs bonnes conditions de vie, et de cesser de disserter sur les difficultés de gérer une maison et sur la "perversité des domestiques"[22] – un signe qu'ici aussi le sujet était d'actualité. De même, dans son *Manuel des parents chrétiens*, l'abbé Mailloux mettait-il en garde – dans les années 1850 – contre les dangers pour les enfants que constituaient les domestiques s'ils n'étaient pas choisis avec soin; et Testard de Montigny écrira la même chose quarante ans plus tard[23]. On retrouve, en outre, quelques allusions à la négligence des domestiques et à leur incompétence[24]. D'autre part on leur accordait peu de considération, il suffit pour s'en convaincre de citer Joy Parr qui s'est penchée sur le sort des enfants britanniques venus travailler au Canada à compter des années 1860:

> When a prominent New-Brunswick Liberal arrested for the rape of a girl aged 12 from the Middlemore home fled ... forfeiting his $1,000 bail, 'the judge remarked that the girl was only low English and that it was not a very important matter'.[25]

Les témoignages sur les domestiques fidèles, dévoués, charitables et réconfortants sont plus nombreux à cause des mémoires et des journaux intimes qui nous sont parvenus et qui originent tous de familles fort à l'aise et en vue. On pense ici aux Aubert de Gaspé, Dufferin, Roquebrune et Dessaulles. En cela, la situation canadienne ressemblait beaucoup à celle des autres pays puisque, ici aussi, c'étaient les grandes familles qui étaient bienveillantes à l'endroit des gens de service. Ces gens diront donc que leurs domestiques faisaient un excellent travail, et on se les rappellera beaucoup comme des personnes auprès desquelles on a trouvé le réconfort au temps de

l'enfance et parfois même un refuge; ainsi, manger à la cuisine pouvait constituer une véritable fête, et certains y passaient de très bons moments[26]:

> Tous ces soirs-ci je vais à la cuisine vers cinq heures, quand le poêle pétille et que la lampe n'est pas allumée et je me fais conter des contes de loups-garous, de jeteuses de sort, de feux-follets. Adèle y croit à toutes ces folies et elle les raconte avec une conviction et une chaleur qui me tiennent sous le charme.[27]

Enfin, ici aussi, on ridiculisera l'Irlandais en lui prêtant des traits simiesques et en se moquant de son langage et de ses bévues comme en témoignent des caricatures du *Canadian Illustrated News* (voir fig. 14, 21, 22, et 32). De même aussi, on tiendra le domestique à distance en ayant recours aux escaliers de service; il n'y a qu'à consulter les plans d'architecture domestique pour s'en rendre compte (voir les fig. 16, 17, 18, 19, 23, 26 et 27).

Nous n'avons pu, toutefois, trouver quelque indication sur la perception que les domestiques avaient d'eux-mêmes et de leur maîtres. Certes, il y a bien ce témoignage de Rosalie, la couturière chez les Dessaulles, qui se dit contente de son sort, qui fait son devoir de son mieux, confiante que le bon Dieu fera le sien vis-à-vis d'elle[28]. C'est bien peu, et l'on doute fort surtout que cette Rosalie soit représentative de la majorité des domestiques. D'ailleurs, il semble bien que le service n'était pas mieux perçu au pays qu'ailleurs, puisqu'on avait tendance à laisser cette tâche aux immigrants[29]. Quant à la perception que les domestiques canadiens ont pu avoir de leurs maîtres, sans doute en était-il ici comme ailleurs, les domestiques percevant leurs maîtres comme ils étaient eux-mêmes perçus. Il ne faudra pas s'étonner donc que, de part et d'autre, les rapports aient été difficiles.

Rapports domestiques et maîtres

Selon les auteurs, il appert que certains domestiques ont vécu des rapports orageux que d'aucuns ont qualifiés de "guerre, révolution et conspiration". D'autres, par contre, ont plutôt connu la condescendance ou l'indifférence: c'est-à-dire des rapports de guerre froide, ou, pour employer l'expression de Bouniceau-Gesmon, "d'état permanent de neutralité armée". Enfin, un troisième groupe a eu la chance de vivre des rapports harmonieux, cependant ceux-ci faisaient figure d'exceptions[30].

Les rapports orageux étaient marqués par la méchanceté, l'abus, la mesquinerie, la méfiance et le mépris de la part des maîtres.

Certains maîtres, par exemple, abusaient sexuellement de leur servante et la renvoyaient si elle devenait enceinte[31]; d'autres battaient leurs domestiques, les punissaient sévèrement à la moindre incartade, ou retenaient leur salaire s'ils brisaient un objet accidentellement[32]. On n'avait non plus aucune considération pour leur santé, certains maîtres les obligeant à soigner un contagieux, ou mesquinant sur la nourriture et les conditions de logement. On ne se souciait pas plus de leur santé mentale: on les espionnait, leur tendait des pièges, et fouillait leur chambre que, du reste, on leur défendait de décorer; de plus, on gardait tout sous clé, et certains se permettaient même de changer le prénom de leur servante[33]. Tout cela était en outre accompagné de moqueries manifestes à l'endroit des étrangers ou de ce que l'on considérait des étrangetés, comme en témoignent les nombreuses caricatures de l'époque.

Là où l'on était en état de guerre froide, les relations n'étaient pas nécessairement meilleures puisqu'elles étaient marquées par la méfiance, la condescendance ou, tout au moins, par l'indifférence. Ainsi, même si on n'éprouvait pas de sentiments hostiles à l'égard des domestiques, on n'hésitait pas à les laisser vivre dans des chambres lamentables et à les nourrir de restes[34]. De même, on s'efforçait en toutes occasions de les tenir à distance et de leur inculquer le sens de "leur place"[35]. Certains textes en rendent d'ailleurs bien compte, tel cet extrait tiré d'un manuel de servante,

> Ladies have been educated in a very different manner [...] It is not likely that you can have anything to say that will amuse or interest a lady. When she talks to you it is in kindness, and all the pleasure of the talk is on your side [...][36]

et aussi cette répartie d'une enfant dans *Les deux nigauds* de la comtesse de Ségur: "Prudence est ma bonne; je ne peux pas faire d'elle ma société"[37]. Enfin, peut-être faut-il également attirer l'attention sur ce qui nous a semblé être le comble de la condescendance: dans certains romans de l'époque, quand un serviteur sauve la vie de son maître – et parfois même en risquant la sienne – il a droit à la récompense suprême: une poignée de main[38].

Au chapitre des bonnes relations, il y a peu de choses dans les littératures américaine, britannique et française, si ce n'est des romans et des journaux particuliers qui ont présenté les domestiques comme des amis fidèles et dévoués. Sans doute, ceux-ci étaient-ils traités avec plus de respect, jouissaient-ils de conditions de vie et de travail plus convenables que les autres et, conséquemment, entretenaient-ils de meilleurs rapports avec leurs maîtres; cependant, si l'on s'en rapporte à l'ensemble de la documentation, ce genre de rapport était plutôt rare.

Comment donc le domestique répondait-il à ces diverses attitudes – puisqu'il faut une réponse pour qu'il y ait un rapport? Il

semble bien que l'on répondait souvent à la méchanceté par la méchanceté et à la méfiance par la méfiance. Ce n'est certes pas par hasard que l'on taxait les domestiques d'insolents, d'impertinents, d'arrogants et que certains disaient que ce qui les caractérisait le plus, c'était la méfiance[39]. Les gens de service disposaient d'une réponse ultime aux mauvais traitements: ils pouvaient changer de place. Certains auteurs prétendent même que c'était là leur seule façon de manifester leur indépendance et c'est sans doute la raison pour laquelle ils y recouraient aussi souvent. Si donc la mobilité était aussi grande qu'on s'est plu à le dire à l'époque, il faut croire que, dans la majorité des cas, les rapports domestiques-maîtres étaient désagréables.

Ces rapports ont sans doute été les mêmes au Canada, et l'on imagine qu'ils y ont aussi été marqués tantôt par l'hostilité ou la condescendance, tantôt par la bonne entente. L'on sait, par exemple, que certains domestiques ont dû vivre des relations très difficiles, vu le très grand nombre de domestiques internés à l'asile de Toronto. D'ailleurs, *L'Evénement* de Québec rapporte, à l'occasion, des cas où un maître était traduit en justice pour avoir battu son domestique[40]. D'autres aussi ont dû essuyer des attitudes méprisantes puisque l'on n'était pas mieux logé et nourri ici qu'ailleurs, et d'aucuns ont dû souffrir du peu de considération dont ils étaient l'objet. Certains faits divers et anecdotes parus dans *L'Evénement* nous montrent d'ailleurs le peu d'importance que revêtait un domestique aux yeux de son maître. Ainsi un maître voyageant en train avec son domestique fut victime d'un accident; aussitôt revenu à lui, le maître désirant la clé de son coffre demanda que son domestique lui soit amené puisqu'il la lui avait confiée. Or, ce dernier était malheureusement décédé, ayant été coupé en deux. A cette nouvelle, le maître, imperturbable, s'empressa de demander que l'on fouille les deux parties pour retrouver la clé[41]. Ce n'est là qu'une anecdote mais, qu'elle se soit voulue amusante ou sarcastique, elle n'en témoigne pas moins de l'indifférence dont certains rapports domestiques-maîtres étaient marqués.

Par contre, ici aussi, certains domestiques ont vécu des rapports fort convenables avec leurs employeurs. C'est du moins l'impression qui se dégage à la lecture des mémoires et des journaux intimes[42]. Ajoutons aussi qu'à cette enseigne, les testaments qui nous sont parvenus nous ont également apporté des exemples de bons rapports même si on ne léguait à ses domestiques que dans un à trois pour cent des cas, dépendant des villes[43].

Des 3874 testaments que nous avons repérés pour les années 1871 à 1875 dans les archives de Toronto, Montréal, Québec et Halifax, il y en avait une cinquantaine qui faisaient mention d'un legs à l'endroit d'un ou de plusieurs domestiques. La moitié d'entre eux accordait une somme forfaitaire d'environ 250 $ mais certaines d'entre elles n'étaient que de 40 $ alors que d'autres pouvaient s'élever à 3000 $.

Au fait, les nombres moyens étaient de 277 $ pour Montréal, 275 $ pour Québec, 241 $ pour Halifax et 62 $ pour Toronto. L'autre moitié des legs se divisait également entre les pensions viagères et les gratifications en biens. Règle générale, une pension viagère était de 60 $ annuellement (à peu près une année de salaire), sauf à Québec où elle était en moyenne de 116 $[44]. Ceux qui étaient gratifiés en biens l'étaient parfois assez grassement puisqu'ils pouvaient hériter de l'usufruit d'une maison meublée pour leur vie durant, et que certains étaient même constitués légataires universels[45]. Notons, à cet effet, que c'était surtout à Québec et à Montréal que l'on gratifiait en biens (12 des 15 testaments).

Les domestiques auxquels on léguait étaient ceux qui avaient été longtemps au service d'une famille. Presque tous les testaments spécifiaient d'ailleurs que le legs ne se ferait qu'à la condition que le domestique en question soit encore au service de la famille au moment du décès du testateur, et dans le cas des pensions viagères, qu'elles ne seraient versées qu'aussi longtemps que le légataire resterait célibataire.

Nous avons également repéré trois testaments de servantes. Ils sont tous trois de Montréal et tous trois instituaient un légataire universel: une laissait tout à sa fille adoptive, une autre à un ami, et la troisième à la personne chez qui elle demeurerait à son décès à la condition que celle-ci la fasse inhumer, lui fasse chanter un service et aussi une messe anniversaire un an après son décès[46]. Cela témoigne éloquemment de la solitude qui guettait habituellement les gens de service.

Somme toute, les testaments en faveur des domestiques disent bien que certains maîtres et domestiques ont été en bons termes. Toutefois, il est à espérer que la proportion de ces cas ait été supérieure à ce que ces documents indiquent puisque, sur l'ensemble, il n'y en aurait eu que 1,3 pour cent[47]. Il ne faut pas cependant se leurrer sur la qualité de ces legs car, dans la moitié des cas, ils ne correspondaient bien souvent qu'à une année de salaire, pour des domestiques qui avaient été plusieurs années en service et qui n'étaient peut-être plus d'âge à se trouver un autre emploi[48]. Or, dans bien des familles, on aurait eu les moyens de les mieux récompenser; ainsi, dans un ménage où l'on léguait 40 $ à sa servante, on en laissait 20 000 $ à Mgr Bourget pour ses oeuvres et 25 000 $ à diverses autres oeuvres[49]. Il s'agit là du cas le plus excessif mais il y en avait d'autres, et cela porte à penser que même si les rapports maîtres-domestiques étaient harmonieux, le serviteur n'en retirait pas un grand avantage.

En somme, si l'on tient compte des sources américaines, britanniques et françaises tout autant que des canadiennes, il faut convenir que dans la majorité des cas les rapports maîtres-domestiques étaient compliqués, basés qu'ils étaient sur une perception de l'autre

comme d'un être d'une autre classe, d'un autre monde. C'est d'ailleurs ce qu'ont fait ressortir les historiens qui se sont penchés sur la question. Toutefois, la plupart ont conclu que ces rapports s'inscrivaient à l'enseigne du paternalisme[50]. Cette vision est justifiable, et il n'y a qu'à consulter les livres d'étiquette, les manuels des gens de service et les traités d'économie domestique pour constater que le portrait du domestique qu'on y trace est celui d'un être inférieur qui avait besoin d'être encadré et contrôlé. En outre, on imagine bien, comme on le disait au sujet des domestiques du début du siècle, que dans certains cas les rapports aient pu véritablement être paternalistes, là où, par exemple, on employait un enfant pendant plusieurs années, ou encore dans les cas où des domestiques restaient de nombreuses années au service d'une même famille. Toutefois, on doute qu'il ait pu en être ainsi dans le cas de la majorité des domestiques qui changeaient de place continuellement et que l'on avait à peine le temps de connaître. Il nous semble, au demeurant, que l'on a quelque peu confondu les termes "attitude" et "rapport". Peut-être, de fait, certains maîtres ont-ils voulu adopter une attitude paternaliste, mais cela ne garantissait en rien la réponse du domestique qui se devait d'être soumis, obéissant, reconnaissant ou, tout au moins, déférent, conditions essentielles d'un rapport paternaliste[51]. De même, on a sans doute sous-estimé la méfiance réciproque entre gens du peuple et mieux nantis, méfiance qui d'ailleurs s'accroissait avec les années puisque le domestique était de plus en plus perçu comme un étranger et qu'on le lui faisait de plus en plus sentir – les escaliers de service sont là pour en témoigner – méfiance, de plus, dont les documents témoignent fort bien. Enfin, on a peut-être également oublié le caractère très temporaire du service pour la majorité de ceux qui s'y engageaient, ce caractère n'incitant pas à l'affection, à l'obéissance ou au respect véritable, mais plutôt à la méfiance ou, tout au mieux, à l'indifférence.

Rapports domestiques et entourage

Par l'entourage des domestiques, on entend leur famille, leurs voisins et leurs collègues. A vrai dire, cependant, il y a très peu de choses dans les documents concernant les rapports que les domestiques entretenaient avec eux. Il nous sera donc impossible de comparer la situation canadienne à celle des autres pays; tout au plus, pourrons-nous faire part des quelques indications qui nous sont parvenues.

À l'égard de la famille, par exemple, on ne dispose que de quelques bribes d'informations; l'on sait entre autres qu'environ 60 pour cent des domestiques urbains travaillaient loin d'elle dans la deuxième

moitié du XIX^{e} siècle mais que, par contre, plusieurs contribuaient à son soutien comme c'était la coutume à l'époque[52]. On ne sait pas toutefois si les domestiques avaient souvent l'occasion ou les moyens de visiter cette famille, ni s'ils prenaient le temps ou la peine de lui écrire fréquemment[53]. Néanmoins, on a pu constater que là où l'on était deux ou plusieurs à servir, l'on se faisait parfois embaucher avec un membre de sa famille (deux soeurs travaillant dans la même maison)[54]. Certes, on pourrait n'y voir qu'un moyen d'embauche rendu facile par la présence de celle qui était en place, mais nous croyons plutôt qu'il s'agissait là d'affections familiales véritables qui venaient adoucir des conditions de vie difficiles et peut-être aussi rendre les tâches plus supportables du fait qu'on les partageait avec une personne que l'on connaissait bien. Il est bien possible d'ailleurs que les liens fraternels aient été l'objet de rapports plus fréquents et plus soigneusement entretenus que ceux que l'on maintenait avec ses parents. En cela, du reste, la situation canadienne aurait été très semblable à celle que certains auteurs ont observée en France et en Grande-Bretagne[55].

En ce qui concerne les voisins ou le voisinage, les documents de la deuxième moitié du siècle ont été tout à fait muets. Pour ce qui est du début du siècle, les comptes rendus du juge Sewell nous avaient permis de constater que l'on visitait beaucoup ses voisins, qu'on allait causer le soir à la cuisine et que ces visites étaient rendues. Toutefois, on ne peut affirmer s'il en était ainsi après 1850, puisque les familles mangeaient plus tard et que les domestiques n'avaient peut-être pas le temps – ou la permission – de s'offrir ces quelques petites sorties. D'ailleurs, dans le dernier tiers du siècle, on a eu tendance un peu partout à resserrer la discipline de travail[56], et les employeurs des domestiques ne faisaient certainement pas exception à la règle!

La question des rapports entre collègues a un peu plus retenu l'attention bien que ce soient surtout les stéréotypes que l'on ait fait ressortir. Plusieurs auteurs, par exemple, ont souligné les problèmes que causait la hiérarchie dans le service[57] et l'on se moquait volontiers des domestiques qui adoptaient une attitude condescendante envers leurs semblables. De plus on ridiculisait les affectations de langage de certains et on se délectait à relever leurs mots, comme celui de cette domestique qui démissionnait de son poste parce que "the hother servants is so 'orrid vulgar, and hignorant"[58]. Les caricatures sur ces sujets étaient particulièrement prisées. De fait, l'on prétendait même que certains domestiques avaient également une attitude condescendante à l'endroit de leurs maîtres.

Si ces attitudes ont eu cours, il faut se rappeler cependant qu'il n'y avait que 25 pour cent des domestiques qui travaillaient dans des maisons de trois domestiques ou plus (voir tableau 28) et que, de ce nombre, seule la moitié occupait les meilleurs postes. Au demeurant, si l'on commençait dans le service comme bonne à tout faire, il est

plus que possible que l'on ait trouvé plus agréable que déplaisante la présence d'une consoeur, et que l'on ait entretenu de bons rapports avec elle. Comme le disaient les soeurs Beecher: "Two servants keep peace with each other and their employer"[59]. D'ailleurs, d'autres traités d'économie domestique disaient aussi que le meilleur moyen de garder une servante, c'était d'en avoir deux[60].

Notes

1 Voir entre autres, M.E.W. Sherwood, op. cit., p. 553, Elizabeth A.M. Lewis, "A Reformation of Domestic Service", Nineteenth Century, vol. 33 (janv.-juin 1893), p. 127-138; George S. Layard, "The Doom of the Domestic Cook", Nineteenth Century, vol. 33 (janv.-juin 1893), p. 309-319; Ellen W. Darwin, "Domestic Service", Nineteenth Century, vol. 28 (août 1890), p. 286-296 et P.G.M. Bouniceau-Gesmon, op. cit., p. 64-65.

2 Plusieurs auteurs l'ont constaté en effet; voir à titre d'exemples, Dorothy Marshall, op. cit., p. 15, Theresa M. McBride, Domestic Revolution, p. 31, Blaine E. McKinley, op. cit., Daniel E. Sutherland, op. cit., p. 17, Geneviève Fraisse, op. cit., p. 18. Curieusement, Agatha Christie qui vient de publier ses mémoires et qui se rappelle son enfance au tournant du siècle dit également la même chose: voir Autobiographie ([Montréal], Libre Expression, 1981), p. 28.

3 P.G.M. Bouniceau-Gesmon, op. cit., p. 68.

4 M.E.W. Sherwood, op. cit., p. 554; il faut dire toutefois que les soeurs Beecher pensaient plutôt que c'étaient les Anglais qui étaient les meilleurs (Catherine E. Beecher et Harriet Beecher Stowe, op. cit., p. 279).

5 Voir Blaine E. McKinley, op. cit., chap. 4, Pierre Guiral et Guy Thuillier, Vie quotidienne, p. 167 et les nombreuses caricatures à l'endroit des Irlandais que nous reproduisons.

6 Si l'on en croit Paul Allard, la bourgeoisie se renouvelle de moitié à chaque génération: "La composition de la bourgeoisie d'Arles sous le second empire", communication présentée au congrès annuel de la Société historique du Canada, Halifax, juin 1981, p. 6-7.

7 Theresa M. McBride, "Rural Tradition", p. 34; il en était d'ailleurs ainsi aux siècles précédents si l'on croit Jean-Pierre Gutton, op. cit., p. 133.

8 J.B. Brown, "The Pig or the Stye: Drink and Poverty in Late Victorian England", International Review of Social History, vol. 18, part. 2 (1973), p. 381.

9 Parmi les sources qui ont été analysées séparément on retrouve les pièces de théâtre pour la France (Ludovic Leclerc, Les valets au théâtre, Genève, Slatkine Reprints, 1970), les traités d'économie domestique et les revues féminines pour les États-Unis (voir Blaine E. McKinley, op. cit.).

10 Parmi les auteurs du XIX^{e} siècle, voir:
M.A. Baines, op. cit., p. 9
Catherine E. Beecher et Harriet Beecher Stowe, op. cit., p. 245
P.G.M. Bouniceau-Gesmon, op. cit., p. 78

Elizabeth F. Bayle-Mouillard (pseud. Madame Celnart), Manuel complet d'économie domestique (Paris, Roret, 1826), p. 11

M.E.W. Sherwood, op. cit., p. 549

Voir aussi la perception de Pierre Larousse, analysée par Pierre Simoni, "Science anthropologique et racisme à l'époque de l'expansion coloniale: le cas du Grand dictionnaire universel du XIX^{e} siècle de Pierre Larousse", Historical Papers /Communications historiques (1980), p. 167 à 184;

Parmi les auteurs contemporains voir:

Lewis A. Coser, op. cit. p. 32, 36

Rose Mary Crawshay, Domestic Service for Gentlewomen: a Record of Experience and Success (Londres, Mrs. Crawshay's Office for Lady-helps, 1876), p. 15

Arthur Downs, op. cit., p. 58

Jean-Louis Flandrin, "L'attitude", p. 143-210

Geneviève Fraisse, op. cit., p. 20

Barbara Stein Frankle, op. cit.

John Gillis, op. cit., p. 163

Pierre Guiral et Guy Thuillier, Vie quotidienne, p. 188-191

Gaston Jolivet, "Les domestiques parisiens", Le Correspondant (10 août 1908), p. 462

Theresa M. McBride, "Rural Tradition", p. 39.

11 A cet effet, voir entre autres Daniel Calhoun, op. cit., p. 171; il rapporte ici les propos de Madame J. Blackwell, Mother's Practical Guide in the Early Training of Her Children (New York, 1843).

12 Pour les auteurs du XIX^{e} siècle, voir:

Rose Mary Crawshay, op. cit., p. 15

Edmond et Jules Goncourt, op. cit.

Alphonse de Lamartine, op. cit., p. 65 (pour le portrait de Geneviève)

Eugène Sue, op. cit. (part. 4, chap. 8)

Émile Zola, op. cit., p. 54;

Pour les auteurs contemporains, voir:

Barbara Stein Frankle, op. cit., p. 238

Anne Martin-Fugier, op. cit., p. 156: elle nous rappelle que c'est bien là l'image de Bécassine

M. Jeanne Peterson, op. cit., p. 13.

13 Ces images sont surtout tirées des romans de l'époque; par exemple, Louisa May Alcott, Little Women, or Meg, Jo, Beth and Amy (New York, Collier Books, 1962), p. 24 (1re éd. en 1869), et surtout les romans de Jules Verne. Voir à cet effet les analyses de Brian Harrison, (op. cit., p. 107-138), Anne Martin-Fugier, (op. cit., p. 140 à 156), et Ghislain de Diesbach, Le tour de Jules Verne en quatre-vingts livres (Paris, Julliard, 1969).

14 A ce sujet, voir ce que disent les soeurs Beecher: "The higher up in the social scale one goes, the more courteous seems to become

the intercourse of master and servant" (Catherine E. Beecher et Harriet Beecher Stowe, op. cit., p. 279).

15 Voir à ce sujet, Geneviève Fraisse (op. cit., p. 104-106) qui a repéré plusieurs de ces images dans la production française.

16 C'est L. Perry Curtis Jr. (Apes and Angels: the Irishman in Victorian Caricature, Washington, Smithsonian Institution Press, 1871) qui a le plus étudié cette image; elle est évidente d'ailleurs dans les caricatures de l'époque.

17 L. Perry Curtis Jr., op. cit., p. 95.

18 Tous les auteurs qui ont étudié le service en conviennent; voir entre autres, Barbara Stein Frankle, op. cit., chap. 6.

19 Cette idée était toujours mise de l'avant dans les recueils de plans de maison; voir ce que disent aussi Clifford E. Clark Jr. (op. cit., p. 50), Jill Franklin ("Troops of Servants: Labour and Planning in the Country House, 1840-1914", Victorian Studies, vol. 19, nº 2, déc. 1975, p. 211), Mark Girouard (The Victorian Country House, New Haven, Yale University Press, 1979), et T.R. Slater ("Family, Society and the Ornamental Villa on the Fringes of English Country Towns", Journal of Historical Geography, vol. 4, nº 2, avril 1978, p. 129-144).

20 David Katzman, op. cit., p. 10; Daniel E. Sutherland, op. cit., p. 233; Brian Harrison, op. cit., p. 136; Geneviève Fraisse, op. cit., p. 29.

21 Margaret Powell, op. cit., p. 37; Geneviève Fraisse, op. cit., p. 169.

22 Canadian Illustrated News, 13 juil. 1878, p. 22.

23 Alexis Mailloux, op. cit., p. 237 et Benjamin A. Testard de Montigny, op. cit., p. 37.

24 Philippe Aubert de Gaspé, Mémoires, p. 66; AO, Mu 303, 308-309, Andrew Buell Papers, 1848-1881, Addie Thorp à sa soeur Madame A.N. Buell, 13 sept. 1875.

25 Joy Parr, op. cit., p. 115.

26 Philippe Aubert de Gaspé, Mémoires, p. 66; lady Dufferin, op. cit., p. 64; Robert de Roquebrune, op. cit., p. 36, 168-169; Henriette Dessaulles, op. cit., p. 263.

27 Henriette Dessaulles, op. cit., p. 88.

28 Ibid., p. 82.

29 Voir à cet effet, l'article de Marilyn Barber, op. cit.

30 Daniel E. Sutherland, op. cit., p. 267; P.G.M. Bouniceau-Gesmon, op. cit., p. 82; Ellen W. Darwin, op. cit., p. 287.

31 Anne Martin-Fugier, op. cit., p. 299. A ce sujet, il faut aussi consulter les ouvrages de Deborah Gorham, "The 'Maiden Tribute of Modern Babylon' Re-examined: Child Prostitution and the Idea of Childhood in Late-Victorian England", Victorian Studies, vol. 21, nº 3 (printemps 1978), p. 371 et Yvonne Knibiehler, "Les médecins et la "nature féminine" au temps du code civil",

Annales, E.S.C., vol. 31, nº 4 (juil.-août 1976), p. 829-833; la première écrit qu'au XIX^{e} siècle, l'on croyait que les maladies vénériennes étaient guéries si on avait un rapport sexuel avec une vierge, et la seconde, que ce n'est qu'au début du siècle que l'on a reconnu qu'une grossesse pouvait résulter d'un viol, jusque-là on avait toujours cru qu'on ne pouvait enfanter que dans le plaisir.

32 Pierre Guiral et Guy Thuillier, Vie quotidienne, p. 122.

33 Voir, entre autres, Frank Dawes, op. cit., p. 67; David Katzman, op. cit., p. 16-17; Theresa M. McBride, "Rural Tradition", p. 43; Leonore Davidoff et Ruth Hawthorn, op. cit., p. 82; Pierre Guiral et Guy Thuillier, Vie quotidienne, p. 123-127.

34 Pierre Guiral et Guy Thuillier, Vie quotidienne, p. 50-59.

35 C'est là d'ailleurs un sujet qui a fait couler beaucoup d'encre. En règle générale, on tentait de convaincre les domestiques qu'en faisant la volonté de leur maître, ils faisaient la volonté de Dieu (Anne Martin-Fugier, op. cit., p. 143 et Pamela Horn, op. cit., p. 111). Voir aussi Blaine E. McKinley, op. cit., dans la préface.

36 C'est Barbara Stein Frankle (op. cit., p. 236) qui cite cet extrait de Mrs. Mary Motherly, The Servants' Behaviour Book (Londres, Bell and Daldy, 1859), p. 20-21.

37 C'est Geneviève Fraisse, op. cit., qui nous a rappelé cette répartie de Simplicie et qui nous a fait constater l'importance de la littérature enfantine dans la transmission d'un stéréotype. Les livres de la comtesse de Ségur ont été beaucoup lus et ils le sont encore aujourd'hui par les enfants de 9 à 12 ans.

38 On peut faire la même remarque qu'à la note précédente dans le cas des romans de Jules Verne d'où cette image est tirée; ils sont encore réédités et populaires; voir Ghislain de Diesbach, op. cit., p. 152.

39 P.G.M. Bouniceau-Gesmon, op. cit., p. 78.

40 L'Événement, 13 et 16 janv. 1871, par exemple.

41 Ibid., 24 fév. 1871.

42 On pense ici à ceux de Philippe Aubert de Gaspé, de lady Dufferin, de Robert de Roquebrune, de Louis Fréchette, de Henriette Dessaulles que l'on a déjà mentionnés, et aussi à l'extrait des mémoires de Casgrain dans BRH-"Servante", p. 324.

43 Les testaments de Toronto pour la période 1871-1875 sont déposés aux AO, RG 22, 05/109/6-10 et 05/121/25, York Co. Estate Files, 1871-1875, boîtes 89 à 124; ceux de Montréal et de Québec sont déposés respectivement dans les greffes de notaires aux ANQ-M et APJ-M, et aux ANQ-Q et APJ-Q, dont la liste apparaît en bibliographie; ceux de Halifax sont déposés aux PANS, RG 48, Court of Probate, Halifax Co. Will Books, vol. 8 (1870-77), bobine 360. Nous en avons repéré 253 à Toronto, 2336 à Montréal, 1077 à Québec et 208 à Halifax. De ce nombre, 6 concernaient des domestiques à Toronto, 13 à Montréal, 23 à Québec et 8 à Halifax.

Les différentes proportions entre les villes anglophones et les villes francophones s'expliquent par le fait que les "Courts of Probate" du Canada anglais ne contiennent que les testaments des gens qui sont décédés durant ces années, qui avaient rédigé un testament et qui avaient assez de biens pour avoir un dossier; au Canada français, les greffes des notaires contenaient tous les testaments rédigés dans les années 1871 à 1875 sans égard à la date du décès.

44 Cette moyenne est rehaussée par deux pensions qui s'élevaient à 300 $ et 100 $ respectivement; voir ANQ-Q, greffe de John Clapham, acte nº 4954, 27 sept. 1872 et APJ-Q, greffe de Jean-Alfred Charlebois, acte nº 625, 14 janv. 1873.

45 Voir comme exemples des uns et des autres AO, RG 22, 05/121/25, boîte 122, dossier 2069, 27 mai 1874 et ANQ-M, greffe de James S. Hunter, acte nº 19036, 6 nov. 1873.

46 Voir respectivement, ANQ-M, greffe de J.-Hilarion Jobin, acte nº 13285, 31 déc. 1873; ANQ-M, greffe de James S. Hunter, acte nº 19036, 6 nov. 1873; APJ-M, greffe de L.-Ovide Hétu, acte nº 7219, 28 août 1875.

47 C'est ce qui appert sur l'ensemble puisque nous avons repéré 50 testaments concernant des domestiques sur les 3874 retrouvés dans les diverses archives. C'est un chiffre toutefois qui est ambigu puisque les testateurs n'avaient pas nécessairement tous des domestiques.

48 C'est peut-être là d'ailleurs une des raisons pour lesquelles les asiles hébergeaient tant de domestiques.

49 Voir ANQ-Q, greffe d'Alexandre Lemoine, acte nº 4053, 4 fév. 1874.

50 Voir, entre autres, Leonore Davidoff, "Mastered for Life: Servant and Wife in Victorian and Edwardian England", Journal of Social History, vol. 7, nº 4 (été 1974), p. 406-428 qui s'appuie sur les écrits de Max Weber et, en particulier, sur son Economy and Society, (à cet effet, voir G. Roth et C. Wittich, éd., Max Weber, Economy and Society; an outline of interpretive sociology, New York, Bedminster Press, 1968, vol. 3, p. 1066); de même, voir aussi les ouvrages déjà cités de Theresa M. McBride, Blaine E. McKinley, et Pierre Guiral et Guy Thuillier.

51 David Roberts, op. cit., p. 45.

52 Se référer dans le présent ouvrage au chapitre "Les parties en cause en 1871" pour la question de l'origine rurale ou urbaine des domestiques; quant à celle du soutien de famille, voir Joan W. Scott et Louise A. Tilly, "Women's Work and the Family in Nineteenth Century Europe", Comparative Studies in Society and History. An International Quarterly, vol. 17, nº 1 (1975), p. 36-64, et Mary Lynn McDougall, "Women's Work in Industrializing

Britain and France", Atlantis, vol. 4, nº 3 (printemps 1979), p. 143-151.

53 Henriette Dessaulles (op. cit., p. 82) nous dit à cet effet que leur couturière écrivait à son neveu curé; était-elle une exception?

54 Au pays, c'est dans près de 10 p. cent des cas que des membres d'une même famille travaillaient dans une même maison, comme on le mentionnait au premier chapitre; de fait, nous avons aussi trouvé des cas ou des soeurs travaillaient dans des maisons voisines.

55 Voir Geneviève Fraisse, op. cit., p. 111, ainsi que Deborah Gorham et Maurianne Adams, respectivement auteurs de "Victorian Reform as a Family Business: the Hill Family", et "Family Desintegration and Creative Reintegration: the Case of Charlotte Brontë and Jane Eyre", dans Anthony S. Wohl, éd., The Victorian Family, Structure and Stresses (Londres, Croom Helm, 1978), p. 119-147 et 148-179.

56 Daniel T. Rodgers, "Socializing Middle-Class Children: Institutions, Fables and Work Values in Nineteenth Century America", Journal of Social History, vol. 13, nº 3 (printemps 1980), p. 361.

57 Voir entre autres, Pierre Guiral et Guy Thuillier, Vie quotidienne, chap. 7; P.G.M. Bouniceau-Gesmon, op. cit., p. 80 et Frank Huggett, op. cit.

58 Frank E. Huggett, op. cit., p. 116.

59 Catherine E. Beecher et Harriet Beecher Stowe, op. cit., p. 289.

60 Helen Campbell, op. cit., p. 221.

CONCLUSION

Qu'il nous soit permis en conclusion de rappeler que la question du service domestique aurait pu être abordée selon diverses optiques, qu'il s'agisse de celles de l'histoire juridique ou de l'histoire économique, ou encore, de celles, plus restreintes, de l'histoire des travailleurs, de celles de la famille, de la femme, de l'adolescent ou même de l'enfant. Notre point de vue fut celui de l'histoire quotidienne, préoccupée que nous étions par les besoins de la restauration et de l'interprétation du passé des maisons historiques.

Nous avons donc dû passer sous silence de nombreux aspects qui, autrement, auraient bien mérité que l'on s'y attarde. Ainsi, il aurait été intéressant d'aborder la question du service en tant que travail de femme puisque la main-d'oeuvre féminine y passa de 50 à 90 pour cent entre 1818 et 1871[1]. A cet effet, il aurait été également éclairant de comparer la perception que l'on avait de la femme en général à l'époque, à celle que l'on a pu dégager concernant les domestiques[2]. On aurait même pu tenter de découvrir si la moins bonne perception du service dans la deuxième moitié du siècle avait un lien avec le fait que la main-d'oeuvre était presque entièrement féminine.

Nous n'avons pas parlé non plus des différentes formes de pression exercées sur les domestiques. Pourtant, tout au long du XIX^{e} siècle, on a utilisé la religion pour s'assurer leur obéissance et leur soumission comme en témoignent ces extraits tirés de leurs manuels:

> "A good servant is as estimable in the sight of God as a good master".
>
> "Had God seen that it would have been better for your external good that you should be great and rich He would have made you so; but He gives to all the places and duties best fitted to them".
>
> "Vous, les domestiques, soyez soumis à vos maîtres avec une profonde crainte, non seulement aux bons et aux bienveillants mais aussi aux difficiles. Car c'est une grâce que de supporter, par égard pour Dieu, des peines que l'on souffre injustement".[3]

Enfin, il aurait fallu sans doute démontrer comment le service s'intégrait dans le triple aspect du politique, de l'économique et du social de l'époque, et discuter de l'impact du service sur le domestique. Ce sont là des questions très débattues et si l'on s'entend généralement pour dire que le service avait peu de poids sur le politique, les opinions sont très partagées quant à celui qu'il exerçait sur l'économique et le

social. Ainsi, certains déclarent que le service était une institution désuète, et qu'il n'était en somme qu'un relent d'ancien régime[4]; d'autres le perçoivent plutôt comme un indicateur économique, précisant que c'était au nombre des serviteurs que l'on reconnaissait le prestige d'un individu ou d'une famille et à la masse des domestiques que l'on déterminait l'importance des quartiers dans une ville donnée[5]; d'autres enfin insistent plutôt sur le fait que le service fut un facteur d'urbanisation et de modernisation. Pour ces derniers le service permettait la diffusion d'attitudes sociales entre les classes moyennes et populaires, et le transfert des valeurs urbaines par le retour fréquent qu'effectuaient les domestiques vers leurs campagnes une fois mariés[6]. On a d'ailleurs beaucoup écrit durant les dernières années sur ces théories de l'urbanisation et de la modernisation: certains ont remis en question le sens même des mots et l'on tend de plus en plus à en repenser les implications[7]. Les opinions sont également partagées en ce qui concerne l'impact que le service a exercé sur le domestique. Certains prétendent que les domestiques profitaient de leurs années dans le service au point que certains y trouvaient même un moyen d'ascension sociale; d'autres soutiennent que l'expérience était plutôt avilissante et négative[8]. Nous n'avons pas voulu nous immiscer dans ces débats, nos sources ayant été divergentes quant à certains de ces aspects selon qu'elles concernaient l'une ou l'autre moitié du siècle; d'ailleurs elles les rejoignaient mal, centrées qu'elles étaient sur la maison et ses occupants.

Ces sources, toutefois, ont livré des données fort intéressantes et l'on nous permettra d'en résumer ici l'essentiel. Rappelons d'abord que les domestiques qui ont fait l'objet de notre recherche étaient ceux qui résidaient chez leurs maîtres et que, de ce fait, notre étude ne rejoint qu'environ 70 pour cent du personnel domestique qui travaillait dans les grandes villes du pays[9]. Ces domestiques se ressemblaient fort d'une ville canadienne à une autre – la majorité d'entre eux avaient moins de 25 ans et étaient d'origine plutôt humble – et ils étaient aussi très semblables à leurs congénères américains, britanniques et français. En règle générale, ces domestiques étaient seuls à servir dans la maison où ils travaillaient puisque dans deux maisons sur trois il n'y avait qu'une servante à l'emploi, et il n'y avait que le quart d'entre eux qui travaillaient dans une maison où l'on employait au moins trois domestiques.

Autres constantes: les "ménages à domestique" étaient peu nombreux: 10 à 20 pour cent de l'ensemble[10], dont 2 à 4 pour cent employaient quatre domestiques ou plus. De même, il semble bien que dans plus d'une maison les conditions de vie et de travail des domestiques aient été plutôt mauvaises: chambres petites et mal meublées, mal chauffées et mal éclairées; cuisines surchauffées fréquemment situées au sous-sol où la lumière était mauvaise; journées de 15 à 18 heures à effectuer des ouvrages pénibles, à transporter de

lourdes charges et à satisfaire les moindres désirs des maîtres. En conséquence, ces domestiques étaient fort mobiles, toujours en quête d'une meilleure place, dont l'idéale se trouvait généralement chez les rares ménages qui avaient les moyens de se payer trois domestiques ou plus. Enfin, au pays comme ailleurs, les domestiques étaient perçus comme étant moins doués que leurs devanciers, et le service considéré comme allant se dégénérant.

Bien que ce soient ces constantes qui ressortent, il n'en demeure pas moins que certaines différences ont existé entre les pays, les villes et les époques. Ainsi, même si l'on s'est partout plaint de la grande mobilité des domestiques, il nous a semblé qu'elle était moins prononcée en Europe qu'en Amérique. Cette impression, toutefois, tient peut-être au fait que, contrairement aux auteurs européens et à l'instar des Américains, nous ne nous soyons occupée que des résidents urbains. Il ne faut donc pas écarter la possibilité que la grande mobilité des domestiques ait été un phénomène plus urbain que rural. D'autres différences existaient aussi d'une ville à une autre. Par exemple, la population domestique était répartie beaucoup plus uniformément à Toronto, ville jeune à l'époque, qu'elle ne l'était dans les villes plus anciennes où la ségrégation spatiale était plus accentuée. Aussi à Montréal, qui s'industrialisa plus rapidement, les domestiques avaient déserté le centre-ville en 1871, contrairement à ceux de Québec et de Halifax où les citadins mieux nantis habitaient toujours le coeur de la ville. Voilà une évolution qui n'était pas sans affecter le domestique, beaucoup plus isolé à partir du moment où les riches ont gagné les faubourgs.

Et le domestique lui-même a aussi différé quelque peu d'une période à l'autre. Ainsi, il était en moyenne un peu plus jeune au début du siècle, sans doute parce que la proportion d'enfants était alors plus élevée. De même, les domestiques de la deuxième moitié du siècle étaient plus instruits que leurs prédécesseurs. Cependant, les différences les plus marquées furent surtout que la proportion des femmes passa de une sur deux à neuf sur dix, et que ces femmes, déjà étrangères de par leur statut social, le devinrent doublement dans la deuxième moitié du siècle parce qu'elles étaient très souvent des immigrantes.

Enfin, le service dans son ensemble a également accusé certaines particularités propres à chacune des deux périodes, particularités dont on ne peut se surprendre étant donné les différences de contexte qui ont marqué l'une et l'autre moitié du siècle. Ainsi, si l'on peut accorder quelque importance à nos impressions les plus tenaces tout au long de la recherche – l'histoire des domestiques sera peut-être toujours "impressionniste" – il aurait fallu conclure la recherche sur le début du siècle en faisant ressortir les fonctions sociales que le service assumait à l'époque. Ainsi, il nous est apparu que le service était alors une forme d'assistance qui voyait à la survie des orphelins et des

enfants que leur famille ne pouvait soutenir; c'était aussi une sorte d'éducation et d'apprentissage à la vie pour ceux des jeunes qui étaient moins bien nantis et qui n'avaient pas l'avantage d'aller à l'école ou d'apprendre un métier; enfin, c'était aussi un moyen de soutien pour les gens plus âgés ou démunis qui ne pouvaient être secourus par leur famille. Il nous a semblé de plus que certains avaient dû profiter de leur situation, voire que quelques-uns l'avaient peut-être même exploitée. De même, tout portait à croire que si le domestique ne retirait pas que des désavantages du service, ses maîtres, eux, n'en tiraient pas que des avantages puisqu'ils avaient introduit des étrangers dans la famille, des étrangers qui exerçaient une certaine influence sur leurs enfants, qui étaient témoins de leurs querelles et qui pouvaient aussi les colporter... Or, au cours de la deuxième étape de recherche, l'aspect de la fonction sociale du service s'est estompé – il faut dire qu'avec les années 1850 les orphelinats et les hospices pour vieillards commencèrent à se multiplier – et nous avons été de plus en plus préoccupée par l'idée de la coexistence, dans un espace restreint, de représentants des deux classes extrêmes de l'échelle sociale. Il nous a semblé, sans doute à cause de l'abondance des traités d'économie domestique, des manuels à l'usage des gens de service et des caricatures dans les journaux, que l'on passait un temps monstre à se définir par rapport à l'autre, à prendre conscience de ses appartenances et, surtout, à les démarquer (escaliers de service et livrées).

En conséquence, et c'est peut-être la différence qui nous a paru la plus marquée, le service nous a semblé plus pénible dans la deuxième moitié du siècle et le domestique moins bien perçu. Par exemple, les traités d'économie domestique du début du siècle prescrivaient de ne pas laisser les domestiques dans l'oisiveté alors que ceux des dernières décennies recommandaient d'alléger leurs tâches[11]; c'est beaucoup dire sur la somme de travail qu'on en était venu à exiger d'eux, à mesure que le siècle avançait. De même, si vers les années 1840 on se préoccupait de la réforme du domestique, dans les années 1870 on s'orientait plutôt vers la réforme du service comme institution[12]; serait-ce que la personne du domestique était devenue moins importante? Il va sans dire que les rapports maîtres-domestiques ont dû épouser les mêmes tangentes, et peut-être ne faut-il pas s'étonner de l'abondance des livres qui, dans la deuxième moitié du siècle, sont venus dicter aux uns et aux autres les règles à suivre afin que la vie sous un même toit fût tout au moins supportable. Certes, il y eut, dans une époque comme dans l'autre, de bonnes places, de bons maîtres et de bons domestiques, mais il s'agissait là de la minorité. Qui plus est, cette minorité était souvent composée des familles les mieux nanties qui employaient plusieurs domestiques et qui habitaient des maisons plutôt cossues; les domestiques qui y oeuvraient, pour leur part, n'en étaient pas à leur première expérience dans le service puisque, souvent, les femmes y étaient de 3 à 5 ans plus âgées que la

moyenne des domestiques. Ce fait est pour nous important parce que les maisons qui font l'objet d'une restauration historique sont habituellement de celles qui faisaient alors partie de cette minorité, ces maisons nous étant parvenues justement parce que, en règle générale, elles étaient en meilleure condition que les autres et qu'elles avaient souvent appartenu à des familles bien nanties.

Il nous semble donc qu'il y a là un problème sur lequel il faudra réfléchir avant d'entreprendre la restauration des quartiers des domestiques dans une maison donnée. Comment, en effet, attirer l'attention sur la pauvreté et la négligence avec laquelle on meublait généralement les quartiers des domestiques quand les pièces qui doivent servir d'illustrations ne sont pas représentatives de l'ensemble des quartiers des domestiques canadiens, situées qu'elles étaient dans des maisons généralement beaucoup plus riches que la moyenne? Dans la même veine, il y aurait certainement lieu de penser aussi à "situer" correctement ces maisons "à domestiques" dans leur contexte social de façon à transmettre l'idée qu'une famille où l'on employait cinq domestiques, par exemple, n'était représentative que de 3,5 familles sur mille à l'époque. Notre étude n'aura-t-elle réussi qu'à en faire prendre conscience et à rectifier certaines idées reçues qui nuisent à une juste perception de l'époque, qu'elle aura contribué à faire progresser la connaissance et la compréhension du XIX^{e} siècle canadien.

Notes

1 En ce qui concerne le travail de la femme au XIX^{e} siècle, nous avons beaucoup profité de la lecture des ouvrages (donnés en bibliographie, section 11) de Thomas Dublin, Margaret Gibson Wilson, Tamara K. Hareven et Maris A. Vinovskis, Lee Holcombe, Isaac Joseph et Philippe Fritsch, Evelyne Sullerot, Janice Acton, et John Baltye.

2 Voir, parmi les ouvrages qui nous ont été utiles au niveau de la réflexion, ceux de Patricia Branca, Carl N. Degler, Mary Kelley, Katherine Kish Sklar, Barbara Welter, Renata Bridenthal et Claudia Koonz, Sally Mitchell, Rosalind Rosenberg, Donald D. Slone, Françoise Basch, Laura S. Strumingher, Edward R. Tannenbaum, Margaret R. Conrad, Ramsay Cook et Wendy Mitchinson, Micheline Dumont-Johnson, Linda Kealy, Marie Lavigne et Yolande Pinard, et Kathleen McCrone.

3 Lady Darling, A Handy Book for Domestic Service (Londres, Griffin Bohn, 1863), p. 3; Pamela Horn, op. cit., p. 111: texte tiré de Advice to Young Women on Going to Service (Society for Promoting Christian Knowledge, 1835); Anne Martin-Fugier, op. cit., p. 140: citation de Pierre I, 2, 18-20 (Bible de Jérusalem).

4 En plus de Lewis A. Coser (op. cit.), il y a aussi David Katzman (op. cit.), qui considère que le service était pratiquement anachronique dans la deuxième moitié du XIX^{e} siècle.

5 Louis Chevalier, La formation de la population parisienne au XIX^{e} siècle (Paris, INED/PUF, 1950), p. 79.

6 Theresa M. McBride, "Rural Tradition", p. 265-266; plusieurs ont d'ailleurs qualifié le service de "bridging occupation".

7 Ainsi, comme le constatait Raymond Grew, si l'on fixe un but au modernisme, on commet l'erreur classique de prétendre que l'histoire finit avec nous ("More on Modernization", Journal of Social History, vol. 11, n^{o} 2, hiver 1980, p. 179-187); on pourra également référer à cet effet aux intéressants articles de Peter N. Stearns, "The Effort of Continuity in Working Class Culture", The Journal of Modern History, vol. 52, n^{o} 4 (déc. 1980), p. 626-655, et aussi "Modernization and Social History: Some Suggestions, and a Muted Cheer", Journal of Social History, vol. 14, n^{o} 2 (hiver 1980), p. 189-209; enfin , il faudrait aussi tenir compte des réflexions de Tony Judt, "A Clown in Regal Purple: Social History and the Historians", History Workshop. A Journal of Socialist Historians, vol. 7 (printemps 1979), p. 66-94.

8 C'est du moins ce que prétendent respectivement Theresa M. McBride ("Social Mobility"), et Lewis A. Coser (op. cit.).

9 C'est la proportion que l'on a pu établir pour les années 1870; sans doute était-elle semblable vers 1820. Le Recensement de

Signay en 1818 ne permet pas de l'établir puisqu'il n'a pas tenu compte de toutes les institutions et qu'il n'a dénombré que cinq domestiques, pères de famille, qui vivaient avec leur famille et non pas chez leur maître.

10 Il est à espérer que d'autres études du genre de celle que Michael B. Katz a entreprise sur la société viennent nous éclairer sur la composition de cette classe que l'on a appelée classe moyenne et sur ses comportements. Voir son article "Social Class in North American Urban History", Journal of Interdisciplinary History, vol. 11, nº 4 (printemps 1981), p. 579-605, où il précise, qu'à revenus égaux, un marchand prendra une servante alors qu'un artisan s'achètera une maison. Il reste encore beaucoup à dire dans ce domaine...

11 Anne Martin-Fugier, op. cit., p. 104.

12 Daniel E. Sutherland, op. cit., chap. 8.

APPENDICE A

Formule du contrat d'engagement au début du siècle*

PARDEVANT LES NOTAIRES PUBLICS en la Province du Bas-Canada, résidents à Québec Soussignés,

Fut présent [*on inscrit ici le nom du parent, la profession et le lieu de résidence*] lequel pour faire le bien et avantage de _____ âgé de _____ qu'il certifie fidel, l'a engagé et l'engage en qualité de _____ pour le terme et espace de _____ commencer à courir _____ et finir _____ à [*on inscrit ici le nom du maître, la profession et le lieu de résidence*] à ce présent et acceptant le dit _____ pendant le dit tems.

Lequel dit _____ sera tenu et obligé de _____ servir fidèlement et diligemment son dit maître, de lui obéir en tout ce qu'il lui commandera et fera commander de licite et d'honnête par toute personne préposée à cet effet, travailler avec assiduité, faire le profit de son maître, éviter son dommage et l'avertir des torts qui pourroient lui être faits, s'ils viennent à sa connoissance, ne point s'absenter du service de son dit maître en aucun tems quelconque sans sa permission expresse, ne point fréquenter les auberges ni les maisons déréglées, ne point jouer à aucuns jeux de hazard qui pourroient être contraires aux intérêts de son dit maître. Enfin se conduire envers son dit maître pendant le dit engagement tel qu'un serviteur fidèle et honnête doit se comporter.

Et de sa part le dit maître promet et s'oblige traiter humainement le dit serviteur

[*et on énumère ici les* ***obligations du maître****, qui peuvent être de loger, nourrir, chauffer, éclairer, entretenir, vêtir, blanchir, raccommoder, soigner en cas de maladie, faire instruire dans la religion, permettre la pratique de celle-ci, faire faire la première communion, enseigner à lire et à écrire; on fixe aussi le* ***salaire****, qu'il soit en argent ou en biens, et on en stipule le* ***mode de paiement***]

pour le tout être exécuté à peine de tous dépens, dommages et intérêts.

CAR AINSI, &c. Promettant, &c. Obligeant, &c. Renonçant, &c. Fait et passé à _____ Étude de _____ l'An mil huit cent _____ le jour du mois de _____

[*au bas, on retrouve les signatures de ceux qui peuvent signer; les autres font habituellement leur marque*].

---

* Québec, Archives nationales à Québec, greffe de Jean Bélanger, acte nº 6193, 16 mai 1816.

APPENDICE B

Compte rendu du procès d'Alexis de Roussell accusé par Susannah Eliza Davis de l'avoir violée en 1814*

7 May 1814.	Québec. Oyer et terminer & Gen.l Gaol Delivery	
Dominus Rex	sur Indictment for a Rape on Susannah Eliza Davis	
vs	Tempus. 23rd February 1814	
	Locus. Parish of Beauport	
Alexis de	Pro Rege	The Attorney General
Roussell	Pro. Def.te	Mr. Fletcher
		Mr. Vanfelson

Susannah Eliza Davis

- J'ai 17 ans, J'ai été en service a Québec en plusieurs familles respectables – Je connais le pr. Il demeure a Beauport. Ihyver passe dans le mois de Janvier Jai entré chez lui en attendant une place chez Madame Duchesnay de Beauport – Je lui ai demande a coucher et le lendemain, Je lui ai demande a y rester jusqu'à ce que jaie trouvé une place – Je ne lai pas connu auparavant, il est un homme marié, La femme du P. y etoit – Le Mardi Gras dernier Mad.e Roussel est parti pour Quebec a deux heures de lapres midi laissant dans la maison le P. moimême et deux petits enfans dont l'aine a cinq ans – a onze heures Je me suis couché. Jéteint la chandelle – et deux heures apres le P. est venu dans la chambre ou Jétois avec une chandelle a la main quil a mis sur la table ou il se mit a manger, Il m'a demandé a manger aussi mais Je ne voulois pas.

  Il s'est approché de mon lit et m'a dit quil vouloit coucher avec moi – Je lui ai dit que non – Et la Dessus Je me suis levée et Je fus contre la Table; Il eteint la Chandelle m'a pris dans ses bras et m'a jetté sur son lit. J'ai resisté. Je me suis mis a crier et il m'a pris par la gorge pour mempecher de crier. Il m'a empecher aussi de me lever – les enfant crioient, Il les a dit de se taire et de rester dans leurs lits – et ma dit levez vous, si vous pouvez – J'ai continué a crier et il m'a demandé si Je voulois me faire entendre par les voisins – Jai crié aussi fort comme Jai pu –Les enfans etoient reveillés par mes cris – Il ny avoit personne dans la maison que le Pr moi meme et les Enfans cette nuit la –Jetois habillé – il etoit tard quand Je me suis couché et pour cet raison Je me suis Jetté sur mon Lit avec mes hardes etant fatigué

  .....

  [ici, Susannah raconte la scène du viol]

  .....

A six heures et 1/4 du matin Je me suis levé La Cloche de la paroisse a sonné un peu avant – Jetois pour partir et il ma dit restez et Je vous donnerai de largent et du butin – Il ma dit la meme chose dans la nuit. Jai sorti toutesuite, et, Jetois chez Madame Filion le voisin du Prisr – Made Filion sa fille et quelqu'uns de ses enfans y etoient. Trois jeunes gens ont entré – et apres Monsr Filion – Avant Lentré de Monsr Filion J'ai raconté a Madame Filion et sa fille tout ce qui sest passe pendant la nuit toute ce que Jai déclare ici – Jetois immediatement apres chez le Juge apaix a Beauport, que Made Filion m'a enseigné – Sa Dame ma dit quil etoit malade et que si javois quelque affaire de consequence il falloit me rendre en ville – La dessus Jai retourné a Made Filion qui n'a dit puisque il est malade va faire tes affaires en ville – Jai retourné en ville et Jetois chez Made Bowen et Made Gaspé, et le lendemain, le deuxième jour de careme jeudi Jetois faire ma plainte a Loffice de Mr de Cuthbert.

Mon Pere est soldat dans les Veterans et il est a St. Joseph – Il y a six ans que Jai entré chez Made. Trenk Mon [père] mavoit mis entre ses mains comme son enfant – Je les ai connu toujours pour gens dune bonne charactere. Je ne scais pas exactement mais Je crois que Jai y resté 4 ans Jai sorti parce que jetois trop mal traité Made Trenk m'a battu Jai demeuré alors chez Monsr Derouin. cabaretier cinq mois ou 6 mois – Jai retourné alors chez Made Trenk – Je ne me remets pas la raison Pour laquelle Jai sorti de chez Monsr Derouin – Je ne scais pas exactement le tems que Jai resté chez Made Trenk ou Je me suis retiré – alors Jai resté chez Made Parent 18 mois et jai sorti sans aucune raison – alors Jai resté chez Made Cugnet 8 mois – Je lai quitté parce que Jetois trop peureuse dans la maison comme il me laissè souvent toute seule – apres Jai demeuré chez le Juge Bowen, sortant de chez Monsr Bowen Lete dernier Je ne scais pas ou Je me suis retiré. – Jetois ensuite apres quelques jours chez Made Gaspé – Je ne me souviens pas ou Jai resté pendant le Tems entre le Jour dans Laquelle Jai quitté Made Bowen et le jour que Jai entré chez Made Gaspé – Jai demeuré chez Made Bowen un mois et demi et chez Made Gaspé un mois – et Jai sorti parceque Je netois pas capable de faire l'ouvrage – Je nai pas sorti de chez Monsr Gaspé parce que jai sorti souvent sans permission – quoique jai sorti des fois sans permission – Jai resté chez Madame Drolet ensuite Jusqua ce Jetois a Beauport pour mengager a Made Duchesnay – Made Duchesnay m'a refusé de m'engager parceque elle avoit engagé une autre, et que Je netois pas capable de faire son Ouvrage -- J'ai vu Made Duchesnay elle meme – alors Jetois chez le Prisr il n'etoit pas encore 4 heures de lapres midi – Jai demandé a coucher Je n'ai

pas demandé a me chauffer pour lamour de Dieu – Mons^{r} de Roussel Mad^{e} de Roussel ses deux enfans et une petite fille etoit a la maison Je nai pas vu dautres Il y avoit peutetre quelquun dans la Magasin mais Je ne les ai pas vu – Le lendemain jai demandé permission pour y rester jusqu a ce que Jai trouvé une place.

Chez le Pris^{r} Jai raconté tout ce que sest passé chez Mad^{e} Duchesnay – Jai dit que Mad^{e} D. na pas voulu me permettre de me chauffer elle m'a dit de sortir tout de suite pour me rendre en ville avant quil fut tard –pendant le tems que jai resté chez le P^{r} Il n'a pas pris des libertés avec moi et Je nai pas pris avec lui – Mad^{e} de Roussel le mardi gras est parti a deux heures et trois quarts de lapres midi pour la ville – Elle ne ma pas dit quelle alloit en ville, Je lai appris vers dix heures du soir du Pris^{r} pour la 1er fois – Il y avoit de la jeunesse la le mardi gras, qui mangoient buvoient et chantoient – Je ne les ai pas connu – Je les ai laissé quand Je me suis couché – Je crois quils sont parti a minuit toute la famille couchoient dans la meme apartement ordinairement – Jai couché ce soir la dans mes hardes – Rousselle est entré avec une Chandelle, il sest mis a manger a la table et ma offert a manger – Je netois pas endormis quand il est entré, il ma reveillé quand il a ouvert la porte – Il disoit des bettises comme vous coucherez avec moi, Je ne dormirai pas si vous ne couchez pas avec moi; Je me suis leve – Il eteint la chandelle – Il ma pris dans ses bras Il me jettoit sur son lit – Javois alors mon dos pardevers lui cest lui qui ma reviré – Jai dit que Javois peur, mais cetoit apres quil ma pris par la gorge, Je ne scais pas si Jai vu quelquun dans la Chambre mais il me sembloit voir quelquun "Je lui ai dit quittez moi" aller dans mon lit, Je vois quelquun "n'avez vous pas honte" – Jai aussi crié "ah mon Dieu que est que Je vois" Je ne lai pas prier de me couvrir la Tete – Jai dis depuis "Que Javois vu une Phantome -- que cetoit un homme sans Tete avec des grandes cornes" Quand je lui ai dit quil y avoit quelqu'un, le P^{r} ma dit que ce netoit pas vraie – Il ma demandé que ce que Javois vu – Il ne ma pas dit si tu a peur allez vous en coucher chez quelquun des Voisins – Entre le moment quand il ma jetté sur le lit et le moment quand il a joui demon corps il y avoit une demi heure – Au moment quand il a joui de moi il na pas employer aucune violence, mais il m'a toujours empecher de sortir de son lit – Je nai pas dormi toute la nuit – Je ne scais pas si il a dormi ou non, mais toujours quand Jai essaye de sortir de son lit il était réveillé et m'a empeché – Il se leve le 1er – un peu devant six heures – Il ma laissé dans le lit mais je me suis levé toute juste apres – Quand il fut debout Il dit "va donc astor dans votre lit" – J'ai dit, non, Je ne veut pas, Je men vai – Je connois Jean Valle – Je me suis

levé toutesuite apres le Pr se leva – Je ne scais pas sil y avoit quelquun dans le Magasin du Pr pendant que jetois dans son lit. Le Pr a eteint la chandelle – Je lui ai demandé pourquoi il la fait comme Il netoit pas déshabillé – Il m'a dit donc "veut tu une chandelle" Je lui ai repondu non pour moi ce n'est pas necessaire Je peut bien me coucher sans chandelle Il a soufflé la chandelle - - quand elle etoit dans sa main. A la maison du Pr la première chambre est un magasin, a la droite est la chambre ou cette affaire sest passé et deux cabinets, a la main Gauche, la barre – Aucun des Jeunes Gens qui etoit a la maison a pris des libertés avec moi – aucun qui m'a embrassé. La maison est entouré dautres maisons mais ils sont plus éloignés que dici a ce mur – Je nai pas Joui avec les Jeunes Gens qui etoient dans la maison et ils nont pas joui avec moi Et le Pr ne ma pas dit d'aller dans la barre – Je n'ai pas dit a qui que ce soit que Jattendois de largent par cette poursuite contre le Pr Ni aucune autre avantage – ni aucune chose semblable.

Rosalie Filion

- Je connois le Pr Il est notre Voisin a Beauport il y a trente ou quarante pieds entre les deux maisons – Je connois Susannah Eliza Davis de vue – Le Mercredi des Cendres elle est venu chez nous entre 6 et 7 heures du matin et nous a dit quil y avoit la nuit auparavant du mardi chez le Pr quelle sest couché – quapres le Prest venu contre son lit et a passé sa main sur son visage et a dit tres bas dort tu – Elle a répondu que non – quelle a dit arracher vous de la cela ne vous appartient pas quelle sest levé est sest mis contre une table – que le Pr a soufflé la chandelle la pris dans ses bras et l'emporte dans son lit et quil l'avoit pris de force et que sil na pas oté sa vie cetoit parce quil ne pouvoit pas – quelle a vu contre son lit un grand homme ou une Grande femme noire avec des cornes qu'une femme est entre le matin et quelle est parti – elle a dit aussi quelle vouloit la faire prendre – quil vouloit pas lui donner son butin, et la dessus elle a demandé s'il y avoit un Magistrat dans le village et Je lui ai enseigné Mons.r De Salaberry disant allez vous en et faites vous rendre vos hardes -

[**Un témoin dont le nom est illisible**]

- La maison du Pr est sur la grande [illisible] de Beauport. Henry Vallé demeure a coté vis a vis sont les maisons de Pepin et de Lesperance et de lautre coté est notre maison. Quand Susan Davis etoit chez nous sa plainte etoit par rapport a ses hardes que le Pr refuse de lui donner.-

Ross Cuthbert

- Susan Eliza Davis a porté sa plainte a moi le jour apres le Mercredi des Cendres.

Defence

Pierre Langevin

- Je suis Menuisier de Beauport Je connais le P^r^ depuis 3 ou 4 ans - - Je connais Susannah Eliza Davis. Elle demeuroit chez le P^r^ lhyver dernier vers le Tems des Jours Gras – Jetois chez le P^r^ quand elle est venue la 1^er^ fois – Elle a demandé permission de se chauffer quelle venoit de la Ville – on la fait manger et elle a demandé a coucher –Elle a resté 15 jours – Je travaille alors à la maison et Je lai vu journalierement – Elle m'a paru prendre biens des Libertés avec le P^r^ Je lai vu sauter sur son Dos prendre la pipe de sa bouche, mais cetoit qu'une fois. Ce nest pas le P^r^ qui a commencé cette badinage la – Sa femme etoit presente pourtant.

Jean Vallé

- Je connais le P. et Susan E. Davis. Je lai vu chez le P^r^ Je nai jamais vu prendre des Libertés avec cette fille par le P^r^. mais un dimanche Jetois chez le P^r^ en attendant les Vepres avant les jours gras. Je lai vu prendre la pipe de la bouche du P^r^ et la Jetter dans le poele. Elle a couché deux nuits chez nous apres laffaire du Prisonier -

Charles Giroux

- Je connais le P^r^ et Susan Davis. Je lai vu avant les Jours Gras chez le P^r^ Ce jour elle paroissoit bien libre – Elle avoit son bras a lentour de lui et il vouloit la renvoyer mais elle ne vouloit pas le quitter Joseph Bellanger etoit avec moi. elle paroissoit avec lui comme si elle avoit rester toujours avec lui.

Auguste Deguise

- Je connois le P^r^. Et Je connois Susan Davis. elle a demeuré chez le P^r^ pour 15 jour avant le mardi Gras – Je lai vu la – elle m'a paru un peu trop libre pour une fille discrette – un soir Jai vu Susan Davis qui se mettoit avec les bras croises sur les epaules du P^r^. Le P^r^ paroissoit lui pincer les jambes et elle cria Mad^e^ De Roussel il me pince les jambes Mad^e^ De R. a repondu otez vous de la donc cependant elle restoit la –

Marguerite Vallé

- Jai vu Susan Davis – Elle ma dit depuis laffaire de Mons^r^ Roussel quelle alloit avoir une redingotte et un chapeau que Mons^r^

Cuthbert lui a dit quelle alloit avoir dix louis si De Roussel est montré capable et quelle me donneroit une piastre – elle parloit dans ce Tems de cet proces contre le Pr – et ma dit quelle alloit paroitre comme temoin contre le Pr et quil falloit parler de son mieux.

Marie Louise Parens

- Je connois le Pr et Je connois Susan Davis de vu – Depuis quelle a laissé la maison du Pr je lai vu. Elle ma dit quelle avoit un proces avec le Pr quil y avoit dix louis a la cour de marqué pour elle – quelle alloit poursuivre le Pr. pour lavoir pris de force que si elle ne le poursuivoit pas on diroit quelle avoit consenti, mais en poursuivant quon ne pourroit pas le dire et que de plus il y avoit dix louis pour elle que si elle y perdoit son honneur elle auroit toujours de largent – Elle ma dit quelle navoit pas lintention de poursuivre le Pr mais que la voisine lavoit conseille de le faire parce quelle etoit jeune – et quelle ne savoit pas comment sy prendre –

Elizabeth Gilley

- Jai vu Susan Davis deux fois dans le careme – deux jours apres laffaire en question elle ma dit quelle etoit bien contente quelle etoit arrivée parceque elle gagneroit de largent. Je ne connois pas le Pr.

Christine Faillon

- Jai vu Susan Davis – et le Pr Jai vu depuis laffaire en question Jai vu Susan Davis elle ma parle de laffaire – elle m'a dit qu'il y avoit une fille a qui il a fait la meme chose et quil avoit donné de largent et quelle alloit gagner aussi de lui –

Jeanet Deguise - contradiction

- Je connois le Pr et Susan Davis pour lavoir vu Mardi gras dernier Je lai vu ce jour vers sept heures chez le Prisonier – elle m'a demandé ou etoit Mde De Roussell – Le Pr y etoit et a repondu "vous savez bien que ma femme est en ville" – elle na rien repondu.

Michel Marcoux - capitaine de milice

- Je connois le Pr - trois ou quatre ans Je lai toujours connu pour un honnete homme.

Claude Denechaud Esqr

- Je connois le Pr Il a demeuroit avec moi comme domestique pour 12 a 15 mois – Je L'ai toujours connu pour un honnete homme, sobre, et pour un homme de bonnes moeurs –

Charge. The case is completely proved if you believe the prosecutrix – against her credibility are the following Facts - Proofs of wanton conduct before the fact with the Pr from which consent may be presumed – Doubtful whether she complained of having her good retained by the Prisr or of the rape when she went to Filions - Contradictions in her Testimony 1st as to her knowledge of Made de Roussel being in town on the mardi gras – 2d as to her expectation of reward or benefit to accrue from the Pr conviction – And her saying that she did not know where she went when she left Mr Bowen *last summer.* – If she forgets a fact so recent she may forget others; if she conceals it she may conceal other facts.

Verdict. *Not guilty* –

---

* Canada, Archives publiques, MG 23, GII 10, vol. 12, p. 6117-6128.

APPENDICE C

Règlements concernant les apprentis, les domestiques et les journaliers en 1818*

The following Regulations were originally framed under the Provincial Statute 42nd. Geo. III. entituled "An Act to empower the Justices of the Peace to make for a limited time Rules and Regulations for the Government of Apprentices and others;" and are now in force, in virtue of divers Acts made to continue the Act aforesaid.

As these Rules have been acted upon for several years with success, and since from their very general provisions, they may be applied with more exactness to the peculiar circumstances of every case than if they were more detailed, no alterations have been made. They furnish a remedy for every possible complaint that can be brought against Servants, Apprentices and Journeymen.

It is ordered,

1. That if any indented or articled Apprentice, Servant or Journeyman, who may be bound by act of Indenture, or other written contract, for a longer time than one month, or by verbal agreement for one month, or any shorter period; shall be guilty of any miscarriage or ill behavior, refractory conduct, idleness, absence without leave or desertion, dissipating Master, Mistress or Employer's effects, and of any unlawful act or acts that may affect the interest, or disturb the domestic arrangements of such Master, Mistress or Employer; such Apprentice, Servant or Journeyman may, upon complaint and due proof thereof made by such Master, Mistress or Employer before the Justices of the Peace in their weekly or special sittings be by such Justices sentenced to be committed to the House of Correction, and there to remain at hard labour for any time according to the circumstances of each and every offence, not exceeding two months: or may, by such Justices be sentenced to pay for each and every offence, a fine not exceeding ten pounds current money of this province.
2. That if any such Apprentice, Servant or Journeyman, bound and engaged as aforesaid, has any just cause of complaint against his or her Master or Employer, for any mis-usage, defect of sufficient and wholesome provisions, or for cruelty or other illtreatment, such Master or Mistress or Employer shall be summoned before such Justices, and if the complaint shall appear to be well founded, the said Justices may inflict a penalty not exceeding ten pounds current money of this Province upon such Master or Mistress or Employer.

3. That on complaint made by any Master, Mistress or Employer, against his, her or their Apprentice, Servant or Journeyman; or by any Apprentice, Servant or Journeyman against his, her or their Master, Mistress or Employer, of continued mis-usage, and repeated violations of the ordinary and established duties of each to the other: the said Justices in their said Weekly or Special Sessions, may on due proof of such complaint, annul the agreements or contracts whether verbal or written, by which such Master, Mistress or Employer, and such Apprentice, Servant or Journeyman may be bound each to the other.
4. That in cases where any such Apprentice, Servant or Journeyman, so bound as aforesaid, shall absent himself, or herself without leave, or shall altogether desert the service of such Master or Mistress or Employer; such Apprentice, Servant or Journeyman shall be proceeded against by warrant under the hand and seal of any one Justice of the Peace.
5. That whatever time may have been lost by such absence or desertion of such Apprentice, Servant or Journeyman, shall, on due proof, be adjudged to be made good to such Master, Mistress or Employer.
6. That any person who shall knowingly harbour or conceal any such Apprentice, Servant or Journeyman, engaged as aforesaid, who may have deserted from his orher Master or Mistress or Employer, shall forfeit and pay a fine not exceeding ten pounds currency.
7. That no such Master or Mistress shall take and carry out of the District of Quebec, any such Apprentice or Servant so engaged as aforesaid, without the consent of such Apprentice or Servant, or his or her Parents or Guardian if a minor, except such as may be bound to the Sea Service.
8. That if any person or persons shall knowingly entice, by any means whatever, any such Apprentice, Servant or Journeyman so engaged as aforesaid, to depart from the service of his or her Master or Mistress or Employer, and that in consequence such Apprentice, Servant or Journeyman shall depart from such service, any person or persons so offending, shall be liable to a penalty not exceeding Ten Pounds current money of this Province, or be committed to the House of Correction for any time not exceeding two months.
9. That no person residing within the walls of the upper Town, or any part of the lower Town to the line of St. Roc Suburbs, shall hire or take into his or her service any Journeyman, Apprentice or Servant who has already resided within those limits, who shall not have produced a discharge and character from his or her last Master, Mistress or Employer, under a penalty of Five Pounds; and any such Master, Mistress or Employer refusing to give such

discharge and character when legally due, shall incur the same penalty.

10. That in all verbal agreements between Masters, Mistresses, Journeymen and Servants by the month, or any shorter period, notice of the intention of either party not to continue the agreement beyond its termination, shall be given to the other at latest, before the expiration of one half of such month or shorter period; otherwise the agreement shall be held to have been continued, till the expiration of a period equal to one half of the time of the original agreement, from the date of such notice; the whole under a penalty of Five Pounds, or commitment to the house of correction for any time not exceeding two months.

(Certified) GREEN & VALLE,
Clerks of the Peace,

PROVINCE OF LOWER CANADA,
District of Quebec,
IN THE KING'S BENCH,
June 17th. 1818.

No 838. J. SEWELL,
The Honbls. O. PERRAULT. Present.
E. BOWEN,

The Court having inspected and revised the Rules and Regulations of Police for the City of Quebec as altered and amended by the Justices of the District of Quebec, in a General Quarter Session of the Peace, held on Wednesday the 29th Day of April last past; doth confirm the same.

By the court
PERRAULT & ROSS, P.B.R.

---

* *La Gazette de Québec*, 20 juil. 1818.

APPENDICE D

Règlements du "Home for Young Women Seeking Employment", Halifax, 1870*

Rules of the Institution

1. Candidates for admission must be able to give references as to good moral character by written documents from their clergymen, or some well known respectable lady or gentleman with whom they have lived. The Matron is authorized to receive applicants without certificates for a single day, then refer such cases to the President or the Lady Visitors for the month.

2. Before admission, the Rules of the Institution will be read to each candidate, who must promise to obey them on being received.

3. All the inmates must attend family worship morning and evening, except in cases of illness or absolute necessity. Absence must be sanctioned by the Matron.

4. Cleanliness and neatness of appearance, propriety in conversation, and a hearty co-operation in promoting the order and arrangements of the house are expected from all the inmates. They are expected to do their own washing and keep their own rooms in order.

5. The inmates must inform the Matron before going out, and must always be home at half-past nine, or at the latest, ten o'clock at night.

6. The Sabbath must be strictly observed in accordance with the Divine command, "Remember the Sabbath day to keep it holy." It is expected that the inmates will either attend religious services in the Home, or at their own place of worship.

7. Any inmate wilfully violating these rules will expose herself to dismissal.

8. Bibles will be provided for the bed-rooms, and it is hoped and expected that each inmate will read a portion from the sacred Book, and in prayer daily ask the blessing of God, without which they cannot expect prosperity.

9. The internal management of the Home shall be in the hands of a committee of ladies from the different churches, who shall meet once a month at the Home to advise with and instruct the Matron.

10. Two of the committee shall once a week meet the inmates of the Home, and as many of the giris living at service in the city as can be spared and are disposed to attend, and give them such instruction, advice and admonition as shall be deemed suitable and necessary, -- the meeting always to be opened with prayer. Once a month a clergyman of one of the evangelical denominations shall be invited to attend these meetings to give a short address and tender such advice as he may think proper.

11. The Matron is authorized to collect the Board, $1.50 per week, or 25 cents daily, for any shorter time than a week, so as to admit of no arrears accumulating.

---

* *Atlantis*, "Report on the Home for Young Women Seeking Employment, Halifax, 1870", vol. 5, nº 2 (printemps 1980), p. 196-200.

APPENDICE E

Tâches quotidiennes d'une servante

1. La servante dont il est question ici travaillait dans une maison où il y avait une cuisinière, une femme de chambre et une autre servante*

As between maid she had to help both cook and housemaid, and her pre-breakfast duties were as follows:

> Do kitchen range and light fire.
> Fill kettles and put cook's tools ready on table.
> Sweep floor. Do maids' sitting-room fire.
> Sweep maids' room, dust and lay breakfast table.
> Scrub front steps.
> Clean taps and basins in cloakroom.
> Scrub cloakroom floor, polish lavatory seat.
> Scrub vestibule floor.
> Make early morning tea and carry up to maids.
> Take cans of hot water up to maids.
> Do fires in dining-room, drawing-room, library, and morning-room.
> Sweep first landing, front stairs and hall.
> Wash, and put on clean apron for breakfast.

She had to rise by 5.30 each morning in order to complete her labours, and the rest of her day continued in much the same fashion:

> After breakfast Mabel claimed me for help with bed making and other upstairs work. At twelve thirty she sent me down to Maud for half-an-hour's silver cleaning, or lessons in table and tray laying. Lunch over, up I went again to do the staff bathroom, back stairs, housemaid's cupboard, and the top landing; also to wash dusters and clean all the copper hot water cans. By 2.30 Daisy would be growling up the back stairs, 'Isn't that girl coming down yet? She's supposed to be between maid, not under-housemaid.' If Mabel felt like it, she would let me go, if not she made me finish the last little job. What a scene I went down to! Daisy would have died rather than wash one basin. In addition to breakfast and dinner dishes every pan, spoon, sieve, and dish used by her were piled on the table, in the sink, on the draining board and on the floor. She was an excellent cook, but a messy worker, and on my way to

the sink I often slithered on gravy, milk and other greasy liquids. Daisy retired to wash and change and have a little rest, while I tackled the mess. After scrubbing the kitchen and larder floors, I washed our sitting-room floor, and prepared our tea. After tea, out to the kitchen again, to prepare vegetables, and wait on Daisy. Fetch and carry for her, stir or beat mixture, wipe up her spills and chop parsley ... When the gentry were at dinner I carried some of the dishes as far as the dining-room door, and if we had guests staying in the house Mabel collared me to help turn the beds down and put out night clothes. Not until our evening meal was over was I able to tackle another mountain of washing up, another sea of spills. This I did while my sisters-in-service sat by the fire with a tea tray. If we had no dinner party, I finished about 9.30 p.m., but guests meant that I chanted my Good Nights as late as 11.30.

2. Cet extrait est tiré d'un manuel du XIX^{e} siècle et s'applique à une bonne à tout faire**

La bonne à tout faire doit être levée à six heures, se coiffer, s'apprêter et ne descendre à sa cuisine que prête à sortir pour le marché. De six à neuf neures, elle a le temps de faire bien des choses. Elle allumera le fourneau et les feux ou chargera le poêle. Elle préparera les petits déjeuners, fera la salle à manger, brossera les habits et nettoiera les chaussures. Ici, les maîtres se lèvent de bonne heure; elle fera les chambres, mettra de l'eau dans les cabinets de toilette, montera le bois ou le charbon et descendra les ordures. Pour tous ces ouvrages, elle mettra de fausses manches et un tablier bleu. Elle fera le marché, si Madame ne le fait pas avec elle, et ne s'attardera pas à causer; son temps est précieux. Elle mettra le couvert, préparera le déjeuner, prendra un tablier blanc pour servir et aura soin de se laver les mains. Puis, la salle à manger remise en ordre, la vaisselle lavée et rentrée, les ustensiles de cuisine nettoyés, elle pourra, avant les préparatifs du dîner, faire un ouvrage spécial pour chaque jour de la semaine. Par exemple, le samedi le nettoyage à fond de la cuisine et de ses accessoires; le lundi le salon et la salle à manger, le mardi, les cuivres des appartements, le mercredi, un savonnage; le jeudi, un repassage...

3. Emploi du temps rédigé par Mme Davaine***

- Se lever de façon à être en bas à six heures *juste*.
- Allumer son feu avec du bois et du charbon préparés la veille et donner un coup de chiffon à la cuisinière.
- Mettre de l'eau chauffer et, pendant qu'elle chauffe, chercher le lait.
- Ouvrir les volets et les fenêtres, brosser le tapis de la salle à manger et du salon puis balayer et passer la flanelle tout autour.
- Loqueter proprement le corridor, la cuisine et l'office.
- Monter le lait de poule à madame (à sept heures et quart). Et pendant que Madame s'habille, préparer la baignoire et les vêtements des enfants.
- Mettre le lait sur le feu et préparer le café.
- Pendant que Madame habille les enfants, achever d'épousseter la salle à manger, le salon et le corridor sans oublier le porte-parapluies.
- Cirer les souliers de Monsieur.
- Mettre la table du déjeuner.
- Ranger les affaires du bain.
- Déjeuner vers huit heures et demie.
- Laver la vaisselle du matin.
- Éplucher les légumes cherchés la veille et mettre le déjeuner en route. Ne pas oublier, les jours où on ne fait pas de soupe, de mettre bouillir le petit linge aussitôt le déjeuner.
- Monter faire la chambre de Madame, ce qui ne doit *jamais*, en temps ordinaire, prendre plus d'une demi-heure, *même en époussetant comme il faut*.
- En descendant, passer l'époussetoir sur les croisées de l'escalier, sur les marches et sur la lampe. De cette façon, à dix heures et demie au plus tard, on peut se mettre au linge. Je serai donc en droit *d'exiger* que le linge soit fini le matin.
- Achever le dîner.
- Mettre la table.
- Monter s'habiller pour être propre pour servir à table.

Dîner

- Laver la vaisselle.
- Remplir la chaudière.
- Remplir les lampes à essence.
- Mettre en ordre la cuisine.

- Repasser ou plier le linge lavé la veille ou brosser les habits ou raccommoder.
- Préparer le thé. Goûter.
- Après le thé, voir aux repas du lendemain, aux commissions pour Mustin et pour la boucherie et voir aux comptes.
- A six heures, chercher la salade et les légumes du lendemain. Éplucher la salade.
- Chercher le lait et chauffer le souper.
- Préparer les affaires des enfants, aider à les coucher.
- Mettre la table.

Souper

- Laver la vaisselle.
- Préparer le bois et le charbon pour le feu du lendemain.
- Préparer le plateau de Madame.

Coucher

Cet emploi du temps que j'ai expérimenté peut être exécuté à la lettre à condition qu'il n'y ait point de temps perdu ni en bavardages ni en stations à la fenêtre.

---

* Pamela Horn, *The Rise of the Victorian Servant* (New York, St. Martin's Press, 1975), p. 175-176.

** Pierre Guiral et Guy Thuillier, *La vie quotidienne des domestiques en Franceau XIX^e siècle* (Paris, Hachette, 1978), p. 79-80.

*** Anne Martin-Fugier, *La place des bonnes. La domesticité féminine à Paris en 1900* (Paris, Grasset, 1979), p. 98-100.

APPENDICE F

Lettre de Charles Baillairgé démontrant la nécessité d'une école pour former les domestiques*

Québec, 29 mars 1897.

Les R.R. Dames Ursulines de Québec,

Je vois avec plaisir par *L'Evénement* d'hier que les Ursulines ont à Roberval une institution où elles préparent les filles aux champs. C'est une excellente chose.

Maintenant ne leur serait-il pas possible, ou à d'autres, d'en préparer aussi à la domesticité. C'est une chose singulière que l'on crie partout au désoeuvrement de notre population dont beaucoup quêtent de par les rues ou se reposent sur la charité publique et que l'on aient la plus grande misère à se procurer une servante.

On en a eues à diverses reprises et du Bon Pasteur et de "La Maternité" mais ne sachant rien faire et qui retournent trop souvent à leurs anciennes habitudes.

Je suis persuadé que toutes les familles de Québec verraient avec satisfaction une Institution comme la vôtre récolter parmi les désoeuvrés du Lac St. Jean ou de n'importe quelle provenance, une école de filles propices à cette fin. L'on saurait alors où s'adresser au besoin pour une cuisinière; non pas de première vollée, ou de $10 à $15 par mois, mais à soit de $7 à $10, sachant préparer un repas de famille – entre autres: une soupe au boeuf, ou avec volailles ou une fesse de mouton (gigot) pas assez bouillies pour leur enlever toute leur essence et que l'on puisse ensuite manger avec ou sans une sauce au beurre – Un rôti de boeuf, de veau, un gigot de mouton rôti, une dinde, une oie farcie au pain ou aux patates et avec ou sans oignons – un civet de lièvre ou de lapin – un ragoût de boules, de mouton ou de pattes de cochon à la sauce brune (farine brulée), un steak au boeuf ou au caribou pas trop cuit – une cotelette de mouton ou de veau – un soc, une cotelette de porc frais avec graisse de rôti, à manger froid –filets, rognons, boudin, plarines, riz de veau – tête de veau fendue en deux à la scie, écervelée, la sauce au beurre avec la cervelle (bouillie séparément dans une mousseline) et des oeufs bouillis durs, les deux hachés pas trop fin – un boeuf à la mode ou "mode" comme disent les français – un "Irish stew" – des perdrix aux choux – sachant mettre ses pois, son chou au feu assez à bonne heure pour qu'ils soient cuits – un macaroni (macaroni au fromage) – sachant bouillir un saumon, etc., faire frire le poisson – faire un pudding au pain, au riz, au tapioca, un blanc-manger – de la crême brûlée – faire rôtir des pommes, des

patates – patates frites, baignes aux pommes, crêpes, une omelette, etc., etc.

Passe pour le sucre à la crême, la charlotte-russe, la crême à la glace, la pâte feuilletée dont on peut se passer ou que fait la maîtresse de la maison elle-même comme elle fait son "Christmas pudding" de ses propres mains, et ses petites galettes.

A part de la cuisine, dans une maison où on ne garde qu'une fille, celle-ci n'a affaire dans les hauts que pour en éliminer les eaux ménagères, et a à laver sa vaisselle, frotter sa coutellerie, son argenterie, les chaussures, entrer son bois de poêle de cuisine, mis à proximité à cet effet, s'occuper d'entretenir tout l'hiver le calorifère à eau chaude ou à vapeur comme il y en a maintenant a peu près partout; c'est-à-dire l'allumer une fois, lui jeter de la houille deux fois dans les 24 heures, et en sortir tous les jours ou tous les deux jours les cendres pour aller les porter dans le receptacle à cet effet. Quant aux autres déchets, on les combure (brûle) en grande partie, de nos jours – les graisses, les petits os et arrêtes se prêtant à cela, tout en activant le feu, tandis qu'il n'y a guère que les marcs de café, feuilles de thé, pelures de patates, dépouilles de légume, viscères de volailles et les gros os qu'il faille porter à la "boîte aux ordures".

Pardon mes Soeurs de ces détails – mais pour vous montrer la nécessité d'enseigner aux servantes ce qu'elles doivent savoir et ce que trop souvent elles ignorent – je vous dirai qu'hier même, une nouvelle fille a non seulement gâté mon dîner en coupant et jetant au feu les deux oreilles d'une tête de veau, la partie que j'aime le mieux, mais était sur le point de mettre bouillir la tête toute ronde, au lieu de la scier en deux pour en avoir la cervelle qui sans cela eut été perdue, et la sauce manquée.

La dernière fille qu'on a eue m'a gâté l'apparence d'une belle dinde du jour de Noël en lui enlevant la mître.

L'an dernier je soupais chez un ami – il venait d'avoir une fille nouvelle – la volaille n'arrivait point et enfin Madame de nous dire que la malheureuse l'avait mise cuire toute ronde c'est-à-dire sans l'éventrer – elle ne savait pas mieux.

Pis que cela m'assure un ami, une nouvelle déballée recevant de sa maîtresse l'ordre d'infuser le thé – le mit bouillir; en jeta la première eau, qu'elle trouvait sale, le remit au feu avec de l'eau nette qui étant encore assez sale fut à son tour jetée au dalot – enfin ce n'est qu'au troisième lavage qu'elle trouva l'eau assez nette pour en conclure que les feuilles de thé étaient présentables, et les ayant arrangées au beurre et assaisonnées de poivre et de sel, elle les servit dans un plat comme elle l'eut fait de légumes ordinaires.

Il faut expliquer aux serviteurs la manière d'entendre ces expressions figurées comme: mettre le vin sur la glace, éviter qu'on ne débouche les bouteilles, et qu'on ne verse le vin sur la glace même,

au lieu de mettre la bouteille dans de la glace avant de la décoiffer, et autres stupidités de la sorte.

Je n'ai pas besoin, Mes Soeurs, d'en dire plus long pour vous faire admettre la raison d'être de ce que j'ai l'honneur de vous suggérer dans les intérêts de milliers de familles qui souffrent de l'ignorance et des prétentions outrées des servantes sous le rapport des gages.

Si vous teniez une liste ou registre des servantes hors d'emploi et que l'on pût s'adresser à vous au besoin pour en avoir une, ce serait combler une lacune qui n'existe point ailleurs ou les servantes par centaines s'annoncent dans les journaux.

J'ai l'honneur d'être,
Votre obéissant serviteur,
C. BAILLAIRGÉ.

---

* Montréal, Bibliothèque municipale, Salle Gagnon.

APPENDICE G

Réflexions d'une canadienne sur les rapports maîtres-serviteurs au tournant du XX^{e} siècle*

Où sont les serviteurs d'autrefois? D'un bout à l'autre du Canada, à la ville comme à la campagne, chez ceux qui ont six domestiques, comme dans les ménages qui se contentent d'une bonne à tout faire, l'on entend cette même phrase répétée avec mélancolie; et, par delà les frontières, nos voisins, nos voisines la traduisent dans leurs idiomes respectifs.

Les serviteurs d'autrefois ont disparu et ne sont pas remplacés. La disette est générale, et il n'y a guère lieu d'espérer mieux de l'avenir, car la graine des bons serviteurs semble perdue. Et, après s'être livré à cette constatation, pour en accroître l'amertume chacun retrouve dans sa mémoire quelque anecdote familiale à la louange du temps passé; les traits de dévouement d'une vieille servante restée cinquante ans au service du grand-père ou du grand-oncle, et plus d'un d'entre nous, reverra, dans ses souvenirs d'enfance, penchée sur son berceau, une bonne figure campagnarde, souriante sous une coiffe blanche, une de ces figures franches et douces dans leur naïveté, que nous aimerions à voir aujourd'hui près du berceau de nos enfants.

Hélas! les coiffes blanches ont disparu, le regard affectueux, le sourire tendre et naïf se sont effacés. Depuis vingt-cinq ans, la campagne a eu le temps de s'imprégner du scepticisme, des convoitises, des folies que lui soufflent les grandes villes. La campagne a perdu et perd de plus en plus la foi, la simplicité, l'amour du travail qui en faisaient jadis un séjour de paix, et ce sont des esprits tourmentés déjà qui nous arrivent et que le brusque changement de milieu achève bien vite de déséquilibrer.

Plus faible qu'autrefois, puisqu'il n'a pas reçu l'éducation forte et saine donnée à ses devanciers dans leur famille, si modeste fût-elle, le domestique d'aujourd'hui est en outre exposé à des tentations bien plus redoutables. Les camarades, les ouvriers, les fournisseurs qui sont ses fréquentations habituelles, s'appliquent à "le déniaiser", ce qui, dans leur style, signifie "le corrompre". Ses parents ne voient souvent en lui qu'un instrument de gain, et le poussent à profiter et à les faire profiter des facilités de sa situation. Le mal vient à lui de tous les côtés et sous toutes les formes, par la conversation qu'il entend, le journal qu'il lit, l'affiche ou la caricature placée sous ses yeux, par cette lettre même qu'il reçoit "du pays" et, pour opposer à ces dangereuses influences, il n'a plus les deux sauvegardes d'autrefois: les conseils de ses parents, la protection de son maître de qui il a trompé la confiance, repoussé la sollicitude et lassé la bonté. Dans ces

conditions, le domestique risque fort d'être mauvais, et le maître aura de la peine à rester bon.

De mauvais serviteurs faisant de mauvais maîtres, et réciproquement, sera-ce donc le programme inéluctable de l'avenir? Beaucoup le craignent, beaucoup évoquent l'exemple de ces villes des États-Unis, où, les domestiques étaient devenus introuvables ou insupportables, des millionnaires se voient réduits à faire eux-mêmes leur cuisine, à moins qu'ils n'aiment mieux aller vivre à l'hôtel.

La situation ne m'apparaît pas aussi menaçante, et, en attendant l'évolution morale qui remettra tout en place dans le pays, et dans nos ménages du même coup, certains efforts individuels peuvent, je crois, être tentés. Il y aurait certains moyens de parer, dans une certaine mesure, à ces inconvénients qui tendent à devenir des afflictions, et, s'il est assez difficile de raisonner avec les domestiques, peut-être en raisonnant avec les maîtres, parviendrait-on à des résultats appréciables.

Il importe d'établir d'abord en quoi réside cette grande différence entre nos domestiques d'aujourd'hui, et les serviteurs d'autrefois que nous ne nous lassons pas de regretter.

Ceux-ci n'étaient cependant rien moins que parfaits. Nous avons gardé le souvenir de quelques-uns d'entre eux que distingua leur dévouement, mais les autres! Mais le commun des domestiques!

Prions les vieux auteurs de nous renseigner.

Marot nous parlera longuement de son valet de Gascogne, voleur, menteur, jureur,

Sentant la hart à cent pas à la ronde;
Au demeurant, le meilleur fils du monde;

et les Scapin, les Sganarelle, les Toinette, les Dorino, les Martine de Molière nous offriront le plus bel assortiment de fripons, de menteurs et d'effrontés, si bien qu'on se demande comment nos aïeux autocrates leur accordaient pareilles libertés, que nous ne tolérerions certainement pas, en dépit du régime démocratique, de la part de leurs successeurs.

C'est qu'ils avaient sur ceux-ci une supériorité qu'on reconnaîtra vite et qui est le secret de la patience de leurs maîtres et de l'indulgence de la postérité. Pour contre-balancer leurs défauts, une qualité leur suffisait, la première des qualités d'un serviteur: l'attachement. Ces maîtres qu'ils tourmentaient, raillaient, pillaient volontiers, n'étaient pas pour eux des étrangers; s'ils les exploitaient, ils ne songeaient pas à les abandonner. Tout en leur faisant parfois la vie dure, ils s'affligeaient de leurs peines, secondaient leurs projets, les défendaient même contre les ennemis de l'extérieur. Ils faisaient partie de la famille – au titre d'enfant prodigue, soit –mais ils en étaient.

Les domestiques d'aujourd'hui n'en sont plus. Ils font résolument bande à part. Ce ne sont pas seulement les distances sociales qui les

séparent de leurs maîtres, mais souvent l'hostilité et presque toujours l'indifférence. Je ne suis pas de ceux qui voient l'humanité trop en noir, et j'estime que, parmi les maîtres qui n'inspirent plus d'attachement, la plupart mériteraient d'en inspirer, et que, parmi les domestiques, beaucoup seraient capables d'en ressentir. Ce malaise qui est entre eux ne provient pas tant d'eux-mêmes que des conditions nouvelles de la vie moderne, des préventions qu'on leur a suggérées de part et d'autre, et de la tension qui résulte ainsi dès le début dans leurs rapports, bien difficiles à remettre ensuite sur un autre pied. De là, une série de déceptions et d'ennuis pour le maître, des malentendus, des amertumes, des révoltes continuelles et injustifiées du côté du domestique, qui, en devenant sceptique et orgueilleux, n'est pas devenu – tout au contraire – plus avisé que ses prédécesseurs.

Pour remédier à l'état de choses actuel que nous déplorons, et revenir à l'ancien état de choses si souvent regretté, ou plutôt pour en reprendre ce qui peut s'accommoder avec la vie moderne, il s'agirait donc de renouer entre le maître et le serviteur ce lien de solidarité, si longtemps leur soutien à tous deux. Certes, ce n'est pas facile; mais enfin ce n'est pas tout à fait impossible; donc on peut, on doit même essayer.

Ne nous flattons pas. Nous aurons à lutter contre des obstacles de toute sorte, les plus perfides et les plus déconcertants, contre la mauvaise volonté systématique ou contre une hypocrite bonne volonté, et jusque contre nous-mêmes, contre nos dégoûts, nos colères, notre crédulité et cette faiblesse qui peut nous venir soit par bonté, soit par lassitude.

La première erreur dont on ait à se défendre à l'égard des domestiques, c'est de les juger d'après soi-même.

Exiger que ce qui nous toucherait les touche, qu'ils soient choqués de ce qui nous choque, leur reprocher, comme nous nous le reprocherions, un manque de sensibilité, de tact ou de franchise, serait, de notre part, une naïveté, et envers eux une injustice. Leur nature, leur éducation, leur situation rendent certaines faiblesses excusables, presque inévitables chez eux, et font qu'ils ont du mérite, rien qu'à conserver la notion de leurs principaux devoirs.

Un domestique probe, de conduite régulière, suffisamment consciencieux et point insolent est un bon domestique, fût-il, avec cela, lent ou malhabile quelquefois, oublieux, têtu, susceptible, maniaque, un peu paresseux, voire maussade à ses heures. Vous ferez prudemment de le garder, car son successeur vous apporterait au moins l'équivalent de ses défauts, et ne vous offrirait peut-être pas les mêmes garanties. Or, ces garanties sont exigibles avant tout et les maîtres qui, pour une facilité de service, ou une raison d'économie, gardent sciemment un domestique corrompu et vicieux, doivent s'attendre aux désagréments auxquels ils s'exposent.

Laissons de côté ces maîtres et ces domestiques-là, et revenons à ce serviteur honnête, que nous désirons nous attacher. Nous n'atteindrons pas à notre but sans beaucoup de patience et sans un peu d'adresse. Pour arriver jusqu'au coeur du domestique, vous aurez à détruire les préventions et les méfiances, à vous insinuer dans son esprit, et l'un des meilleurs moyens de l'attacher sera, d'abord, de l'intéresser.

Une des causes principales de l'indifférence du domestique, c'est que, chez nous, il ne se sent plus chez lui. Autrefois, il savait devoir vivre toute sa vie dans la même maison, souvent il y faisait souche et y laissait ses enfants après lui. Aujourd'hui, notre demeure n'est plus pour lui qu'un logis de passage, où il se comporte honnêtement, s'il est honnête, mais où il n'aime rien, parce que rien ne lui appartient. On ne réagira contre cette tendance, qu'en lui donnant une illusion de possession et une ombre d'autorité. La cuisinière qui fera "ses confitures", le jardinier qui arrosera "ses fleurs" et le cocher qui soignera "ses chevaux", accompliront leur tâche mieux et avec moins de peine que des serviteurs, également consciencieux, mais qu'aucun intérêt propre ne stimulera. De plus, ce peu d'indépendance accroît la responsabilité du domestique, relève son caractère, et exerce son intelligence.

Il sied donc de se montrer conciliant sur ce chapitre. Si tel arrangement dans la cuisine ou la lingerie n'a pas d'inconvénient et complaît spécialement au titulaire, pourquoi ne pas s'y prêter, et, s'il y a lieu, n'en pas remarquer l'utilité et le bon goût? Si telle façon de procéder ne dérange pas l'ordre de la maison et allège le service du domestique ou satisfait sa fantaisie, pourquoi ne pas lui laisser quelque latitude à ce sujet? Entendons-nous bien: cette liberté, et cette autorité permises au domestique ne doivent, sous aucun prétexte, dépasser les bornes très étroites de son domaine. Que le domestique jouisse de ce que lui concède la volonté juste et bienveillante de son maître, mais que jamais il ne puisse empiéter sur cette volonté, la sentir fléchir ou même vaciller sous sa pression. La maison conquise par un domestique est une maison perdue, et j'ajoute que le domestique qui a conquis la maison est également un domestique perdu, tant la moindre atteinte portée à l'ordre familial entraîne pour tous de fatales conséquences. Sitôt affranchi de l'autorité de son maître, le domestique réduira celui-ci en servitude, car il n'y a rien de tel qu'un usurpateur pour devenir tyran. Ce sera la révolution au foyer, le déplacement de toutes les influences, la brouille entre les proches, la dilapidation, souvent les pires catastrophes.

Disons plus: le domestique, fût-il même bien intentionné, que son règne n'en serait pas moins désastreux, parce qu'il n'a pas les capacités nécessaires pour diriger. Beaucoup trop avancé sous certains rapports, il est, en effet, et reste toujours à d'autres points de vue un être incomplet, un enfant, et voilà pourquoi la vraie façon chrétienne et

pratique d'en agir avec lui sera toujours de le traiter en enfant, de faire et de continuer indéfiniment son éducation, ceci, d'après le même système appliqué à l'éducation de nos propres enfants; en se montrant indulgent et patient dans les petites choses autant qu'intraitable sur les questions de principes, en tolérant pour nous, mais en ne souffrant rien, absolument rien, de préjudiciable au bon ordre ou à la dignité de l'extérieur.

Ces restrictions faites, il ne faut pas craindre d'accorder au domestique les satisfactions et les douceurs permises. Nous ne devons pas oublier que notre bien-être, vu de près, lui est une tentation perpétuelle, et c'est en lui en faisant part dans une juste mesure que nous affaiblirons ses convoitises.

Les plus célèbres fondateurs d'ordres voulaient que le moine pût se plaire dans sa cellule, et il serait à souhaiter que le domestique s'attachât à la sienne; ce serait déjà une façon de s'attacher à la maison. Il n'est souvent pas possible de lui donner une chambre vaste ni commode, mais un bon lit, des meubles propres, un bout de tapis, un papier de couleurs gaies aux murs lui sembleront déjà autant de petits luxes.

Non seulement sa santé, mais son hygiène ne seront pas négligées. Jamais il ne doit subir par notre imprévoyance une fatigue trop forte, ni du fait de notre parcimonie ou de notre désordre une réelle privation. Sa dépendance ne peut aller sans notre sollicitude, et lui refuser le nécessaire serait l'autoriser à le prendre. A ce nécessaire nous ferons même bien d'ajouter quelquefois un peu de superflu. Un plat qui lui parait recherché, des gâteaux, des bonbons auxquels nous songeons à le faire goûter, cesseront d'être pour lui le fruit défendu et les fêtes, surtout les fêtes de famille, ne doivent pas lui apporter un surcroît de travail. C'est dans l'ordre des choses matérielles d'ailleurs que nous pouvons lui faire le plus de concessions, puisque c'est matériellement, physiquement, que ses besoins sont identiques aux nôtres. Par contre, évitons tout ce qui développerait chez lui les instincts dangereux. Ne donnons pas à une femme de chambre des toilettes au-dessus de sa condition, n'encourageons d'aucune façon la prétention ou la fainéantise. Soyons attentifs aux congés que nous accordons, à l'emploi qui en est fait, aux livres, aux journaux, aux visites qu'on recevra à la cuisine.

Une question souvent débattue est l'attitude à prendre avec les domestiques. "Je suis un excellent maître, je ne tourmente pas mes domestiques, à peine si je leur adresse la parole", disent quelques-uns, fort étonnés de rallier moins de suffrages encore que les maîtres exigeants et difficiles.

C'est que rien n'est plus antipathique au domestique que ce qui lui paraît mépris ou froideur. Il aime à ce qu'on s'occupe de lui, instinct très humain; il veut se rapprocher de nous, tendance naturelle aux inférieurs. Usons donc, pour l'attacher, de ce prestige que, malgré

tout, nous avons pour lui, et qui est notre grande force. Ne le compromettons pas dans une familiarité vulgaire et dangereuse, mais ne craignons pas de le diminuer en restant accessible au domestique, en lui parlant quelquefois autrement que pour lui donner des ordres, en nous intéressant à sa famille, à ses affaires, en le soignant s'il est malade, en émettant devant lui des idées justes, des sentiments élevés. Il ne doit pas nous voir de trop près, dit-on. Pourquoi? si nous nous montrons tels que nous devons être.

Trop souvent on croit s'acquitter envers le domestique quand on a pourvu largement à ses besoins et réglé exactement ses gages. On se trompe. On a tenu envers lui ses engagements matériels, mais on n'a pas rempli les obligations morales reconnues par toutes les familles chrétiennes. Notre argent paie le travail du domestique. Ses soins, les peines que souvent il s'impose volontiers pour nous par surcroît, le dévouement qui germe peut-être en lui méritent quelque chose de plus. Pour qu'il s'attache à nous, attachons-nous à lui, ou du moins, au devoir qu'il nous représente. Quel qu'il soit, le domestique conserve toujours un titre à notre intérêt. Il a besoin de notre charité autant que le pauvre que nous secourons, que l'ignorant que nous cherchons à instruire et il y a plus de droits. Temporairement au moins, il compte parmi ceux qui nous sont confiés. Il vit sous notre toit. Il est, selon la belle parole de saint François de Sales, "notre plus proche voisin".

Aline Raymond

---

* Aline Raymond, "Maîtres et serviteurs", *La Revue canadienne*, vol. 41 (fév. 1904), p. 129-137.

BIBLIOGRAPHIE

I Sources manuscrites

Canada. Archives publiques

Collection iconographique.

Collection nationale de cartes et plans: plans d'architecture domestique.

Recensement nominatif des villes de Toronto, Montréal, Québec et Halifax en 1871:
Toronto: C-9969 à 9973;
Montréal (quartier Saint-Antoine): C-10046 à 10048;
Québec: C-10095 à C-10097 et 10344 à 10346;
Halifax: C-10550 à 10552.

MG 17, A5, Archevêché de Montréal, 1725-1891; vol. 5: correspondance des familles Viger et Lartigue, 1788-1858.

MG 23, GII 10, Sewell, Jonathan (1766-1839) vol. 12 et 13: Records of cases heard, 1808-1820.

MG 23, GII 19, Monk Family, vol. 8: Anne Amelia Gugy Monk Diary.

MG 23, GIII 18, Labadie, Louis-Généreux (1765-1824).

MG 23, HI 3, Jarvis Family, vol. 2: Hannah Peters Jarvis and Family, 1762-1822.

MG 24, A2, Ellice Papers, vol. 50: Diary of Mrs. Edward Ellice Junior.

MG 24, A12, Dalhousie George Ramsay, ninth Earl of (1746-1839), Journals, 1816-1828.

MG 24, A43, Withworth-Aylmer, Louisa Anne, Baroness, Journals.

MG 24, A57, Sherbrooke, Sir John Coape (1764-1830), vol. 6-13: Journals of Lady Katherine Sherbrooke, 1811-1818.

MG 24, B2, Papiers Papineau, vol. 1: correspondance 1815-1866.

MG 24, B9, Robinson, Sir John Beverley (1791-1863), vol. 1 et 2: correspondance 1803-1822.

MG 24, B66, Mercy Ann Coles, Reminiscences of Canada, 1864-1878.

MG 24, I28, Sandys, Charles 1813-1814; letters received from Alicia Cockburn.

MG 24, I61, Abraham Joseph Papers, Diary of Fanny Joseph, 1871-1879.

MG 29, E74, J.C.A. Campbell, Mémoires de Charlotte Oillie, 1835-1860.

MG 30, C85, J.E.G. Curran Papers, vol. 5: Manual for Female Servants (1867).
RG 8, I, British Military and Naval Records, vol. 519 à 528.

Grande-Bretagne. National Army Museum (Londres)
Newman Papers, Diary of Emma Newman (document en italien, traduit par le Secrétariat d'État; copie conservée au Halifax Defense Complex).

McGill University
Collection Canadiana: gravures, cartes et plans.

Montréal. Archives du palais de justice
Greffes (contrats d'engagement, inventaires après décès, testaments):
1871 à 1875:

Archambault, Amable
Arnould, François-E.
Beauchesne, Pierre-C.
Bélanger, Léandre
Bélanger, Théophile
Blain, Jean
Brault, H.-Alexandre
Cushing, Charles
Doucet, Théodore
Forest, Léon
Garand, Moïse
Germain, Clément-P.
Hart, L.-Alexandre
Hétu, L.-Ovide
Huot, Tancrède-A.
Isaacson, John H.
Jobin, André-D.
Kittson, G.-R. William
Lepailleur, A.-Narcisse
Lighthall, William F.
Longtin, Moïse
Mainville, Philéas
Payette, Antoine-E.
Pelland, Basile-E.
Pépin, Henri-P.
Phaneuf, Antoine
Prud'homme, Eustache
Quintal, Isaïe-A.
Renaud, François-P.
Rieutord, Félix
Terreau, Pierre
Wright, Henry B.

Montréal. Bibliothèque municipale. Salle Gagnon
Collection Canadiana.

Nouvelle-Écosse. Archives publiques
Collection iconographique.
Plans d'architecture domestique.
RG 32, Vital Statistics, 4, Deaths – Halifax County, vol. 39 à 42: 1871-1875.
RG 34-312, Halifax County, Série J, Halifax City Gaol, vol. 4-6: 1868-1879;
Série P, Grand Jury Book, vol. 21: 1867-1875.
RG 38, County Courts, Halifax County, vol. 1: 1872-1875.
RG 39, Supreme Court, Halifax County, J 112 à 114, Original Entries, Cause Book-Supreme Court.

RG 39, Série C, Halifax Supreme Court, Causes , vol. 255 à 303: 1871-1875.
RG 48, Court of Probate, (inventaires de biens): 1867-1871, bobines 478 à 496;
Halifax County Will Books, vol. 8: 1870-1877, bobine 360.

Ontario. Archives
Collection iconographique.
MS 522, Rogers Papers.
MU 105, Thomas Fraser Papers, 1825-1863.
MU 135, Birchard Family Papers, 1808-1938.
MU 282, Margaret Bowlby Collection, 1852-1878.
MU 303, 308-309 Andrew Buell Papers, 1848-1881.
MU 759, Cronkite Papers.
MU 866, Frances T. Milnes, Diary, 1867-1875.
MU 1054, Ford Papers.
MU 1147, Gowan (James and Ogle) Papers, 1833-1843.
MU 1962, McLennan, F.D. Collection.
MU 3062, Van Buren Collection, Diary of H. Meade.
Plans d'architecture domestique: collection Horwood.
RG 22, 05/112/29, York Co., Quarter Session Minutes, 1870-1879, 3 vol.;
05/99/11B, York Co., Civil Assize Minutes, 1867-1872;
05/99/17A, York Co., King's Bench, Civil Assize Minutes (Home Circuit), 1872-1875;
05/124/08, York Co., Clerk of the Peace, Coroner's Inquest Book, 1865-1895;
05/109/6-10, York Co., Estate Files, 1871-1873, boîtes 89-121;
05/121/25, York Co., Estate Files, 1873-1875, boîtes 122-124.

Québec (province). Archives nationales du Québec à Montréal
Collection iconographique.
Greffes (contrats d'engagement, inventaires après décès, testaments): 1816 à 1820

Barron, Thomas
Bédouin, Thomas
Beek, John Gerband
Cadieux, Jean-Marie
Constantin, Jean-Baptiste
Dandurand, R.-François
Daveluy, P.-Édouard
Deguire, Jean-Baptiste
Demers, Joseph
Desautels, Joseph
Delisle, Jean-Guillaume
Doucet, Nicolas-Benjamin
Dubois, Antoine-Alexis
Gauthier, J.-Pierre
Gauthier, Pierre-Antoine
Griffin, Henry
Guy, Louis
Huot, Charles
Jobin, André
Lanctôt, Pierre
Latour, Louis-Huguet
Lukin, Peter, fils
Mailloux, Joseph
Mondelet, Jean-Marie, fils

Nolin, Charles
Papineau, Joseph
Payment, Joseph
Pinet, Alexis
Pinsonneault, Théophile
Prévost, Charles
Thibodeau, Louis
Vallée, Pierre

1871 à 1875:

Auger, J.-Cyrille
Beaubien, P.-Desrivières
Beaufield, Ramon
Bourbonnière, E.-Narcisse
Bureau, J.-Olivier
Caron, Michel
Champoux, Elzéar
Coutu, J.-F. Gilbert
Dagan, Gaspard
Desrosiers, L.-Arthur
Dubreuil, Joseph
Dumesnil, Hyacinthe
Durand, François-J.
Fréchette, E.-Pantaléon
Grenier, Louis-A.
Griffin, John C.
Horan, John
Hunter, James S.
Hurteau, P.-O.
Jeannotte, Hormidas
Jobin, J.-Hilarion
Lamontagne, C.-Hormidas
Lamothe, Pierre
Leclair, Ovide
McIntosh, Edward
Normandeau, Pierre-E.
Normandin, Louis
Papineau, J.-Godefroy
Paré, Alexis-P.
Reignier, Octave
Robert, Charles
Robert, J.-T. Amédée
Ross, William
Sanborn, Myron H.
Smith, James
Terroux, Charles

Plans d'architecture domestique.
Plumitifs de la cour du banc du roi, 1816-1820.
Registres de décès des paroisses:

1816 à 1820:

Notre-Dame

1871 à 1875:

Cathédrale anglicane
Église méthodiste
Notre-Dame
Notre-Dame de Grâce
St. Patrick

Québec (province). Archives nationales du Québec à Québec

Collection iconographique.
Greffes (contrats d'engagement, inventaires après décès, testaments):

1816 à 1820:

Bélanger, Jean
Bernier, François
Bernier, Louis
Berthelot, Michel
Besserer, Louis-Théodore
Bigué, Paul
Boucher, Jacques
Boudreault, Étienne
Campbell, Archibald
Chavigny de la Chevrotière, Ambroise
Côté, Alexis
Côté, Joseph
Demers, Julien

Duclos, Pierre-Louis
Dugal, Charles
Faribault, Barthélemy, fils
Gagnon, Pierre
Glackmeyer, Édouard
Guay, Louis
Laforce, Pierre
Larue, Damase
Larue, François-Xavier
Lee, Thomas
Lefebvre, François-Xavier
Lefrançois, Dominique
Lelièvre, Roger
Martineau, Jean-Marie
McPherson, Laughlan T.
Panet, Louis
Parent, Antoine-Archange
Planté, Joseph-Bernard
Ranvoyze, Louis
Sauvageau, Michel
Scott, William Fisher
Tessier, Michel
Têtu, Félix
Vaillancourt, François-X.
Voyer, Charles
Voyer, Jacques

1871 à 1875:

Bernier, L.-Octave
Bolduc, Henri
Campbell, William D.
Campeau, Olivier
Cannon, Edward G.
Cinq-Mars, Charles
Clapham, John
Côté, Jean
Couillard de Beaumont, R.
Doyle, John
Falardeau, Louis
Fraser, Alexandre
Fraser, John
Gauvreau, François-L.
Glackmeyer, Édouard
Guay, Germain
Hébert, Célestin
Huot, Philéas
Huot, Philippe
Launière, Wilfrid
Laurin, Joseph
Leclair, Louis
Lemoine, Alexandre
Lemoine, Édouard
Matte, J.-Baptiste
McPherson, Daniel
Panet, Louis
Pruneau, J.-Baptiste
Rousseau, Louis-B.
Sirois Duplessis, Alexandre-B.

Québec. Bas-Canada

28: Cours de Justice, 1760-1880:

Cour supérieure, 1767-1867, vol. 16;
Cour du banc du roi, 1764-1863, vol. 20;
Cour de circuit, 1811-1865, vol. 31;
Cour d'oyer et terminer, 1777-1865, vol. 34 et 35;
Juges de paix et sessions de la paix, 1765-1856, vol. 42 et 43.

Ministère de la Justice, Prison de Québec, Mandats, janv. 1871-déc. 1875.

Plans d'architecture domestique, en particulier le fonds Staveley.

Register of the Quebec Gaol, vol. 6: 1813-1823.

Registres de décès des paroisses:

1813 à 1817:

Notre-Dame.

1871 à 1875:

Église protestante St. Andrew
Église protestante St. Matthew

Notre-Dame de Foy
Notre-Dame de Québec
Saint-Jean-Baptiste
St. Patrick
Saint-Roch
Saint-Sauveur

Québec (province). Archives nationales du Québec à Trois-Rivières
Greffe de Joseph Badeaux, 1817-1818.

Québec (province). Bibliothèque du musée du Québec
Collection iconographique.

Québec (province). Bibliothèque nationale. Pavillon Fauteux
Collection Canadiana.

Québec (province). Ministère des Affaires culturelles
Inventaire des biens culturels, collection iconographique.

Québec (séminaire). Archives
Fonds manuscrits, MS nº 301, Servants Wages, livret tenu par Jules Quesnel de Québec, 1831 à 1840.

Québec (ville). Archives
Plans d'architecture domestique, en particulier, le fonds Charles Baillairgé.

Québec (ville). Archives du palais de justice
Greffes (contrats d'engagement, inventaires après décès, testaments): 1871 à 1875:

Austin, Henry C.
Chaperon, J.-Alphonse
Charlebois, Jean-Alfred
Delage, Jean-Baptiste
Giroux, Elzéar
Labrèque, Cyprien
Lapointe, J.-Alfred
Laurin, Jos.-Octave
Mercier, François-A.
Nolet, Isaïe
Pageau, Charles
Parkins, John B.
Pelletier, Elzéar
Shaw, Peter A.
Strang, John
Tourangeau, Guillet-A.
Tremblay, Georges-T.
Vocelle, Augustin
Walsh, James.

Toronto. Metropolitan Public Library, Baldwin Room
L.W. Smith papers.
Arthur Jarvis papers.
Plans architecturaux: collection Howard.

Université de Montréal
Collections Baby et Melzac.

II Sources imprimées

1. Anthologies, dictionnaires, répertoires

Bas-Canada. Parlement
Statuts provinciaux du Bas-Canada, Québec, P.E. Desbarats, 1811-1820, vol. 7 à 9.

Bescherelle, L.N.
Dictionnaire national de la langue française, Paris, Garnier, 1858, 3 vol.

Canada. Parlement
Recensement du Canada, 1870-71, Ottawa, I.B. Taylor, 1873, 5 vol.
---. Statuts du Canada, 1871-1875, Ottawa, Brown Chamberlin, 1871-1875.

Dahl, Edward H. et al.
La ville de Québec, 1800-1850: un inventaire de cartes et plans, Ottawa, Musée nationaux du Canada, 1975, Division de l'histoire, Dossier nº 13.

Dictionnaire de l'Académie française
Nouv. éd., Paris, Libraires Associés, 1765, 2 vol.

Dictionnaire des oeuvres littéraires du Québec
Maurice Lemire, dir., Montréal, Fides, 1978-, vol. 1: "Des origines à 1900".

Duval, Étienne
Anthologie thématique du théâtre québécois au XIXe siècle, Montréal, Théâtre Leméac, 1978.

Furetière, Antoine
Dictionnaire universel contenant généralement tous les mots français tant vieux que modernes et les termes de toutes les sciences et des arts, réimp. de l'éd. de 1690, Genève, Slatkine Reprints, 1970, 3 vol.

Hayne, David M. et Marcel Tyrol
Bibliographie du roman canadien-français, 1837-1900, Québec, Presses de l'université Laval, 1969.

Larousse, Pierre
Grand Dictionnaire universel du XIX^e siècle, Paris, Administration du Grand Dictionnaire universel, 1865-1875, 17 vol.

The New Standard Atlas of the Dominion of Canada
Montréal et Toronto, Walker and Miles, 1875.

Oxford English Dictionary
réimp. de l'éd. de 1933, Oxford, Clarendon Press, 1970, 12 vol.

Plessis, Joseph-Octave
"Dénombrements de Québec faits en 1792, 1795, 1798 et 1805 par le curé Joseph-Octave Plessis", Rapport de l'archiviste de la province de Québec pour 1948-1949, Québec, Rédempti Paradis, 1949, p. 1-250.

Québec (province). Chambre des notaires
Tableau de l'ordre des notaires de la province de Québec, s.l., Chambre des notaires de la province de Québec, 1967.

Revue de l'université d'Ottawa
"Histoire littéraire du Québec I", vol. 42, n^os 1-2 (janv.-avril 1979), Ottawa.

Russell, Hilary
"Bibliography of Domestic Manuals", manuscrit classé, Lieux et parcs historiques nationaux, Environnement Canada – Parcs, Ottawa (1980).

Signay, Joseph
Recensement de la ville de Québec en 1818, présent. H. Provost, Québec, Société historique de Québec, 1976.

2. Essais d'époque sur le service domestique

Babeau, Albert
"La domesticité d'autrefois", Le Correspondant, vol. 139 (1885), p. 231-256.
---. Les artisans et les domestiques d'autrefois, Paris, Firmin-Didot, 1886.

Black, Clementina
"The Dislike to Domestic Service", Nineteenth Century, vol. 33 (janv.-juin 1893), p. 454-456, Londres.

Crawshay, Rose Mary
Domestic Service for Gentlewomen: a Record of Experience and Success, Londres, Mrs. Crawshay's Office for Lady-helps, 1876.

Darwin, Ellen W.
"Domestic Service", Nineteenth Century, vol. 28 (août 1890), p. 286-296, Londres.

Jollivet, Gaston
"Les domestiques parisiens", Le Correspondant, 10 août 1908, p. 458-475.

Layard, George S.
"The Doom of the Domestic Cook", Nineteenth Century, vol. 33 (fév. 1893), p. 309-319, Londres.

Lewis, Elizabeth
"A Reformation of Domestic Service", Nineteenth Century, vol. 33 (janv.-juin 1893), p. 127-138, Londres.

Packard, Clarissa, pseud. (Caroline Howard Gilman)
Recollections of a Housekeeper, New York, Harper and Brothers, 1836.

Raymond, Aline
"Maîtres et serviteurs", La Revue canadienne, vol. 41 (fév. 1904), p. 129-137, Montréal.

Ryckère, Raymond
La servante criminelle, Paris, Maloine, 1908.

Salmon, Lucy Maynard
Domestic Service, New York, Macmillan, 1901.

Sherwood, M.W.E.
"The Lack of Good Servants", North American Review, vol. 153, nº 420 (nov. 1891), p. 546-558, New York.

Sykes, Ella C.
A Home-help in Canada, Londres, Smith Elder, 1913.

3. Manuels à l'usage des domestiques

Adams, Samuel et Sarah Adams
The Complete Servant, Londres, Knight and Lacey, 1825.

Baines, M.E.
Domestic Servants As They Are and As They Ought To Be, Londres, W. Tweedie, 1859.

Beecher, Catherine E.
Letters to Persons who are Engaged in Domestic Service, New York, Leavitt and Trow, 1842.

Coznett, Thomas
The Footman's Directory and Butler's Remembrance; or the Advice of Onesimus to his Young Friends, Londres, imprimé à compte d'auteur, 1823.

Darling, Lady E.
A Handy Book for Domestic Service, Londres, Griffin Bohn , 1863.

Guide du domestique, à l'usage du simple domestique, du valet de chambre ... et de la cuisinière
2e éd., Paris, Martinton, 1852.

Instructions in Household Matters; or the Young Girl's Guide to Domestic Service
Londres, John W. Parker, 1844.

Motherly, Mary
The Servants' Behaviour Book, Londres, Bell and Daldy, 1859.

National and Industrial Schools of Holy Trinity
Household Work or the Duties of Female Servants Practically and Economically Illustrated through the Respective Grades of Maid-of-all-Work, House and Parlour Maid, and Laundry-Maid with many Valuable Recipes for Facilitating Labour in Every Department, Prepared for the Use of the National and Industrial Schools of Holy Trinity, at Finchley, 15e éd., Londres, Joseph Master, 1867.

Young Housekeepers' Essential Aid to the Thorough Understanding of the Duties of the Maidservants (The)
Londres, Thomas Dean and Son, 1852.

4. Traités d'économie domestique

Arthur, T.S.
Advice to Young Ladies on their Duties and Conduct in Life, Philadelphie, J.A. Bradley, 1861.

Bassanville, Anaïs Lebrun, comtesse de
L'art de bien tenir une maison, Paris, A. Broussois, 1878.

Bayle-Mouillard, Elizabeth-F. (pseud. Madame Celnart)
Manuel complet d'économie domestique, Paris, Roret, 1826.

Beecher, Catherine E.
A Treatise on Domestic Economy, réimp. de l'éd. de 1841, New York, Schochen, 1977.

Beecher Catherine E. et Harriet Beecher Stowe
Principles of Domestic Science as Applied to the Duties and Pleasures of Home, New York, J.B.K. Ford, 1870.

Beeton, Isabella
The Book of Household Management; Comprising Information for the Mistress, Housekeeper, Cook, Kitchen-maid, Butler, Footman, Coachman, Valet, Upper and Under House-maids, Lady's Maid, Maid-of-all-work, Laundry-maid, Nurse and Nurse-maid, Monthly, Wet and Sick Nurses, etc., etc., also, Sanitary, Medical and Legal Memoranda; with a History of the Origin, Properties, and Uses of All Things Connected with Home Life and Comfort, Londres, S.O. Beeton, 1861.

Bouniceau-Gesmon, P.G.M.
Domestiques et maîtres, ou sécurité de la famille à propos de crimes récents, Paris, E. Dentu, 1886.

Campbell, Helen
Household Economics, New York, G.P. Putnam's Sons 1898.

Ellet, Elizabeth F.
The New Cyclopaedia of Domestic Economy, and Practical Housekeeper, Norwich, Conn., Henry Bill Publishing, 1873.

Jefferis, B.G. et J.L. Nichols
The Household Guide or Domestic Cyclopaedia, Toronto, J.L. Nichols, 1894.

Leslie, Miss
Miss Leslie's Behaviour Book, réimp. de l'éd. de 1859, Philadelphie, Arno Press, 1972.

Mailloux, Alexis
Le manuel des parents chrétiens, 4e éd. (1re éd. chez Côté en 1851), Québec, L'Action sociale, 1910.

O'Reilly, Bernard
The Mirror of True Womanhood: a Book of Instruction for Women in the World, 12e éd., New York, Peter F. Collin, 1879.

Pariset, Madame
Manuel de la maîtresse de maison, ou lettres sur l'économie domestique, Paris, Audot, 1823.

Putman, Elizabeth
Mrs. Putman's Receipt Book and Young Housekeeper's Assistant, New York, Sheldon, 1867.

Testard de Montigny, Benjamin-A.
Manuel d'économie domestique, Montréal, Cadieux et Derome, 1896.

Traill, Catherine Parr
The Canadian Settler's Guide, réimp. de l'éd. de 1855, Toronto, McClelland and Stewart, 1969. New Canadian Library, nº 64.

Webster, Thomas et Frances Parkes
An Encyclopaedia of Domestic Economy; Comprising such Subjects as Are Most Immediately Connected with Housekeeping, New York, Harper and Brothers, 1845.

5. Études contemporaines sur les domestiques

Barber, Marilyn
"The Women Ontario Welcomed: Immigrant Domestics for Ontario Homes, 1870-1930", Ontario History, vol. 62, nº 3 (sept. 1980), p. 148-172, Toronto.

Barry, Francine
"La domesticité féminine de Québec au milieu du XVIIIe siècle", communication présentée au congrès de l'Institut d'histoire de l'Amérique française, Montréal, 1974.

Bates, Christina
Allocation and Functions of Domestic Offices at Bellevue, N.H.P., Travail inédit nº 429 (1981), Parcs Canada, Ottawa.

Bled, Yves
"La condition des domestiques antillaises à Montréal", thèse de maîtrise en anthropologie, université de Montréal, 1965.

Brown, Marian
"Report on Newspaper Articles, Women's Columns and Domestic Labour Advertisements", travail inédit, présenté en juil. 1981, projet COSEP.

Bulletin des recherches historiques
"Une servante d'autrefois", vol. 46, nº 11 (nov. 1940), p. 324, Lévis.

Chabot, Paul
Jean et Yvonne, domestiques en 1900, Paris, Téma-éditions, 1977.

Chatelain, Abel
"Migrations et domesticité féminine urbaine en France, XVIII^{e}-XX^{e} siècles", Revue d'histoire économique et sociale, vol. 47, nº 4 (déc. 1969), p. 506-528, Paris.

Coser, Lewis A.
"Servants: the Obsolescence of an Occupational Role", Social Forces, vol. 52 (sept. 1973), p. 31-40, Chapel Hill, N.C.

Cretté-Breton, Yvonne
Mémoires d'une bonne, Paris, Scorpion, 1966.

Davidoff, Leonore
"Mastered for Life: Servant and Wife in Victorian and Edwardian England", Journal of Social History, vol. 7, nº 4 (été 1974), p. 406-428, Pittsburg, Pa.

Davidoff, Leonore et Ruth Hawthorn
A Day in the Life of a Victorian Domestic Servant, Londres, George Allen and Unwin, 1976.

Dawes, Frank
Not in Front of the Servants, New York, Taplinger Publishing, 1973.

Ebury, Mark et Brian Preston
Domestic Service in Late Victorian and Edwardian England, 1871-1914, Londres, George Over, 1976.

Epstein, Rachel
"'I Thought There Was no More Slavery in Canada!' West Indian Domestic Workers on Employment Visas", Canadian Women's Studies /Les cahiers de la femme, vol. 2, nº 1 (1980), p. 22-29, Ottawa.

Fairchilds, Cissie
"Masters and Servants in Eighteenth Century Toulouse", Journal of Social History, vol. 12, nº 3 (printemps 1979), p. 368-395, Pittsburg, Pa.

Fraisse, Geneviève
Femmes toutes mains. Essai sur le service domestique, Paris, Seuil, 1979.

Frankle, Barbara Stein
"The Genteel Family: High Victorian Conceptions of Domesticity and Good Behaviour", thèse de doctorat, Wisconsin University, 1969.

Franklin, Jill
"Troops of Servants: Labour and Planning in the Country House, 1840-1914", Victorian Studies, vol. 19, nº 2 (déc. 1975), p. 211-240, Leicester et Bloomington.

Genet, Jean
Les bonnes, Paris, Marc Barbizat-L'Arbalète, 1947.

Gillis, John R.
"Servants, Sexual Relations and the Risks of Illegitimacy in London, 1801-1900", Feminist Studies, vol. 5, nº 1 (printemps 1979), p. 142-173, College Park, Md.

Guiral, Pierre et Guy Thuillier
La vie quotidienne des domestiques en France au XIXe siècle, Paris, Hachette, 1978.
---. "Les sources de l'histoire régionale des domestiques au XIXe siècle", Revue historique, vol. 259 (avril-juin 1978), p. 441-451, Paris.

Gutton, Jean-Pierre
Domestiques et serviteurs dans la France de l'Ancien Régime, Paris, Aubier-Montaigne, 1981.

Hecht, J. Jean
The Domestic Servant Class in Eighteenth-Century England, Londres, Routledge and Kegan Paul, 1956.

Horn, Pamela
The Rise and Fall of the Victorian Servant, New york, St. Martin's Press, 1975.

Huggett, Frank E.
Life Below Stairs. Domestic Servants in England from Victorian Times, Londres, John Murray, 1977.

Katzman, David
Seven Days a Week: Women and Domestic Service in Industrializing America, New York, Oxford University Press, 1978.

Lacelle, Claudette
"Les domestiques dans les villes canadiennes au XIX^{e} siècle: effectifs et conditions de vie", Histoire sociale / Social History, vol. 15, n^{o} 29 (mai 1982), p. 181-207, Ottawa.
---. "Les domestiques en milieu urbain au XIX^{e} siècle: première étape de recherche", Bulietin de recherches n^{o} 101 (1979), Parcs Canada, Ottawa.
---. "Les domestiques en milieu urbain au XIX^{e} siècle: deuxième étape de recherche", Bulletin de recherches n^{o} 109 (1979), Parcs Canada, Ottawa.
---. "Maîtres et domestiques en milieu urbain: le recensement de 1871", Bulletin de recherches n^{o} 166 (1981), Parcs Canada, Ottawa.

Lépine, Daniel
"La domesticité juvénile à Montréal pendant la première moitié du XVIII^{e} siècle (1713-1744), thèse de maîtrise en cours, université de Sherbrooke.

Lomax, James
"Behind the Green Baize Door", Country Life, n^{o} 4186 (sept. 1977), p. 762-764, Londres.

Marshall, Dorothy
The English Domestic Servant in History, Londres, The Historical Association, 1949.

Martin-Fugier, Anne
La place des bonnes. La domesticité féminine à Paris en 1900, Paris, Grasset, 1979.

McBride, Theresa M.
"Rural Tradition and the Process of Modernization: Domestic Servants

in Nineteenth Century France", thèse de doctorat, Rutgers University, New Brunswick, N.J., 1973.
---. "Social Mobility for the Lower Class: Domestic Servants in France", Journal of Social History, vol. 8, nº 1 (automne 1974), p. 63-78, Pittsburg, Pa.
---. The Domestic Revolution: The Modernization of Household Service in England and France, 1820-1920, New York, Holmes and Meier, 1976.
---. "The Modernization of Woman's Work", The Journal of Modern History, vol. 49, nº 2 (juin 1977), p. 231-245, Chicago.

McKinley, Blaine E.
"'The Stranger in the Gates': Employer Reactions Towards Domestic Servants in America, 1825-1875", thèse de doctorat, Michigan State University, 1969.

Memmi, Albert
L'Homme dominé, Paris, Payot, 1968.

Parr, Joy
Labouring Children. British Immigrant Apprentices to Canada, 1864-1924, Londres, Croom Helm, 1980.

Peterson, M. Jeanne
"The Victorian Governess: Status Incongruence in Family and Society", Victorian Studies, vol. 14, nº 1 (sept. 1970), p. 7-26, Leicester et Bloomington.

Powell, Margaret
Below Stairs, Londres, Peter Davies, 1968.

Sutherland, Daniel
"Americans and their Servants, 1800-1920; Being an Inquiry into the Origins and Progress of the American Servant Problems", thèse de doctorat, Wayne State University, Détroit, 1976, 2 vol.

Turner, Ernest Sackville
What the Butler Saw; Two Hundred and Fifty years of The Servant Problem, Londres, Michael Joseph, 1962.

Vukman-Tenebaum, Mirjana
"Domestic Workers and Organizing Strategies", Resources for Feminist Research / Documentation sur la recherche féministe, vol. 10, nº 2 (juil. 1981), p. 32-39, Toronto.

6. Journaux locaux

Acadian Recorder (Halifax)
1871-1875.

L'Événement (Québec)
1871-1875.

La Gazette de Montréal
1816-1820.

La Gazette de Québec
17 mars 1771, et 1816-1820.

Montreal Herald
1816-1820.

Quebec Mercury
1816-1820.

7. Littérature d'époque: romans, contes, pièces de théâtre

Alcott, Louisa May
Little Women, or Meg, Jo, Beth and Amy (1re éd., en 1869), New York, Collier Books, 1962, part. 1 et 2.

Aubert de Gaspé, [Philippe], fils
Le chercheur de trésor ou l'influence d'un livre, réimp. de l'éd. de 1837, Montréal, Nouvelle édition de poche, 1968.

Aubert de Gaspé, Philippe
Les anciens Canadiens, réimp. de l'éd. de 1864, Montréal, Fides, 1971.

Balzac, Honoré de
La Rabouilleuse, Paris, Livre de poche, 1972, réimp. du tome VI de La Comédie humaine (1843).

Boucher de Boucherville, Georges
Une de perdue, deux de retrouvées, réimp. de la 1re éd. (1849), présent. Réginald Hamel, Montréal, Hurtubise HMH, 1973.

Brontë, Charlotte
Jane Eyre, réimp. de la 3e éd. (1848), Franklin Center, Pa., The Franklin Library, 1981.

Brooke, Frances
The History of Emily Montague by the author of Lady Julia Mandeville, Londres, J. Dodsley, 1769.

Chauveau, P.J.O.
Charles Guérin, réimpr. du texte paru dans La Revue canadienne en 1900 (1re éd. en 1853), Québec, Marc-A. Guérin, 1973.

Doin, Ernest
Le désespoir de Jocrisse ou les folies d'une journée, Montréal, Beauchemin, 1880.
---. Le dîner interrompu ou nouvelle farce de Jocrisse, Montréal, Beauchemin, 1885.

Faucher de Saint-Maurice, Édouard
Contes et récits, présent. Serge Provencher (textes publiés entre 1868 et 1877), Montréal VLB Éditeur, 1977.

Féval, Paul
Les mystères de Londres, Paris, Nouvelles éditions Oswald, 1978, 2 vol.

Goncourt, Edmond et Jules
Germinie Lacerteux, Paris, Flammarion et Fasquelle, 1864.

Hare, John, présent.
Contes et nouvelles du Canada français 1778-1859, Ottawa, Éditions de l'université d'Ottawa, 1971, vol. 1.

Hawthorne, Nathaniel
The Scarlet Letter, réimp. de la 2e éd. (1852), Franklin Center, Pa., The Franklin Library, 1978.

Lamartine, Alphonse de
Geneviève, histoire d'une servante, Paris, Michel Lévy, 1863.

Leclerc, Ludovic
Les valets au théâtre, réimp. de l'éd. de 1875, Genève, Slatkine Reprints, 1970.

Lemay, Pamphile
Picounoc le Maudit, réimp. de l'éd. de 1878, Montréal, Hurtubise HMH, 1972.
---. Rouge et bleu, comédies, Québec, C. Darveau, 1891.

Marion, Séraphin
Les lettres canadiennes d'autrefois, Ottawa, Éditions de l'université d'Ottawa, 1948 à 1954, 8 vol.

Mirbeau, Octave
Le journal d'une femme de chambre, réimp. de l'éd. de 1937 (1re éd. en 1900), Paris, Livre de poche, 1976.

Petitclair, Pierre
Griphon ou la vengeance d'un valet, Québec, William Cowan, 1837.

La Revue canadienne
1864-1907, Montréal.

Sue, Eugène
Les mystères de Paris, Paris, C. Gosselin, 1844.

Zola, Émile
Pot-Bouille, réimp. de l'éd. de 1882, Paris, Garnier-Flammarion, 1969.

8. Récits de voyage, Mémoires et journaux intimes

Arusmont, Fanny Wright D'
Views of Society and Manners in America: in a Series of Letters from that Country to a Friend in England during the Years 1818, 1819 and 1820 by an Englishwoman, Londres, Longman, Hurst, Rees, Orme and Brown, 1821.

Aubert de Gaspé, Philippe
Mémoires, réimp. de l'éd. de 1866, Montréal, Fides, 1971.

Bernhard, Karl
Travels through North America during the Years 1825 and 1826, Philadelphie, Carey, Lea and Carey, 1828, 2 vol.

Bouchette, Robert S.M.
Mémoires de Robert S.M. Bouchette, 1805-1840, Recueillis par son fils Errol Bouchette et annotés par A.D. Decelles, Montréal, La Revue Canadienne, 1903.

Campbell, Patrick
Travels in North America, New York, Greenwood Press, 1968.

Chassé, Béatrice, présent.
"Les journaux d'Émilie Berthelot-Girouard", Rapport des Archives du Québec, vol. 53, (1975), Québec.

Chevalier, Michel
Lettres sur l'Amérique du Nord, Paris, Charles Gosselin, 1837.

Christie, Agatha
Autobiographie, trad. Marie-Louise Navarro, [Montréal], Libre Expression, 1981.

Dessaulles, Henriette
Fadette, Journal d'Henriette Dessaulles, 1874-1880, Montréal, Hurtubise HMH, 1971.

Dorwin, J.H.
Montreal in 1816, Reminiscences, Montréal, Montreal Daily Star, 1881.

Dufferin, lady Hariot
My Canadian Journal, 1872-1878, présent. et annoté par Gladys Chantler Walker, Don Mills, Longmans, 1969.

Duncan, John M.
Travels through Part of the United States and Canada in 1818, 1819, New York, W.B. Gilley, 1823.

Fowler, Thomas
The Journal of a Tour Through British America, Aberdeen, Lewis Smith, 1832.

Fréchette, Louis
Mémoires intimes, texte établi et annoté par George A. Klinck, Montréal, Fides, 1977.

Graig, Gerald M.
Early Travellers in the Canadas, 1791-1867, Toronto, Macmillan, 1955.

Hall, Francis
Travels in Canada and the United States in 1816 and 1817, Londres, Longman, Hurst, Rees, Orme and Brown, 1818.

Innis, Mary Quayle, éd.
Mrs. Simcoe's Diary, Toronto, Macmillan, 1971.

Lambert, John
Travel through Lower Canada and the United States of North America, in the Years 1806, 1807 and 1808, 3e éd., Londres, Richard Phillips, 1816, 2 vol.

Leefe, John, présent.
"Sydney Morton's Diary", Acadiensis: Journal of the History of the Atlantic Region / Revue de l'histoire de la région atlantique, vol. 4, no 1 (automne 1974), p. 121-129, Fredericton.

Maleuvrier, comte Colbert de
Voyage dans l'intérieur des États-Unis et au Canada, Baltimore, John Hopkins Press, 1935.

Roquebrune, Robert de
Testament de mon enfance, réimp. de l'éd. de 1951, Montréal, Fides, 1979.

Silleman, Benjamin
A Tour to Quebec in the Autumn of 1819, Londres, Richard Phillips, 1822.

Talbot, Edward A.
Five Years Residence in the Canadas, Londres, Longman, Hurst, Rees, Orme and Brown, 1824, 2 vol.

Whitelaw, Marjory, éd.
The Dalhousie Journals, Ottawa, Oberon Press 1978.

9. Recueils de plans de maisons

Benjamin, Asher
The Architect or Practical House Carpenter, Boston, B.B. Mussey, 1845.

Bicknell, A.J.
Victorian Village Builder, réimp. de l'éd. de 1878, New York, A.J. Bicknell, 1976.

Canada. Ministère de l'Environnement. Parcs. Lieux et parcs historiques nationaux
Agenda papers, Ottawa, 1962-1981.

Downing, Andrew Jackson
The Architecture of Country Houses Including Designs for Cottages, and Farmhouses, and Villas, with Remarks on Interiors, Furniture and the Best Modes of Warming and Ventilating, réimp. de l'éd. de 1850, New York, Dover Publications, 1969.

Edis, Robert W.
Decoration and Furniture of Town Houses: A Series of Cantor Lectures Delivered Before the Society of Arts, 1880, Amplified and Enlarged, réimp. de la 2e éd. (1881), Wakefield, Yorkshire, E.P. Publishing, 1972.

Embury, Aymar
The Livable House. Its Plan and Design, New York, Moffat Yard, 1917.

Gibson, Louis-H.
Convenient Houses with Fifty Plans for the Housekeeper, New York, Thomas Y. Crowell, 1889.

Giroux, A., N. Cloutier et R. Bédard
"Plans de l'architecture domestique inventoriés aux Archives nationales du Québec à Montréal", Histoire et archéologie, 4 (1975), 3 vol., Ottawa.

Hussey, E.C.
Victorian Home Building. A Transcontinental View, New York, E.C. Hussey, 1876.

Jourdain, M.
English Interiors in Smaller Houses: From the Restoration to the Regency, 1660-1830, Londres, B.T. Batsford, 1923.

Kerr, Robert
The Gentleman's House or How to Plan English Residences from the Parsonage to the Palace, réimp. de l'éd. de 1871, New York, Johnson Reprint, 1972.

Kinzer, George W.
The Radford American Homes, 100 House Plans, Riverside, Ill., The Radford Architectural Company, 1903.

Loudon, J.C., éd.
An Encyclopedia of Cottage, Farm, and Villa Architecture and Furniture; Containing Numerous Designs for Dwellings from the Villa to the Cottage and the Farm Including Farm Houses, Farmeries, and Other Agricultural Buildings; Country Inns, Public Houses, and

Parochial Schools: with the Requisite Fittings-up, Fixtures, and Furniture; and Appropriate Offices, Gardens, and Garden Scenery; Each Design Accompanied by Analytical and Critical Remarks, nouv. éd., Londres, Longman, Brown, Green and Longmans, 1846.

Reed, S.B.
House-Plans for Everybody. For Village and Country Residences, Costing from $250 to $8,000; Including Full Descriptions and Estimates in Detail of Materials, Labor and Costs, with Many Practical Suggestions and 175 Illustrations, 5e éd., New York, Orange Judd, 1882.

Vaux, Calvert
Villas and Cottages. A Series of Designs Prepared for Execution in the United States, reimp. de l'éd. de 1864, New York, Dover Publications, 1970.

Watson, Rosamund M.
The Art of the House, Londres, George Bell and Sons, 1897.

10. Recueils iconographiques

Allodi, Mary
Canadian Watercolours and Drawings in the Royal Ontario Museum, Toronto, Royal Ontario Museum, 1974, 2 vol.

Bartlett, William H.
Bartlett's Canada / A Pre-Confederation Journey, introd. Henry C. Campbell, Toronto, McClelland and Stewart, 1968.

Bell, Michael
Painters in a New Land, Toronto, McClelland and Stewart, 1973.

Cameron, Christina et Jean Trudel
The Drawings of James Cockburn, A Visit through Quebec's Past, Toronto, Gage Publishing, 1976.

Campbell, Henry C.
Early Days on the Great Lakes, The Art of William Armstrong, Toronto, McClelland and Stewart, 1971.

Cunnington, Phyllis
Costumes of Old Servants from the Middle Ages to 1900, Londres, Adam and Charles Black, 1974.

Curtis, L. Perry, Jr.
Apes and Angels: The Irishman in Victorian Caricature, Washington, Smithsonian Institution Press, 1971.

Fischel, Oskar et Max Von Boehn
Modes and Manners of the Nineteenth Century as Represented in the Pictures and Engravings of the Time, trad. M. Edwardes, intr. Grace Rhys, New York, Benjamin Blom, 1970, 2 vol.

Gagnon-Pratte, France
L'architecture et la nature à Québec au dix-neuvième siècle: les villas, Québec, ministère des Affaires culturelles, 1980.

Harper, Russell
La peinture au Canada des origines à nos jours, Québec, Presses de l'université Laval, 1966.

Hawkins, Alfred
Hawkin's Picture of Quebec with Historical Recollections, Québec, Neilson and Cowan, 1834.

Hayes, J.
Rowlandson, Watercolours and Drawings, Londres, Phaidon Press, 1972.

Jouvancourt, Hughes de
Cornelius Krieghoff, Toronto, Musson Book Company, 1973.

Maurice, Arthur B. et Frederick T. Cooper
The History of the Nineteenth Century in Caricature, New York, Cooper Square Publishing, 1970.

Noppen, L., C. Paulette et M. Tremblay
Québec. Trois siècles d'architecture, [Montréal], Libre Expression, 1979.

Québec (province). Ministère des Affaires culturelles
C. Baillairgé, dessins architecturaux, Québec, Ministère des Affaires culturelles, 1979.

Ross, A.M.
William Henry Bartlett, Artist, Author and Traveller, Toronto, University of Toronto Press, 1973.

Searle, R., C. Roy et B. Bornemann
La caricature. Art et manifeste du XVI^e siècle à nos jours, Genève, Albert Skira, 1974.

Smith, C.
Sketches in the Canadas, Londres, s.éd., s.d.

Spendlove, F. St. George
The Face of Early Canada; Pictures of Canada which Have Helped to Make History. Illustrated by Examples from the Sigmund Samuel Canadiana Collection, Royal Ontario Museum, Toronto, Ryerson Press, 1958.

UNESCO
Catalogue de reproductions en couleurs de peintures antérieures à 1860, 7^e éd., Paris, UNESCO, 1964.

Willis, N.P.
Canadian Scenery, Londres, s.éd., 1842, 2 vol.

11. Ouvrages généraux et périodiques

Acadiensis: Journal of the History of the Atlantic Region / Revue de l'histoire de la région atlantique
1971-1981, Fredericton.

Acton, Janice et al.
Women at Work: Ontario, 1850-1930, Toronto, Canadian Women's Educational Press, 1974.

Akins, Thomas Beamish
History of Halifax City, réimp. de l'éd. de 1895, Belleville, Mika Publishing, 1973.

Allard, Paul
"La composition de la bourgeoisie d'Arles sous le second empire", communication présentée au congrès de la Société historique du Canada, Halifax, juin 1981.

Allentuck, Andrew
"Plaisirs en perdition", En route (nov. 1980), p. 35-46, Weston, Ont.

American Historical Review
1970-1981, Bloomington, Ind.

American Quarterly
1966-1981, Philadelphie.

Annales canadiennes d'histoire / Canadian Journal of History
1966-1981, Saskatoon.

Annales de démographie historique
1964-1981, Paris.

Annales, Économies, Sociétés, Civilisations
1970-1981, Paris.

Archivaria
1975-1981, Ottawa.

Archives
1975-1981, Québec.

Ariès, Philippe
L'enfant et la vie familiale sous l'ancien régime, Paris, Plon, 1960.

Association for Preservation Technology Bulletin / Bulletin de l'Association pour la préservation et ses techniques
1969-1981, Ottawa.

Atlantis: A Women's Studies Journal / Revue d'études sur la femme
1975-1981, Wolfville, N.-É.
---. "Report on the Home for Young Women Seeking Employment, Halifax, 1870", vol. 5, nº 2 (printemps 1980), p. 196-200.

Audet, Pierre H.
"Apprenticeship in Early Nineteenth Century Montreal, 1790-1812", thèse de maîtrise, université Concordia, Montréal, 1975.

Avenel, Georges d'
Découvertes d'histoire sociale, 1200-1910, Paris, Flammarion, 1910.

Baehre, Rainer
"Paupers and Poor Relief in Upper Canada", Historical Papers /Communications historiques (1981), p. 57-80, Ottawa.

Basch, Françoise
Les femmes victoriennes. Roman et société, Paris, Payot, 1979.

Batts, John Stuart
"Seeking the Canadian Pepys: The Canadian Manuscript Diaries Project", Archivaria, nº 9 (hiver 1979-1980), p. 125-140, Ottawa.

Baltye, John
"The Nine Hour Pioneers: The Genesis of the Canadian Labour Movement", Labour / Le travailleur, nº 2 (1979), p. 25-56, Halifax.

Bellavance, Marcel
"Les structures de l'espace montréalais à l'époque de la confédération", Cahiers de géographie du Québec, vol. 24, nº 63 (déc. 1980), p. 363-384, Québec.

Bergeron, Louis
"Approvisionnement et consommation à Paris sous le premier empire", Fédération des Sociétés historiques et archéologiques de Paris et de l'Île de France, vol. 14 (1963), p. 197-232.

Berlanstein, Leonard
"Vagrants, Beggars and Thieves: Delinquent Boys in Mid-nineteenth Century Paris", Journal of Social History, vol. 12, nº 4 (été 1979), p. 531-552, Pittsburg, Pa.

Bernard, J.-P., P.-A. Linteau et J.-C. Robert
"La structure professionnelle de Montréal en 1825", Revue d'histoire de l'Amérique française, vol. 30, nº 3 (déc. 1976), p. 383-415, Montréal.

Boyer, Paul
Urban Masses and Moral Order in America, 1820-1920, Cambridge, Mass., Harvard University Press, 1978.

Bradbury, Bettina
"The Family Economy and Work in an Industrializing City: Montreal in the 1870s", Historical Papers / Communications historiques (1979), p. 71-96, Ottawa.

Branca, Patricia
Silent Sisterhood. Middle-class Women in the Victorian Home, Londres, Croom Helm, 1975.

Bridenthal, Renata et Claudia Koonz, éd.
Becoming Visible. Women in European History, Boston, Houghton Mifflin, 1977.

British Journal of Sociology
1970-1981, Londres.

Brown, J.B.
"The Pig or the Stye: Drink and Poverty in late Victorian England", International Review of Social History, vol. 18, part. 2 (1973), p. 380-395, Amsterdam.

Bulletin des recherches historiques
1895-1968, Lévis.

Bulletin d'histoire de la culture matérielle / Material History Bulletin
1976-1981, Ottawa.

Bulletin du Centre de recherche en civilisation canadienne-française
1970-1981, Ottawa.

Cahiers canadiens de sociologie
1975-1981, Edmonton.

Cahiers internationaux de sociologie
1970-1981, Paris.

Calhoun, Daniel
The Intelligence of a People, Princeton, Princeton University Press, 1973.

Canadian Antique Collector
1970-1974, Toronto.

Canadian Collector
1975-1981, Toronto

Canadian Historical Review
1921-1981, Toronto.

Canadian Illustrated News
1868-1883, Montréal.

Canadian Newsletter of Research on Women / Recherches sur la femme, bulletin d'information
1975-1978, Toronto.

Canadian Studies in Population
1979-1981, Edmonton.

Canadian Women's Studies / Les cahiers de la femme
1979-1981, Ottawa.

Charbonneau, Hubert et al.
La population du Québec: études rétrospectives, Québec, Boréal Express, 1973.

Chevalier, Louis
La formation de la population parisienne au XIX^{e} siècle, Paris, INED/PUF, 1950.

Clark, Clifford E. Jr.
"Domestic Architecture as an Index to Social History: the Romantic Revival and the Cult of Domesticity in America, 1840-1870", Journal of Interdisciplinary History, vol. 8, n^{o} 1 (été 1976), p. 33-56, Cambridge, Mass.

Clark, Melissa
"Les formes alternatives de prise de conscience politique chez les femmes", conférence présentée au colloque de l'Institut d'histoire de l'Amérique française, université d'Ottawa, 19 oct. 1979.

Comparative Studies in Society and History, an International Quarterly
1970-1981, Londres et New York.

Conrad, Margaret R.
"Women's Studies in Canada", Dalhousie Review, vol. 60, n^{o} 3 (automne 1980), p. 438-444, Halifax.

Cook, Ramsay et Wendy Mitchinson, éd.
The Proper Sphere: Women's Place in Canadian Society, Toronto, Oxford University Press, 1976.

Cowan, Helen I.
British Emigration to British North America, The First Hundred Years, Toronto, University of Toronto Press, 1961.

Daedelus
1970-1981, Cambridge, Mass.

Dalhousie Review
1970-1981, Halifax.

Darroch, A. Gordon et Michael D. Ornstein
"Ethnicity and Occupational Structure in Canada in 1871: the Vertical

Mosaic in Historical Perspective", Canadian Historical Review, vol. 61, nº 3 (sept. 1980), p. 305-333, Toronto.

Daumard, Adeline
La bourgeoisie parisienne de 1815 à 1848, Paris, S E V P E N, 1963.
---. "Une référence pour l'étude des sociétés urbaines en France aux XVIIIe et XIXe siècles: projet de code socio-professionnel", Revue d'histoire moderne et contemporaine, vol. 10, nº 2 (juil.-sept. 1963), p. 185-210, Paris.

Dechêne, Louise
Habitants et marchands de Montréal au XVIIe siècle, Paris et Montréal, Plon, 1974.

Degler, Carl N.
At Odds: Women and the Family in America from the Revolution to the Present, New York, Oxford University Press, 1980.

Délibérations et mémoires de la Société Royale du Canada
1970-1981, Ottawa.

Diesbach, Ghislain de
Le tour de Jules Verne en quatre-vingts livres, Paris, Julliard, 1969.

Dostaler, Yves
Les infortunes du roman dans le Québec du XIXe siècle, Montréal, Hurtubise HMH, 1977.

Downs, Arthur C.
"Downing's Newburgh Villa", Association for Preservation Technology Bulletin / Bulletin de l'Association pour la préservation et ses techniques, vol. 4, nºs 3-4 (1972), p. 1-113, Ottawa.

Drolet, Antonio
"La ville de Québec, histoire municipale; II: Régime anglais jusqu'à l'incorporation (1759-1833), Cahiers d'histoire, nº 17 (1965), Québec.

Dublin, Thomas
"Women Workers and the Study of Social Mobility, Journal of Interdisciplinary History, vol. 9, nº 4 (printemps 1979), p. 647-665, Cambridge, Mass.

Duby, Georges et Armand Wallon, dir.
Histoire de la France rurale, Paris, Seuil, 1976, 3 vol., vol. 3: "Apogée et crise de la civilisation paysanne, 1789-1917".

Dumont-Johnson, Micheline
"Des garderies au XIX^e siècle: les salles d'asile des Soeurs Grises à Montréal", Revue d'histoire de l'Amérique française, vol. 34, n° 1 (juin 1980), p. 27-56, Montréal.
---. "Histoire de la condition de la femme dans la province de Québec", dans Tradition culturelle et histoire politique de la femme au Canada, Ottawa, Commission royale d'enquête sur la situation de la femme au Canada, 1972. Étude n° 8.

Durand, Yves
Les Fermiers généraux au XVIII^e siècle, Paris, Presses universitaires de France, 1971.

Easterbrook, W.T. et Hugh G.J. Aitken
Canadian Economic History, Toronto, Macmillan, 1956.

Ethnologie française
1971-1981, Paris.

Fair, D.B.G., comp.
"Interpretation Manual for Animation in a Period Kitchen", manuscrit classé, Direction des lieux et des parcs historiques nationaux, Parcs Canada, Ottawa (1977).

Faucher, Albert
"La notion de luxe chez les Canadiens français au dix-neuvième siècle", Mémoires de la Société Royale du Canada, sér. 4, vol. 11 (1973), p. 177-182, Ottawa.

Feminist Studies
1975-1981, College Park, Md.

Fenwick, G.E.
"The Medical Statistics of the city of Montreal", British American Journal, vol. 3 (janv. 1862), p. 33-37, Montréal.

Fierheller, John W.
"Approaches to the Study of Urban Crime: a Review Article", Revue d'histoire urbaine, vol. 8, n° 2 (oct. 1979), p. 104-112, Ottawa.

Fingard, Judith
"The Winter's Tale: the Seasonal Contours of Pre-industrial Poverty in British North America, 1815-1860", Historical Papers/Communications historiques (1974), p. 65-74, Ottawa.

Flandrin, Jean-Louis
Famille, parenté, maison, sexualité dans l'ancienne société, Paris, Hachette, 1976.
---. "L'attitude à l'égard du petit enfant et les conduites sexuelles dans la civilisation occidentale: structures anciennes et évolution", Annales de démographie historique (1973), p. 143-210, Paris.
---. Les amours paysannes; amour et sexualité dans les campagnes de l'ancienne France (XVI^e XIX^e siècles, Paris, Gallimar/Julliard, 1975.

Flinn, Michael, éd.
Scottish Population History from the 17th Century to the 1930s, Cambridge, Cambridge University Press, 1977.

Garden, Maurice
Lyon et les Lyonnais au XVIII^e siècle, Paris, Les Belles Lettres, 1975.

Gauthier, Raymonde
Les manoirs du Québec, Montréal, Fides et l'Éditeur officiel du Québec, 1976.

Gillis, John R.
"Youth in History: Progress and Prospects", Journal of Social History, vol. 7, n° 2 (hiver 1974), p. 201-207, Pittsburg, Pa.

Girouard, Mark
The Victorian Country House, éd. rév. et aug., New Haven, Yale University Press, 1979.

Gorham, Deborah
"The 'Maiden Tribute of Modern Babylon' Re-examined: Child Prostitution and the Idea of Childhood in Late-Victorian England", Victorian Studies, vol. 21, n° 3 (printemps 1978), p. 353-380, Leicester et Bloomington.

Graff, Harvey J.
"Crime and Punishment in the 19th Century: a New Look at the Criminal", Journal of Interdisciplinary History, vol. 7, n° 3 (hiver 1977), p. 477-491, Cambridge, Mass.
---. "Pauperism, Misery and Vice: Illiteracy and Criminality in the Nineteenth Century", Journal of Social History, vol. 11, n° 2 (hiver 1977), p. 245-268, Pittsburg, Pa.

Grant de Pauw, Linda et C. Hunt
"Remember the Ladies": Women in America, 1750-1815, New York, The Viking Press, 1976.

Greenhous, Brereton
"Paupers and Poorhouses: the Development of Poor Relief in Early New Brunswick", Histoire sociale / Social History, vol. 1 (avril 1968), p. 103-126, Ottawa.

Greer, Allan
"The Pattern of Literacy in Quebec, 1745-1899", Histoire Sociale / Social History, vol. 11, nº 22 (nov. 1978), p. 293-335, Ottawa.

Grew, Raymond
"More on Modernization", Journal of Social History, vol. 11, nº 2 (hiver 1980), p. 179-187, Pittsburg, Pa.

Gunn, Gertrude A.
The Political History of Newfoundland, 1832-1864, Toronto, University of Toronto Press, 1966.

Hamelin, Jean et Yves Roby
Histoire économique et sociale du Québec, 1851-1896, Montréal, Fides, 1971.

Hammerton, James A.
Emigrant Gentlewomen: Genteel Poverty and Female Emigration, 1830-1914, Londres, Croom Helm, 1979.

Hardy, Jean-Pierre et David-Thiéry Ruddel
Les apprentis artisans à Québec, 1660-1815, Montréal, Presses de l'université du Québec, 1977.

Hardy, René
"L'activité sociale du curé de Notre-Dame de Québec; aperçu de l'influence du clergé au milieu du XIXe siècle", Histoire sociale / Social History, vol. 3, nº 6 (nov. 1970), p. 5-32, Ottawa.

Hareven, Tamara K. et Maris A. Vinovskis, éd.
Family and Population in Nineteenth Century America, Princeton, Princeton University Press, 1978.

Harrison, Brian
"For Church, Queen and Family: the Girls' Friendly Society, 1874-1920", Past and Present, vol. 61 (nov. 1973), p. 107-138, Oxford.

Harrison, Molly
The Kitchen in History, Reading, G.-B., Osprey Publishing, 1972.

Helly, Denise
"Anthropologie et différentiation sexuelle", conférence présentée au colloque de l'Institut d'histoire de l'Amérique française, université d'Ottawa, 19 oct. 1979.

Histoire sociale / Social History
1968-1981, Ottawa.

Historical Association of Canada / Société historique du Canada
(Rapports annuels) 1922-1965, Ottawa.

Historical Papers/Communications historiques
1966-1981, Ottawa.

Historical Reflections / Réflexions historiques
1974-1981, Waterloo, Ont.

History and Theory
1961-1981, Middletown, Conn.

History Workshop. A Journal of Socialist Historians
1975-1981, Oxford.

Holcombe, Lee
Victorian Ladies at Work: Middle Class Working Women in England and Wales, 1850-1914, Hamden, Conn., Shoe String Press, 1973.

Hubscher, Ronald-Henri
"Société globale et population agricole. Un essai de classification des catégories socio-professionnelles non agricoles", Revue d'histoire moderne et contemporaine, vol. 27 (avril-juin 1980), p. 312-319, Paris.
---. "Une contribution à la connaissance des milieux populaires ruraux au XIX^{e} siècle. Le livre de compte de la famille Flahaut (1811-1877)", Revue d'histoire économique et sociale, vol. 47, n^{o} 3 (1969), p. 361-403, Paris.

International Journal of Women's Studies
1978-1981, Montréal et St.Albans, Vt.

International Review of Social History
1970-1981, Amsterdam.

Joseph, Isaac et Philippe Fritsch
Disciplines à domicile – l'édification de la famille, Fontenay-sous-Bois, Recherches, 1977.

Journal of Canadian Studies
1970-1981, Peterborough.

Journal of Family History
1970-1981, Cambridge, Mass.

Journal of Historical Geography
1975-1981, Oxford, G.-B. et Madison, Wis.

Journal of Interdisciplinary History
1970-1981, Cambridge, Mass.

Journal of Modern History
1969-1981, Chicago.

Journal of Population
1969-1981, Chapel Hill, N.C.

Journal of Social History
1967-1981, Pittsburg, Pa.

Judt, Tony
"A Clown in Regal Purple: Social History and the Historians", History Workshop. A Journal of Socialist Historians, vol. 7 (printemps 1979), p. 66-94, Oxford.

Katz, Michael B.
"Social Class in North American Urban History", Journal of Interdisciplinary History, vol. 11, nº 4 (printemps 1981), p. 579-605, Cambridge, Mass.
---. The people of Hamilton, Canada West; Family and Class in a Mid-nineteenth Century City, Cambridge, Mass., Harvard University Press, 1975.

Kealy, Linda, éd.
A Not Unreasonable Claim: Women and Reform in Canada, 1880s-1920s, Toronto, Women's Press, 1979.

Kelley, Mary
"A Woman Alone: Catherine Maria Sedgwick's Spinsterhood in Nineteenth Century America", The New England Quarterly, vol. 51, nº 2 (juin 1978), p. 209-225, Brunswick, Me.

Knibiehler, Yvonne
"Les médecins et la "nature féminine" au temps du code civil", Annales, E.S.C., vol. 31, nº 4 (juil.-août 1976), p. 824-845, Paris.

Labour / Le Travailleur
1976-1981, Halifax.

Lacelle, Claudette
"La garnison britannique dans la ville de Québec d'après les journaux de 1764 à 1840", Histoire et Archéologie 23 (1979), Ottawa.
---. "La propriété militaire à Québec de 1760 à 1871", Histoire et archéologie 57 (1982), Ottawa, p. 149-249.

Lacombe, Marthe
La maison George-Etienne Cartier, rue Notre Dame à Montréal, Travail inédit nº 240 (1977), Parcs Canada, Ottawa.

Lapointe-Roy, Huguette
"Paupérisme et assistance sociale à Montréal, 1832-1865", thèse de maîtrise, université McGill, Montréal, 1972.

Lavigne, Marie et Yolande Pinard
Les femmes dans la société québécoise, Montréal, Boréal Express, 1977.

Lessard, Michel et Gilles Vilandré
La maison traditionnelle au Québec: construction, inventaire, restauration, Montréal, Éditions de l'Homme, 1972.

Lessard, Michel et Huguette Marquis
Encyclopédie de la maison québécoise, 3 siècles d'habitation, Montréal, Éditions de l'Homme, 1972.

Linteau, P.-A., R. Durocher et J.-C. Robert
Histoire du Québec contemporain, Montréal, Boréal Express, 1979.

Lottin, Alain
"Naissances illégitimes et filles-mères à Lille au XVIII^{e} siècle", Revue d'histoire moderne et contemporaine, vol. 17 (avril-juin 1970), p. 278-322, Paris.

McCrone, Kathleen
"Feminism and Philanthropy in Victorian England: the Case of Louise Twining", Historical Papers/Communications historiques (1976), p. 123-139, Ottawa.

McDougall, Mary Lynn
"Women's Work in Industrializing Britain and France", Atlantis: A Women's Studies Journal /Revue d'études sur la femme, vol. 4, nº 2 (printemps 1979), p. 143-151, Wolfville, N.-É.

Mennel, Robert M.
Thorns and Thistles: Juvenile Delinquents in the United States, 1825-1840, Hanover, N.H., New England University Press, 1973.

Michelet, Jules
Le peuple, réimp. de la 3e éd. (1846) (1re éd. 1846), Paris, Flammarion, 1974.

Miller, Douglas T.
"Immigration and Social Stratification in Pre-Civil War New York", New York History, vol. 49, nº 2 (avril 1968), p. 157-168, Cooperstown, N.Y.

Minhinnick, Jeanne et Elizabeth Wylie
"Extracts from the Macaulay Papers Relating to Furnishings, Architecture and Gardens", Association for Preservation Technology Bulletin / Bulletin de l'Association pour la préservation et ses techniques, vol. 5, nº 3 (1973), p. 34-76, Ottawa.

Mitchell, Sally
"Sentiment and Suffering: Women's Recreational Reading in the 1860's", Victorian Studies, vol. 21, nº 1 (automne 1977), p. 29-46, Leicester et Bloomington.

Moogk, Peter N.
"The craftsmen of New France", thèse de doctorat, université de Toronto, 1973.

Morin, Yves
"La représentativité de l'inventaire après décès – l'étude d'un cas: Québec au début du XIXe siècle", Revue d'histoire de l'Amérique française, vol. 34, nº 4 (mars 1981), p. 515-534, Montréal.

Murard, Léon et Patrick Zylberman
Le petit travailleur infatigable ou le prolétaire, Fontenay-sous-Bois, Recherches, 1976.

New England Quarterly
1975-1981, Brunswick, Me.

New York History
1970-1981, Cooperstown, N.Y.

Nineteenth Century
1970-1981, Londres.

Ontario History
1970-1981, Toronto.

Ouellet, Fernand
Éléments d'histoire sociale du Bas-Canada, Montréal, Hurtubise HMH, 1972.
---. Le Bas-Canada, 1791-1840. Changements structuraux et crise, Ottawa, Éditions de l'université d'Ottawa, 1976.

Past and Present
1970-1981, Oxford.

Perkin, Harold
The Origins of Modern English Society, 1780-1880, Toronto, University of Toronto Press, 1969.

Perrot, Michelle
"Délinquance et système pénitenciaire en France au XIX^{e} siècle", Annales, E.S.C., vol. 30, n^{o} 1 (janv.-fév. 1975), p. 67-92, Paris.

Population
1970-1981, Paris.

Population Studies
1970-1981, Londres.

Québec (province)
Rapport de l'archiviste de la province de Québec, 1921-1962, Québec.

Québec (province)
Rapport des Archives du Québec, 1963-1975, Québec.

Raddall, Thomas H.
Halifax, Warden of the North, Toronto, McClelland and Stewart, 1948.

Recherches sociographiques
1970-1981, Québec.

Resources for Feminist Research /Documentation sur la recherche féministe
1979-1981, Toronto.

Revue canadienne de criminologie
1970-1981, Ottawa.

Revue de l'université d'Ottawa
1970-1981, Ottawa.

Revue d'histoire de l'Amérique française
1947-1981, Montréal.

Revue d'histoire économique et sociale
1969-1981, Paris.

Revue d'histoire moderne et contemporaine
1970-1981, Paris.

Revue d'histoire urbaine
1972-1981, Ottawa.

Revue historique
1970-1981, Paris.

Robert, Jean-Claude
"Montréal (1821-1871). Aspects de l'urbanisation", thèse de doctorat de 3e cycle, École des hautes études en sciences sociales, université de Paris, I, 1977.

Roberts, David
Paternalism in Early Victorian England, New Brunswick, N.J., Rutgers University Press, 1979.

Rodgers, Daniel T.
"Socializing Middle-Class Children: Institutions, Fables and Work Values in Nineteenth-Century America", Journal of Social History, vol. 13, nº 3 (printemps 1980), p. 354-367, Pittsburg, Pa.

Rosenberg, Rosalind
"In Search of Woman's Nature, 1850-1920", Feminist Studies, vol. 3, nº 1/2 (automne 1975), p. 141-154, College Park, Md.

Scott, Joan W. et Louise A. Tilly
"Women's Work and the Family in Nineteenth-century Europe", Comparative Studies in Society and History. An International Quarterly, vol. 17, nº 1 (1975), p. 36-64, Londres et New York.

Sébillot, Paul
Coutumes populaires de la Haute-Bretagne, réimp. de l'éd. de 1886, Paris, Maisonneuve et Larose, 1967.

Shorter, Edward
"Illegitimacy, Sexual Revolution, and Social Change in Modern Europe", Journal of Interdisciplinary History, vol. 2, nº 2 (automne 1971), p. 237-272, Cambridge, Mass.
---. Naissance de la famille moderne, XVIIIe-XXe siècle, Paris, Seuil, 1977.

Showalter, Elaine
"Victorian Women and Insanity", Victorian Studies, vol. 23, nº 2 (hiver 1980), p. 157-182, Leicester et Bloomington.

Signs: Journal of Women in Culture and Society
1975-1981, Chicago.

Simoni, Pierre
"Science anthropologique et racisme à l'époque de l'expansion coloniale: le cas du Grand dictionnaire universel du XIXe siècle de Pierre Larousse", Historical Papers/Communications historiques (1980), p. 167-184, Ottawa.

Sklar, Katherine Kish
Catherine Beecher. A Study in American Domesticity, New Haven, Yale University Press, 1973.

Slater, T.R.
"Family, Society and the Ornamental Villa on the Fringes of English Country Towns", Journal of Historical Geography, vol. 4, nº 2 (avril 1978), p. 129-144, Oxford, G.-B., et Madison, Wis.

Slone, Donald D.
"Victorian Feminism in the Nineteenth-century Novel", Women's Studies. An Interdisciplinary Journal, vol. 1, nº 1 (1972), p. 65-92, New York.

Snell, J.G.
"The Cost of Living in Canada in 1870", Histoire sociale / Social History, vol. 12, nº 23 (mai 1979), p. 186-191, Ottawa.

Social Forces
1970-1981, Chapel Hill, N.C.

Stearns, Peter N.
"Modernization and Social History: Some Suggestions, and a Muted Cheer", Journal of Social History, vol. 14, nº 2 (hiver 1980), p. 189-209, Pittsburg, Pa.

---. "The Effort of Continuity in Working Class Culture", The Journal of Modern History, vol. 52, nº 4 (déc. 1980), p. 626-655, Chicago.

Strumingher, Laura S.
"'L'Ange de la Maison': Mothers and Daughters in Nineteenth-century France", International Journal of Women's Studies, vol. 2, nº 1 (janv.-fév. 1979), p. 51-61, Montréal et St. Albans, Vt.

Sullerot, Evelyne
Histoire et sociologie du travail féminin, Paris, Gonthier, 1968.

Tannenbaum, Edward R.
"The Beginning of Bleeding-heart Liberalism: Eugène Sue's Les Mystères de Paris", Comparative Studies in Society and History, vol. 23, nº 3 (juil. 1981), p. 491-507, Londres et New York.

Technology and Culture. The International Quarterly of the Society for the History of Technology
1970-1981, Chicago.

Thuillier, Guy
Pour une histoire du quotidien en Nivernais au XIXe siècle, Paris, Mouton, 1977.

Treble, James H.
Urban Poverty in Britain, 1830-1914, Londres, Batsford, 1979.

Trofimenkoff, Susan Mann et Alison Prentice, éd.
The Neglected Majority: Essays in Canadian Women's History, Toronto, McClelland and Stewart, 1977.

Urban Studies
1970-1981, Glasgow et Boston.

Vermette, Luce
"Les donations, 1800-1820: activités domestiques et genre de vie", Rapport sur microfiches nº 16 (1982), Parcs Canada, Ottawa.
---. "Les donations, 1850-1870: activités domestiques et genre de vie", Rapport sur microfiches nº 17 (1982), Parcs Canada, Ottawa.

Victorian Studies
1970-1981, Leicester et Bloomington.

Welter, Barbara
"The Cult of True Womanhood, 1820-1860", American Quarterly, vol. 18, nº 2, part. 1 (été 1966), p. 151-174, Philadelphie.

Whitfield, Carol C.
"Tommy Atkins: le soldat britannique en garnison au Canada, de 1759 à 1870", Histoire et archéologie, 56 (1981), Ottawa.

Wilentz, Sean
"Crime, Poverty and the Streets of New York City: the Diary of William H. Bell, 1850-51", History Workshop. A Journal of Socialist Historians, vol. 7 (printemps 1979), p. 126-155, Oxford.

Wilson, Margaret Gibson
The American Woman in Transition: the Urban Influences, 1870-1920, Westport, Conn., Greenwood Press, 1979.

Wohl, Anthony S., éd.
The Victorian Family. Structure and Stresses, Londres, Croom Helm, 1978.

Women's Studies. An Interdisciplinary Journal
1972-1981, New York.

Women's Studies. An International Quarterly
1978-1981, Oxford, New York, Paris, Francfort.

Wrigley, E.A., éd.
Nineteenth Century Society, Essays in the Use of Quantitative Methods for the Study of Social Data, Cambridge, Cambridge University Press, 1972.

De multiples problèmes se posent à qui s'intéresse aux domestiques vivant en milieu urbain au XIX^{e} siècle: problèmes de stéréotypes, d'idées reçues, de pénurie de sources et d'ampleur du sujet. Ces problèmes s'avèrent d'ailleurs encore plus considérables lorsqu'il faut répondre aux questions précises qui surgissent quand on se préoccupe de l'interprétation et de la restauration du passé des maisons historiques. Par exemple: qui étaient ces domestiques et combien étaient-ils? quelles étaient leurs conditions de travail et de vie? et quels rapports entretenaient-ils avec les gens qu'ils côtoyaient? Pour tenter d'y répondre, Claudette Lacelle a eu recours à des villes et à des années témoins, soit Montréal et Québec pour les années 1816 à 1820, et Toronto, Montréal, Québec et Halifax pour les années 1871 à 1875. L'auteure a aussi comparé la situation canadienne à celle des États-Unis, de la France et de la Grande-Bretagne à l'époque.

Canada